HISTOIRE

DES LUTTES ET RIVALITÉS

POLITIQUES

ENTRE

LES PUISSANCES MARITIMES ET LA FRANCE.

ERRATA.

Page 63, ligne 14, *au lieu de :* Bruxelles, 91-9 juillet 1679, *lisez :* 9 19.
152, 21, qu'il n'eût le soin, *lisez :* qu'il eût le soin.
279, 5, à l'envoyer placer en Hollande, *lisez :* à envoyer en Hollande.
id., 7, envoyé aux États, *lisez :* envoyé auprès des États.
353, 6, rende, *lisez :* rendu.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, IMPRIMERIE DE H. PICAULT, RUE DE PARIS, 27.

HISTOIRE

DES LUTTES ET RIVALITÉS

POLITIQUES

ENTRE

LES PUISSANCES MARITIMES ET LA FRANCE

Durant la seconde moitié du XVIIe siècle;

PAR LE BARON

SIRTEMA DE GROVESTINS.

« Enim est ulla res in quâ propius ad
« Deorum numen virtus accedat humana,
« quam civitates aut condere novas, aut
« conservare jam conditas. »
(Ciceronis, *Respublica*, lib. I, cap. vii.)

« L'État, c'est moi. » (Louis XIV.)

IV

PARIS

CHEZ AMYOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue de la Paix, 6.

1853

Appendice au 3e Volume.

CORRESPONDANCE
DE GUILLAUME III
AVEC
CHARLES II, ROI D'ANGLETERRE, LE DUC D'YORK,
LES MINISTRES,
LES CONSEILLERS DU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE,
ET
LES AMBASSADEURS DES ÉTATS-GÉNÉRAUX A LA COUR DE LONDRES,

Pendant les années 1677 à 1684,

Pour servir de Pièces justificatives aux chapitres XIII, XIV, XV et XVI du 3e Volume.

AVIS AU LECTEUR.

On lit dans la préface de l'*Appendice aux Mémoires de sir John Dalrymple* (t. II, p. 3), le passage suivant :

« Parmi un grand nombre d'autres papiers de ce » cabinet » (celui où se trouvaient les papiers particuliers du roi Guillaume à Kensington), « qui jettent un » grand jour sur l'histoire du dernier siècle, il y a près de » deux cents lettres du roi Jacques au prince d'Orange.

» Il y a une grande lacune dans la correspondance, » mais elle a été heureusement remplie par près de cin» quante lettres du roi Jacques au prince, qui sont dans » la possession du docteur Morton, du Musée; celui-ci, avec » sa politesse ordinaire, m'a permis d'en prendre copie. » Je pense que, par ces deux collections réunies, il ne » manque pas une seule lettre écrite par le roi Jacques au » prince d'Orange. »

Il s'en faut de beaucoup, cependant, que cette lacune soit comblée; car, parmi les lettres qui manquaient à la collection de Kensington, il y en avait un grand nombre dans les archives de la Maison d'Orange, à La Haye. Elles comprennent l'époque la plus intéressante de la correspondance entre les deux princes, c'est-à-dire tout

ce qui s'est passé dans l'affaire du *bill d'exclusion;* les dissolutions du Parlement en 1679, 1680 et 1681; le voyage du prince d'Orange en Angleterre en 1681, et les négociations qui eurent lieu dans les années 1682 à 1684.

Outre ces lettres, il s'en trouve quelques-unes de Charles II au prince, et un grand nombre de lettres des ministres et conseillers du Roi au même prince. Toutes ces lettres étant inédites, nous avons cru devoir les publier; elles serviront de pièces justificatives.

Écrites en anglais, nous avons cru devoir les traduire, afin d'en faciliter la lecture aux lecteurs français; cependant il serait bien désirable de les voir publier dans la langue dans laquelle elles ont été écrites. Nous possédons la copie des originaux anglais.

Pour faire comprendre comment les lettres *inédites* se lient à celles qui ont été publiées, on a cru devoir joindre aux lettres inédites, reproduites *in extenso,* l'indication des lettres publiées par Dalrymple, avec un sommaire de leur contenu.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1677.

Pendant que les négociations pour la paix se traînaient en longueur au congrès de Nimègue, la campagne de 1677 s'ouvrit; elle fut funeste aux alliés.

Les Français remportèrent de grands avantages dans les Pays-Bas espagnols; Valenciennes, Cambrai et Saint-Omer tombèrent entre leurs mains, et grossirent le nombre de leurs conquêtes précédentes, tandis que l'armée française, commandée par le duc d'Orléans et le maréchal de Luxembourg, défit celle des alliés, sous les ordres du prince d'Orange, dans les plaines de Cassel.

Ces succès rendirent la Cour de France plus intraitable, et plongèrent les alliés dans un grandd écouragement.

Ce fut dans ces circonstances que le prince d'Orange, le chef de la ligue européenne contre la France, fut appelé à la Cour de Londres; il s'y rendit quand la campagne fut terminée.

Le Roi d'Angleterre et son Parlement vivaient déjà en fort mauvaise intelligence à cette époque; le Parlement voulait que le Roi se liguât avec les alliés contre la France; Charles II ne cherchait que des prétextes pour éviter une rupture avec Louis XIV. Cette conduite du

monarque anglais le rendait suspect à son peuple, qui l'accusait de favoriser l'intérêt catholique en Europe et même en Angleterre.

L'invitation adressée au prince d'Orange de se rendre à la Cour de Londres, était une concession que le cabinet britannique faisait à l'opinion publique en Angleterre. Le peuple anglais y vit un rapprochement entre la Cour de Londres et les alliés; on espérait que de là on en viendrait à une rupture ouverte entre l'Angleterre et la France.

Cet espoir fut encore augmenté par la conclusion du mariage du prince d'Orange. « Le 19 octobre, le mariage » entre le prince d'Orange et lady Marie, fille aînée de » Son Altesse Royale, fut arrêté à la grande joie de la » nation. Le prince était protestant; cette union dissipait » donc en grande partie les craintes du retour au papisme » qui tourmentaient la majorité des citoyens, et l'on en » sut très-bon gré au lord Danby, grand-trésorier, qu'on » en croyait le principal moteur. » (Reresby's, *Memoirs.*)

Pendant son séjour en Angleterre, le prince d'Orange fit tous ses efforts pour attirer le cabinet britannique à la cause des alliés; mais il ne put obtenir du Roi et du duc d'York qu'une promesse de se joindre à eux, dans le cas où la Cour de France persisterait à rejeter les conditions que celle de Londres proposait pour mettre une fin à la guerre. Ces conditions furent réglées avant que le prince d'Orange ne quittât l'Angleterre. Charles II s'engagea à les faire accepter par Louis XIV, et le prince d'Orange se chargea d'obtenir le consentement de la Cour d'Espagne.

A la même époque, où le prince d'Orange s'embarqua pour la Hollande, le comte de Feversham partit pour la France; il était chargé de remettre à Louis XIV les con-

ditions de la paix générale, arrêtées à Londres entre le Roi de la Grande-Bretagne et le prince d'Orange.

Suivant ce projet de paix générale, la France devait rendre aux Espagnols, premièrement la Sicile, et outre cela les villes de Charleroy, d'Audenarde, d'Ath, de Courtray, de Condé, de Tournay et de Valenciennes, à condition qu'on lui laisserait la Franche-Comté.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

23 Septembre (3 octobre) 1677 (1).

Mon cher neveu, j'ai été très-content d'apprendre, par votre lettre du 18, que vous êtes décidé à venir ici, car j'ai grande envie de vous voir et de m'entretenir avec vous en toute liberté sur l'état présent des affaires. Le yacht sera prêt à partir à la fin de cette semaine, et demain nous irons à Newmarket, où j'espère que nous aurons le plaisir de nous voir bientôt. Je n'ai plus qu'à vous assurer que je serai toujours, avec le plus sincère attachement, etc., etc.

(1) Pour éviter la confusion dans cette correspondance, il est nécessaire de faire remarquer au lecteur qu'à la date des lettres écrites d'Angleterre, où l'ancien style était encore en usage, on a cru devoir ajouter la date du nouveau style, duquel le prince d'Orange se servait en écrivant ou en répondant à ses correspondants.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 22 novembre (2 décembre) 1677.

Relative aux retards de l'embarquement du prince d'Orange à son retour en Hollande.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 23 novembre (3 décembre) 1677.

Même sujet.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 30 novembre (10 décembre) 1677.

Même sujet.

Le Roi de la Grande-Bretagne au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 4 (14) décembre 1677.

J'ai été très en peine de vous jusqu'à ce que j'eusse appris, par les yachts, que vous étiez débarqué sain et sauf; car, si vous n'aviez pas choisi précisément ce moment pour descendre à Terhy, le mauvais temps vous aurait chassé de nouveau sur les côtes de l'Angleterre.

Milord Feversham (1) est de retour; mais, comme je le pensais bien, il n'a pas rapporté une réponse telle que je l'eusse désirée. Je vais donc envoyer demain M. Montagu (2) pour presser davantage la chose, afin d'obtenir une réponse positive, pour que je puisse prendre mes mesures en conséquence.

J'ai chargé M. Hyde (3) de parler plus amplement avec vous de cette affaire; ainsi, je ne vous en dirai pas davantage, seulement je vous prie de me faire avoir une réponse le plus tôt que vous pourrez. C'est là tout ce que je puis vous dire, car je suis très-occupé; j'ai une foule d'affaires à régler, mais je ne perdrai aucune occasion de vous prouver que je suis et serai toujours, avec amitié, votre, etc.

(1) Louis de Duras, Français d'origine; il était attaché à la maison du duc d'York; il fut créé pair d'Angleterre après la restauration.

(2) Envoyé ordinaire du Roi à la Cour de Versailles. C'est par erreur que, dans le cours de l'ouvrage, on lui donne le titre d'ambassadeur, attendu que, d'après l'historien anglais Macaulay, Charles II n'a eu que des envoyés Cour de Versailles.

(3) Laurent Hyde, beau-frère du duc d'York, l'un des plénipotentiaires du Roi d'Angleterre au congrès de Nimègue.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 4 (14) décembre 1677.

Ce n'est qu'hier que j'ai reçu votre lettre datée de Honslarsdyke; mais samedi, dans l'après-midi, j'ai appris, par un des capitaines des yachts, que vous étiez débarqué jeudi à Terhy, nouvelle qui m'a fait le plus grand plaisir, parce que cette nuit-là même des vents impétueux ont soufflé sur nos côtes et ont toujours continué depuis. J'ai été très-content d'apprendre que vous avez eu une heureuse traversée, et que vous êtes débarqué sain et sauf, car autrement vous n'auriez su que faire ni où aller, les rivières étant remplies de glace. Je pense que Odyck (1) sera convaincu à présent qu'un yacht vaut mieux pour ces mers qu'un vaisseau de guerre, car ceux des nôtres qui vous ont accompagné ne sont pas encore de retour.

Lord Feversham est ici; mais comme les propositions dont il était porteur n'ont pas été accueillies, Sa Majesté envoie demain M. Montagu pour presser le Roi de France, et avoir une réponse prompte et définitive. Je voudrais bien qu'il y consentît; mais je crains bien que non.

Le Parlement doit s'assembler le 15 du mois prochain; mais d'autres personnes vous rendront un compte détaillé de toutes ces affaires; moi, je n'ai qu'à vous assurer que je suis toujours votre, etc., etc.

(1) M. de Nassau-Odyck, un des seigneurs de la suite du prince d'Orange.

Sir William Temple au prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 8 (18) décembre 1677.

J'aurais plus tôt marqué à Votre Altesse toute ma satisfaction en apprenant son heureuse arrivée, et lui aurais plus tôt annoncé les résolutions qu'on a prises ici depuis son départ sur des affaires dans lesquelles elle est si fortement intéressée ; mais la lettre du Lord trésorier (1) pour Votre Altesse était si longue et si détaillée, que je n'ai rien cru pouvoir y ajouter, et que j'ai résolu de ne plus déranger Votre Altesse en lui écrivant la même chose par cette poste.

Je suppose que Milord ambassadeur Hyde aura montré à Votre Altesse ses instructions et la lettre de M. le secrétaire à ce sujet, qui, s'accordant si bien avec la lettre du Lord trésorier, ne lui aura plus laissé douter qu'on avait définitivement pris ici ces résolutions. Cependant j'ai cru que Votre Altesse ne serait pas fâchée d'apprendre que je suis moi-même de cette opinion, et que le duc d'York y insistera plus que personne, si la Cour de France lui en fournit l'occasion par sa réponse aux instructions que M. Montagu emporte aujourd'hui, et que Son Altesse Royale jugera d'après cela quelles sont les dispositions de la Cour de France envers le Roi.

Quoique je me sois excusé pour la seconde fois d'aller trouver Votre Altesse, et que les ordres de Sa Majesté ont été transmis à M. Hyde, j'espère que Votre Altesse voudra bien me pardonner; je me réserve pour une occasion plus brillante, et qui, je crois, ne tardera pas à se présenter.

Pour le moment, je prie seulement Votre Altesse de répondre

(1) Milord comte de Danby.

à ce que M. Hyde lui transmettra, d'une manière satisfaisante pour le Roi, et si Votre Altesse a quelques scrupules de le faire de vive voix, elle n'a qu'à faire connaitre son opinion à Sa Majesté dans une lettre particulière, en y témoignant le désir qu'elle ne sorte pas du petit cercle de personnes qui se sont jusqu'à présent occupées des intérêts de Votre Altesse, et qui ont été les mêmes que lors de son mariage.

J'espère que Votre Altesse jugera à propos d'écrire au duc aussi bien qu'à Sa Majesté, pour leur montrer sa reconnaissance sur les résolutions qu'ils viennent de prendre. Le Lord trésorier le mérite aussi pour la grande part qu'il a prise dans toute cette affaire.

Je demande pardon à Votre Altesse pour la longueur et la grande liberté de ma lettre, et la prie de me croire toujours, avec le plus parfait dévouement, etc., etc.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1678.

Nimègue fut après Cologne le théâtre des négociations. L'Angleterre était la puissance médiatrice, et Charles II servit bien plus utilement aux desseins de Louis XIV comme médiateur, qu'il n'aurait pu le faire en se joignant à lui comme allié.

Les États-Généraux se laissèrent induire à signer avec la France un traité séparé qui rompit la grande alliance, et qui procura par là d'immenses avantages à Louis XIV.

Les Hollandais étaient bien aises de sortir d'une guerre dispendieuse. Louis XIV leur promit la restitution de Maastricht, la seule ville qui lui fût restée de toutes ses conquêtes sur la République. Les États se dérobèrent donc à l'alliance avec l'Espagne, comme ils le firent à l'alliance avec la France, lors de la paix de Munster. Mais plusieurs circonstances donnèrent à ce dernier abandon un caractère plus perfide qu'au premier; car, lorsqu'ils traitaient seuls à Munster, ils laissaient un allié puissant, fort en état de continuer la guerre avec avantage quoique seul.

Mais, en signant leur paix séparée à Nimègue, les États-Généraux abandonnaient des alliés qui n'étaient pas

dans une condition à pouvoir continuer la guerre sans assistance, et qui par là se trouvèrent réduits à accepter à tout prix la paix, telle que la France prétendait la leur prescrire.

Les États-Généraux, à la suite de leurs désastres, en 1672 et 1673, s'étaient engagés vis-à-vis de l'Espagne à lui restituer Maastricht aussitôt que cette ville aurait été reconquise sur Louis XIV; mais Maastricht ne fut pas repris dans le cours de la guerre, et Louis XIV, pour faciliter sa paix avec les États, leur offrit la restitution de cette place; ce qui fut accepté par eux, sans tenir aucun compte de leurs engagements avec la Cour de Madrid.

Les États s'étaient pareillement engagés à ne conclure ni paix ni trêve avec la France, jusqu'à ce que Louis XIV eût consenti à la restitution de toutes les conquêtes faites par lui depuis la paix des Pyrénées. Mais, loin de se conformer à cet engagement, Louis XIV acquit, par la paix qu'il dictait à l'Espagne, outre la Franche-Comté, un si grand nombre de places dans les Pays-Bas, que ces nouvelles acquisitions, jointes à ce qu'il avait déjà obtenu par la paix d'Aix-la-Chapelle, le mirent en possession de cette formidable barrière contre laquelle les adversaires de sa puissance devaient voir briser tous leurs efforts dans les guerres suivantes, vérifiant ainsi le mot du maréchal de Schomberg, qui disait : « Que, vouloir attaquer cette » barrière, c'était vouloir prendre le taureau par les » cornes. »

Pour excuser ou atténuer au moins ce manque de loyauté des Hollandais à Nimègue, on peut alléguer à la vérité ceci :

Que l'Empereur était bien plus occupé à tyranniser ses sujets en Hongrie, qu'à défendre la cause commune

qui avait besoin des efforts de tous ; il ne fit que de faibles tentatives contre la France, et encore, le peu qu'il fit était aussi mal combiné que mal exécuté ; que l'assistance des princes de l'Empire était souvent incertaine, mais toujours fort onéreuse ; que l'Espagne, déjà fort endettée vis-à-vis des Provinces-Unies, avait besoin de recourir à de nouveaux emprunts, si l'on restait pour l'amour d'elle en guerre ; que l'expérience enfin avait suffisamment démontré que la France était dans une position à continuer la guerre pendant longtemps encore sans redouter ses ennemis.

Enfin, si la *Triple-Alliance* avait arrêté, en 1668, les progrès de Louis XIV, il était à craindre, en 1678, que la prolongation de la guerre aurait pour conséquence la perte de la totalité des Pays-Bas. Il était donc préférable, tant pour l'Espagne que pour la République, de sauver le reste des Pays-Bas par une paix onéreuse à la vérité, plutôt que de courir la chance de tout perdre par la prolongation d'une guerre incertaine.

Ceci peut être allégué comme excuse de la conduite des États en forçant l'Espagne à faire la paix à des conditions aussi dures, et en ne s'occupant pas des intérêts de leurs autres alliés, en signant une paix séparée.

Mais par là aussi, ils facilitèrent à Louis XIV de traiter séparément avec chacun de ses ennemis et de les battre en détail dans le cabinet, comme il l'avait fait plus d'une fois sur le champ de bataille.

Il n'en est pas moins vrai aussi que le fatal système de composer avec Louis XIV sur ses prétentions exorbitantes, prévalut encore plus à Nimègue qu'il ne l'avait fait en 1668 à Aix-la-Chapelle, si bien que si Louis n'obtint pas tout ce qu'il aurait voulu arracher à la faiblesse de ses adversaires, il obtint cependant beau-

coup, et que, par un consentement dû à l'impuissance, la domination française acquérait par chaque nouveau traité une nouvelle extension. Les barrières de la France furent de plus en plus agrandies et fortifiées; celles de ses voisins s'affaiblirent en proportion, et cette puissance qui se préparait à soutenir un jour, par la force des armes, les droits de la Maison de Bourbon à la succession d'Espagne, fut de plus en plus consolidée et rendue formidable.

Tout ceci fut la conséquence de l'extrême faiblesse de l'une des branches de la Maison d'Autriche, et de la misérable politique de l'une comme de l'autre, du dénûment de quelques princes de l'Empire et de la désunion, ou, pour parler plus catégoriquement, de la politique mercenaire de tous. Enfin, les vues souvent rétrécies et les fausses notions des autres cabinets, jointes à l'iniquité de celui de Londres, furent autant de causes qui non-seulement empêchèrent d'arrêter à temps l'accroissement de cette terrible puissance, mais qui la fomentèrent, la nourrirent, la fortifièrent, au point d'en faire un géant inattaquable pour toutes les ligues subséquentes.

C'est dans la correspondance du duc d'York avec le prince d'Orange, pendant l'année 1678, que l'on apprend à connaître la politique faible, vacillante et perfide de la Cour de Londres.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 24 décembre 1677 — 3 janvier 1678.

Je ne veux point laisser partir M. Thyn sans vous écrire. Sa Majesté l'envoie avec des pouvoirs et des instructions à M. Hyde, pour conclure ce qui déjà a été approuvé par vous (1).

Nous avons eu des nouvelles de M. Montague ; il avait été à Saint-Germain, mais il n'était point encore entré en discussion ; nous attendons d'un moment à l'autre de ses nouvelles. Je ne vous en dirai pas davantage, le porteur de celle-ci étant instruit de toutes ces affaires, qu'il doit porter à votre connaissance. Soyez assuré que je serai toujours aussi affectueux à votre égard que vous pouvez le désirer.

(1) M. Thyn, un des commis des bureaux des secrétaires d'Etat, fut envoyé en Hollande pour porter à M. Hyde, qui était à La Haye, un projet de traité entre l'Angleterre et les Etats-Généraux. Cette démarche amena un traité qui fut conclu le 16 janvier suivant.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 3-13 janvier 1677-78.

La réponse de la Cour de France aux conditions de paix proposées par le Roi d'Angleterre, est attendue avec impatience d'heure en heure.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 janvier 1677-78.

La Cour de France ayant refusé les conditions de paix proposées, on fait des préparatifs de guerre en Angleterre contre la France.

Le Duc d'Yorck au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 15-25 janvier 1677-78.

Préparatifs de guerre en Angleterre. — Recrutement des régiments.



Sir William Temple au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 18-28 janvier 1677-78.

Personne n'est plus obligé que moi de l'aimable lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, en se plaignant de ce que je n'ai pas été porteur du projet apporté par M. Thyn. Votre Altesse attend de moi quelques bonnes raisons pour excuse. Je n'en avais que trop; le mauvais état de ma santé, à cette époque, et la nécessité où je me suis vu de mettre ordre à mes affaires après la mort de mon père, aussi bien que le dégoût que j'ai de voir proposer de pareils projets, m'en ont empêché; car je sentais qu'il aurait été impossible à Votre Altesse d'y consentir, et de garder le secret, qui, une fois divulgué, aurait fait perdre à Votre Altesse et aux États la confiance de plusieurs de leurs alliés, et peut-être une grande partie de leur crédit. Ainsi j'ai pensé que c'était imposer à Votre Altesse une trop grande tâche, sans parvenir à remplir les mesures énergiques qui avaient été prises précédemment entre Sa Majesté et Votre Altesse, à la même occasion (1).

Quant à moi, j'ai toujours été d'avis que Sa Majesté n'avait que deux partis à prendre, ou se garder de la guerre, ou la faire conjointement avec toute la confédération.

Je suis porté à croire que la guerre dépend de la question de Tournay, et que même Condé sera restitué dans l'état actuel. C'est à présent, à ce que l'on dit, à cause des grandes dépenses que la France y a faites, une des plus fortes places de toute la province. Mais on semble disposé ici à ne rien céder sur la proposition que l'on a faite; le duc surtout est de cette opinion, et

(1) Ceci est relatif au traité du 16 janvier 1678, signé à La Haye entre l'ambassadeur anglais et les Etats Généraux, traité que le prince ne vit pas sans un extrême regret. (*Mémoires de sir William Temple.*)

plutôt porté à présent à refuser la paix aux conditions proposées, qu'à l'accepter à des conditions moins favorables. Que Votre Altesse ne fasse aucune attention à mes conjectures, si elle n'entend personne parler dans ce sens. Mais je serais bien aise de connaître l'opinion de Votre Altesse là-dessus, et de savoir ce qu'elle pense au sujet des Espagnols; car elle est mieux placée que nous pour connaître l'état actuel de la Flandre, et savoir si l'on doit espérer ou désespérer de la garder jusqu'à ce que nous puissions entrer en lice avec nos forces; car si Ypres, Dixmude et Nieuport sont pris, nous aurons bien de la peine à les recouvrer, et les Espagnols semblent laisser en danger, non-seulement ces trois villes, mais Ostende elle-même.

Je souhaite à Sa Majesté et à Votre Altesse, dans l'alliance que vous allez former, les plus sages conseils, comme les plus heureuses fortunes, et je serai toujours avec le plus grand dévouement...

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 25 janvier — 4 fevrier 1677-78.

Réponse à une lettre du prince, dans laquelle celui-ci proposait au duc de commander l'armée anglaise qui serait envoyée sur le continent. — Il ne peut rien dire de positif à cet égard. Il est incertain si les troupes seront envoyées dans les Pays-Bas. Tout dépendra du Parlement et des Espagnols.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 2-12 février 1678.

Le duc se plaint de la conduite du Parlement, et l'accuse de vouloir empiéter sur la prérogative royale. — Ces débats arrêtent les préparatifs pour la guerre ; la France en profitera probablement en attaquant quelques places dans les Pays-Bas.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 5-15 février 1678.

Le parti dans la chambre des Communes, qui demande la guerre contre la France, refuse d'accorder les subsides nécessaires pour la faire, maintenir l'alliance avec les États et garantir les Pays-Bas.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 février 1678.

Les Communes ont voté qu'elles pourvoiraient à l'équipement de 90 vaisseaux de guerre et à l'entretien de 30,000 hommes de forces de terre; mais aussi longtemps que les fonds nécessaires pour l'entretien des forces de terre et de mer ne seront pas fixés, on ne peut rien commencer.

Le Comte de Danby au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 février 1677-78.

Sur la situation du Roi et du Parlement, et des affaires en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Londres, 9-19 février 1678.

Sur la mission de M. Godolphin à La Haye, chargé par Sa Majesté d'entretenir le prince d'Orange sur des matières de la plus grande importance.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Londres, 13-23 février 1678.

Sans les difficultés des Espagnols, l'Angleterre enverrait des troupes à Ostende et à Nieuport. La politique des Espagnols lui paraît incompréhensible dans un danger aussi pressant.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 19 février — 1er mars 1678.

Plaintes contre le marquis de Bourguemaine, envoyé d'Espagne à Londres. S'il ne veut être plus raisonnable par rapport à l'affaire d'Ostende, le Roi enverra pour traiter avec le duc de Villa-Hermosa, gouverneur général des Pays-Bas. — Les subsides accordés par la chambre des Communes mettront le Roi à même de lever les troupes qui lui manquent. Il ne tiendra pas au gouvernement en Angleterre, si tout ne s'y arrange pas au gré du prince.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 22 février — 4 mars 1678.

Il se plaint de la lenteur des délibérations du Parlement. Le bill du subside n'est pas encore prêt. Il espère que la crainte de voir tomber Namur au pouvoir des Français rendra M. de Bourguemaine plus raisonnable sur la remise d'Ostende et de Nieuport. On n'attend que cela pour y envoyer des troupes anglaises.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 3-13 mars 1678.

Il partage les peines du prince sur les succès des Français. — Nouvelle de la prise de Gand. — Levée de troupes et expédition de troupes anglaises pour la Flandre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 mars 1678.

La nouvelle que les Français vont faire le siége d'Ypres le rassure. — Le Roi ne veut pas prendre à sa solde des troupes étrangères. — Le duc d'York désire rejoindre le prince.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 12-22 mars 1678.

Sur les levées en Angleterre. — Le duc enverra quelqu'un au

prince pour se concerter avec lui par rapport au débarquement des troupes. Le parti républicain leur offre mille difficultés à vaincre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 19 29 mars 1678.

Insuffisance du subside accordé par les Communes pour l'entretien des forces de terre et de mer. — Les Communes semblent vouloir s'emparer du pouvoir royal. — La levée de la cavalerie sera prête la première.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 22 mars — 1er avril 1678.

Il est de l'avis du prince que la guerre est devenue inévitable entre l'Angleterre et la France. — Il espère que les Communes feront leur devoir ; mais leur jalousie arrête les subsides.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 2-12 avril 1678.

Le Roi a chargé M. Churchill d'aller trouver le prince, pour se concerter avec lui par rapport à l'arrivée des troupes anglaises. — Le duc appréhende le rappel de l'escadre de la République dans la Méditerranée; il insiste sur la nécessité de l'y laisser; son rappel serait très-préjudiciable à l'Angleterre au moment d'entrer en guerre avec la France, l'escadre anglaise dans la Méditerranée n'étant pas assez forte pour se mesurer seule contre la flotte française.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 7-17 avril 1678.

Sur les opérations de la campagne dans les Pays-Bas, et la nécessité de s'entendre sur la conduite de la guerre. — Il espère que M. Van Beuningen recevra ses pouvoirs pour traiter avec le gouvernement anglais, conjointement avec les envoyés de l'Empereur et de l'Espagne.

M. Van Beuningen, envoyé des États-Généraux, à M. le conseiller pensionnaire Fagel.

Inédite (1).

Westminster, 9-19 avril 1678.

Monsieur,

M. William m'ayant dit hier que l'intention de Sa Majesté était d'envoyer un courrier exprès à La Haye, j'ai donné ordre à un de mes domestiques de se préparer à partir par la même occasion. Mais Sa Majesté ayant jugé convenable depuis, que son courrier partirait par le paquebot, le mien partira par la même voie.

Après son départ, le comte de Wallenstein (2) et le marquis de Bourguemaine (3) vinrent me communiquer que la conférence à laquelle je m'étais excusé d'assister avait eu lieu dans la matinée de ce jour, mais que les commissaires royaux avaient refusé, au nom de Sa Majesté, d'entrer avec eux en négociations sans la participation des États-Généraux ; que lesdits commissaires s'étaient cependant plaints en termes fort acerbes sur le retard que les États mettent à envoyer mes pouvoirs ; qu'ils avaient représenté les inconvénients qui en résultent pour le Roi, l'embarras où cela le met à l'égard du Parlement, et les conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter pour la cause commune. Les États, me dirent-ils, furent vivement blâmés de ne tenir aucun compte de la manière généreuse avec laquelle le Roi et la nation étaient allés au-devant de leurs désirs, en s'engageant avec eux par un traité solennel, et qu'aujourd'hui c'est à ces mêmes États qu'on doit imputer le retard qu'éprouve l'exécution de ce traité.

(1) *Archives de la Maison d'Orange* (trad. du hollandais).
(2) Envoyé de l'Empereur.
(3) Envoyé d'Espagne.

Il vous sera facile de juger, par ce qui précède, que la susdite conférence n'a point été tenue pour faire avancer la négociation. On l'a tenue pour disculper le Roi des retards que rencontrent les traités; car on met tout en œuvre auprès du Parlement pour inspirer de la défiance à cette assemblée : on lui représente que l'inclination du Roi pour la paix est si forte, qu'il paraît être disposé à se relâcher de ce qui a été convenu entre lui et les États-Généraux. On dit aussi qu'il se soucie fort peu de la conclusion des traités avec l'Empereur et l'Espagne.

D'un autre côté, on croit être assuré ici que, si ces traités ne sont point conclus à la rentrée du Parlement, cette assemblée refusera les subsides qui lui ont été demandés pour la guerre. On s'attend que le Parlement s'en prendra à ceux qui seront considérés comme l'unique cause des retards qu'éprouvent ces traités, et comme le public est instruit que les États-Généraux n'ont point jugé convenable d'envoyer des pouvoirs à l'effet de traiter, et qu'on ébruite méchamment qu'ils se montrent, non-seulement peu-disposés à consentir à la prohibition des marchandises françaises, mais encore vivement préoccupés de l'idée d'obtenir la paix à tout prix, sans s'inquiéter ni des intérêts de leurs alliés, ni des traités qui les lient, il est fort à craindre qu'on ne voie éclater parmi ce peuple, contre notre État, une animosité violente dont les conséquences pourraient devenir fâcheuses.

Le comte de Wallenstein et le marquis de Bourguemaine s'évertuèrent à me faire partager leurs appréhensions à cet égard. Ils se plaignirent amèrement que, par ces dissentiments, on sacrifiait les grands avantages qui pouvaient s'obtenir en s'unissant avec l'Angleterre contre la France, qu'on perdait à la fois et l'occasion d'obtenir la paix et celle de se préparer à continuer la guerre avec vigueur. Ils me dirent encore, que la Confédération était sourdement minée par des jalousies et des méfiances; qu'on s'exposait à se voir réduit à implorer la merci de la Cour de France; que ces divisions étaient fomentées par elle, pour que le bénéfice pût lui en revenir un jour.

Ils me dirent encore qu'après tout, ils ne voulaient point être considérés comme participant à une conduite aussi impolitique;

que l'exaspération qu'on remarquait parmi ce peuple était si grande, que ceux-là couraient les risques d'y perdre la vie, qui, à tort ou à raison, étaient considérés par la multitude comme contribuant à ce qui provoquait son mécontentement.

Ces messieurs me représentèrent encore que les subsides accordés par le Parlement ne l'avaient été qu'à certaines conditions, et que tout serait gâté, si l'on venait à reculer au moment de l'exécution.

Il me sembla nécessaire alors de ne point leur laisser ignorer un bruit qui était venu à ma connaissance. Je leur dis que le gouverneur des Pays-Bas espagnols avait consenti à la paix, et cela à des conditions beaucoup moins avantageuses que celles qu'on s'était engagé de faire obtenir à l'Espagne, par le traité conclu entre la Grande-Bretagne et les États; que dès lors il me semblait qu'il n'était guère de saison de venir tenir un semblable langage à un ministre des États-Généraux, parce que ceux-ci émettaient une opinion semblable relativement à la paix.

J'ajoutai que les États ne m'avaient point chargé de m'écarter, dans mes négociations, de ce qui avait été stipulé dans le traité conclu entre eux et cette Couronne; que, cependant, j'avais cru nécessaire d'informer le Roi d'Angleterre de l'inclination qui se manifestait pour la paix dans la République; mais que ce que j'avais dit à cette occasion ne pouvait être considéré que comme une opinion qui m'était personnelle, et ne l'ayant émise que dans le but de faciliter et de hâter par là l'arrangement des autres points.

Ces messieurs voulurent me donner le change en faisant semblant d'ignorer ce qui m'était revenu relativement au gouverneur des provinces espagnoles des Pays-Bas, et M. de Bourguemaine alla jusqu'à me dire : « Si ceci se confirme, je ne demeurerai point » une semaine dans ce pays-ci, ne voulant point m'exposer au » débordement de mépris et d'animosité qui en résultera parmi » cette nation. »

Je terminai en priant ces messieurs de ne considérer notre conférence que comme une conversation particulière, et que j'aurais l'occasion de les entretenir, aussitôt que j'aurais reçu

mes pouvoirs. Nous convînmes donc que ce qui s'était passé entre nous trois ne transpirerait point au dehors.

Cependant l'ambassadeur de France a dit, il y a longtemps déjà, que l'Espagne est prête à faire le sacrifice des villes sur l'Escaut, c'est-à-dire de Valenciennes, de Tournay et de Condé.

Il y a trois jours, le même ambassadeur dit, en présence d'un pair, que le Roi d'Angleterre avait proposé, de son côté, la paix à des conditions moins avantageuses que celles stipulées dans notre traité.

Tout ceci ne sont que des pratiques qui doivent servir à enflammer l'humeur du Parlement.

Je prie Dieu qu'il puisse inspirer des résolutions salutaires à Messieurs des États-Généraux (1).

(1) Cette lettre peint la défiance qui existait entre le gouvernement britannique et les États-Généraux. Ceux-ci n'étaient point sans savoir, que, tandis que la Cour de Londres paraissait vouloir soutenir, en apparence, les alliés contre la France, Charles II négociait secrètement avec Louis XIV, et que le monarque anglais était disposé à sacrifier les intérêts des confédérés, pourvu que Louis XIV consentît à lui fournir quelques millions qui le missent en état de se débarrasser momentanément du Parlement, dans l'espoir que, dans l'intervalle de cette prorogation, la paix, bonne ou mauvaise, pourrait être conclue. Ceci explique en partie les lenteurs et les précautions que les États mirent à la négociation avec la Cour de Londres.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 16.26 avril 1678.

Plaintes sur les lenteurs des États pour traiter avec le gouvernement anglais. — Il espère que le voyage du prince à La Haye aura une influence favorable sur les délibérations des États-Généraux, et que M. Van Beuningen recevra ses pouvoirs pour conclure avant la réunion des chambres qui ont été prorogées dans ce but.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 19.29 avril 1678.

Il s'alarme sur les suites d'une fausse-couche que la princesse d'Orange vient de faire.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 3.13 mai 1678.

Les levées sont terminées; les troupes sont au complet; mais l'opposition refuse d'accorder l'argent nécessaire pour leur en-

tretien ; on ne peut se hasarder à les envoyer sur le continent, au risque de les y laisser mourir de faim.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 7-17 mai 1678.

Les Communes ont voté une adresse à Sa Majesté pour la prier de renvoyer ses ministres et principalement le duc de Lauderdale. Le parti factieux ayant eu le dessus dans les Communes, il n'est pas possible de faire la guerre à la France ; le prince doit prendre des mesures en conséquence et s'attendre à de grands désordres en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 10-20 mai 1678.

La tournure des affaires devient de plus en plus alarmante ; la conduite des Communes doit décourager les alliés, et le gouvernement ne sait où donner de la tête. Dans cet état de choses, la guerre devient impossible et la paix indispensable.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 14-24 mai 1678.

Le Roi vient de proroger le Parlement jusqu'au 23. — Le duc prévoit de grands désordres ou au moins de grandes difficultés. Tout ce que le gouvernement a à faire, c'est de maintenir le repos à l'intérieur.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 21-31 mai 1678.

Sur le désir de la paix qui se manifeste dans la République; — sur l'impuissance de continuer la guerre. — Il pense que l'intérêt du prince est de ne pas s'opposer au rétablissement de la paix. Si la paix est indispensable en Hollande, elle est devenue indispensable en Angleterre, vu la situation intérieure du pays.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 24 mai—3 juin 1678.

Réponse à une lettre du prince, du 31 mai, dans laquelle il

demandait un nombre de troupes plus considérable pour la défense des Pays-Bas. — Le duc lui dit qu'il faut abandonner le projet d'envoyer des troupes anglaises sur le continent.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 31 mai—10 juin 1678.

On attend le résultat des propositions que M. de Beverningh a rapportées de Gand, et l'on ne doute pas de la trève. — Les Communes s'occupent du licenciement des troupes nouvellement levées; le duc voudrait les maintenir sur pied.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 7-17 juin 1678.

Tout semble arrangé pour une paix séparée entre la France et les États-Généraux ; — le duc mande au prince que la chose était devenue inévitable; il lui conseille de rester à La Haye, et ne croit pas que la faction opposée au stathoudérat puisse lui faire un tort réel.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 21 juin—1er juillet 1678.

Il témoigne sa surprise d'apprendre que les Français refusent de restituer aux Espagnols les places stipulées dans les Pays-Bas, avant que la Cour de Suède ne soit satisfaite; il espère que la Cour de France ne persistera pas dans une prétention aussi déraisonnable. Ce nouvel incident a fait ajourner le licenciement des troupes en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 24 juin—4 juillet 1678.

La continuation de la guerre lui paraît inévitable à cause des prétentions déraisonnables de la Cour de France. — Le gouvernement anglais fera son devoir si les Etats-Généraux se montrent disposés à faire le leur. — Sir William Temple a reçu l'ordre du Roi d'aller trouver le prince, pour aviser avec lui aux mesures à prendre par suite de ce nouvel incident.

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

La Haye, 5 juillet.

J'ai été fort aise d'apprendre votre heureuse arrivée en Angleterre, et vous suis extrêmement obligé de la peine que vous avez prise de parler au Roi, sur le payement de la dot de ma femme, espérant que j'aurai bientôt l'effet de la promesse de Sa Majesté. Quoi qu'il en arrive, je vous aurai toujours beaucoup d'obligation de toutes ces marques d'amitié que vous m'avez témoignées tout le temps que vous avez été ici. Je vous prie de me les continuer, et d'être assuré qu'il n'y a personne qui vous honore et aime plus que moi, et que je souhaiterais d'avoir les occasions de vous témoigner combien véritablement je suis, etc.

(1) Publiée dans la correspondance de lord Rochester. (Clarendon, *Papers.*) — Laurent Hyde était un des plénipotentiaires anglais au congrès de Nimègue.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 25 juin—5 juillet 1678.

L'Angleterre insistera sur la restitution des villes dans les Pays-Bas aux Espagnols, ainsi que la remise de Maastricht aux États-Généraux. — Cinq bataillons d'infanterie anglaise sont prêts à se rendre à Bruges et à Nieuport. Il espère que cela aura un effet favorable sur les négociations.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 27 juin—7 juillet 1678.

Relative à la mission de sir William Temple à La Haye, chargé par le Roi de conclure un traité entre Sa Majesté Britannique et les États-Généraux, pour obliger la France à recevoir les conditions de paix proposées.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 27 juin—7 juillet 1678.

M. Van Leeuwen, ambassadeur des États-Généraux près Sa Majesté Britannique, retourne en Hollande dans le but d'assister aux négociations dont le Roi vient de charger sir William Temple.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 5-15 juillet 1678.

Il annonce la prochaine arrivée des troupes anglaises sur le continent.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 juillet 1678.

L'Angleterre réglera sa conduite d'après celle des États-Généraux ; si ceux-ci adoptent une politique ferme à l'égard de la

France, nul doute que Sa Majesté Britannique n'embrasse le même parti.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 12-22 juillet 1678.

Il est impatient d'apprendre les résolutions qui auront été prises à La Haye. — Le Parlement est à la veille de se séparer, et ne se réunira de nouveau que vers l'hiver. M. Montague, envoyé de Charles II à la Cour de France, est rappelé; milord Sunderland va le remplacer en cette qualité.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 17-27 juillet 1678.

D'après les mesures prises en Hollande, la guerre paraît être inévitable.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 18-28 juillet 1678.

Le Roi a prié le marquis de Bourguemaine de se rendre auprès du prince et du duc de Villa-Hermosa, pour régler avec eux le plan de la campagne.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 19-29 juillet 1678.

Réponse à deux lettres du prince, des 19 et 26 juillet, *n. s.* Le duc est charmé de voir, par la dernière, que le traité entre l'Angleterre et les États-Généraux vient d'être signé à La Haye. — Deux mille hommes de cavalerie sont prêts à partir ; mais on ne doit les attendre qu'à l'expiration du délai de quinze jours accordé à la France pour se décider sur la guerre ou la paix. — L'infanterie ne pourra rejoindre l'armée qu'après la déclaration de guerre à la France. — Tout sera disposé, en attendant, à pousser la guerre avec vigueur.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 26 juillet—5 août 1678.

Il mande au prince de ne rien hasarder au siége de Mons; il lui dit que toutes les troupes sont prêtes à aller le rejoindre, si les Français ne consentent point à conclure la paix dans le délai fixé.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 29 juillet—8 août 1678.

Relative à l'envoi des troupes anglaises dans les Pays-Bas. — Le duc de Monmouth est parti la veille pour Ostende.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 2-12 août 1678.

Il affecte une ignorance complète de la démarche des ambassadeurs suédois au congrès de Nimègue, évidemment concertée

entre la France et l'Angleterre.—Les lettres de la Hollande en ont porté la première nouvelle en Angleterre, et ont annoncé en même temps qu'à la suite de cette déclaration, la paix est regardée comme certaine.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 4-14 août 1678.

Il se montre mécontent de la paix séparée entre la France et les États-Généraux, et de ce que le traité a été signé sans y comprendre les Espagnols, et malgré le refus des médiateurs d'y souscrire.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 12-22 août 1678.

Réponse à une lettre du prince d'Orange, du 16, *n. s.*, dans laquelle celui-ci lui avait donné des détails sur la bataille de Saint-Denis. — Il espère que Mons aura été dégagé par le prince, et affecte une grande satisfaction de l'issue favorable du

combat, et de la part que les sujets de Sa Majesté Britannique y ont prise.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 13-23 août 1678.

Promesses d'assistance de la part de l'Angleterre. — Sur la mission de M. Hyde, chargé par le Roi d'aller trouver le prince d'Orange.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 19-29 août 1678.

Le Roi vient d'envoyer l'ordre à ses ambassadeurs au congrès de Nimègue de proposer une suspension d'armes générale. La France voudra-t-elle y consentir?

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 20-30 août 1678.

Il annonce le prochain départ d'un nouveau renfort de troupes anglaises pour les Pays-Bas. Le comte de Feversham en aura le commandement. — Il se propose de conduire en personne d'autres troupes, si le prince le croit nécessaire.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 23 août—2 septembre 1678.

Sur les préparatifs qui se font en Angleterre pour envoyer des troupes dans les Pays-Bas espagnols, le lieu de leur débarquement et la prochaine venue du duc d'York sur le continent.

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

Hoogh-Roere, 6 octobre 1678.

Je vous ai bien de l'obligation de la bonté que vous avez eue de parler à M. le trésorier, pour le payement de la dot de ma femme; j'espère que les promesses qu'il vous a faites seront suivies d'effets. Je vous renvoie le plein pouvoir pour M. de Godolphin, afin que vous le lui puissiez donner quand sa juste douleur sera un peu passée. C'est aussi la raison pourquoi je ne lui écris point, croyant mieux de vous donner cette peine, que d'aller troubler une personne qui a tant de sujet d'être affligée. Vous vous acquittez si bien des prières que l'on vous fait, que je crains que vous serez souvent tourmenté de mes commissions, si ce n'est que vous nous faites si heureux de revenir bientôt au pays, ce que je souhaite aussi passionnément que je suis entièrement à vous.

Je vous écris sans cérémonie, espérant que vous faites de même, de quoi je vous conjure, etc.

(1) Publiée dans la correspondance du comte de Rochester. (Clarendon, *Papers*.)

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 27 septembre—7 octobre 1678.

Le Parlement est prorogé au 21 octobre. — Sur la grossesse de la princesse d'Orange, et le prochain voyage de la princesse Anne à La Haye, pour aller faire une visite à sa sœur.

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

La Haye, 11 novembre 1678.

Je vous ai bien de l'obligation de la peine que vous avez prise de m'écrire et de m'informer de ce qui se passe chez vous. J'espère que M. Godolphin sera bientôt de retour pour pouvoir recevoir une partie de l'argent qu'on me doit. M. le trésorier m'ayant écrit qu'il y aurait de prêt deux cent mille livres en peu de temps, je vous prie, quand vous le trouverez à propos, de l'en faire souvenir. J'ai bien de l'impatience de savoir le fond de cette conspiration (2), ce qui, je crois pourtant, sera fort difficile à découvrir. Quoi qu'il en soit, je vous prie de m'informer de ce que vous en apprendrez, et aussi des mesures que l'on a l'intention de prendre pour l'avenir, tant pour les affaires du dehors que du dedans. C'est vous donner bien de la peine; mais étant tant de mes amis comme vous l'êtes, j'espère que vous ne le tronverez pas étrange, surtout n'y ayant personne qui vous estime et honore autant que moi, étant entièrement à vous.

(1) Publiée dans la correspondance du comte de Rochester. (Clarendon, *Papers*.)

(2) Le complot papiste.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 18-28 octobre 1678.

Le prétendu complot papiste n'est qu'une malice inventée pour nuire aux catholiques et rendre le duc suspect à la nation. L'assassinat de sir Edmondsbury Godfrey est pareillement attribué aux catholiques, sans motifs raisonnables, car il n'était pas leur ennemi. — Toutes ces circonstances réunies rendront la session du Parlement très-orageuse.

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

La Haye, 11 novembre 1678.

La dernière que j'ai reçue de vous est du 22, (*v. s.*), du mois passé. Nous n'avons point eu depuis des lettres d'Angleterre; le vent contraire en est cause. Je suis en grande impatience d'apprendre ce qui se sera passé au Parlement dans les affaires qui y étaient en délibération. Nous avons ici aussi l'assemblée de Hollande qui nous donnera de la besogne; jusqu'à présent il ne s'y est rien passé d'important.

La ville de Maastricht a été évacuée le 6 du courant (2). Il n'y a encore guère d'apparence d'une paix générale, les Français reculant tous les jours de leurs premières offres. Je ne vois pas aussi que, de votre côté, on la presse fort, ainsi qu'il serait à souhaiter, la jugeant très-nécessaire pour le bien des deux nations dans cette conjoncture.

Je crains fort vos désordres au dedans, si ce n'est que Dieu fasse la grâce d'*illuminer* celui (3) qui, je crains fort, pâtira dans tout ceci. Je ne sais si ceux qui sont attachés à lui, comme vous et d'autres, ne lui pourraient parler en cette rencontre. Je crois que vous m'entendez; ainsi il ne sera pas besoin que je vous en dise davantage, sinon que je suis et serai toujours entièrement à vous.

(1) Publiée dans la correspondance de lord Rochester. (Clarendon, *Papers.*)

(2) Par les Français à la suite de la paix conclue à Nimègue entre la France et les États-Généraux.

(3) Ceci a trait au retour du duc d'York à l'Église anglicane.

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

La Haye, 15 novembre 1678.

Quoique je n'aie reçu aucune de vos lettres par trois courriers qui sont arrivés ici depuis vendredi dernier, j'ai cru vous devoir écrire pour entretenir notre commerce. Vous n'attendez pas à présent apparemment des nouvelles d'ici ; toutes celles que nous avons viennent de chez vous. Je crois que, par le premier ordinaire, nous verrons un peu plus clairement dans vos affaires, lesquelles me paraissent fort embrouillées. Dieu les veuille débrouiller pour le bien du Roi, du royaume et de toute la nation.

Ici les affaires s'accommodent mieux que je ne l'aurais cru au commencement. Je voudrais que celles de Nimègue fissent de même, à quoi je ne vois pourtant guère d'apparence, si chez vous l'on ne presse davantage les Suédois. Voilà toutes les nouvelles que je vous puis dire d'ici, et une très-véridique, qui est que je serai toute ma vie entièrement à vous.

(1) Publiée dans la correspondance du comte de Rochester. (Clarendon, *Papers*.)

Le Prince d'Orange à M. Laurent Hyde (1).

La Haye, 22 novembre 1678.

Je vous suis bien obligé des nouvelles que vous m'écrivez, par votre dernière du 13 ; mais je suis bien marri qu'elles ne sont pas meilleures, et je crains fort que cela n'en demeurera pas là, et je ne vois qu'un remède, que je vous ai écrit par une de mes précédentes, que Dieu veuille donner (2).

Il n'y a rien ici à présent que l'on puisse vous mander ; ainsi, il faut que je finisse, sans finir jamais d'être absolument à vous, sans aucune réserve.

(1) Publiée dans la correspondance du comte de Rochester. (Clarendon, *Papers.*)

(2) Allusion au retour du duc d'York à l'Eglise anglicane.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 3-13 décembre 1678.

Il prévoit de grands désordres dans le royaume; car le parti républicain y travaille avec ardeur. — Colcman a été exécuté, et a déclaré en mourant qu'il avait été faussement accusé par Oates et Bedloe, et qu'il n'avait aucune connaissance d'un complot contre le gouvernement, la religion protestante et la vie du Roi.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 9-19 décembre 1678.

Les attaques contre l'autorité royale ne se ralentissent pas; la reine et lui-même sont en butte à de nouveaux coups. — Les républicains répandent le bruit que le duc de Monmouth est fils légitime du Roi. Il saura au besoin déjouer ces intrigues en invoquant l'appui du Roi.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 17-27 décembre 1678.

La chambre des Communes se prépare à mettre le lord trésorier en état d'accusation, et à obliger le gouvernement à licencier l'armée.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 20-30 décembre 1678.

M. Montague est accusé dans le conseil d'avoir eu des conférences secrètes avec le nonce, pendant son ambassade. La Cour de France s'en est vengée d'une manière abominable en produisant à la chambre des Communes, des lettres qui lui furent écrites par milord trésorier, d'après les ordres du Roi. Milord trésorier sera probablement mis en état d'accusation par les Communes ; il saura se défendre, et le Roi est intéressé à le soutenir.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1679.

Le prétendu complot papiste, l'agitation produite par le *bill d'exclusion* et l'accusation du comte de Danby, lord trésorier, par les Communes, jetèrent la nation dans une agitation extraordinaire, et déjà on commençait, en 1679, à avoir des inquiétudes sérieuses sur une guerre civile en Angleterre.

Charles II se voyant abandonné par Louis XIV, se vit forcé de donner quelque satisfaction à son peuple ; il consentit donc à licencier les troupes qu'il avait fait lever dans le courant de l'année précédente, à réunir le Parlement et à éloigner le duc d'York qui persistait à refuser de se réconcilier, ne fût-ce qu'en apparence, avec l'Eglise d'Angleterre.

Le duc d'York s'éloigna fort à contre-cœur ; il aurait préféré fixer sa résidence en France plutôt qu'à Bruxelles; mais Louis XIV ne lui permit point de séjourner dans ses États. Cependant le Roi de France s'intéressa au sort du royal exilé, et il paraîtrait que ce fut à ce Monarque que le duc d'York fut redevable de la permission de retourner en Angleterre, au mois d'octobre 1679.

Pendant son séjour à Bruxelles, le duc d'York entretint une correspondance active avec son gendre le prince d'Orange, principalement au sujet de son exclusion de la succession.

Le nouveau Parlement s'était réuni le 6 mars 1679, deux jours après le départ du duc d'York. Cette assemblée fut dissoute le 10-20 juillet.

Le Roi d'Angleterre étant tombé malade peu de temps après, le duc d'York revint à la Cour dans le courant du mois d'août; mais il fut obligé de la quitter vers la fin d'octobre. Le Roi l'envoya résider en Ecosse, où il ne tarda point à s'emparer de la direction des affaires, et d'où il continua sa correspondance avec le prince d'Orange.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 31 décembre 1678—10 janvier 1679.

Par votre lettre du 5 (janvier 1679, *n. s.*), que j'ai reçue hier, vous m'apprenez que vous avez réformé une partie de vos troupes; Sa Majesté est obligée d'en faire autant ici, faute d'argent pour les entretenir. Elle a prorogé hier le Parlement (1). Cette prorogation a beaucoup étonné, et vous pouvez penser jusqu'à quel point Sa Majesté a dû être poussée pour l'avoir faite. J'espère que cette mesure aura un heureux résultat. Sa Majesté, pour les satisfaire, cédera à leurs désirs en licenciant l'armée, et s'accordera avec eux en matière de religion, et, pour peu que le Roi persiste dans les principes d'économie et de bon ordre qu'il a annoncés ce matin au conseil, je ne doute pas que nous vaincrons toutes les difficultés quelque grandes qu'elles soient. Je vous en parlerai plus au long dans ma prochaine lettre; soyez sûr que je serai toujours, avec amitié, votre, etc.

(1) Le Parlement fut prorogé le 30 decembre 1678, *v. s.*, jusqu'au 4 février, et dissous le 24 janvier 1679, et un nouveau Parlement fut convoqué par le Roi.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 10-20 janvier 1678-9.

L'agitation des esprits continue en Angleterre par les intrigues des malintentionnés; une partie des troupes est licenciée; par suite de cette mesure, l'Angleterre sera exposée à des troubles intérieurs et aux attaques du dehors.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 17-27 janvier 1678-9.

Le Roi a remis la réunion du Parlement au 25 février (7 mars) suivant, afin de pouvoir, pendant cet intervalle, s'occuper du licenciement des troupes et découvrir l'origine du complot. Il voit avec anxiété le renvoi des troupes dans l'état d'agitation où se trouve le royaume, et se voit exposé lui-même aux machinations de ses ennemis.

Le Roi d'Angleterre au Duc d'York.

Publiée comme ci-dessus.

28 Février—10 mars 1678.

Il le prie de se retirer du royaume dans l'intérêt de sa couronne et dans son intérêt propre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 8-18 mai 1679.

Il est surpris de la composition du nouveau conseil attribuée à sir William Temple, et de voir que le comte de Shaftesbury en a été fait président.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 14-24 mai 1679.

Relativement au *bill d'exclusion*. Son opinion sur les consé-

quences de ce bill. Il espère que le prince d'Orange se rendra en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 17-27 mai 1679.

Sur le *bill d'exclusion* et sur les limitations proposées par le Roi, en cas d'avénement d'un successeur catholique à la couronne.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 18-28 mai 1679.

Tout tend à l'établissement d'une république en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 29 mai—8 juin 1679.

Le *bill* excite toute son indignation. Il pense toutefois que le

Roi restera ferme, en ce qui concerne son exclusion à la succession.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 1er-10 juin 1679.

Il manifeste ses doutes sur la fermeté du Roi, en ce qui concerne son exclusion.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 8-18 juin 1679.

Ses doutes par rapport à la fermeté du Roi ; il s'attend à voir éclater la guerre civile en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 10-20 juin 1679.

Il conçoit de l'espoir par suite de la prorogation du Parlement ; — il n'a eu aucune part à cette mesure.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 15-25 juin 1679.

Il exprime son désappointement de n'avoir pas été rappelé en Angleterre à la suite de la prorogation du Parlement.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 22 juin—2 juillet 1679.

Même sujet que la lettre précédente.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 26 juin—6 juillet 1679.

Même sujet que la précédente.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 3-13 juillet 1679.

Il a demandé la permission de retourner en Angleterre. Il est dans l'incertitude du sort qui lui est réservé.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 6-16 juillet 1679.

La sûreté de la monarchie ne dépend pas du Parlement, mais de Dieu seul. — Il diffère d'opinion avec le prince, en ce qui concerne le Parlement.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 21-9 juillet 1679.

Incertitude de son sort à venir. — La reine est aussi attaquée.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 16-26 juillet 1679.

Son opinion, en ce qui regarde le Parlement, diffère entièrement de celle du prince.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 19-29 juillet 1679.

Le Roi lui a refusé la permission de retourner en Angleterre; il est au désespoir de ce refus.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 26 juillet—5 août 1679.

Le Parlement vient d'être dissous, et un nouveau a été convoqué pour le mois d'octobre prochain. — Il manifeste sa joie à l'occasion de la dissolution du Parlement; ses inquiétudes pour lui-même n'en sont pas moindres cependant.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 28 juillet—7 août 1679.

Il ne sera pas rappelé à Londres, bien que le Parlement vienne d'être dissous.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Bruxelles, 10-20 août 1679.

Le Roi lui a enjoint de rester à l'étranger.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 6-16 septembre 1679.

Le Roi étant tombé malade, il est revenu à la Cour; mais il est douteux s'il pourra y demeurer.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 9 19 septembre 1679.

Il annonce son départ pour Bruxelles.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor 12-22 septembre 1679.

Il annonce la disgrâce du duc de Monmouth, et que lord Sunderland aura la direction des affaires générales.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 16 26 septembre 1679.

Il dit que lui et le duc de Monmouth quitteront l'un et l'autre le royaume et se rendront à l'étranger.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 23 septembre—3 octobre 1679.

Il est sur le point de se rendre à Bruxelles.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 27 octobre—6 novembre 1679.

Il va fixer sa résidence en Écosse (1). — Liaison intime qui existe entre le parti républicain en Hollande et en Angleterre.

(1) Le duc d'York était parti pour Bruxelles comme il l'avait annoncé; mais Louis XIV jugea que la présence du duc à Londres faciliterait la conclusion d'un traité que l'ambassadeur Barillon négociait en ce moment avec le Cabinet britannique. Il insista donc pour que le duc fût rappelé de son exil, et Charles II se conforma aux désirs de Louis XIV. Le duc d'York fut rappelé, et demeura à la Cour de Londres aussi longtemps qu'on y conserva l'espoir de terminer la négociation avec la Cour de France; mais cette négociation fut rompue au mois de novembre 1679. Ceci obligea le Roi d'Angleterre de réunir le Parlement et d'éloigner le duc d'York de la Cour. Celui-ci alors alla résider en Écosse, et il obtint bientôt une influence considérable dans le gouvernement de ce royaume.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Édimbourg, 27 novembre—7 décembre 1679.

Il dément le bruit que l'on a cherché en dernier lieu à conclure un traité avec le Roi de France.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 9-19 décembre 1679.

L'intérêt que Votre Altesse a daigné exprimer sur la résolution que je viens de prendre dans ma propre conduite, comme M. Sidney doit le lui avoir dit, est beaucoup plus que je ne mérite, et pourrait me donner une meilleure idée de moi-même que je n'en ai, si je me connaissais moins. Je suis sûr que M. Sidney n'a pas dit à Votre Altesse tout ce que je lui ai dit à cette occasion, et s'il l'a fait, Votre Altesse doit avoir été aussi satisfaite de la résolution que j'ai prise, qu'il l'a été lui-même à son départ, quoiqu'il pense à présent autrement, à cause de la grande déférence qu'il a pour Votre Altesse. Je ne puis pas raisonner sur cette matière à une si grande distance. Je ferai seulement remarquer à Votre Altesse qu'en agissant ainsi, je ne ferais que suivre le conseil que j'ai moi-même donné à Votre Altesse dans une semblable occasion : qu'il y a beaucoup de différence entre elle et moi, et que sur un vaisseau ce qui est propre au pilote ne l'est pas à un homme de l'équipage. Mais, de toutes les manières, puisque M. Sidney m'a dit que l'intention de Votre Altesse était que je ne misse pas mon projet à exécution qu'après l'avoir vu encore une fois, et avoir reçu son opinion et celle de Votre Altesse à cet égard, Votre Altesse sera obéie, quoique je doute bien que cela puisse lui apporter quelque avantage, et que je sache qu'il me sera très-pénible de m'y conformer (1).

Votre Altesse a dans ce moment-ci entre les mains une affaire

(1) Ceci est probablement relatif au projet que sir W. Temple avait formé de se retirer des affaires, ce qu'il effectua peu de temps après. (*Voyez* les nouveaux mémoires de sir W. Temple.)

d'une bien plus grande importance et bien plus difficile à résoudre; je ne sais pas si la réponse qu'on a donnée, tant à M. Van Leeuwen (1) qu'à M. Sidney, est aussi satisfaisante qu'elle aurait pu le désirer. Étant sorti aujourd'hui, je n'ai pas pu m'empêcher de dire à Sa Majesté que, quelque réponse qu'elle donne aux États, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de confier à Votre Altesse les mesures que l'on a prises ici, et surtout de lui dire s'il a été résolu que le Parlement s'assemblera ou sera prorogé, et alors de laisser à Votre Altesse le temps de prendre ses dispositions, lorsqu'elle aura vu clairement ce qu'elle peut attendre d'ici. J'ai pressé le Roi d'écrire lui-même à Votre Altesse à ce sujet, mais je ne puis répondre qu'il le fasse.

Que Dieu inspire à Votre Altesse de si sages conseils qui puissent la tirer d'une circonstance aussi difficile et aussi épineuse, avec tout le bonheur que le désire, de Votre Altesse, le très-humble serviteur.

(1) Ambassadeur des États-Généraux à la Cour d'Angleterre.

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Inédite.

14-24 Décembre 1679.

J'ai eu l'honneur d'informer dernièrement Votre Altesse que M. Hyde et milord Feversham m'avaient promis d'écrire au duc d'York relativement à ce que Votre Altesse leur demandait. Ils l'ont fait, et très à propos, car il courait alors des bruits qui ne peuvent pas moins d'avoir inspiré beaucoup de jalousie au duc, puisque je trouve qu'ils ont même fait de l'impression sur le Roi. Les propos que l'on faisait courir que Votre Altesse avait l'intention de venir en Angleterre, joints à l'obstination du duc de Monmouth, qui persiste à rester dans le royaume, ont beaucoup servi à augmenter les craintes du Roi; mais la lettre de Votre Altesse, que j'ai montrée à Sa Majesté, aussi bien que les soins que lord Sunderland a mis pour lui faire voir toute la malice et le peu de fondement de ces bruits, ont entièrement satisfait le Roi sur cette matière.

J'ai montré la lettre de Votre Altesse à milord Sunderland, et, quant à ce qui le concerne, il n'a pas pris en mal ce que Votre Altesse dit; il est au contraire satisfait de la franchise avec laquelle Votre Altesse s'exprime sur son compte. Quant à son inclination à faire une alliance avec la France, personne ne sait mieux que lui qu'elle causerait notre ruine. Je suis donc persuadé que personne n'en est plus éloigné que lui, et je puis dire en sa faveur qu'il a employé tous les moyens imaginables pour faire une alliance avec la Hollande, et pour peu que ceci semble praticable, il fera de nouveau tous ses efforts pour y parvenir.

Les nombreuses pétitions qu'on forme ici pour la réunion du Parlement, ont à la fois hâté et prolongé sa prorogation. L'intention de Sa Majesté est de rester tranquille, si elle peut; de ne pas

se mêler du tout des affaires extérieures, et en même temps de s'appliquer à disposer l'esprit de la nation de manière que le Parlement puisse s'assembler l'hiver prochain, sans qu'il y ait pour lui aucune mauvaise conséquence.

Le Roi continue dans sa résolution de ne pas voir le duc de Monmouth.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1680.

La correspondance de l'année 1680 roule exclusivement sur les difficultés que le Gouvernement anglais éprouvait par suite de la mésintelligence qui régnait entre la Couronne et la chambre des Communes; cette mésintelligence éclata avec une grande violence à l'occasion du projet d'exclure le duc d'York de son droit de succéder à la Couronne, et sur son incapacité de régner, comme professant la religion catholique.

Le Parlement ayant été prorogé, le Roi en profita pour rappeler son frère de l'exil; le duc d'York revint à Londres au mois de mars.

Charles II déclara, au mois de juin, par un nouvel édit, que le duc de Monmouth était son fils naturel; car ce duc cabalait alors et s'efforçait de faire valoir ses prétendus droits à la Couronne.

Après plusieurs prorogations consécutives, la réunion du Parlement fut fixée, en juillet, au 31 octobre suivant;

cette époque approchant et la Couronne voyant la mauvaise disposition des esprits, le Roi exigea encore une fois de son frère qu'il s'éloignât de la Cour. Le duc d'York partit alors pour Edimbourg le 30 octobre.

Le Parlement s'assembla le lendemain, jour fixé pour sa réunion. Les Communes s'empressèrent de reprendre l'affaire de l'exclusion du duc d'York.

Le Roi envoya de son côté un message aux Communes, par lequel il renouvelait toutes les promesses déjà faites pendant la session précédente, relativement aux mesures à adopter pour mettre l'Eglise établie à l'abri de toutes entreprises de la part d'un Roi catholique.

Ceci n'arrêta pas la chambre des Communes de faire passer le bill d'exclusion ; mais ce bill ayant été envoyé à la chambre haute, fut rejeté par les Lords à la seconde lecture.

Parmi le petit nombre de Lords qui votèrent en faveur du bill, on remarqua lord Sunderland, un des ministres du Roi.

Dans cette crise, le retour du duc de Monmouth vint encore ajouter aux embarras du Gouvernement. Le duc était le chef ou plutôt la dupe d'un parti qui visait à renverser l'autorité royale, et faisait voir à Monmouth un trône à usurper.

Le duc d'York ménageait son gendre le prince d'Orange, et s'attachait principalement à lui démontrer que toute atteinte portée au pouvoir royal était également contraire à leurs intérêts communs.

Dans les lettres des conseillers de la Couronne au prince d'Orange, on voit déjà percer la grande influence que le prince obtint plus tard dans les affaires du royaume.

Le prince d'Orange s'était abstenu jusqu'alors de se

mêler des questions politiques qui divisaient l'Angleterre. Ses amis, s'apercevant combien cette conduite était contraire aux intérêts du prince et du royaume, cherchaient à lui prouver la nécessité de prendre une attitude plus prononcée tant à l'égard de la Couronne que de la nation.

Les lettres écrites à Guillaume III, après la réunion du Parlement en octobre, mais principalement celles de sir William Temple, du 30 novembre, en sont la preuve.



Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 30 décembre 1679—9 janvier 1680.

Le Roi me charge de dire à Votre Altesse qu'il n'y a rien qu'elle voie avec tant de peine, pour sa propre sûreté et pour celle de Votre Altesse, comme une alliance entre la France et les Etats; il a donc envoyé des ordres positifs à M. Sidney, afin qu'il fasse tous ses efforts pour l'empêcher. Sa Majesté croit qu'on donnera à l'étranger une si mauvaise interprétation à la prorogation, que quelques puissances en seront effrayées et se soumettront au pouvoir de la France. Mais comme son but n'est que de rendre le peuple assez traitable pour faire espérer que la prochaine session semble devoir être très-bonne, il espère que cette mesure sera prise pour ce qu'elle est en Hollande, et que bientôt il en sera de même pour les autres puissances, et que ceux qui attendent des secours de lui ne seront pas découragés. Il mettra quarante vaisseaux en mer cet été, sans avoir nullement besoin des secours de son Parlement, qu'il ne compte assembler que lorsqu'il pourra entrevoir la possibilité d'une bonne session, et il emploira tous les moyens imaginables pour amener le peuple à son but. Il ne doute pas qu'il ne soit accablé par le Parlement, ainsi il prend des moyens de défense pour lui et pour ses amis; et dans le cas où le Roi de France commencerait l'attaque, en supposant une longue prorogation, ses intérêts et celui des autres puissances sont tellement liés ensemble, que tous les princes, pour leur sûreté mutuelle, devraient prendre part à la querelle, et l'Europe serait ainsi toute liguée contre lui, chose dont il a été déjà effrayé deux fois. Voilà ce que le Roi me charge de dire à Votre Altesse,

mais je ne finirai pas cette lettre sans assurer Votre Altesse que personne n'a pour elle plus de respect et plus d'estime que moi. J'ai reçu avec la plus grande satisfaction les marques de faveur que Votre Altesse a daigné me donner dans sa lettre du 26 décembre, et dont je tâcherai de me rendre digne toute ma vie par tous les services que je serai capable de lui rendre.

Je suis, etc., etc.

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Inédite.

1-11 Janvier 1680.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse, datée du 2, et je suis bien fâché de voir qu'elle n'aime pas le cheval gris que je lui ai envoyé. J'espère que quand Votre Altesse l'aura monté, elle en sera plus contente.

Votre Altesse me permettra de lui dire, par cet exprès, que Sa Majesté est excessivement alarmée par les dernières lettres de M. Sidney, et qu'elle craint que les Etats ne fassent alliance avec la France. Il n'y a rien qu'elle ne ferait plutôt que de le souffrir, et elle a fait dire par lord Sunderland à M. Sidney, d'assurer aux Etats que, dans le cas où la France leur ferait la guerre après leur refus d'entrer dans son alliance, il les assisterait de tout son pouvoir et ne tarderait pas alors à réunir le Parlement, chose qu'il peut toujours faire dans l'espace de cinq ou six semaines, quoiqu'il n'ait l'intention de le faire que dans une grande occasion, voulant auparavant prendre quelques mesures qui détruiraient en partie les mauvaises dispositions de quelques-uns de ses membres. Sa Majesté aurait voulu s'entretenir elle-même à ce sujet avec M. Van Leeuwen, mais cet ambassadeur ayant la goutte, le Roi lui a envoyé milord Sunderland pour lui faire connaître son opinion à cet égard et le prier d'écrire aux Etats par cet exprès, que Sa Majesté a jugé à propos d'envoyer, quoique la poste ordinaire parte dans vingt-quatre heures. Voilà quelle est la manière de penser de Sa Majesté, et j'espère qu'elle sera toujours du même avis, et si le conseil ne vient pas trop tard, j'espère qu'il engagera Votre Altesse à se débattre un peu plus qu'à l'ordinaire pour éviter un coup si fatal pour nous tous.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 2-12 janvier 1679-80.

La lettre que Votre Altesse a eu la bonté de m'écrire, datée du 26 décembre, m'a fait trop d'honneur pour ne pas lui avoir marqué plus tôt ma reconnaissance; mais je l'ai reçue à la campagne, où se suis resté huit ou dix jours, et j'ai pensé que Votre Altesse ne serait pas contente de recevoir une lettre datée d'un lieu aussi chétif.

Je suis bien aise de voir que Votre Altesse a été satisfaite de la nouvelle détermination que j'ai prise, conformément aux ordres qu'elle m'a donnés; résolution qui, sans cela, n'aurait pas souffert le moindre retard; mais je ne l'exécuterai qu'après lui en avoir exposé les motifs d'une manière plus détaillée, soit par lettre, soit par l'entremise de M. Sidney, dans le cas qu'il vienne ici et qu'il retourne en Hollande, comme il en avait le projet dans son dernier voyage. Il doit déjà avoir dit à Votre Altesse combien je rencontre d'obstacles à mes desseins, dans mes intérêts publics et privés. Je voudrais pouvoir faire aussi peu de cas des premiers que j'en fais de ces derniers, quoique ces deux considérations réunies soient des arguments assez forts pour prouver à Votre Altesse que j'avais raison en prenant une pareille résolution.

Quant aux avis que Votre Altesse dit recevoir de France et qui lui apprennent nos négociations avec cette Couronne, je n'en ai aucune idée, pas plus que bien d'autres personnes de notre Cour, qui savent mieux que moi ce qui se passe dans ce pays; du reste, les démarches que nous avons faites dernièrement sont tellement incompatibles les unes avec les autres, que je ne me permettrai

pas de les juger, et ne saurais concilier, d'un côté, tous les efforts que nous faisons pour empêcher la France de s'allier à la Hollande, et, d'un autre côté, la prorogation du Parlement. Depuis que la prorogation a été déclarée, je n'ai vu le Roi ni aucun de ses ministres, jusqu'à mardi dernier ; mais Votre Altesse doit déjà connaître leurs opinions par l'exprès envoyé l'autre soir à M. Sidney. Dieu sait combien cela durera ! mais ce dont je ne puis me rendre solidaire, c'est l'irrésolution qui depuis quelque temps règne dans nos conseils.

M. Hyde est venu me voir hier, et après nous être longtemps entretenus de nos affaires tant au dehors comme au dedans du royaume, il a fini par être de mon avis, et a dit à son départ qu'il ne concevait pas comment on avait pu faire croire à Votre Altesse, surtout depuis le retour du duc, qu'il avait changé d'opinion à votre égard et à l'égard des affaires publiques, et qu'il ne pensait plus comme lors de notre voyage en Hollande (1), et il m'a prié de saisir la première occasion qui se présenterait pour assurer Votre Altesse qu'il était toujours le même et qu'il n'avait pas changé d'opinion. Je crois que Votre Altesse ne ferait pas mal de prendre compte de cette assurance et de me dire dans sa prochaine lettre ce qu'elle jugera convenable pour M. Hyde.

Je ne manquerai pas de souhaiter à Votre Altesse une bonne année, avec autant de gloire, de santé et de bonheur qu'elle peut elle-même en désirer. Ma pauvre famille forme les mêmes souhaits et s'estime très-honorée de ce que Votre Altesse a bien voulu se souvenir d'elle. En attendant que je puisse en former d'autres, je n'oublierai jamais le dévouement et la fidélité avec lesquels j'ai été et serai toujours, etc., etc.

(1) A l'époque de la paix de Nimègue, en 1678.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 6-16 janvier 1680.

Je n'aurais pas dérangé Votre Altesse aussitôt après ma dernière lettre, si je n'avais pensé qu'elle apprendrait avec plaisir que, dans un entretien particulier que j'ai eu ce matin avec le Roi, il paraissait si résolu à soutenir les États dans leur refus de l'alliance avec la France, que j'en ai été surpris, je l'avoue. Pour ne pas importuner davantage Votre Altesse, je lui dirai, en peu de mots, que Sa Majesté m'a envoyé (car elle dit qu'on me croira plutôt qu'un autre), d'abord chez l'ambassadeur hollandais, et ensuite elle m'a fait écrire à mes amis de Hollande, pour les assurer que, dans le cas où la France les attaquerait, comme elle menace de le faire, il déclarerait tout de suite la guerre à cette puissance pour les défendre, et réunirait immédiatement son Parlement, qui, elle le croit, ne l'abandonnerait pas dans une pareille occasion; mais cependant elle courrait l'une et l'autre chance plutôt que de ne pas défendre les États, et aucune autre considération ne pourrait l'empêcher d'assembler son Parlement. Il a désiré aussi voir l'ambassadeur hollandais, aussitôt que celui-ci pourrait sortir, pour lui dire la même chose de vive voix, et je présume que c'est déjà fait, car M. Van Leeuwen m'a dit qu'il irait avant midi. Les deux idées sur lesquelles Sa Majesté semble s'appuyer pour se maintenir ferme dans sa résolution sont : la première, qu'elle ne croit pas que la France veuille engager une guerre où elle est sûre que Sa Majesté entrera, surtout considérant quelles peuvent en être les conséquences; un tel acte suffisant pour lui attirer sur les bras toute la chrétienté et détruire ses projets maritimes, et ensuite parce qu'elle est persua-

dée que, si pareille chose arrivait, ce serait le meilleur moyen pour nous mettre tous d'accord ici. Voilà les deux points sur lesquels se fonde Sa Majesté ; j'espère que Votre Altesse les trouvera assez bien fondés. En outre, Sa Majesté est très-piquée de la dernière lettre que M. Barillon (1) a écrite en Hollande; elle ne peut plus supporter l'orgueil et la mauvaise foi des Français, et elle dit qu'ils s'attireront bientôt quelque désastre.

J'ai prié M. Van Leeuwen de ne dire mon nom qu'au pensionnaire (2), parce qu'aucun des ministres d'ici ne connaît la part que je prends à cette affaire, et parce que je veux voir comment elle tournera avant que de m'y montrer. J'espère que Votre Altesse me fera savoir si elle pense que, dans le cas où la Suède voudrait renouveler la triple alliance (3) (pour la conservation de la paix actuelle, comme elle l'a déjà fait pour la conservation de la précédente), les États voudraient y consentir. Je le demande à Votre Altesse, parce que je sais que la constitution de la République autorise une seule ville à s'opposer à un nouveau traité, et si une chose comme celle-ci vient à être faite, il faut qu'elle soit comme la dernière, faite *tout d'un coup*, et sans laisser éventer la chose. J'ai quelques raisons pour croire que la Suède serait bien aise, aussitôt qu'elle sera en possession de Brême, de faire une pareille alliance, dans l'espoir surtout d'y voir entrer le Danemarck, le Brandebourg et Lunenbourg, pour leur sûreté mutuelle ; car, si les négociations avec la Suède entraînaient ces autres puissances dans une alliance avec la France, ce serait là un bien mauvais marché.

(1) Ambassadeur de Louis XIV à la Cour de Londres.
(2) Le conseiller pensionnaire de Hollande.
(3) De l'année 1668.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 16-26 janvier 1680.

Le Roi ayant écrit à Votre Altesse, et, à ce qui me semble, très-en détail, il m'est absolument inutile d'y ajouter quelque chose, si ce n'est pour témoigner à Votre Altesse toute ma reconnaissance pour la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 17 janvier; je l'ai montrée à Sa Majesté, qui vient d'y répondre; je suis sûr que le Roi ne changera jamais d'opinion à son égard; il aura toujours pour Votre Altesse la même amitié, et portera le plus grand intérêt à tout ce qui concerne les États, car il est persuadé que c'est de là que dépend sa propre sûreté. J'espère que vous vous défendrez toujours mutuellement, et qu'aucune ruse de nos ennemis ne réussira ni au dedans ni au dehors, aussi longtemps que vos intérêts et vos affections seront unis ensemble, et je crois, qu'ainsi liés, personne au monde ne viendra à bout de vous faire le moindre mal; j'espère qu'il en sera toujours de même. Je serai toujours, avec le plus grand respect...

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 23 janvier—2 février 1679-80.

Depuis ma dernière lettre, j'en ai reçu deux que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire, l'une le 16 et l'autre le 23 (1), qui m'ont beaucoup affecté dans ce qui est relatif à l'état des affaires publiques ici et à la personne de Votre Altesse en particulier. Le plus grand et le meilleur prince de la terre ne saurait prendre une résolution plus sage que celle dont Votre Altesse me parle dans sa première lettre, et je ne connais rien de plus raisonnable et de plus juste que le plan dont Votre Altesse m'a entretenu dans sa dernière. Je l'ai montrée à Sa Majesté, qui, j'espère, lui aura déjà assuré elle-même d'une manière satisfaisante ses intentions à cet égard. Quant aux mesures que Votre Altesse propose de prendre, d'accord avec les autres princes, Sa Majesté m'a ordonné de communiquer votre lettre à lord Sunderland et à M. Hyde, et de voir ensemble ce qu'il y avait à faire. Je l'ai fait depuis et les ai trouvés de même avis que Sa Majesté; que l'on devait le plus tôt possible considérer les mesures à prendre avec la Suède, le Danemarck et les ducs de Brandebourg et de Lunenbourg, et, à cet effet, de faire un projet de traité de commerce avec la Suède, afin d'établir en même temps avec cette puissance une ligue défensive, soit par le moyen d'un ministre du Roi qui doit aller dans ce royaume, soit par le moyen de l'ambassadeur suédois qui est attendu ici. Quant au reste, nous aurons soin de nous procurer des copies de tous les traités que les Etats ont conclus

(1) Ces deux lettres ne se trouvent ni dans les Archives de la Maison d'Orange, ni dans la correspondance de Temple.

avec le Danemarck, le Brandebourg et Lunenbourg, afin de voir en quoi ils peuvent s'accorder avec notre constitution (1).

Ce que Votre Altesse propose, de les mettre sur le même pied que ceux des États, semble être très-raisonnable à l'effet comme à l'apparence de notre union.

Quant à l'Espagne et à l'Empereur, ce sont des choses d'une plus grande importance et qui peuvent tirer à conséquence, et nous ne devons rien décider avant de connaître mieux les projets des Français, et voir quel parti ils prendront après ce qui s'est passé en Hollande, ce dont, je l'avouerai, j'ai été encore plus surpris que Votre Altesse, de quelque côté que j'envisage la chose.

Que Dieu tout-puissant conserve la santé à Votre Altesse et augmente la gloire dont elle s'est couverte à cette occasion, et qu'elle a si bien méritée dans tant d'autres, par la prudence et la justice qu'elle a mises au choix de ses projets, et la résolution et la fermeté avec lesquelles elle les a mis à bout.

(1) Il paraît, d'après cette lettre, que le Prince d'Orange avait le projet de former contre la France une nouvelle Grande-Alliance, dans laquelle il comptait faire entrer toutes les puissances dont Temple parle dans sa lettre.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

30 Janvier—9 fevrier 1680.

Sa Majesté me charge de dire à Votre Altesse qu'elle a écrit au Roi de Danemarck et à l'Electeur de Brandebourg pour les prier de ne pas faire de nouvelles alliances, jusqu'à ce qu'ils leur aient offert quelques propositions pour assurer la paix générale de l'Europe qui semble être très en danger, à cause des événements qui ont eu lieu dernièrement à La Haye (1), et dont il doit se garder elle-même, les princes et les Etats, et qu'ainsi ils doivent prendre ensemble des mesures à cet effet. Sa Majesté va envoyer un ambassadeur en Danemarck, et désire connaître l'opinion de Votre Altesse à l'égard de ce qui regarde l'Electeur de Brandebourg et les princes de Lunenbourg. Il est arrivé ici un ambassadeur de Suède, et Sa Majesté doit en envoyer un à cette Cour. Le Roi m'a chargé d'écrire à Votre Altesse pour lui faire voir combien il est intéressé à prendre toutes les mesures qui peuvent assurer la paix générale, ou nous porter à mieux faire la guerre.

Je suis, avec le plus grand respect...

(1) Probablement l'offre d'une alliance entre la France et la République faite par le comte d'Avaux, aux États-Généraux, offre qui était accompagnée de menaces en cas d'un refus.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 31 janvier—10 février 1680.

J'ai reçu votre lettre du 23 ; vous devez déjà connaître les motifs que Sa Majesté a eus pour proroger le Parlement, et le grand intérêt qu'elle prend pour vos affaires et pour celles de l'État.

Vous aurez appris au même temps que Sa Majesté m'a envoyé chercher (1), et vous pouvez être sûr qu'aussitôt que j'aurai vu le Roi, je ferai tout mon possible pour vous servir. Le yacht n'est pas encore arrivé, et si le vent avait été aussi favorable pour eux en mer qu'il l'a été pour nous jusqu'à ce matin, je ne doute pas qu'ils ne fussent déjà arrivés ; mais il s'est fixé au nord-est et a soufflé avec tant de violence, qu'ils auront probablement été forcés de relâcher dans quelque port du Nord de l'Angleterre. Aussitôt qu'il arrivera, je partirai sans attendre davantage.

Tout est très tranquille ici et je me flatte de trouver Londres dans le même état ; je vous ferai parvenir de mes nouvelles avant mon départ, et vous prie de croire qu'en quelque lieu que je sois, je serai toujours avec amitié, votre, etc,. etc.

(1) Le duc d'York était parti au mois de novembre de l'année précédente pour l'Écosse. Le 7 février 1680, le Roi informa son conseil de la résolution qu'il avait prise de rappeler le duc de son exil.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

3-13 Février 1680.

J'ai eu l'honneur de recevoir une lettre de Votre Altesse, datée du 7 février, et j'ai remis celle qu'elle a écrite à Sa Majesté, qui est plus portée que je ne puis l'exprimer à prendre toutes les mesures qui pourront assurer la paix et le bien-être des deux nations. Le Roi n'a pas grande opinion de la puissance de l'Espagne, même pour se défendre; mais il devient important, pour sa sûreté personnelle, qu'il fasse attention à ce port de la Flandre qui est au pouvoir des Espagnols.

Je ne doute pas qu'avec le temps, Sa Majesté ne fasse toutes les alliances que Votre Altesse désire et je suis tellement de cet avis, que je n'épargnerai aucun moyen pour y contribuer de toutes mes forces.

Je ne dérangerai plus Votre Altesse si ce n'est pour l'assurer qu'elle peut se fier entièrement aux bonnes intentions du Roi, que je crois inaltérables.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 24 février—6 mars 1680.

Je viens d'arriver ici (1) et je reçois votre lettre par M. G. Sylvius, mais je n'ai pas encore eu le temps de m'entretenir avec lui, comme vous pouvez vous imaginer, ayant eu beaucoup de monde avec moi. Vous aurez de mes nouvelles par la prochaine poste, et soyez sûr, etc.

(1) Le duc arriva à la Cour de son frère le 6 mars 1680 (*n. s.*).

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 27 février—9 mars 1680.

J'ai eu un long entretien avec sir G. Sylvius et ensuite avec M. Van Leeuwen, et vous pouvez être sûr que je ferai tout mon possible pour qu'il se fasse une bonne et ferme alliance entre Sa Majesté et les Etats, étant persuadé que là seulement est notre sécurité mutuelle. Vous voyez, tout de notre côté semble amener à cela; je ne suis pas d'avis qu'on doive changer rien à ces mesures, ni à celles que Sa Majesté a prises, car la fermeté seule peut nous sauver, et je ne doute pas que les affaires ne prennent ici de jour en jour une tournure plus favorable, et alors Sa Majesté jouirait à l'étranger de plus de considération qu'elle n'en a eu jusqu'à présent.

Je voudrais vous en dire davantage, mais vraiment je n'en ai pas le temps. Je n'avais pu jusqu'ici trouver le moment de vous écrire, et il est si tard que je craindrais que ma lettre n'arrivât trop tard.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

27 Février—9 mars 1680.

M. Van Leeuwen doit avoir déjà rendu compte à Votre Altesse que Sa Majesté est toute disposée à entrer dans des engagements avec l'Espagne et avec l'Empereur, semblables à ceux que les Etats ont déjà contractés. On n'attend plus que les pouvoirs de ces princes; ainsi Votre Altesse ne peut qu'être satisfaite de la tournure que les affaires prennent ici. Je n'ai jamais vu Sa Majesté aussi décidée qu'à présent à poursuivre les mesures qu'elle vient de prendre et qu'elle regarde comme les seuls moyens d'assurer la paix ou de se mettre en état de faire la guerre avec avantage; en un mot, Monseigneur, si vous étiez ici, vous n'auriez rien à désirer. Le duc (1) non-seulement s'accorde en tout avec le Roi, mais il est lui-même entièrement convaincu de la nécessité d'agir ainsi.

Tout est calme et tranquille au-delà de ce qu'on peut espérer. La fermeté avec laquelle le Roi s'est conduit en certaines choses, les soins qu'il a mis à d'autres, ont eu un très-bon effet, et comme je ne doute pas qu'il ne continue à agir de même, je suis sûr que ses affaires gagneront de jour en jour.

Il ne dépend plus que des ministres du Roi d'Espagne et de l'Empereur de mettre cette affaire à bout, et j'espère que Votre Altesse emploiera tous ses efforts et se servira de tout son crédit aux Cours de Danemarck, Brandebourg et Lunenbourg, afin que les ministres du Roi puissent réussir dans leurs négociations.

Je suis, avec le plus grand respect, etc.

(1) D'York.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 6-16 mars 1680.

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire avec tout le respect que je lui porte et avec toute la joie que me cause une pareille faveur que je suis bien loin de mériter. Je sais combien peu je vaux, mais enfin je ferai tous mes efforts pour ne pas en être tout à fait indigne. Comme Sa Majesté a l'intention d'écrire à Votre Altesse, il serait superflu de lui parler de la manière de voir de Sa Majesté, par qui tous ceux qui lui servent doivent être guidés. J'ai seulement à dire que j'espère que Votre Altesse entendra assez bien ses intérêts pour être toujours unie au Roi au dépit de nos ennemis et à la satisfaction de ses fidèles serviteurs, titre que personne au monde ne mérite mieux que, de Votre Altesse, le très-humble et très-obéissant...

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 11-21 mars 1680.

Je n'ai pas voulu laisser partir le porteur de celle-ci, sir Gabriel (1), sans lui donner une lettre pour vous. Je vous écris donc d'ici, parce que je n'ai pas eu le temps de le faire la veille de mon départ de Londres, et que je savais que j'arriverais assez à temps pour ne pas manquer cette occasion. Je lui ai fait franchement connaître mon opinion, et, en outre, il est si bien informé de tout ce qui se passe ici, que je ne vous en parlerai pas. Je me flatte que les affaires prendront avec le temps une meilleure tournure, et maintenant que Sa Majesté peut se soutenir avec son propre revenu sans l'assistance d'un Parlement, nous serons vus partout d'un tout autre œil que nous ne l'avions été jusqu'ici. C'est là tout ce que j'ai à vous dire; il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

(1) Sir Gabriel Sylvius. Il venait d'être nommé envoyé extraordinaire à la Cour de Hanovre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

St-James, 23 mars—2 avril 1680.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Altrope, 24 mars—3 avril 1680.

Lors du départ de Sa Majesté pour New-Market, je lui ai demandé la permission de rester dans ma maison de campagne, tant qu'elle séjournerait dans cette ville, ce qu'elle a daigné m'accorder; mais j'ai reçu hier l'ordre de me rendre auprès d'elle, ce que j'ai l'intention de faire demain.

Je fais connaître à Votre Altesse toutes ces particularités, afin qu'elle sache quelles sont les raisons qui m'ont empêché de lui écrire jusqu'à présent. J'aurais encore différé de le faire, jusqu'après avoir vu Sa Majesté, si je n'avais reçu aujourd'hui la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 mars, dans laquelle je suis bien aise de voir qu'elle paraît satisfaite du choix que Sa Majesté a fait de sir Gabriel Sylvius. J'ai pris la liberté de le recommander, espérant que Votre Altesse le ferait aussi et le jugeant très-capable de servir Sa Majesté dans la place qu'elle veut bien lui accorder. J'espère que tout ira ici à l'avantage du Roi et se passera dans la plus grande tranquillité!

Les Impériaux et les Espagnols sont si lents, que l'on commence à désespérer de faire rien de bon avec eux; s'ils ne sortent pas de leur léthargie, nous ne pourrons rien faire de ce qui est nécessaire pour assurer la paix de l'Europe; nous devons mettre autant de soins à faire la paix comme à faire la guerre, mais on les croirait morts. Quand je me serai rendu auprès de Sa Majesté, je rendrai compte à Votre Altesse de l'état de nos affaires. Je suis, avec le plus grand respect...

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 29 mars—8 avril 1680.

Je suis bien fâché de voir, par votre lettre du 2 avril, que ma fille continue toujours à être malade, et je serai très-inquiet jusqu'à ce que j'aie appris qu'elle est mieux portante.

En fait de nouvelles, je vous dirai que Sa Majesté retourne à Londres mercredi, ce qui est plus tôt qu'elle ne le croyait quand elle vint ici. Il serait trop long de vous raconter les circonstances qui ont occasionné son départ; je vous dirai seulement que lord Shaftesbury a profité de l'absence de Sa Majesté pour informer le conseil d'une prétendue conspiration en Irlande. Selon moi et quelques autres personnes, son projet était de causer dans ce pays autant de désordre qu'il en a causé ici, et de perdre le duc d'Ormond (1). A vous parler franchement, Sa Majesté n'était nullement satisfaite de ce que quelques personnes se préparaient à faire, et voilà le motif qui lui a fait hâter son départ, pour déjouer les projets de cet intrigant. Vous entendrez assez parler de cette affaire; je n'ai pas le temps de vous en dire davantage (2).

Je vous envoie celle-ci par le capitaine Maxwell, auquel je suis ravi d'apprendre que vous avez donné une compagnie; je suis sûr que, quand vous le connaîtrez, vous apprécierez son mérite. C'est un très-bon officier et un homme de beaucoup de talent.

(1) Vice-Roi d'Irlande.

(2) « Un nouveau massacre de 1641 était imminent, » disait lord Shaftesbury, « et le primat Plunkett devait livrer le royaume aux Français. » A peu près vers le même temps, Shaftesbury avait accusé le duc d'York devant le grand jury de Westminster d'être *récusant*, et avait demandé sa mise en accusation.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 2-12 avril 1680.

J'ai vu avec plaisir, par votre lettre du 4, que ma fille est un peu mieux portante, et j'espère que votre prochaine me donnera des nouvelles de sa rapide convalescence, et j'attendrai les suivantes avec la plus grande impatience. L'affaire de la conspiration de l'Irlande, examinée et approfondie devant le Roi, en son conseil, s'est réduite à rien, comme je le pensais bien, et l'homme que lord Shaftesbury avait mis en avant, a été reconnu pour un franc coquin qui ne sait rien que par des ouï-dire. Mais vous connaîtrez bientôt cette affaire dans tous ses détails; je n'ai que le temps de vous assurer que je serai toujours, etc., etc.

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 2-12 avril 1680.

J'ai eu l'honneur de recevoir une lettre de Votre Altesse pendant mon séjour à New-Market, à laquelle je n'ai pas encore répondu, n'ayant rien à dire à Votre Altesse qui valût la peine de la déranger.

Sa Majesté est arrivée à Londres quelques jours plus tôt qu'elle ne le croyait, à la prière du conseil, qui a été informé par milord Shaftesbury, qu'il y avait une personne en cette ville dont il devait cacher le nom, qui pouvait découvrir une grande conspiration qui était formée par les papistes pour livrer l'Irlande aux mains des Français. La chose leur a été présentée avec de telles formalités et si mystérieusement, que l'on crut d'abord que c'était quelque chose de très-important; mais après avoir examiné l'affaire après le retour du Roi, on a trouvé que cette conspiration devait avoir eu lieu il y a eu douze mois, au mois d'octobre dernier, et que cet homme ne sait rien que ce qu'il a entendu dire à d'autres, et lui-même, le dénonciateur, a été reconnu, par des personnes dignes de foi, pour un homme de la plus mauvaise réputation. Je m'empresse de donner à Votre Altesse un compte détaillé de cette affaire, parce que je ne sais pas comment elle sera représentée en Hollande par des gens qui n'en sont pas bien informés, et parce que je ne voudrais pas causer des alarmes à Votre Altesse quand il n'y a pas lieu. Cependant, quoique cette information soit sans fondement, Sa Majesté a donné tous ses soins à découvrir la vérité.

Le Roi continue dans les meilleures dispositions imaginables pour vaincre toutes les difficultés que présentent ces alliances, quoiqu'il soit décourageant de voir combien les Espagnols sont

lents à envoyer leurs pouvoirs, et combien l'Empereur s'oppose à toutes nos bonnes intentions par ses délais; mais si Votre Altesse peut les presser l'un et l'autre, je crois que tout ira très-bien. Je ne connais pas leur manière de voir, mais je sais que nous faisons quelque chose de très-raisonnable en traitant à la fois avec l'Espagne et avec l'Empereur; ainsi lorsque les pouvoirs de l'Espagne arriveront ici, au marquis de Bourguemaine (ce qui serait à désirer) ou à un autre, je ne crois pas que ceci produise aucun effet, à moins que quelqu'un ne soit chargé aussi par l'Empereur de se joindre à ce traité.

Je pense que M. Van Leeuwen pourra donner compte à Votre Altesse de la disposition du Roi, de ne remettre la réunion du Parlement que le temps que Votre Altesse croit nécessaire pour encourager nos amis; mais Sa Majesté n'a pas encore définitivement désigné le jour auquel le Parlement sera prorogé.

Je ne pourrai rien dire de plus concernant l'argent de Votre Altesse qu'après Pâques.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 6-16 avril 1680.

Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, j'en ai reçu deux de vous, l'une datée du 9, l'autre du 12. J'ai été bien aise d'apprendre par cette dernière que ma fille était sortie pour prendre un peu l'air, ce qui, j'espère, finira de rétablir sa santé.

Vous voyez, par la courte prorogation (1) qui va avoir lieu, que Sa Majesté fait tout son possible et continuera à employer tous ses moyens, comme vous pouvez vous y attendre, pour établir la paix et le bon ordre au dedans comme au dehors de son royaume.

Sa Majesté a l'intention d'aller cette année à Windsor plus tôt que d'habitude; elle partira le 19, et de là elle pense aller le 27 à New-Market pour assister à quelques courses de chevaux, l'une desquelles doit avoir lieu entre les deux meilleurs chevaux de toute l'Angleterre. Sa Majesté pense n'y rester que deux jours, être de retour à Londres vers la fin de ce mois, y rester jusqu'au 1er mai et partir le lendemain pour Windsor.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage; soyez sûr, etc.

(1) Le Parlement fut prorogé jusqu'au 17-27 mai suivant.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.
Inédite.

6-16 Avril 1680.

M. Van Leeuwen fera connaître à Votre Altesse que le Parlement a été prorogé comme il le désirait à un jour fixé, c'est-à-dire jusqu'au 17 mai, comme Sa Majesté l'a déclaré hier en plein conseil.

Nous attendons avec la plus grande impatience l'arrivée de Don Pedro de Ronquillo et de quelqu'un de la part de l'Empereur. Nous avons pris tous les soins imaginables pour détruire les jalousies de la Cour impériale, et j'espère qu'il n'en reste plus du tout la moindre trace.

Toutes les lettres que sir Gabriel Sylvius (1) désirait sont déjà parties ou partiront cette nuit; en un mot, le Roi est persuadé que sa sûreté et le bien de toute la chrétienté dépendent des alliances qu'il contracte dans ce moment-ci.

Les mesures qu'il a prises pour arranger les choses au dedans de son royaume ont eu un si bon effet, que tout le monde est tranquille et satisfait et donne tous les jours des marques de son contentement. Il en est de même à la Cité, et il n'y a pas à douter que si le Roi reste ferme dans sa résolution, personne au monde ne pourra lui nuire au dedans ni au dehors de son royaume; tandis que quelques gens, en petit nombre, qui voudraient semer l'alarme dans le monde, n'ont plus le même crédit qu'ils avaient et qu'ils croyaient avoir. On le voit à présent bien clairement, et cela sera encore plus évident lorsque le Parlement sera assemblé; je puis assurer Votre Altesse que le Roi le regarde comme l'unique remède à tous nos derniers troubles, et qu'il n'agit que dans ce but. Je garantis la vérité de ceci, sur ma parole d'honneur.

(1) Envoye de Charles II à la Cour de Hanovre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 16-26 avril 1680.

J'ai reçu votre lettre du 19, dans la nuit de mardi, mais tellement tard qu'il m'a été impossible de vous répondre ; du reste, j'avais peu de choses à vous dire. Le Parlement a été hier prorogé jusqu'au 17 mai, et lorsque ce jour arrivera, vous pouvez être sûr que l'on aura ici la même idée des affaires étrangères qu'on a eue jusqu'ici.

Vous devez avoir entendu parler d'une certaine cassette noire que sir Gilbert Garrat a trouvée parmi les papiers de feu l'évêque de Durham, concernant le duc de Monmouth (1). Cela a donné lieu en ville à tant de propos, que Sa Majesté s'est crue obligée de se faire rendre compte de l'affaire et de montrer au monde que si cette cassette contenait en effet un papier tel que celui dont on parle, ce ne pouvait être qu'un papier fabriqué ici. Sa Majesté est très-contrariée de tout cela, et elle va prendre une mesure qui fera cesser à l'avenir tout bruit de ce genre, ce qui ne pourra avoir lieu avant quelques jours, sir Gilbert Garrat n'étant pas encore revenu à Londres.

Quant à l'esprit actuel des provinces, je vous dirai que les juges et tous ceux qui viennent ici disent que, depuis deux ou trois mois, il s'est opéré une si grande amélioration qu'on ne saurait se l'imaginer. Le parti pris par Sa Majesté de purifier la justice de paix de tous les gens qui ne lui étaient pas attachés y a très-efficacement contribué en encourageant ses anciens amis, les cavaliers ou le parti de l'Eglise. En effet, je suis persuadé que si le Roi adhère fermement à la ligne de conduite qu'il s'est

(1) Cette cassette contenait, disait-on, le contrat de mariage de Charles II et de la mère du duc de Monmouth, miss Lucie Walters.

prescrite (et je ne doute pas qu'il ne le fasse), il sera dans peu de temps véritablement souverain, et se trouvera dans une situation plus avantageuse qu'il n'a été depuis longues années. Ainsi, à moins que le duc de Monmouth ne prenne quelque parti extravagant, ce dont je le crois capable, tout sera ici dans la plus grande tranquillité.

Lord Ossory a été nommé de nouveau membre du conseil privé; je crois que cette nouvelle vous sera agréable. Il voudrait savoir à quoi s'en tenir et mettre une fin à son affaire de Hollande d'une manière ou d'une autre (1).

Ma lettre est si longue, que je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

(1) Ceci est probablement relatif à la brigade anglaise au service de la république des Provinces-Unies, dont le comte d'Ossory avait le commandement.

M. Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 16-26 avril 1680.

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 19, en réponse à celle qui lui annonçait la prorogation du Parlement, et je vois combien cette nouvelle a fait plaisir à Votre Altesse; j'espère qu'elle approuvera de même toutes nos mesures.

M. de Bourguemaine va partir en toute hâte pour rejoindre l'Empereur, et je suis fâché, sous quelques rapports, qu'un homme comme lui, que nous connaissons tous si bien à la Cour, et qui mérite la confiance et l'estime de tout le monde, ne reste pas pour conclure une alliance qui a été si généralement désirée par toute la nation, ou au moins pour être témoin, ce dont nous aurons besoin, si nous nous ne réussissons pas, que ce n'est plus à nous qu'il faut en imputer la faute; mais il dit que ses ordres sont si précis, que son départ est indispensable; ainsi son voyage nous sera au moins de quelque avantage, car nous espérons qu'il lèvera tous les obstacles qui se présentent à la Cour de l'Empereur, et convaincra enfin les Impériaux que nous songeons sérieusement à conclure une alliance avec eux à des conditions avantageuses pour les deux nations. Il dit que le même yacht, dans lequel il s'en va, ramènera ici Don Pedro de Ronquillo, qui est un homme dont le Roi sera satisfait; mais je ne sais pas s'il aura le même crédit que M. de Bourguemaine hors de la Cour; où nous avons besoin de bons garants, que nous agissons *de bonne foi*.

Si nous avons le bonheur de conclure ces alliances, je ne vois pas ce qui pourrait nous empêcher de réunir le Parlement, chose à laquelle je vise; car, malgré la possibilité de finir l'année sans eux, tout ne sera pas consolidé jusqu'à ce que la réconciliation, si on peut l'appeler ainsi, se soit opérée entre le Roi et son peu-

ple. Mais les alliances sont la chose principale et qui doit être faite la première, pour qu'on ne dise pas que nous n'avons pas l'intention de les conclure et qu'en secret nous sommes dévoués à la France.

Il est arrivé hier au soir en ville un accident très-malheureux et semblable à celui dont sir Edmond Godfrey a été la victime. Un gentilhomme du Monmouthshire, nommé M. Arnold, juge de paix dans ce comté, et très-actif contre les papistes, a été attaqué dans une petite rue par trois inconnus qui lui ont fait plusieurs blessures et qui l'auraient infailliblement tué; mais une lumière qui vint à briller dans ce moment-là leur a fait prendre la fuite. L'un d'eux lui a crié en s'en allant : « Rappelle-toi le capitaine Evans. » Cet Evans était un jésuite que ce juge de paix avait fait découvrir et qui fut penduun an après. C'est un événement bien malheureux et qui pourra faire revivre les craintes et les soupçons du complot qui commençaient à s'assoupir ; mais il n'y a pas de soins ni de surveillance qui puissent empêcher la folie et la méchanceté de certaines gens. La seule chose qui reste à faire est de poursuivre vigoureusement l'instruction de cette affaire pour tâcher de découvrir les auteurs de ce crime atroce, afin que personne ne puisse dire qu'on néglige quelque chose pour les trouver et les punir. Ces procédés étant contraires à ceux qui ont été tenus au commencement de la grande conspiration, j'espère aussi que l'effet en sera contraire, à notre plus grande satisfaction. Ces soins ont déjà été pris avec tout le zèle et toute la prudence imaginables, et que l'on peut employer à une affaire aussi fâcheuse que celle-ci.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 2-12 mai 1680.

Le marquis de Bourguemaine devant passer par Bruxelles pour se rendre à la Cour de l'Empereur, où il continue ses fonctions d'ambassadeur pour le Roi d'Espagne, Sa Majesté a jugé d'un grand avantage pour l'intérêt commun qu'il fît deux pas jusqu'à La Haye, afin de mettre Votre Altesse au fait de toutes nos affaires aussi bien que de celles de son maître, ce qui serait d'une grande utilité. Personne ne connaît mieux que lui notre Cour et notre pays, et c'est pour cela que Sa Majesté l'a prié de vous faire savoir que c'est à ses instances que vous devez sa visite. Je suis, avec le plus profond respect...

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 3-13 mai 1680.

J'ai reçu à Londres votre lettre du 3, le jour même que j'arrivais de New-Market, mais j'ai eu tellement à faire dans l'après-midi, et avant que je n'allasse souper à la Cité, qu'il m'a été impossible de vous écrire, et de vous informer de ce qui s'est passé hier dans le conseil. A présent il n'est plus nécessaire que je vous en parle, vous devez en être déjà instruit.

Depuis ce moment, plusieurs autres personnes sont venues informer le secrétaire que le duc de Monmouth et sir Thomas Armstrong avaient employé quelques agents pour obtenir sur cette affaire toutes les informations qu'ils pourraient se procurer, et cela postérieurement à la déclaration faite par Sa Majesté en plein conseil, qu'elle n'a jamais eu d'autre femme que la reine actuelle (1), ce qui a rendu notoire, aux yeux de Sa Majesté et du reste du monde, les intrigues et les menées du duc de Monmouth, malgré tous ses efforts pour prouver le contraire. Cette chose va cependant être tellement approfondie, qu'il ne pourra plus se donner comme prince de Galles, ni tromper le peuple par ce moyen. Je ne sais pas encore ce qu'il dit de tout ceci, ayant été si peu de temps en ville, car je suis arrivé ici hier au soir.

Sa Majesté ira mercredi à Londres pour présider le conseil; mais elle pense retourner ici le soir même, alors je vous donnerai un compte plus détaillé de tout ce qui se sera passé.

(1) Catherine de Portugal.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 11-21 mai 1680.

La conduite extraordinaire des Français que Votre Altesse nous a fait connaître dans sa lettre du 14 (*n. s.*), a été représentée à Sa Majesté dimanche dernier à Windsor. En conséquence, Sa Majesté a donné des instructions à lord Sunderland, afin que M. Savile (notre nouvel envoyé en France), s'accorde avec l'ambassadeur des États dans cette Cour, en tout ce qui sera fait pour soulager les Espagnols, et pour écarter l'orage qui menace les habitants des Pays-Bas. Sa Majesté a jugé à propos de s'entretenir à ce sujet avec l'ambassadeur français, qui en a été un peu surpris.

Tout est ici dans la plus grande tranquillité. Sa Majesté sera en ville demain, mais elle repartira le soir. Je lui montrerai à son retour la décision que les États-Généraux ont prise le 16, que je viens de recevoir par M. Sidney, et si Sa Majesté me fait quelques observations à cet égard, je les communiquerai à Votre Altesse, en l'assurant que je suis, avec le plus profond respect, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 11-21 mai 1680.

Je vois, par votre lettre du 14, que vous êtes alarmé de la conduite des Français en Flandre, qui est aussi extraordinaire qu'inconvenante pour les Espagnols; mais j'espère qu'ils n'iront pas plus loin tant qu'ils nous verront parfaitement unis ensemble, car je ne crois pas qu'ils veuillent s'attirer à la fois toute l'Europe sur les bras. D. P. de Ronquillo n'est pas encore arrivé; mais vous devez avoir déjà vu le marquis de Bourguemaine, qui est parti d'ici très-satisfait, et qui vous informera mieux que personne de tout ce qui se passe. Demain nous allons à Londres pour retourner ici le soir même. Vous pouvez être sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 18-28 mai 1680.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 24, dans laquelle vous me dites que vous êtes de retour à La Haye. Vous devez avoir appris par la dernière poste que Sa Majesté était indisposée, mais ce n'est qu'un peu de fièvre dont les attaques ne sont pas violentes. La dernière qu'il ait eue fut vendredi ; il prit le soir le quinquina, et depuis, Dieu merci, le mal s'est arrêté ; il est à présent tout à fait bien, il se promène dans l'intérieur du palais, mais il n'ira pas à Londres mercredi pour présider le conseil, comme il avait l'habitude de le faire tous les mercredis : il ne s'y rendra que la semaine ensuite ; quant à moi, il faut que j'y aille aujourd'hui pour une affaire particulière, mais je pense être ce soir de retour. Le Parlement a été hier prorogé jusqu'au 1er juillet (*v. s.*). Don Pedro de Ronquillo est arrivé hier, et les mesures que l'on avait prises avec le marquis de Bourguemaine seront adoptées.

Quant aux autres nouvelles, vous aurez déjà entendu dire que nos frégates qui sont en croisière en vue de Tanger, ont pris un vaisseau algérien et en ont fait échouer deux sur la côte. Des lettres de Tanger, datées du 12, nous apprennent aussi que les Maures ont attaqué la nuit précédente le fort Henriette, où il n'y avait que trente-deux hommes et un lieutenant de garnison ; ils ont commencé l'attaque à huit heures et l'ont continuée jusqu'à trois heures du matin, et enfin ils ont fini par être repoussés.

Je n'ai que le temps de vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 1er-11 juin 1680.

Une chasse, qui a eu lieu vendredi, m'a empêché de vous écrire, car il était minuit passé avant que je ne fusse de retour ici. Je suis bien aise de voir, par votre lettre (du 31 mai), que vous avez heureusement mis fin à vos affaires, et que vous vous préparez à partir pour Diéren (1). Quant à nous, nous sommes très-occupés à envoyer des troupes à Tanger, pour renforcer la garnison et la mettre à même de porter secours aux forts que les Maures tiennent assiégés, après avoir fait une triple circonvallation entre eux et la ville pour intercepter toute espèce de renfort. Outre quelques troupes qu'on a tirées d'Irlande, on y envoie aussi six cents hommes d'infanterie, tous vieux soldats, et commandés par lord Mulgrave, plus cent vingt de cavalerie et six cents hommes du régiment de Douglas en Irlande, qui suffiront, j'espère, pour déloger les Maures et porter secours aux places assiégées. Les dernières lettres de Tanger nous annoncent qu'après l'attaque infructueuse qu'ils ont faite sur le fort Henriette, où ils ont été battus avec grande perte, les Maures n'ont fait aucune tentative, et qu'ils se sont contentés de renforcer leurs lignes pour empêcher toute espèce de secours d'arriver aux assiégés. Un grand nombre de personnages de distinction se sont offerts volontairement pour faire partie de l'expédition ; entre autres, lord Plymouth, lord Mordaunt, lord Lumley, et d'autres. L'infanterie s'embarque à présent et sera prête à partir vers la fin de cette semaine, si le vent et le temps le permettent. La cavalerie sera prête dans le cours de la semaine prochaine, aussitôt que les vaisseaux qui doivent la transporter seront préparés.

(1) Château de plaisance du prince.

M. Van Leeuwen vous dira comment les négociations avec Don Pedro Ronquillo vont à sa plus grande satisfaction ; ainsi donc je ne vous en dirai pas davantage.

P. S. J'avais oublié de vous dire que Sa Majesté va demain à Londres pour présider son conseil, et fera publier un ordre qui fera cesser toutes les histoires que l'on a faites sur la cassette noire et tout ce qui y a rapport (1).

(1) Le Roi déclara, par un édit, que la mère du duc de Monmouth n'avait jamais été sa femme.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 4-14 juin 1680.

Par votre lettre du 7, datée de Dieren, je vois que vous avez commencé la chasse au cerf comme nous l'avons fait ici, et que vous avez le même temps que nous, qui n'est guère favorable que pour nous autres chasseurs, n'étant pas chaud du tout, et si l'humidité continue, le blé et le foin seront très-endommagés.

Quant à des nouvelles, je n'en ai pas à vous donner, nous n'en avons pas reçu de Tanger depuis ma dernière lettre. L'infanterie qui devait s'embarquer à Londres, est déjà à bord; celle qui devait partir par Portsmouth et Plymouth, s'embarquera aussitôt qu'un vent favorable s'élévera, et la cavalerie aussitôt que les vaisseaux que l'on destine pour la transporter seront allés à Portsmouth.

Quant à ce qui regarde le traité avec Don Pedro Ronquillo, tout est arrangé, et il sera signé cette semaine, ou lundi, comme M. Van Leeuwen ne manquera pas de vous en informer. Soyez toujours sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 11-21 juin 1680.

J'ai reçu hier votre lettre du 12. Le traité avec l'Espagne a été signé hier au soir, et vous voyez que le Roi a fait son devoir et continuera toujours de le faire (1).

Nous avons de Tanger de très-mauvaises nouvelles; nous avons perdu à la fois la redoute l'Henriette et le fort Charles; la première s'est défendue jusqu'à ce que le canon ennemi eût fait une brèche et qu'une mine eût été faite dessous, déjà toute prête à éclater; ils se sont rendus et sont à présent prisonniers; il y avait trente soldats et un lieutenant. Ceux dans le fort restèrent jusqu'à ce qu'une mine eut éclaté, qui leur causa peu de mal, et qu'ils eussent vu, par l'effet de leur contre-mine, trois autres, tout à fait au-dessous du fort et prêtes à jouer; alors ils résolurent de voir s'ils ne pourraient s'ouvrir un passage à travers les lignes ennemies et gagner la ville. Ainsi, ayant fait connaître leur intention par un porte-voix, afin que la garnison de la ville fît une sortie pour faire une diversion, ils minèrent eux-mêmes le fort, enclouèrent leurs canons, et quittèrent en plein jour le fort, qui ne tarda pas à sauter en l'air. Ils s'avancèrent en bon ordre avec leurs grenades et leurs artifices à la main, renversant tout ce qui s'opposait à leur passage. Ils passèrent ainsi sans difficulté les trois premières lignes ennemies; mais la quatrième, qui était près de la ville, avec un fossé de dix pieds de profondeur, était si difficile à franchir, que, de cent quatre-vingts, il n'y eut que quarante-quatre soldats et trois officiers qui passèrent de l'autre côté. Cependant la garnison de la ville fit une

(1) Alliance défensive entre le Roi d'Angleterre et Sa Majesté Espagnole; 10-20 juin 1680.

sortie au nombre de quatre cents hommes pour les protéger. Le capitaine Trelawny, qui commandait le fort, fut tué; tous ceux qui n'avaient pas pu passer le fossé, furent aussi tués, à l'exception de quatorze à qui les Maures firent quartier. Lorsque l'exprès qui nous a apporté ces nouvelles quitta la ville, les ennemis avaient déjà formé une batterie de deux pièces de canon contre la redoute de Pole, qui n'est qu'à cent yards de la ville, et la seule qui nous restât, et ils avaient commencé à la canonner, de manière à la mettre bientôt en cendre; nous verrons alors s'ils oseront aussi attaquer la ville. Pour ma part, je crains qu'elle ne soit perdue ou fortement pressée avant que les troupes que nous y envoyons, et qui n'attendent plus qu'un vent farorable pour partir, soient arrivées; car les murs de la ville sont vieux, et les Maures ont du canon, des mineurs et savent assez bien combiner leurs plans d'attaque; mais aussitôt que nos troupes y seront arrivées, la ville ne sera plus en danger.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage; je finis en vous assurant, etc., etc.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 15-25 juin 1680.

Le Roi me charge de faire savoir à Votre Altesse qu'il est convenu, en signant le traité entre lui et le Roi d'Espagne, que les deux Majestés et les États-Généraux s'accorderaient entre eux à passer un acte pour unir ensemble les trois traités défensifs, et Sa Majesté, se fiant beaucoup à la conduite et à la discrétion de M. Van Leeuwen, l'a pressé de hâter son retour à La Haye, étant bien persuadé qu'il serait d'une grande utilité pour faire passer un acte aussi nécessaire à l'intérêt commun, et sans lequel le Roi ne peut ratifier le traité. Mais M. Van Leeuwen informera assez en détail Votre Altesse de cette affaire, aussi bien que de toute autre ; ainsi je n'ai plus qu'à assurer Votre Altesse que je suis, avec le plus grand dévouement, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 22 juin—2 juillet 1680.

J'ai à répondre à deux de vos lettres, l'une du 20, et l'autre du 24 qui m'est arrivée après la poste, et je suis étonné de voir comment vous n'avez pas entendu dire que le traité avec l'Espagne avait été conclu et signé.

Les troupes que nous devions envoyer à Tanger, c'est-à-dire l'infanterie, ont mis à la voile jeudi dernier de Portsmouth. Des lettres ont été envoyées pour rappeler les volontaires, à cause de la suspension d'armes qui a été conclue, mais ils étaient déjà partis, et nous devons profiter de ces trèves pour fortifier la ville et la mettre à l'abri d'un coup de main. Sa Majesté a l'intention de porter sa garnison à quatre mille fantassins et cinq cents cavaliers; mais ce nombre ne sera pas suffisant, tant qu'il n'y aura pas de meilleures murailles du côté de la terre, car les Maures ont à présent du canon et savent aussi bien saper les murs que faire des mines. C'est lord Ossory qui doit commander ces troupes. La cavalerie n'est pas encore partie, les vaisseaux qui doivent la transporter n'étant pas encore arrivés à Portsmouth.

Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 27 juin—7 juillet 1680.

J'ai reçu hier à Londres votre lettre du 27, et je vous écris à présent, quoique ce soit demain jour de courrier, ne sachant pas si je reviendrai de la chasse assez tôt pour pouvoir le faire.

Nous n'avons pas de nouvelles de Tanger, mais nous nous occupons d'y envoyer encore des troupes.

Quant à ce qui se passe ici, je vous dirai que lord Castelmaine (1) a comparu hier devant le banc du Roi et a été acquitté. On dit que les mécontents de la Cité ont l'intention de présenter aujourd'hui une pétition au Roi pour que le Parlement soit réuni le 1er juillet. Je ne sais pas quel en a été le résultat, mais vous l'apprendrez par cette même poste. Des gens du même parti ont gagné par leurs intrigues le grand juré de Middelsex, et ont préparé une pétition qu'ils disent devoir être délivrée demain aux juges du banc du Roi, et l'on m'a dit qu'elle contenait quelque chose qui me regardait personnellement ; je voudrais vous en dire davantage, mais il est trop tard ; soyez toujours sûr, etc., etc.

(1) Un lord catholique, le mari de la duchesse de Cleveland, l'une des maîtresses de Charles II.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 27 juin—7 juillet 1680.

Le porteur de celle-ci, M. Sidney, vous rendra un compte détaillé de tout ce qui se passe ici; vous verrez combien lord Shaftesbury et son parti sont acharnés contre moi, et d'après ce qu'ils ont fait, il est à croire qu'ils porteront les choses encore plus loin (1).

Après-demain nous allons passer deux jours à Londres. Demain matin, je vais à la chasse, ainsi je finirai ma lettre en vous assurant, etc., etc.

(1) Lord Shaftesbury, accompagné de plusieurs Lords, se rendit au grand jury de Westminster et y accusa formellement le duc d'York d'être récusant. Il joignit à sa plainte la preuve que le duc avait entendu la messe, et demanda sa mise en accusation. — Cette affaire fut étouffée par le chef de justice qui congédia le jury quelques jours avant la fin régulière de la session.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Saint-James, 29 juin—9 juillet 1680.

J'ai reçu ce matin, en arrivant ici avec Sa Majesté, votre lettre du 4 (juillet). Je suis bien aise de voir combien vous êtes satisfait de la conduite que nous tenons ici. Vous avez raison de l'être. Je vous ai écrit par M. Sidney, il y a deux jours, mais je crains que vous ne receviez celle-ci aussitôt que celle dont il est porteur. Il vous dira jusqu'à quel point lord Shaftesbury et son parti se sont déchaînés contre moi; car, d'après ce qu'ils m'ont fait samedi, je dois m'attendre, comme je le crois depuis longtemps, à tout ce qu'ils pourront tenter contre moi. Quoiqu'ils aient manqué leur coup, ils ne me laisseront pas tranquille, et bien qu'ils m'aient attaqué le premier, je crois que c'est Sa Majesté qui est le véritable but de leurs poursuites, s'étant mis dans la tête de changer tout à fait le gouvernement; mais tout se passera très-bien tant que Sa Majesté restera ferme dans sa résolution. Vous pouvez facilement supposer que tout ceci me donne beaucoup à faire, ainsi je n'ai que le temps de vous assurer, etc., etc.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 13-23 juillet 1680.

M'étant entretenu avec Sa Majesté sur la difficulté que M. Sidney éprouve à obtenir l'acte qu'il désire des Etats-Généraux, elle me charge de faire savoir à Votre Altesse qu'elle le croit si nécessaire pour elle et si facile à accorder pour les États-Généraux, qu'elle trouverait bien peu d'encouragement pour ratifier le traité avec l'Espagne, si elle ne l'emportait pas dans une chose de cette nature ; d'autant plus que, si un pareil refus était connu, cela pourrait causer le plus grand préjudice à l'union qu'elle désire si ardemment, tous ses ennemis étant prêts à en tirer avantage ; mais j'espère qu'il n'y aura pas dans cette affaire autant de difficultés qu'elle semble en présenter.

Il y a si peu de changement ici depuis le départ de M. Sidney, que je ne pourrais que répéter à Votre Altesse ce qu'il doit déjà lui avoir dit. Cependant je ne puis finir ma lettre sans dire que rien ne m'a fait autant de plaisir que les assurances que Votre Altesse m'a données, qu'elle approuvait le soin et le zèle que je porte aux affaires de mon maître, et qu'elle croyait que je me comportais comme je le devais dans une affaire aussi importante que difficile. J'espère que je continuerai à être honoré de l'approbation de Votre Altesse ; je ferai toujours tous mes efforts pour la mériter et pour prouver à tout le monde que je suis, avec le plus profond respect et le plus parfait dévouement, de Votre Altesse, le très-humble et très-fidèle, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 13-23 juillet 1680.

J'ai reçu, après le départ de la dernière poste, votre lettre du .... de ce mois. Je crois que la guerre ne commencera pas en Flandre, mais que l'on tentera quelque chose contre Strasbourg, sous le prétexte de rétablir son évêque. Voilà ce que j'entends dire et ce que je conjecture; avant un mois nous verrons s'il en est ainsi.

Les choses ne prennent pas chez nous une bonne tournure; les factieux deviennent chaque jour plus insolents, et aujourd'hui, dans la Cité, ils ont choisi, pour être alderman, un très-méchant homme; mais le parti des honnêtes gens assure qu'il fera en sorte que l'élection ne soit pas valable. C'est demain un grand jour à cause de l'élection des nouveaux shérifs. Les deux qu'on avait choisis en dernier lieu n'étant pas susceptibles d'être élus, ils disent qu'ils le sont à présent pour avoir reçu le sacrement; ainsi ils se flattent d'être renommés; mais tous les hommes qui pensent bien s'opposeront à l'élection de deux hommes peu recommandables. Peut-être que, sous le prétexte d'élire ces deux personnes, on tentera quelque autre chose. C'est là le principal motif qui a fait revenir Sa Majesté à Londres, et elle ne retournera à Windsor que demain au soir.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Honslaersdyck, 26 juillet 1680.

Quoique l'incartade de milord Shaftesbury ne m'ait pas paru de grande importance, cela n'a pas empêché qu'il n'ait fait grand bruit en ce pays comme partout ailleurs, et a donné une méchante impression aux gens, comme s'il y avait plus de désordres à craindre en Angleterre. J'espère que le temps les en désabusera, quoique pour le présent la mauvaise intention de milord Shaftesbury a eu son effet en donnant cette méchante impression, qui est assurément nuisible au service du Roi et à la tranquillité de l'Europe. Nous le sommes fort ici, quoique le voyage du Roi de France nous inquiète un peu. Le temps nous fera voir en peu ce que nous avons à en attendre.

Cependant, je suis toujours entièrement à vous.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 20-30 juillet 1680.

J'ai été bien fâché d'apprendre, par les dernières lettres de Hollande, que vous aviez été un peu indisposé à Breda, et j'espère que les prochaines m'annonceront le parfait rétablissement de votre santé. Nous sommes arrivés ici ce matin et nous retournerons à Windsor demain après diner.

L'élection des nouveaux shérifs n'est pas encore finie, mais je crains qu'elle ne produira pas le résultat qu'on aurait désiré. Sa Majesté ira ce soir souper chez un des anciens shérifs qui est un très-brave homme, et je crois qu'il sera tard lorsque nous sortirons de chez lui.

Les dernières lettres de Tanger nous apprennent que l'Empereur de Maroc est venu lui-même se mettre à la tête de son armée; ainsi il est à supposer que cette place et toutes celles qui ont garnison chrétienne, seront serrées de près, car je crois que les Maures auront rompu la trêve. Je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Roi de la Grande-Bretagne au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 3-13 août 1680.

Je ne doute pas que la mort de ce brave milord Ossory (1) ne vous ait fait autant de peine qu'à moi; il est on ne peut plus regretté ici, et vous et moi nous avons certainement fait en lui une très-grande perte; mais c'est un mal sans remède, nous devons tous nous soumettre aux volontés de Dieu.

Comme je suppose que vous songez à nommer quelqu'un qui commande à sa place, je ne puis m'empêcher de vous recommander milord Dunbarton, qui, outre le mérite qu'il a à mes yeux d'avoir quitté une si belle position que celle dans laquelle il était en France et être venu si franchement me servir, est certes l'homme de mon royaume le plus capable de remplir cette charge, et en outre c'est un homme d'un caractère doux et sociable, ce qui est une grande vertu dans ce siècle, surtout parmi nos compatriotes (2); voilà les raisons pour lesquelles je vous le recommande si vivement (3). Cela étant le seul sujet de ma lettre, il ne me reste qu'à vous assurer de ma parfaite amitié.

(1) Lord Ossory, fils du duc d'Ormond, avait le commaodement de la brigade anglaise au service de la république des Provinces-Unies.

(2) Cette lettre peint le caractère de Charles II, l'homme le plus jovial de son royaume et qui ne cherchait qu'à vivre dans les plaisirs et la dissipation; on voit combien le caractère remuant dn peuple anglais à cette époqne lni était à charge; il n'eût cependant dépendu qne de lui de régner en paix, s'il avait vouln adopter une politiqne anglaise, eo se séparant de la Fraoce, et en se rangeaot franchement du côté des ennemis de cette poissance.

(3) Lord Donbarton étant catbolique, le prince d'Orange ne vonlait point le placer à la tête de la brigade, ce qui méconteota le Roi et le Duc. Le prioce d'Oraoge voulait donner le commandement à M. Sidney, envoyé anglais à La Haye; mais celni-ci, faisant partie de l'opposition, était mal vu à la Cour.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 3-13 août 1680.

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 6, qui m'apprend votre prochain départ pour Dieren, et dans laquelle je vois l'intérêt que vous avez pris à ma fille Elisabeth, qui, grâce à Dieu, est à présent tout à fait rétablie.

Je suis sûr que la mort de ce brave lord Ossory vous aura fait beaucoup de peine; toute notre famille a certes fait en lui une très-grande perte, surtout à présent que nous avons si grand besoin d'amis. Vous recevrez par la même poste une lettre de Sa Majesté, qui vous recommande lord Dunbarton pour commandant des troupes anglaises au service de la République, en remplacement de lord Ossory. Je doute que vous trouviez quelqu'un qui en soit plus digne que lui; il a servi longtemps et avec honneur Sa Majesté, et il mérite certainement toute sa bonté; ainsi j'espère que vous favoriserez ses prétentions, et quand vous le connaîtrez, vous trouverez qu'il n'est pas indigne de vos bontés. Je voudrais vous en dire davantage, mais je n'ai pas le temps, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 10-20 août 1680.

J'ai reçu avant-hier votre lettre du 12, datée de Dieren, et je vois que vous êtes aussi affecté que nous l'avons été ici de la perte de ce brave milord Ossory; mais ne parlons plus d'un sujet aussi pénible.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire, si ce n'est que le traité avec Don Pedro Ronquillo a été ratifié hier.

La semaine prochaine Sa Majesté a l'intention d'aller à Chatam pour voir mettre à l'eau un grand vaisseau et un yacht; nous ferons la plus grande partie du voyage par mer, ainsi je crois qu'il ne durera que trois jours. La duchesse sera alors à Londres. Je vais à présent à la chasse deux ou trois fois par semaine, et je n'ai pas encore manqué un seul cerf avec mes propres chiens qui sont très-bons; il n'en est pas ainsi de ceux de Sa Majesté. Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est que vous pouvez compter sur mon amitié.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 13-23 août 1680.

J'ai reçu, hier au soir, en revenant de la chasse, votre lettre du 15, par laquelle je vois qu'il n'y a rien de nouveau chez vous. Il n'y a pas grand' chose ici non plus, si ce n'est que Sa Majesté s'est résolue, par les conseils de Don Pedro Ronquillo, à avancer l'ouverture du Parlement, afin qu'il s'assemble un peu dans le mois d'octobre. Je suis du même avis par plusieurs raisons. Je crois que vous penserez aussi comme moi, car plus tôt ils s'assembleront et plus tôt on verra ce qu'il y a à faire ; ainsi nous aurons le temps de prendre nos mesures pour le printemps prochain. Quelques membres de la petite noblesse se sont avisés de présenter des pétitions au Roi, en lui demandant la prompte convocation du Parlement, mais ce ne sont que quelques étourneaux, et en petit nombre, qui font tout ce bruit; la masse de la grande et petite noblesse est loyale et attachée au Roi; ainsi, pour peu que l'on ménage les choses, tout ira bien, et ceux qui comptaient sur le désordre seront trompés dans leur attente.

Sa Majesté va à Chatam dimanche prochain et elle pense être de retour à Londres mercredi.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 20-30 août 1680.

Le Roi me charge de dire à Votre Altesse que M. Van Leeuwen s'est comporté ici avec une si grande prudence et a montré un tel attachement pour la cause commune, que, s'il revenait ici avant l'ouverture du Parlement, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, cela serait de la plus grande utilité pour le but que le Roi se propose, qui est la bonne intelligence entre lui et son peuple, et une étroite alliance entre sa Couronne et les États. En conséquence, Sa Majesté serait bien aise que Votre Altesse dirigeât les choses de manière que M. Van Leeuwen fût ici au moins quinze jours avant le 21 octobre, époque de l'ouverture du Parlement.

Sa Majesté me charge aussi de faire savoir à Votre Altesse, qu'elle espère qu'il ne s'élèvera aucune difficulté pour faire passer l'acte qui est si nécessaire au succès de ses propres affaires et à l'intérêt de la cause commune.

Je suis, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 3-13 septembre 1680.

J'ai fait partie, mardi, d'une chasse qui a duré si longtemps, que je n'ai été de retour ici que mercredi matin, ainsi je n'ai pas reçu votre lettre du 2 assez à temps pour pouvoir y répondre jusqu'à présent. Quelques-uns des mécontents commencent à devenir très-insolents ; ils ont, à ce qu'on m'a dit, le projet de m'accuser devant le Parlement aussitôt qu'il sera assemblé, mais j'aime à croire qu'ils changeront d'opinion avant de mettre leur projet à exécution, et qu'ils se conduiront envers Sa Majesté comme il est de leur devoir de se conduire. Cependant je suis préparé à tout ce qui peut m'arriver de pis, mais je ne suis pas de votre opinion, que, si Sa Majesté se voit obligée de les dissoudre, cet acte aura une fatale influence sur nos affaires au dedans et au dehors ; au contraire, je crois que si l'on convoquait un autre Parlement, il se conduirait très-bien ; mais j'espère que nous n'aurons pas besoin de cette mesure.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 7-17 septembre 1680.

Le duc de Monmouth est arrivé ici aujourd'hui d'un long voyage qu'il a fait dans l'est. — Sept cents cavaliers et huit cents fantassins se sont assemblés après beaucoup d'instances et de pressantes invitations, à son entrée dans la ville d'Exeter ; mais, parmi toute cette compagnie, il n'y avait pas un seul juge de paix, ni un député lieutenant, ni un officier de milice, ni un maire, ni un alderman. Et, certainement, pour un homme comme lui, il ne doit pas y avoir de plus sensible mortification que celle de se voir faire une si froide réception que celle qu'il a rencontrée dans tout le cours de son voyage.

Sa Majesté ira à Londres jeudi 9, et à New-Market, le 16.

M. Savile a été nommé, jeudi, vice-chambellan du Roi.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 10-20 septembre 1680.

J'aurais répondu plus tôt à votre lettre du 10, où vous me disiez que vous alliez partir pour Zell ; mais je suis allé à une grande chasse, et quand je suis rentré il était si tard, que la poste était déjà partie.

Nous sommes arrivés ici hier, et Sa Majesté persiste dans sa résolution d'aller jeudi à New-Market, mais je ne crois pas que je puisse y aller avant lundi ; j'ai beaucoup trop à faire, car je m'attends à être attaqué aussitôt après l'ouverture du Parlement. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage ; je vous en parlerai plus en détail dans ma prochaine lettre. En fait de nouvelles, je vous dirai que lord Feversham a été nommé chambellan, et lord Lumley, écuyer cavalcadour de la Reine.

Je finis en vous assurant, etc., etc.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Honslaersdyck, 13 septembre 1680.

Quoique l'on soit ici fort aise que le Parlement s'assemble sitôt, on est dans une extrême appréhension pour le succès; s'il n'est tel que l'on doit l'espérer, je ne vois aucune ressource pour les affaires de l'Europe, qui seront en un pitoyable état. Dieu veuille que le Roi et son Parlement s'accordent, sans quoi tout est perdu !

Celle-ci sera la dernière que je vous écrirai de ce lieu, étant d'intention de partir lundi prochain pour aller voir M. le duc de Zell, qui m'en a fort souvent prié. Je crois que je serai cinq ou six semaines en mon voyage, et que peut-être je pourrai voir M. l'Electeur de Brandebourg. Si je puis assister en leur négociation, Messieurs les chevaliers Soutwell et Sylvius (1), vous pouvez être assuré que je n'y manquerai pas; mais je crains qu'aucun prince en Allemagne ne voudra se déclarer avant que votre traité ne soit achevé avec l'Empereur. Enfin, je ne négligerai rien qui dépendra de moi pour servir la cause commune, et surtout le Roi.

A mon retour, je vous ferai savoir ce qui se sera passé en mon voyage.

Cependant, je vous prie de me croire toujours entièrement à vous.

(1) Envoyés de la Cour de Londres.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

New-Market, 19-29 septembre 1680.

J'ai eu tellement à faire le dernier jour de courrier que j'étais à Londres, qu'il m'a été impossible de vous répondre. J'entends dire de toutes parts que lord Shaftesbury, le duc de Monmouth et leur parti sont tout à fait décidés à me dénoncer au Parlement aussitôt qu'il sera réuni ; ainsi vous ne devez pas vous étonner si j'ai beaucoup à faire pendant que je suis en ville ; je serai encore occupé quand je serai de retour ici. Il n'y a pas encore de jour fixé pour notre départ, mais j'espère que nous n'y resterons pas si longtemps que d'habitude. Mercredi ou jeudi, Sa Majesté et nous tous irons à Euston, car les courses ne commenceront que la semaine prochaine. Je n'ai plus de nouvelles à vous donner, et je finis en vous assurant que, etc., etc.

Le Duc d'York à la Princesse d'Orange.

Inédite.

Euston, 23 septembre—3 octobre 1680.

Nous sommes arrivés ici hier au soir de New-Marlket, et nous y retournerons demàin matin, mais je ne sais pas quand nous serons de retour à Londres.

En fait de nouvelles, vous pouvez facilement vous imaginer que cette ville n'en donne pas beaucoup ; mais nous apprenons d'Oxford que le duc de Monmouth y a passé. Il a été traité par le maire d'une manière splendide, mais l'Université ne s'est pas souciée de lui. Quand il passait dans les rues, la populace criait : *Vive Monmouth ! à bas le duc d'York ! pas d'Evêque ! pas de Clergé ! pas d'Université !* Et pendant le diner qui a eu lieu chez le maire, outre leurs toasts populaires, ils en portèrent un autre qui était : *Ruine au Chancelier et à l'Évêque d'Oxford*, ce dont Sa Majesté est très-mécontente. J'avais oublié une autre circonstance assez remarquable, c'est que quelques-uns ont demandé un roi électif. Je vous envoie cette lettre par le colonel Wesley, qui va tout droit d'ici à Harwich par le paquebot, ainsi c'est lui qui apporte ma lettre au lieu de la poste. Je vous prie de le servir uprès du prince, si l'occasion se présentait, et soyez sûre, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

New-Market, 3-13 octobre 1680.

Je vois par votre lettre du 27 (septembre), datée de Zell, que vous êtes content de votre voyage et que vous avez reçu quelques-unes de mes lettres, dans lesquelles je vous donnais compte de tout ce qui était tenté contre moi. Les factieux persistent toujours dans leurs résolutions, et quoique je semble être le but de leurs attaques, leur véritable projet est de détrôner le Roi, de renverser la monarchie et détruire toute notre famille, ce qui ne tardera pas à arriver. Malgré tous leurs efforts, Sa Majesté continue toujours à m'honorer de son estime, et pour peu qu'elle s'arme de résolution et qu'elle mette sa confiance dans ses anciens amis, tout ira bien encore; et, croyez-moi, il n'y a que les vrais partisans du clergé d'Angleterre qui puissent être un soutien pour lui et pour notre famille, ces fanatiques non-conformistes ayant pour but d'établir une république. Notre retour à Londres est fixé à samedi prochain; ainsi nous n'aurons que très-peu de temps pour nous préparer pour l'ouverture du Parlement. N'ayant plus rien à vous dire, je finirai en vous assurant, etc., etc.

M. Sidney au Prince d'Orange.

Inédite.

7-17 Octobre 1680.

J'ai jugé à propos d'informer Votre Altesse de quelques particularités sur l'état présent de nos affaires, et comme l'on ouvre toutes les lettres, surtout celles qui sont pour la Hollande, j'envoie exprès un homme de confiance pour la remettre à Votre Altesse, ou la délivrer entre les mains de ceux qui la feront parvenir jusqu'à elle en toute sûreté. Le principal motif de ma lettre est d'informer Votre Altesse de ce qui regarde le duc, qui, depuis quelque temps, a exaspéré le peuple à un tel point, qu'il ne peut entendre prononcer son nom avec patience. Il y a déjà trois mois que le Roi s'en est aperçu et il est chaque jour plus convaincu qu'il ne peut à la fois se mettre d'accord avec le Parlement et demeurer attaché à son frère ; il a demandé dernièrement l'avis de quelques membres du conseil et de quelques autres personnes qu'il croyait attachés à sa personne, et tous se sont accordés pour dire que Sa Majesté doit s'arranger avec son Parlement, et que sa dissolution dans les circonstances actuelles ferait la ruine certaine de sa personne et de toute sa famille, et ils sont tous convenus enfin qu'il n'y avait rien de bon à espérer, s'il ne se séparait pas du duc. Le Roi trouve que ces avis lui sont donnés par des personnes qui lui sont sincèrement attachées, ainsi qu'à son gouvernement, et même par des gens qui jusqu'ici ont soutenu les intérêts du duc, mais qui voient aujourd'hui que c'est un mal sans remède, et qu'il ne faut rien espérer de bon tant que le duc restera à la Cour. Le Roi arrive samedi à Londres, et il doit dans peu de jours demander l'avis de son conseil pour savoir ce qu'il y a à faire. La plupart des grands officiers ont déjà donné leur opinion en particulier, et je pense (à moins que ce ne soient milord

Clarendon et M. Hyde) qu'il n'y aura pas dans le conseil une seule personne qui ose conseiller à Sa Majesté de dissoudre le Parlement pour sauver le duc. Les hommes riches et tranquilles du royaume désirent le repos public et tiennent à voir le Gouvernement conservé. Les papistes et le parti républicain désirent le désordre, suite inévitable de la dissolution du Parlement. Le duc de Monmouth, milord Shaftesbury, milord Russell et plusieurs autres se proposent de faire de grands efforts en faveur du Roi, si Sa Majesté consent à se séparer du duc, et je crois que si le Roi le fait, il y aura une assez bonne session, quoique les esprits du peuple soient bien irrités. Le duc de Monmouth a vu le Roi, mais Sa Majesté n'est pas du tout satisfaite de lui, parce qu'il ne lui a pas fait les soumissions qu'elle attendait de lui. Ce que je viens de vous dire est un secret; si le duc d'York le savait, il serait encore de plus mauvaise humeur qu'il ne l'est, et il est aujourd'hui plus mécontent que jamais; ses serviteurs commencent à soupçonner quelque chose et sont extrêmement abattus; la duchesse est très-mélancolique, mais je ne saurais dire à Votre Altesse si la cause de sa tristesse provient de la crainte d'entreprendre un nouveau voyage, ou de la peine de voir le duc reconnaître si publiquement Mme Sedley ; elle arrive ce soir à Londres.

La reine est arrivée hier au soir et a été toute la journée d'aujourd'hui malade de la fièvre.

Il est impossible de s'imaginer le crédit dont jouit le duc de Monmouth dans ce pays et qui ne fera qu'augmenter tant qu'il restera éloigné de la Cour, et si Sa Majesté a le malheur de dissoudre le Parlement, rien ne pourra l'arrêter. Tout le monde en est persuadé et l'on est étonné de voir que le duc n'aime pas mieux se retirer tranquillement plutôt que de donner à Sa Majesté des conseils qui entraineraient infailliblement sa ruine, celle du Roi et celle de la monarchie. Je ne puis pas dire ce que le conseil décidera lorsqu'il sera assemblé par Sa Majesté; mais je pense qu'il jugera à propos d'éloigner le duc de la présence du Roi avant l'ouverture du Parlement. Voilà le compte le plus détaillé que je puis rendre à Votre Altesse de l'état de nos affaires ; mais j'ajouterai encore quelque chose qu'il est bon que Votre

Altesse sache, c'est que tous ceux avec qui je me suis entretenu à ce sujet pensent toujours à Votre Altesse et ne voient pas d'autre moyen de conserver ses droits, sauver la nation de sa ruine et assurer la liberté à l'Europe, que l'assentiment entier de Sa Majesté à tout ce que son peuple désirera au sujet du duc. C'est une affaire de la plus grande importance pour le monde entier, et trop importante peut-être pour être confiée à une lettre.

Je n'ajouterai plus que quelques mots pour entretenir Votre Altesse de mes affaires particulières. Le soir avant mon retour de New-Market, M. Godolphin et lord Sunderland ont parlé à Sa Majesté au sujet du commandement des troupes anglaises en Hollande ; elle a témoigné beaucoup d'intérêt pour moi, et elle a dit qu'elle aimerait mieux me voir à leur tête qu'aucune autre personne de son royaume; qu'elle m'aurait donné immédiatement sa recommandation, mais que le duc d'Albemarle prétendait avoir une promesse de Votre Altesse et l'avait prié de ne pas s'engager avant qu'il n'eût reçu votre réponse; mais ils ont convaincu le Roi combien il était nécessaire pour le bien des troupes d'avoir un chef, et ils lui ont dit qu'ils croyaient que les États m'accorderaient plutôt cette place qu'à un étranger qui occupait déjà tant d'emplois, et qu'il était peu probable que Votre Allesse eût pris avec le duc d'Albemarle aucune espèce d'engagement. Cet entretien a duré quelque temps, et à la fin il a été décidé que Votre Altesse serait priée d'écrire elle-même au Roi pour lui faire savoir combien il sera difficile d'amener les États a approuver un choix quelconque, mais qu'il est certain qu'ils n'accepteront pas quelqu'un qui ne pourra pas remplir ses fonctions. C'est assez dire pour mes propres affaires; le reste, je le laisse à la bonté de Votre Altesse, sur laquelle je compte en toute occasion, et fais tous mes efforts pour m'en rendre digne...

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 8-18 octobre 1680.

M. Sidney aura probablement écrit à Votre Altesse toutes les nouvelles que nous avons ici; ainsi il n'est pas nécessaire que je le fasse. Je dois prendre seulement la liberté de lui dire que quand le Roi et le duc pressèrent Votre Altesse de donner à lord Dunbarton le commandement des sujets du Roi au service des États, je leur demandai à tous les deux que, si cela ne pouvait pas être ainsi, parce qu'il était papiste, de ne s'intéresser pour aucune autre personne, si ce n'est pour M. Sidney. Ils me le promirent ainsi. Depuis, le duc d'Albemarle a pressé beaucoup le Roi pour obtenir une recommandation de lui ou au moins pour qu'il ne s'intéressât pas pour une autre personne. Le Roi lui a dit qu'il ne croyait pas convenable qu'un homme de qualité et de fortune, et qui occupait d'aussi hauts emplois, allât solliciter un pareil commandement dans un pays étranger; mais le duc insiste toujours, et je ne doute pas qu'il ne fasse ses plus grands efforts pour l'obtenir. Mais puisqu'il est reconnu qu'il n'aura jamais assez de temps pour vaquer à ses fonctions, surtout en pays étranger, j'espère que Votre Altesse favorisera M. Sidney qui a, je suis sûr, assez de zèle pour son service, pour le rendre plus digne qu'un autre d'un pareil emploi, et si Votre Altesse veut s'excuser de recevoir le duc d'Albemarle et recommander M. Sidney, je crois que tout le monde sera satisfait à cause du Roi.

Je prie Votre Altesse de me pardonner la liberté que je prends, en l'assurant que je suis toujours, avec respect...

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 12-22 octobre 1680.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Altesse, datée du 4-14 d'Epsdorf, et je ne manquerai pas de m'occuper de payer le reste de l'argent de Votre Altesse aux marchands désignés pour le recevoir, aussitôt que je trouverai à le faire échanger.

Je suis bien aise de voir que le voyage de Votre Altesse en Allemagne promet tant de succès parmi ces princes, que dans le cas où Sa Majesté s'accordât avec son Parlement, elle a raison de croire qu'ils accepteront ses propositions. Je suis tout à fait de l'avis de Votre Altesse, que tout dépend de notre union en Angleterre, ce qui, dans l'état actuel des choses, est une chose assez difficile à faire, quoique j'espère que ce ne sera pas impossible, et je suis persuadé que si jamais nous parvenons à nous créer chez nous une position tranquille et sûre, nous serons d'un grand secours à nos alliés du dehors.

Le jour de l'ouverture du Parlement approche, et c'est une époque si critique, que je crois que Votre Altesse attendra avec plus d'impatience qu'à l'ordinaire les lettres d'Angleterre, ainsi je prendrai la liberté de déranger Votre Altesse un peu plus souvent que je ne le faisais auparavant, lorsqu'il arrivera quelque chose d'extraordinaire que je puisse écrire par la poste ordinaire.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 12-22 octobre 1680.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre d'Epsdorf, et je vois que vous allez avoir une entrevue avec l'Électeur de Brandebourg. Je voudrais bien que notre entrevue ici pût finir aussi heureusement que finira sans doute la vôtre; mais on ne s'en tire pas si facilement quand on a affaire avec un Parlement qui est déjà mal disposé, sans compter les désagréments qu'ils me causeront lorsqu'ils seront assemblés. Ceux de mes amis sur lesquels je comptais le plus, m'ont abandonné, car ils voudraient me voir partir. C'est surtout lord Sunderland et M. Godolphin qui me pressent de le faire. J'avoue que je ne les aurais jamais cru capables d'un changement, et surtout de m'en parler. Je fais tout mon possible pour empêcher une pareille résolution, car si Sa Majesté vient à m'abandonner, c'en est fait de nous, notre ruine est complète; car cela découragerait nos amis, qui n'oseraient plus nous défendre, et rendrait nos ennemis encore plus entreprenants que jamais. Par le prochain courrier, je pourrai vous donner compte de tout ce qui se passe, et vous dire quel est mon sort. Soyez sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 15-25 octobre 1680.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre par M. Van Leeuwen, qui, je pense, a trouvé les choses plus désespérées encore qu'il ne l'aurait cru, et je crains qu'en me faisant partir, le remède ne soit encore pire que le mal, et que Sa Majesté ne s'en repente plus tard. Je vois qu'il le faut; ce n'est pas encore décidé, mais je le saurai bientôt. J'ai fait tout mon possible pour m'opposer à cette mesure; mais ni moi ni mes amis n'y pouvons rien faire, quoique je sois sûr que nous avons le droit de notre côté, à Dieu ne plaise que j'aie raison dans mes conjectures, comme je l'ai dit à Sa Majesté. Vous verrez que ce Parlement n'améliorera en rien les affaires de Sa Majesté, et qu'ils lui demanderont des choses qu'il lui sera impossible de leur accorder. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 19-29 octobre 1680.

Enfin, c'est décidé, il faut que je parte pour l'Ecosse, c'est la volonté de Sa Majesté; mes amis et moi nous avons fait tout notre possible pour l'empêcher, mais tous nos efforts ont été inutiles; il faut obéir à Sa Majesté, et je crains qu'elle ne se repente bientôt d'avoir pris une mesure qui causera sa ruine et celle de la monarchie (1). Je pars demain matin, et je vais par mer, le voyage étant beaucoup plus agréable. Dans une semaine j'aurai des nouvelles de Londres, et je saurai ce que le Parlement a l'intention de faire. Je suis beaucoup trop occupé, ainsi je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

(1) Le duc d'York demeura en Angleterre jusqu'à la réunion du Parlement (28 octobre 1680). Le Roi, irrité de sa persistance à ne point vouloir contribuer de son côté à faciliter la marche de son gouvernement, fut soupçonné d'abandonner le parti de son frère; lord Sunderland et la duchesse de Portsmouth favorisaient ouvertement le duc de Monmouth.

Le duc d'York vit l'orage qui le menaçait; la crainte d'un acte d'accusation le força à s'éloigner et à s'embarquer pour l'Écosse. Mais furieux de devoir céder la place au Parlement, et de se voir réduit à cette extrémité, il dit à Barillon, au moment de son départ, que s'il voyait que ses ennemis cherchassent à le ruiner, il trouverait le moyen de s'en venger, en excitant des troubles en Ecosse et en Irlande. L'ambassadeur de France reçut l'ordre de lui promettre des secours pour exécuter son dessein; mais l'impopularité du duc en Ecosse l'empêcha de rien entreprendre de ce genre, bien qu'il fût exaspéré, au plus haut point, par la popularité dont le duc de Monmouth était en possession en Angleterre.

M. Sidney au Prince d'Orange.

Inédite.

19-29 Octobre 1680.

J'ai rendu compte à Votre Altesse, dans ma dernière lettre (1), aussi bien que j'ai pu, de tout ce qui a été décidé mercredi au conseil. Le Roi a depuis réfléchi aux avis qui lui ont été donnés, et a convoqué samedi un conseil extraordinaire qui a tenu sa séance jusqu'à dix heures du soir. On garde le secret sur ce qui y a été décidé, mais l'on peut en conclure quelque chose par les conséquences, car dimanche soir le Roi a dit au duc qu'il était absolument nécessaire pour lui de se retirer, et lui ayant donné à choisir le lieu de sa retraite, le duc a préféré partir pour l'Ecosse. Il commence aujourd'hui son voyage par mer. Il y a dans la rivière deux vaisseaux et deux yachts qui l'attendent, et la duchesse est décidée à partir avec lui, quoiqu'elle soit aujourd'hui très-indisposée.

Plusieurs membres du Parlement viennent d'arriver en ville, et l'on dit qu'ils sont assez bien disposés à s'accorder avec le Roi; il n'y a qu'une chose qui semble devoir donner lieu à quelques désagréments, c'est que la chambre des Communes insiste à demander l'exclusion du duc, ce dont ils viendront à bout, je n'en doute pas, quoique le Roi ne veuille pas y consentir. En toute autre chose on s'arrangera sans grandes difficultés ; ils commencent à prévoir le danger qu'ils courent, et ils ne s'engageront pas, je l'espère, dans de nouvelles extravagances.

Le comte de Thurn (2) est arrivé, et doit avoir ce soir une audience du Roi.

J'ai l'intention de partir d'ici de demain en huit, si le Roi ne

(1) Cette lettre, dont parle M. Sidney, n'a pas été retrouvée.

(2) Ambassadeur de l'Empereur.

m'arrête pas pour quelque affaire du Parlement. J'ai attaché aux intérêts de Votre Altesse quelques personnes qui ne manqueront pas, chaque fois que l'occasion se présentera, de le prouver.

Cette semaine, je crois que je pourrai en faire encore davantage, car je crois que j'irai à La Haye pour le service de Votre Altesse et celui de Sa Majesté, car j'ai à dire de vive voix à Votre Altesse une foule de choses qui l'intéressent beaucoup, et qu'on ne peut pas écrire. Tout ce que je dirai à présent, c'est que personne ne sert Votre Altesse avec autant de dévouement et de fidélité que moi, et que je serai toujours, etc., etc.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Sheen, 19 29 octobre 1680.

J'avais l'intention de ne répondre à la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire de Zell, que lorsque j'aurais appris son retour à La Haye ; mais j'ai trouvé que l'absence semblait devoir être si longue, à cause de la visite que Votre Altesse allait rendre à l'Electeur de Brandebourg, que je n'ai pu me décider à différer encore de faire connaître à Votre Altesse toute ma reconnaissance pour l'aimable lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, surtout n'ayant rien à m'ordonner et si peu de chose à me dire.

Nos affaires ont été ici pendant quelque temps dans la plus grande confusion, quoique nous ayons fait pour les débrouiller. Je sais que Votre Altesse en a déjà été informée par M. Sidney, mais nous ne saurons rien de certain avant l'ouverture du Parlement. Le jour en est très-prochain, et bientôt le premier venu en saura davantage que le plus éclairé, et le plus sage ne peut prétendre en savoir à présent. Je suis tout à fait de l'opinion de Votre Altesse, que la bonne ou mauvaise intelligence entre le Roi et son Parlement ferait la sûreté ou la ruine de nos affaires chez nous et à l'étranger. Dieu seul sait ce qu'il en arrivera, mais, en attendant, personne ne peut rien prévoir de bon avant que le Parlement ne soit assemblé. Quant à moi, je ne suis pas peu embarrassé quand je vois combien la réussite des affaires de Votre Altesse dépend de la sagesse et de la modération de cinq cents hommes, car on ne peut avoir l'une sans l'autre. Cependant j'ai de la peine à croire que tant de personnes qui ont entre les mains les destinées de la nation veuillent causer sa ruine par leurs erreurs et leur animosité. Si Votre Altesse daignait, à son

retour, m'écrire une lettre à ce sujet, dans le même style des autres, et surtout de celle que Votre Altesse me fit l'honneur de m'écrire à peu près vers cette époque, un an avant la session projetée du Parlement, où elle me faisait voir tout l'intérêt qu'elle prenait à la session, et me faisait craindre les fatales conséquences que pouvait avoir la désunion entre le Roi et son Parlement, j'en ferai usage et je ferais tous mes efforts pour servir Votre Altesse avec ce dévouement et cette fidélité avec lesquels je suis, etc., etc.

M. Sidney au Prince d'Orange.
Inédite.

22 Octobre—2 novembre 1680.

Le duc a quitté Whitehall mercredi, entre huit et onze heures; la duchesse (quoiqu'elle ne fût pas en état d'entreprendre un semblable voyage) est partie avec lui. Le Roi l'a accompagné dans sa barque jusqu'à Greenwich; de là le duc est allé jusqu'à Hope, où deux vaisseaux de guerre l'attendaient. Toute la journée d'hier a été employée à embarquer son bagage, et il mettra à la voile demain à une heure avec un vent favorable. Le duc n'ira pas directement à Edimbourg; il descendra d'abord à la maison de campagne du chancelier, pour savoir comment il sera reçu, car il croit, et il a raison, que les choses ne vont pas aussi bien pour lui à présent que l'année dernière. Tout le monde est satisfait à présent, et certainement il est au pouvoir du Roi de faire le bonheur de tous ses sujets.

Le Parlement s'est assemblé hier, et le Roi a fait un discours très-sensé et très-raisonnable et qui a mérité l'approbation de tout le monde. Ensuite les députés sont retournés à la chambre, et ils ont élu pour président un certain M. William, homme de loi, personne très-capable et qui jouit d'une très-bonne réputation. Ils l'ont présenté aujourd'hui au Roi qui l'a accepté; demain ou après-demain, ils s'occuperont à recueillir les serments, et je crois que lundi ils finiront par traiter quelque affaire.

Sir William Temple est arrivé hier en ville, et m'a prié d'envoyer à Votre Altesse la lettre ci-jointe.

Je suis et serai toujours, avec toute la constance et toute la sincérité imaginables, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 30 octobre—9 novembre 1680.

Je suis débarqué mardi dans une ville nommée Kercaldy, dans le Fife, et je suis allé le même soir à Lesley, maison de campagne du lord chancelier, où je suis resté jusqu'à hier, pour donner le temps qu'on me préparât mon logement, et je suis arrivé hier à Edimbourg, où j'ai reçu l'accueil le plus amical et le plus flatteur, malgré tout ce qu'on a dit et fait contre moi en Angleterre. Je suis curieux de savoir comment ils s'y prendront pour m'attaquer dans la chambre des Communes, car j'ai raison de croire que tels sont leurs projets, ayant été si cruellement abusé et si lâchement abandonné par ceux de mes amis sur qui je comptais le plus. Quel que soit mon sort, vous pouvez être sûr que je serai toujours avec amitié, etc., etc.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 31 octobre—10 novembre 1680.

Je n'ai pas voulu déranger Votre Altesse en lui écrivant une longue lettre par M. Sidney, il pourra mettre Votre Altesse plus au fait de nos affaires que ne le feront toutes les lettres du monde. Elle peut entièrement s'en rapporter à lui, dans tout ce qu'il dira sur l'état présent des choses. J'importunerai seulement Votre Altesse sur un point dont je sais qu'il n'osera jamais lui parler, c'est le grand désir que j'ai, depuis la mort de lord Ossory, de voir M. Sidney à la tête des régiments que celui-là commandait; je crois qu'il en rendra bon compte aux Etats et qu'il se montrera en toutes occasions digne de la confiance de Votre Altesse; qu'on lui en donne le commandement sans solde fixée, qu'on lui donne seulement celui du régiment qui est vacant dans ce moment-ci, avec la condition que les Etats ne nommeront pas un officier général en temps de paix, cela me semble à peu près indifférent, du moins je le pense ainsi et je soigne davantage les intérêts de Votre Altesse que les siens. Mais, dans ce dernier cas, je n'y veillerais pas assez si je ne demandais pas qu'il fût nommé premier colonel et qu'il n'eût le soin de tous les régiments qui lui sont confiés. Les raisons que j'ai pour m'intéresser dans cette affaire sont d'une nature telle que Votre Altesse les approuvera facilement; j'avais déjà manifesté le désir que M. Sidney en parlât à Votre Altesse l'année passée, alors que cela ne pouvait pas le concerner.

Une autre chose que je crois nécessaire pour le service de Votre Altesse, c'est de rendre une ordonnance qui empêche tous les officiers catholiques de servir dans ces régiments, et il faut que ceci se fasse avec quelque éclat, car Votre Altesse ne

peut pas se figurer les propos que l'on a tenus contre elle à ce sujet. Je suppose que ces officiers seront employés dans quelqu'une de vos autres troupes, s'ils le méritent, et que par là les trois régiments qu'on appellent anglais, seront conservés en entier, car on dit ici qu'ils sont à moitié composé d'Irlandais, mot qui dans ce moment-ci sonne très-mal.

J'attends avec impatience la nouvelle de l'heureux retour de Votre Altesse d'un aussi long voyage, car personne ne prend plus d'intérêt à Votre Altesse et n'est avec plus de dévouement et de fidélité, etc., etc.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 1er-11 novembre 1680.

M. Sidney donnera à Votre Altesse de si grands détails sur nos affaires, que je ne saurais rien dire de nouveau, si ce n'est que, dans notre position, nous avons besoin d'aide, et elle ne peut guère nous venir que de Votre Altesse, soit dans nos affaires intérieures, soit dans celles du dehors. Nous ne pouvons pas faire un pas de plus, tout sera perdu à la Cour comme à l'étranger; toutes nos peines auront été inutiles, si nous ne mettons pas le plus grand soin à y apporter un prompt et puissant remède. M. Sidney sait bien quelle est la manière de penser à cet égard de plusieurs personnes qui veulent le bien public et qui sont les serviteurs de Votre Altesse, parmi lesquels aucun ne l'est avec autant de zèle et de respect que, etc., etc.

L'Ambassadeur des États-Généraux au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 1er novembre 1680.

MONSEIGNEUR,

Je ne puis m'empêcher de témoigner à Votre Altesse la peine où me mettent les disputes que je prévois inévitablement pour l'affaire de la succession ; car encore que l'impétuosité avec laquelle le duc de Monmouth et les siens travaillent pour l'*exclusion* (1) de Mgr le duc d'York, rende plus manifeste et plus indisputable le droit de ce prince au préjudice de ce duc qui, s'il était légitime (comme dans la ville de Londres, plusieurs personnes parlent encore hautement du mariage de la mère de ce Duc avec le Roi), aurait la première prétention sur la Couronne, et, en ce cas, l'on ne serait point obligé à entrer dans toutes les aigreurs où la dispute de la religion de Son Altesse Royale entraînera apparemment le Roi et son Parlement, si est-ce que comme on ne sait pas quel événement pourrait avoir cette importante affaire, et si d'aventure le Roi consentirait à l'exclusion de son frère, ou si l'on met sur le tapis que, durant la royauté d'un prince papiste, on établit un protecteur de la religion protestante dans l'Angleterre, ou quelque autre expédient de cette nature dans lequel Votre Altesse pourrait avoir grand intérêt; je supplie Votre Altesse de me vouloir donner des ordres suivant lesquels je me réglerai , ou bien d'envoyer ici quelque personne mieux éclairée que je ne suis, pour avoir le soin nécessaire que rien ne

(1) Cette lettre est écrite en français; nous l'avons reproduite telle qu'elle est écrite, ayant seulement remplacé par *exclusion* le mot *seclusion* qui se trouve dans l'original.



passe ici au préjudice de Votre Altesse. Je n'écris pas ceci parce que jusqu'à présent j'appréhende quelque chose de semblable, ou que j'y vois les humeurs disposées ; mais, Monseigneur, les mouvements de cette nation sont souvent extrêmement brusques, et je vois visiblement que la France n'appréhende rien à l'égal de voir Votre Altesse un jour établie sur le trône de l'Angleterre, et qu'elle fera des efforts extraordinaires pour empêcher cela. Votre Altesse aura la bonté de me pardonner si j'entre dans une affaire sur laquelle elle ne m'a rien commandé; c'est par un mouvement de zèle et de respect que je le fais, et pour témoigner à Votre Altesse que je suis, autant que je dois,

Monseigneur,

De Votre Altesse,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

D. V. Leyden de Leeuwen.

M. Godolphin au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 1er-11 novembre 1680.

Je n'ai pas jugé à propos de déranger Votre Altesse en lui envoyant par le porteur quelques détails; il l'informera mieux que moi de tout ce qui se passe ici, et des derniers événements qui ont eu lieu; je me bornerai donc à faire remarquer que tout ce qu'il dira à Votre Altesse, relativement au besoin indispensable que nous avons de sa présence, a été longtemps pesé et considéré par nous tous, et que nous avons toujours été de la même opinion : que rien au monde ne peut contribuer aussi bien à l'entier et parfait arrangement des affaires du royaume et à l'établissement de l'autorité du Roi, comme l'arrivée de Votre Altesse dans ce moment que le Parlement est assemblé; c'est, en effet, une chose qui sera d'un grand avantage aux affaires de Sa Majesté. Ainsi, je suis d'avis que c'est une démarche absolument indispensable pour la bonne réussite des affaires de Votre Altesse dans ce pays, qui, comme M. Sidney le dira à Votre Altesse, sont dans une très-bonne position; je pense, en outre, que Votre Altesse ne court aucune espèce de risque dans ce qu'elle a à craindre du duc (1). D'après toutes ces considérations, j'espère que M. Sidney viendra à bout de décider le départ de Votre Altesse, car nous sommes tous persuadés que tout dépend de cela seul.

(1) Ceci se rapporte probablement au duc de Monmouth, attendu que le duc d'York était en Écosse.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 5-15 novembre 1680.

J'ai reçu hier une de vos lettres sans date, et je vois que vous avez le projet de partir bientôt pour La Haye, et que vous êtes curieux d'apprendre comment le Parlement commencera l'attaque qu'il a l'intention, comme vous le savez, de diriger contre moi. Je crois que vous n'en serez pas très-content; car, en effet, sur le pied où sont les choses, tout ira de plus en plus mal, sans que l'on puisse seulement espérer un changement favorable. Quant à moi, je crains une révolution ou quelque chose de pire encore, car les affaires prennent la même tournure qu'en 1640. Ce pays-ci au moins est tranquille et ne se ressent en rien de l'agitation de la capitale. Vous avez appris quels sont les procédés violents dont la chambre des Communes s'est servie contre moi, et comment il s'est trouvé des gens assez vils pour appuyer d'un serment leurs fausses dépositions contre moi; je ne puis m'attendre à rien de mieux, et quoique je sois l'homme que leur animosité désigne ouvertement, le but principal de leurs chefs est la ruine et la destruction de toute notre famille; vous verrez si je n'ai pas raison et si je me trompais en vous disant que les mesures qu'on avait prises nous feraient du tort.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 9-19 novembre 1680.

Le bill d'exclusion ci-joint contre Son Altesse Royale a passé hier au Comité sans la moindre difficulté, car ce n'est pas à ceux qui le proposent (autant qu'il est dans leur pouvoir) à s'amuser à y faire des amendements.

Sa Majesté a envoyé aujourd'hui un message à la chambre des Communes pour les prier de statuer sur l'affaire concernant les papistes et la conspiration, afin qu'ils soient assurés que Sa Majesté acceptera volontiers tous les moyens qui pourront la conduire à ses fins, pourvu qu'ils ne soient pas incompatibles avec la dignité et le droit de la Couronne. Quant au résultat de ce message, on n'y a pas fait de réponse, et il n'a pas donné lieu à discussion.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 12-22 novembre 1680.

Je vois, par votre lettre du 12, que vous êtes de retour à La Haye, que vous avez appris mon départ et que vous avez eu connaissance de tout ce que l'on tentait contre moi à la chambre des Communes. Mais ce que vous savez n'est que le commencement, ce n'est que la proposition d'un bill, qui, je n'en doute pas, sera déjà passé à la chambre des Communes; mais j'ai raison de croire qu'il n'en sera pas de même à la chambre des Pairs. Avant que vous n'ayez reçu cette lettre vous saurez déjà quel a été mon sort. Je vois que vous vous intéressez beaucoup à moi, et que vous avez appris avec peine les noirs complots dont je suis la victime; je n'en attendais pas moins de votre amitié, et, outre cela, vous ne pouvez vous empêcher d'avouer que si l'on n'arrête promptement la suite de ces procédés, c'en est fait de la monarchie et de notre famille tout entière; au point où en sont les choses, on a bien raison de pressentir les plus grands désordres, peut-être même une révolution. Ceux qui ont le plus vivement pressé et engagé Sa Majesté à me faire partir, n'y trouveront pas leur compte, et si le Roi lui-même ne soutient pas bien le choc et laisse fouler aux pieds son autorité, tout remède viendra alors trop tard; le Roi se trouvera alors dans une plus mauvaise position encore que son père. Je ne dirai plus rien à ce sujet; je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple (1).

La Haye, 12 novembre 1680.

Je suis de retour ici depuis hier au soir, et ce matin j'ai reçu deux de vos lettres à la fois, des 26 et 29 (*v. s.*) du passé. Je vous remercie fort de ce que vous m'informez de ce qui se passe au Parlement, et vous prie d'y vouloir continuer. Je suis extrêmement marri d'apprendre que la session commence avec tant de chaleur et d'emportement. Dieu veuille rendre les gens sages et modérés, car assurément de l'assemblée présente du Parlement dépend le bien ou le mal de toute l'Europe.

J'ai eu aujourd'hui tant d'affaires sur les bras, comme c'est le premier jour de mon arrivée, que la poste étant sur le point de partir, je ne puis vous en dire davantage pour cette fois, sinon que je suis toujours entièrement à vous.

(1) Toutes les lettres du prince étant des réponses à des lettres inédites, on a cru devoir les publier ici en entier, quoiqu'elles l'aient été déjà par Dalrymple.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 16-26 novembre 1680.

J'ai à répondre à l'aimable lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 courant (*n. s.*).

Les Communes ont porté hier le bill d'exclusion à la chambre des Pairs, mais ceux-ci l'ont rejeté avec force. Ils étaient soixante-dix contre trente qui voulaient qu'il fût accepté. Les évêques ont tous été contre, et les lords laïques qui l'ont rejeté ont même excédé en nombre les lords qui ont voté son acceptation. Les Communes n'ont rien fait aujourd'hui, elles se sont ajournées à demain, afin de gagner du temps, à ce que l'on prétend, pour savoir ce qu'elles ont à faire. On ne sait pas ce que tout ceci deviendra ; Sa Majesté cependant ne déviera pas de la route qu'elle s'est tracée; elle n'a pas la moindre idée de proroger ou de dissoudre le Parlement. Les méchants font tous leurs efforts pour pousser les choses à l'extrémité, dans l'espoir de forcer le Roi à faire ce que la nation ne voudrait jamais accepter. Il est vrai qu'il y a un grand nombre de personnages compromis dans ce bill, mais aussi tous les honnêtes gens ne peuvent pas moins faire que de le trouver injuste.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 19-29 novembre 1680.

C'est avec le plus grand regret que j'écris à Votre Altesse; je n'ai rien à lui dire que de très-désagréable. Le rejet du bill contre le duc, qui a été prononcé à la chambre des Pairs, a été cause que les Communes se sont très-peu occupées, mercredi, des secours que l'on devait envoyer à Tanger, affaire dont la délibération avait été fixée pour ce jour-là. Aujourd'hui, entre autres choses fâcheuses, ils ont décidé de mettre en jugement M. Seymour, pour des crimes de lèse-majesté, et ils ont assez fait voir par leurs discours leur aversion à donner au Roi les secours qui peuvent le tirer d'embarras. Le fait est que les choses ne prennent pas une bonne tournure, mais je ne doute pas que la Providence divine, qui a jusqu'à présent veillé sur nous, ne continue à veiller sur la famille royale, tant que la lune et le soleil nous éclaireront. On se plaint de nous au Parlement; on nous accuse de ne plus juger des choses avec la même impartialité qu'auparavant.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

La Haye, 22 novembre 1680.

Je vous suis très-obligé que vous continuiez à m'informer de ce qui se passe chez vous, mais je suis bien marri d'apprendre avec quelle animosité on procède à la maison basse contre M. le duc. Dieu le bénisse, et fasse que le Roi et son Parlement puissent s'accorder, sans quoi je prévois infailliblement un danger évident pour Sa Majesté, la Maison royale et la plus grande partie de l'Europe.

Toutes les affaires ici, comme aussi partout, sont en surseois, pour voir l'issue de cette grande session. La bonté divine la veuille faire terminer à sa gloire, au bien et à la satisfaction du Roi, de la Maison royale, de la nation et du bon parti dans l'Europe!

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 23 novembre—3 décembre 1680.

Les progrès de la chambre des Communes sont bien lents ; on emploie beaucoup de temps à censurer et à punir des criminels de différentes sortes. J'envoie ci-joint à Votre Altesse l'adresse contre milord Halifax, qui doit être présentée demain à Sa Majesté, aussi bien qu'un arrêt qui a été mis aux voix contre les juges, à cause des suffrages qu'ils ont rendus hier. Je prie humblement Votre Altesse de s'en rapporter à l'imprimé.

Je suis extrêmement fâché de voir l'opinion qu'on a à notre égard dans les pays étrangers, et non-seulement ceci, mais on attribue encore toute les calamités qui semblent menacer la chrétienté à notre conduite inconsidérée et opiniâtre. Votre Altesse pourra voir, par l'imprimé ci-joint, la manière dont le duc et la duchesse ont été reçus en Ecosse. Je prie Dieu pour qu'il bénisse et préserve Sa Majesté et toute la famille royale.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 23 novembre—3 décembre 1680.

J'ai reçu dimanche deux de vos lettres, une du 20 et une autre du 22, et je conçois facilement la peine que vous éprouvez en voyant la malignité et la perfidie dont mes ennemis se sont armés contre moi, car quoique le bill ait été rejeté par la chambre des Pairs, la chambre des Communes l'a de nouveau renvoyé en demandant son exécution, et j'ai raison de craindre qu'ils ne m'attaquent bientôt d'une manière encore plus dangereuse pour moi et pour la monarchie. Mais, quoi qu'il en soit, il y a eu une circonstance lors du rejet du bill par la chambre des Pairs, qui me sera, je crois, de quelque avantage, c'est que Sa Majesté ne sera plus trompée par lord Sunderland et ne le comptera plus au nombre de mes amis, puisqu'il a voté contre moi; il m'a trompé longtemps et à mes dépens. Je lui croyais de l'amitié pour moi, tandis qu'il n'en avait pas, mais désormais, quoique je lui pardonne, il ne me jouera plus le même tour; je ne me fierai jamais à lui et j'espère que le Roi en fera autant, car un homme qui peut me tromper comme il l'a fait est capable de tout. Sa Majesté même a été abusée par lui, car autrement comment aurait-il pu se faire que lord Halifax eût rompu avec la chambre des Communes, et pas lui et son ami lord Essex, quand tous trois avaient un égal intérêt à sa dissolution?

Dieu veuille que tout ceci prenne une meilleure tournure! Je ne le crois pas, car je vois que leur but principal est la destruction de la monarchie. Il est tard et je ne vous en dirai pas davantage. Soyez toujours sûr, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 26 novembre—6 décembre 1680.

Nos disputes n'ont encore rien perdu de leur force; il y a deux jours, le lord chef de justice, North, a été accusé à la barre de la chambre des Pairs pour avoir dressé ou plutôt avoir aidé le procureur-général à dresser une proclamation ayant pour but d'empêcher les moyens de souscription pour les pétitions faites dans un sens séditieux. Hier et aujourd'hui, on a voté une accusation contre M. Seymour, payeur de la marine, qui s'est défendu supérieurement à la chambre. On l'accuse de mauvais emploi et de désordre dans les finances; mais l'on croit qu'il n'aura pas la moindre peine à se justifier quand il comparaîtra devant la chambre des Pairs. Voilà comme notre temps se passe. En attendant Tanger souffre; nous avons battu les Maures, il est vrai, mais nous avons perdu un brave gouverneur, sir Palmes Faireborne.

Il y a à peu près un an que je pris la liberté de supplier Votre Altesse de nommer à l'honorable emploi de bourgmestre M. Wate, échevin de Nimègue. Je n'avais cru devoir le faire qu'après avoir pris sur lui de très-bonnes informations; il est et il a toujours été très-attaché à Votre Altesse et au gouvernement, étant d'origine anglaise. J'ai pris de nouveaux renseignements sur lui et sur sa conduite, qui, à ce que j'ai cru remarquer, a toujours été celle d'un bon citoyen. Du reste, je soumets cette affaire à la sagesse de Votre Altesse.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 26 novembre—6 décembre 1680.

Je suis bien fâché de ne pas pouvoir rendre à Votre Altesse un meilleur compte de nos affaires que celui qu'il faut que je lui rende, si je dis la vérité. La chambre des Communes semble être persuadée que rien ne peut calmer ses craintes, si ce n'est l'exclusion totale du duc, et il est à supposer qu'ils ne se contenteront de rien moins que de cela. Les Pairs, d'un autre côté, ont définitivement rejeté ce bill, et le Roi est tout à fait de leur avis. On offre tous les jours de nouveaux expédients ; on fait chaque jour de nouveaux projets d'actes, que quelques personnes croient devoir être bons, et que la plupart croient devoir être sans effet, ou mettre en danger la monarchie. Tout le monde voit avec assez de peine le mauvais état de nos affaires pour y prendre intérêt, mais personne n'ose émettre son opinion sur ce que nous avons à faire. Dans peu de temps, nous serons à même de juger plus positivement de cette affaire. J'espère, du reste, que le bon génie de l'humanité sera assez fort pour l'emporter sur celui de la France, qui semble à présent plus puissante et plus heureuse que jamais.

Je souhaite à Votre Altesse toute sorte de prospérité, et vous prie de croire que personne au monde n'est plus que moi, de Votre Altesse, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 27 novembre—7 décembre 1680.

Je suis bien aise de voir, par votre lettre du 26, que vous êtes sensible à mes malheurs, et que vous apprenez avec peine les nombreuses attaques que la chambre des Communes dirige contre moi. Vous devez croire qu'il a été très-agréable pour moi de voir que le bill avait été rejeté par la chambre des Pairs; mais, malgré cela, mes ennemis trouvent encore d'autres moyens pour me persécuter et m'accabler, et je dois m'attendre à de pareils procédés de leur part tant qu'ils en auront le pouvoir, car ce n'est pas la volonté qui leur manque. Il suffit seulement d'être en faveur auprès du Roi pour devenir le but de leurs poursuites, comme lord Halifax et M. Seymour. Les dernières lettres que j'ai reçues de Londres disent qu'on est tombé sur la Reine lundi dernier dans la chambre des Pairs; vous voyez qu'il n'y a sorte de moyen que l'on ne tente pour ruiner notre famille et détruire la monarchie.

C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le moment; seulement, soyez sûr, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 30 novembre—10 décembre 1680.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 29, et si les affaires de l'Europe dépendent, autant que je le crois, de l'issue de ce Parlement, je pense qu'elles n'iront pas bien, car il n'est pas vraisemblable qu'il change de conduite. Tous les jours on met aux voix les choses les plus extraordinaires, et l'on fait des propositions tendant toutes à détruire l'autorité de Sa Majesté et à ruiner la monarchie. Quelques-uns des principaux ministres et des gens même de sa maison ne dédaignent pas d'entrer dans ce complot ; ainsi, pour peu que le Roi cède, que Dieu ait pitié de nous. Les choses sont ici dans la plus grande tranquillité ; on exécute demain trois membres de la Congrégation de Cargill, les plus fiers et hardis coquins qu'il soit possible de voir et qui se font une gloire de souffrir les plus grands tourments pour des principes aussi abominables. Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 30 novembre—10 décembre 1680.

Votre Altesse croira facilement que j'ai eu ma part dans la peine qu'elle a bien voulu m'exprimer dans sa dernière lettre, en me parlant de l'état de nos affaires. C'est une chose qui doit, en effet, affecter tous ceux qui sont intéressés dans leurs fatales conséquences au dedans comme au dehors, et Votre Altesse surtout, plus qu'un autre, à cause du grand intérêt qu'elle y prend. Je vais donc, en peu de mots, exposer aux yeux de Votre Altesse l'état présent des affaires, et marchant aussi clairement que je pourrai dans une chose aussi embrouillée, je rappellerai les circonstances qui se lient le plus particulièrement aux intérêts de Votre Altesse, afin de la mettre à même de juger de notre position et de sa propre conduite.

Il est certain qu'une longue suite de malheureux conseils ont réduit Sa Majesté au point de manquer de l'argent et de l'autorité nécessaires pour soutenir les droits de sa Couronne, comme l'exigent nos affaires au dedans et au dehors du royaume.

Il n'y a qu'un Parlement qui puisse porter aide à Sa Majesté dans sa position, et qui puisse lui fournir l'argent et l'autorité nécessaires pour le soutien de sa Couronne; car si la première de ces deux choses lui était fournie, soit par la France, soit par les papistes (comme l'on en fait courir le bruit), les secours qu'elle recevrait d'une de ces manières diminueraient de plus en plus son autorité, et augmenteraient les craintes et les mécontentements du peuple.

Il est évident que cette chambre des Communes ne donnera au Roi aucun secours, et que même elle ne contribuera en rien à relever son autorité, tant que le bill d'exclusion contre le duc, qui a dernièrement été rejeté par la chambre des Pairs, ne sera pas accepté.

Le Roi est tout à fait décidé à ne jamais consentir à ce bill, ni à aucun autre de cette espèce, et il ne peut être de nouveau proposé dans cette session de la chambre des Communes, sans une prorogation de quelques jours, qui dépend entièrement de Sa Majesté.

Dans cet état de choses, je ne vois pas la moindre chance d'accord entre le Roi et son Parlement, durant cette session, et je trouve que les principaux membres de la chambre des Communes désirent en voir la fin le plus tôt possible, pour adopter une nouvelle méthode par laquelle le Roi verra tout de suite l'*humeur* et la *disposition* de son peuple. La Cour, de son côté, voudrait que cette session durât longtemps, dans l'espoir de voir la division se mettre dans le parti qui gouverne la chambre ; mais je ne crois pas que cela puisse arriver à présent. Quels en seront les résultats? Votre Altesse peut en juger aussi bien moi ; car je ne crois pas que quelqu'un ait la prétention de le savoir, quoiqu'il soit bien naturel de penser qu'il y aura un nouveau Parlement qui sera convoqué tout de suite après la dissolution de celui-ci ; car, autrement, je ne vois pas comment on fera pour calmer le mécontentement public, si le Parlement présent finit sans l'adoucir.

A présent, quant à ce qui concerne plus particulièrement Votre Altesse, il me semble évident, d'après le bill d'exclusion et toute la marche de cette affaire dans la chambre des Communes, que ses intérêts et la succession à la Couronne resteront intacts, et que tout se passera comme si le duc était mort ; et je crois que si le bill venait encore à être discuté dans une autre chambre des Communes, il ne serait proposé rien qui ne fût exactement conforme avec cette première résolution. Mais si le Parlement présent, ou un autre vient à être dissous, sans qu'ils se soient mis d'accord avec le Roi, je ne vois aucun moyen pour nous empêcher de tomber dans de violents tumultes populaires ; il est clair que le duc de Monmouth ne manquera pas de se mettre à leur tête, et que non-seulement il sera joint par la Cité, mais par tous les lords et membres des Communes qui, s'étant en dernier lieu si fortement déclarés contre le duc, à propos du bill d'exclusion, ne veulent plus retourner sur leurs pas, et se jettent dans le

parti qu'ils jugent le plus violent et le plus animé contre lui, non en considération du duc de Monmouth, mais pour leur propre sûreté. En ce cas, Votre Altesse aura un rôle très-difficile à soutenir ; car, en prenant le parti de la Cour, elle se met, à l'égard du peuple, dans la même position que le duc d'York. Si Votre Altesse, au contraire, ne se prononce pas, le duc de Monmouth se mettra peu à peu à la tête de la nation, sous prétexte de défendre la religion protestante et de chasser le duc, et s'il arrive à un tel point que le Roi ne puisse plus résister au courant, et qu'il soit entraîné par lui, Votre Altesse sait trop bien ce qui peut en résulter.

Après tout, il ne reste plus à Votre Altesse que trois partis à prendre. Le premier, c'est de venir ici, comme milord Sunderland et M. Van Leeuwen disaient que le voulaient quelques uns de nos amis au commencement de ce Parlement, et d'employer tous nos efforts pour décider le Roi à consentir au bill d'exclusion. On aurait lieu d'espérer, dans ce cas-là, que la chambre des Communes mettrait le Roi en état de faire respecter les droits de sa Couronne au dedans comme au dehors du royaume, et Votre Altesse pourrait alors se mettre à la tête du parti qui a attaqué le duc, et se constituer le défenseur de la religion protestante, partout où ce culte aura besoin de son appui.

Le second, est de continuer à agir comme Votre Altesse l'a fait l'an dernier, c'est-à-dire de ne pas se mêler de nos affaires, de n'écouter ni le parti de la Cour ni celui du peuple ; de s'abstenir enfin de toute démarche qui pourrait être regardée comme injuste ou disgracieuse, et de laisser la décision des événements à la volonté du Tout-Puissant.

Le troisième parti à adopter, serait d'attendre l'issue de la présente session du Parlement, et, en cas de dissolution et de convocation d'un nouveau, de venir immédiatement ici pour déclarer à la fois au Roi et à son peuple, le grand intérêt que Votre Altesse prend à voir s'établir l'union entre le Roi et le Parlement. Votre Altesse dira qu'outre nos propres intérêts, ceux de la chrétienté seront perdus sans ressource au printemps prochain sans cette union ; qu'outre l'affection que vous portez au

Roi et l'intérêt que vous prenez à ses affaires, vous-même avez des motifs plus puissants encore pour désirer que ce rapprochement ait lieu, Votre Altesse étant le prince de la chrétienté qui souffrirait le plus, si les États-Généraux, voyant qu'ils ne sont pas secourus par l'Angleterre, se jetaient dans les bras de la France; que Votre Altesse étant étrangère à nos affaires domestiques, ne peut proposer les moyens d'accorder le Roi et le Parlement; que vous ne pouvez qu'en démontrer la nécessité; que, quel que soit le parti qu'on adopte, il sera toujours préférable à rien du tout; qu'à la vérité, le parti qu'on pourrait choisir serait peut-être considéré par quelques personnes comme ruineux et peu sûr; mais que si l'on persiste à n'en point adopter du tout, tout sera perdu sans ressource; que, quant à l'affaire du duc, c'est une question domestique et dans laquelle ni vous ni les Etats-Généraux ne peuvent se mêler, mais que vous contribuerez de tous vos efforts pour opérer une heureuse union entre le Roi et le Parlement, et à préserver de toute atteinte le protestantisme en ce royaume, et partant dans le reste de la chrétienté, puisque c'est de chez nous que doivent lui venir soutien et appui.

De ces différents partis, les amis de Votre Altesse ont jugé que le premier convient le mieux à un grand homme; que le second serait celui d'un honnête homme, et quant au troisième, qui, vu les circonstances, semble le seul qui vous reste à prendre, il me paraît difficile qu'un homme sage s'y refuse, et que, dans les circonstances où nous nous trouvons, il se contente d'être oublié, négligé et même diffamé à certains égards. Les ennemis de Votre Altesse sont actifs et malintentionnés, et leurs accusations si peu fondées, que vos amis n'y ont fait aucune attention, et ont jugé plus utile de les laisser tomber d'elles-mêmes.

Si j'ai trop longtemps importuné Votre Altesse, ce n'est pas mon habitude, et j'espère qu'elle me pardonnera en raison du temps et des circonstances. Il ne peut rien arriver où je ne montre le parfait et éternel dévouement avec lequel je suis, de Votre Altesse, le très-fidèle, très-humble et très-obéissant serviteur.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 30 novembre—10 décembre 1680.

La journée d'hier n'a pas produit sur Sa Majesté beaucoup plus d'effet qu'on n'en attendait, malgré la représentation (comme ils l'appellent) qu'on lui a faite de l'état de la nation. C'est un long discours; on y accuse les ministres de favoriser les papistes, et on leur impute le mauvais état et le désordre du gouvernement.

Le jugement de milord vicomte de Stafford a commencé aujourd'hui; ses accusateurs ont divisé leurs charges en deux parties : 1° qu'il y avait un horrible complot tramé par les papistes contre la vie du Roi, contre la religion et contre le gouvernement actuel; 2° que lord Stafford y était compris : la déposition qu'ils ont produite aujourd'hui tend à prouver le premier point seulement; on a fait comparaître six témoins, qui ont déposé tout ce qu'ils savaient du caractère de la conspiration en général; on a aussi produit des actes judiciaires où l'on voit plusieurs personnes faisant partie de cette conspiration qui avaient été citées devant la justice et trouvées coupables.

Demain les accusateurs de milord Stafford chercheront à prouver qu'il fait partie de ce complot; après-demain, ils écouteront sa défense, qui sera bientôt suivie de son jugement.

Le grand juré de Middlesex a accusé aujourd'hui Son Altesse Royale de non-conformité devant la cour du banc du Roi.

On l'avait déjà tenté pendant que le duc était ici, mais le juré fut renvoyé avant même qu'il eût pu préparer sa dénonciation. Ainsi nous allons toujours de pis en pis, sans que nous puissions espérer un changement favorable, ce qui serait fort à désirer, et que je prie Dieu de nous envoyer pour le salut du Roi et de son peuple.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

La Haye, 10 décembre 1680.

Vous savez que j'ai toujours souhaité une bonne intelligence entre le Roi et son Parlement, et que j'aurais souhaité d'avoir été capable d'y avoir pu contribuer; ainsi vous jugerez facilement en quelle peine et chagrin je suis de voir qu'un si grand bien n'est pas encore selon mes souhaits. Il faut que je vous avoue aussi que j'ai été bien surpris d'apprendre que l'on parle de mitigations (*sic*) de l'autorité royale, si la Couronne venait à échoir sur un roi papiste. J'espère que Sa Majesté ne voudra point souffrir que l'on fasse une chose qui est si préjudiciable à toute la famille royale, et quoique l'on débite que cela n'aurait lieu qu'à l'égard d'un roi qui serait de cette religion, et sans conséquence à ceux de la religion protestante, il ne faut point s'imaginer que si une fois on avait enlevé des prérogatives à la Couronne, aussi considérables que celles dont on parle, qu'elles y reviendraient jamais. Ainsi je vous prie de représenter ceci en mon nom au Roi, et de supplier de ma part Sa Majesté, qu'elle ne veuille point consentir à une chose qui est si préjudiciable à tous ceux qui ont l'honneur d'être de sa famille. C'est ce qui m'oblige, en conscience, de parler. Je suis, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 3-13 décembre 1680.

C'est aujourd'hui le quatrième jour du jugement de milord Stafford; j'ai eu l'honneur de dire, mardi, à Votre Altesse, que ses accusateurs dans la chambre des Communes avaient produit quelques témoins pour prouver l'existence d'une grande conspiration tramée par les papistes. Mercredi, ils en ont produit trois autres pour prouver que milord Stafford en faisait partie. Hier milord Stafford en a appelé à plusieurs témoins pour tâcher de décréditer les trois autres, et faire trouver fausse leur déposition contre lui. Trois ou quatre se sont encore présentés aujourd'hui dans la même intention, et, de leur côté, les accusateurs en ont encore envoyé plusieurs autres pour soutenir le crédit des trois témoins et les renforcer par des dépositions unanimes. On a fait des deux côtés des preuves par témoins, demain l'on discutera au conseil sur les points qui ont rapport à la loi, s'il y a lieu. Aucune autre affaire n'a été discutée dans l'une ou l'autre chambre du Parlement depuis le commencement de ce procès, et l'on ne peut former aucune conjecture sur son issue jusqu'à ce que les Lords aient tout entendu.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 7-17 decembre 1680.

Sa Majesté ayant lu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 10 courant (*n. s.*), me charge de dire à Votre Altesse (en réponse), comme si cela venait d'elle-même, que rien ne lui fait plus de peine et plus de chagrin que de voir les jalousies et les animosités qui règnent parmi ses sujets, et qui les rendent malheureux, eux et lui, et leur enlèvent la considération dont ils devraient jouir à l'étranger; qu'elle a toujours déclaré qu'elle était prête à adopter toutes les lois et à faire toute chose qui contenterait son peuple, en faisant disparaître tout sujet de jalousie en matière de religion et de droit civil; qu'elle n'a jamais refusé un bill qui lui ait été présenté par les deux chambres, comme tendant à la sûreté de notre religion. Il espère donc que les deux chambres auront en lui assez de confiance pour ne pas tenter ou désirer que l'autorité royale soit privée d'aucune des prérogatives constituées depuis son origine et qui lui sont nécessaires. Cependant Sa Majesté veut que Votre Altesse soit persuadée qu'elle donnera tous ses soins à la préservation des droits de la Couronne, autant qu'il sera en son pouvoir, aussi bien que pour empêcher que la monarchie héréditaire ne soit changée en élective, car Sa Majesté pense qu'on en viendra là si le prochain et légitime héritier de la Couronne vient une fois à être privé de ses droits et exclus par acte du Parlement.

Voilà ce que Sa Majesté me charge de dire à Votre Altesse.

C'est aujourd'hui, le septième jour de sa comparution devant la

cour, que le vicomte Stafford a été condamné à mort. Cinquante-quatre l'ont trouvé coupable, et seulement trente-deux l'ont trouvé innocent du crime de trahison dont on l'avait accusé ; on ne sait pas encore ce que les chambres décideront à cet effet. Je suis, avec le plus grand respect, etc.

L'Ambassadeur des États-Généraux au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 17 décembre 1680.

MONSEIGNEUR,

Suivant les ordres que Votre Altesse a eu la bonté de m'envoyer par sa lettre du 10 de ce mois, j'ai été trouver le Roi, à qui j'ai dit que je ne doutais point que M. Jenkins n'aurait déjà témoigné à Sa Majesté la peine dans laquelle se trouvait Votre Altesse pour les précautions qu'on proposerait à la maison basse, en cas que la Couronne tombât sur la tête à un prince papiste, et que Votre Altesse, qui ne s'était jusqu'à cette heure mêlée d'aucune affaire domestique de l'Angleterre, ayant l'honneur d'être sortie du sang royal, ne pouvait, sans lui faire des remontrances, voir que l'on mettait en compromis les plus essentielles prérogatives de la Couronne; qu'elle priait Sa Majesté de considérer que c'était à son très-grand regret que Mgr le duc d'York montrait tant de zèle dans une religion perverse, et que, si l'on prenait des expédients qui sacrifiassent quelques-unes des prérogatives, qu'on punirait Votre Altesse, et tous les autres princes et princesses protestants de la famille royale, d'une faute à laquelle ils n'auraient point de part; que Votre Altesse ne pouvait s'imaginer que Sa Majesté voudrait faire une si grande injustice, car si l'on mettait une fois une partie de l'autorité royale entre les mains du Parlement ou d'un conseil que le Parlement formerait, que toutes les précautions et limitations du monde ne pouvaient être assez sûres pour la retirer après, quand la couronne échoirait à un prince protestant. Le Roi m'a répondu, avec quelque émotion, que Votre Altesse était mal informée et se laissait préoccuper par des personnes qui avaient des visées particulières, et qui le voulaient obliger par force de passer par une porte par laquelle

il ne voulait point passer ; que personne n'aura plus de soin des prérogatives de la Couronne que lui ; que le droit de succession en était une et bien essentielle, et qu'on lui voulait persuader d'anéantir cela ; que, s'il pouvait disposer de la couronne, il la donnerait à quelqu'un de ses propres fils ; mais qu'il savait trop bien que ça n'était point en sa disposition, et qu'il la fallait laisser à ceux à qui elle appartenait ; qu'on n'avait point encore résolu quelles précautions l'on proposerait à la maison basse, en cas que Son Altesse Royale vînt à lui survivre ; que ce ne sera pas lui, mais la maison haute qui les proposera ; que ces propositions ne l'obligeaient à rien, et qu'il pouvait les rejeter ou les accepter quand il les aurait vues et considérées, selon qu'il le trouverait expédient, et que j'assurasse Votre Altesse qu'il aurait soin des prérogatives de la couronne. Mais que ces gens qui donnaient ces appréhensions à Votre Altesse, voulaient mettre Sa Majesté en tutelle, et avaient bien osé proposer, dans un comité de la maison haute, qu'il fallait prier Sa Majesté de changer les gouverneurs de Portsmouth, Plymouth, Hull et de la Tour de Londres, et d'y mettre des personnes agréables à son Parlement et dans lesquelles le peuple pût prendre confiance ; qu'on lui voulait ôter tous ses amis et les personnes dans lesquelles il se pouvait confier, sous prétexte qu'ils étaient affectionnés à Son Altesse Royale ; que les gouverneurs des susdites places étaient les ducs d'Albemarle, le comte de Bath, le comte de Mulgrave et le comte d'Alesbury ; que c'étaient ses propres créatures et qui avaient toujours couru sa fortune et aucunement attachés à Mgr le duc ; qu'on avait d'étranges desseins que Votre Altesse n'avait pas encore pénétrés, mais qu'il était sûr d'y mettre bon ordre. Je répondis que c'était moi-même et aucun autre que je savais qui avait causé l'appréhension dans laquelle Votre Altesse se trouvait, par la perte d'une bonne partie des prérogatives de la Couronne, sur ce que Sa Majesté m'avait bien voulu dire de ses intentions sur les précautions qu'on pourrait admettre, en cas que le droit de la Couronne vint à Son Altesse Royale, et que, comme je croyais que Sa Majesté avait raison de ne vouloir pas mettre les principales forteresses du royaume entre d'autres mains que celles qui lui seraient confidentes, que Votre

Altesse ne demandait autre chose, sinon que les Rois ses successeurs ne pouvaient pas être obligés à de telles ou semblables choses. Il me répliqua qu'il savait bien qu'il y en avait encore d'autres qui avaient informé Votre Altesse, et que, ce qu'il m'avait dit en confidence avait été pour montrer combien de zèle il avait pour la sûreté de la religion protestante ; mais que rien n'était fait, et que je pouvais assurer Votre Altesse qu'il aurait soin des prérogatives. Après, le Roi tomba sur l'écrit que M. de Sidney avait envoyé, dont je dirai les particularités dans la lettre de M. le pensionnaire, pour n'ennuyer pas trop longtemps Votre Altesse. J'ai entretenu aussi le comte d'Halifax, et après quelque compliment de la part de Votre Altesse, je lui ai dit que Votre Altesse ayant infiniment intérêt dans la préservation des prérogatives de la Couronne d'Angleterre, ne se pouvait empêcher de faire remontrer au Roi combien de tort l'on ferait à la famille royale si l'on donnait lieu à des précautions et à des modifications, en cas que le droit de la Couronne vint à Mgr le duc d'York, et si l'on s'était une fois départi d'une partie de l'autorité royale entre les mains du Parlement ou de quelque conseil par eux établi après, un prince protestant à qui la Couronne viendrait aurait bien de la peine à remettre l'autorité royale autrement que l'épée à la main. Je lui ai remontré l'injustice qu'il y avait; que toute la famille royale souffrirait pour un malheur auquel elle n'aurait contribué, duquel elle était bien marrie; qu'ils souhaitaient tous que Son Altesse Royale n'eût jamais embrassé la religion papiste, et je lui ai dit ensuite tous les bons arguments que M. le pensionnaire m'avait suppédités, et des autres dont je me suis avisé, desquels je ne ferai point de redites. Il m'a répondu que depuis longtemps il était un serviteur très-acquis à Votre Altesse, qu'il espérait que Votre Altesse en était persuadée, qu'il vous avait toujours considéré comme le seul prince sur lequel le parti protestant pouvait faire fondement; que, dans cette considération, il avait été toute sa vie dans une vénération très-particulière pour Votre Altesse, et qu'il me voulait parler si franchement que je verrais par là qu'il me faisait des protestations véritables : qu'il savait bien, lui, que M. le duc d'York ne pouvait pas

régner en Angleterre, qu'il n'y régnerait pas ; que, lui, serait le premier à s'y opposer, mais que Votre Altesse se voulût donner bien garde des personnes qui la tromperaient, qui avaient des visées particulières et qu'elles ne voulaient présentement faire passer l'acte de l'exclusion du duc d'York que pour mettre hors de dispute, qu'il était dans le pouvoir du Parlement de faire, une exclusion ; que, si une fois cela passe, cette brigue, dans un autre Parlement tirant cet exemple, dans deux ou trois ans d'ici, en conséquence, travaillera à faire d'autres exclusions et à y établir le duc de Monmouth, à quoi toute cette machine tend. Qu'il disait cela en bon serviteur de Votre Altesse; que les précautions ne pouvaient nuire ni à Votre Altesse, ni à aucun autre de la Maison royale; qu'ils étaient nommément et seulement contre James duc d'York. Je lui redis encore une partie des raisons que j'avais déjà dites, et ensuite que je ne voyais point d'inconvénient si l'on résolvait à l'exclusion de tous ceux qui étaient de la religion papiste; lui représentant qu'il n'y avait aucune injustice là-dedans, puisqu'on avait éloigné les milords papistes qui avaient droit de séance par leur naissance dans la maison haute, à cause de leur religion, et je lui montrai plusieurs exemples de chez nous et de chez d'autres où cela était déterminé. Il me répondit que c'était la même chose; que par là le Parlement montrerait qu'il peut disposer de la succession, et que, si j'étais ami et dans les intérêts de Votre Altesse, je devais surtout tâcher d'empêcher cela; qu'après, sous prétexte que Votre Altesse était étrangère ou semblable chose, on lui ferait tort dans ses droits, et encore que je ne convenais nullement de la solidité de son raisonnement ; je n'ai pu le mettre d'autre opinion ; seulement il me dit qu'il était assuré que les choses s'accorderaient et qu'on trouverait des expédients convenables.

J'ai parlé à MM. de Sunderland et de Godolphin; ils sont dans le sentiment de Votre Altesse, et beaucoup portés, comme Votre Altesse sait, pour l'acte d'exclusion; mais M. Godolphin me témoignait qu'il commençait à être en peine du duc de Monmouth, lequel m'a dit qu'il gagnait toujours pays, et que là où il n'y avait, au commencement de la session du Parlement, peut-être pas

dix personnes de la maison basse qui songeassent à lui, que présentement il y en avait plus, et que de jour à autre leur nombre s'augmentait, si l'on différait à terminer cette affaire, parce qu'ils le considéraient comme une personne de laquelle ils pourraient avoir besoin; que pourtant jusqu'ici la plus grande partie de beaucoup de la maison basse étaient dans des sentiments raisonnables, mais qu'il serait fort à souhaiter qu'ils vissent et connussent Votre Altesse et qu'elle fût à présent ici. Je lui dis que je ne pouvais pas voir que, dans la présente constitution des affaires, Votre Altesse pourrait faire une bonne figure ici, ne pouvant, par les mouvements de sa propre conscience, ni par l'intérêt qu'elle prend dans la cause protestante et dans le repos de la chrétienté, appuyer le sentiment du Roi, ni les prétentions de Mgr le duc d'York, et que, d'autre côté, elle ne pouvait rompre en visière ni à Sa Majesté ni au duc d'York, son plus proche parent et son beau-père.

Il me répondit qu'il était vrai qu'il semblait que Votre Altesse ne pouvait pas faire une bonne figure présentement ici, mais qu'il valait mieux faire pour quelque temps une méchante figure que nulle; que Votre Altesse n'était point connue de tous ces messieurs qui venaient de la campagne; que Votre Altesse se devait faire donner le titre de duc de Glocester, et, en cette qualité, se montrer au Parlement.

Je prends la liberté, Monseigneur, de vous écrire les choses comme elles se sont passées (encore que j'aie bien peur que la longueur de cette lettre ennuyera Votre Altesse), afin que Votre Altesse pourrait mieux prendre ses mesures, si je lui disais les particularités des choses, et que Votre Altesse serait plus en état de me faire savoir sa volonté, à laquelle je tâcherai toujours de satisfaire avec le plus de zèle et d'exactitude qu'il me sera possible.

Je suis,

Monseigneur,

de Votre Altesse,

Très-humble et très-obéissant serviteur,

D. V. Leyden de Leeuwen.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 8-18 décembre 1680.

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 5, et je vois que M. Sidney vous a informé de ce qui a été dit ici relativement à la visite que le duc de Monmouth vous a faite; tous mes amis et les vôtres ont été surpris de le voir rester si longtemps avec vous, et certes, je ne crois pas qu'il pût exister entre vous deux quelque intrigue; mais je suis étonné qu'il ait eu l'impudence de s'y présenter, lui qui s'est montré en tout opposé à moi, et s'est non-seulement joint à mes plus implacables ennemis, mais même aux ennemis du Roi et de la monarchie, comme il l'a assez prouvé par ses actions et surtout par ses discours depuis qu'il est venu en Angleterre. Je suis bien sûr que vous savez tout ceci aussi bien que moi, ainsi je n'ai pas besoin de vous le répéter, que je suis assuré que vous n'avez aucune relation avec lui à mon préjudice, car outre l'intérêt que vous me portez, je sais qu'il n'aurait jamais pu vous tromper; ainsi vous étiez en droit de ne pas me faire une apologie à ce sujet. Il n'y a rien de nouveau dans cette ville; soyez sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 11-21 décembre 1680.

Je vois, par votre lettre du 10, que vous êtes de retour à La Haye et que vous avez une juste idée du bill de *limitation* qu'on discute à présent à la chambre des Pairs. Je suis de votre avis et je crois qu'il ne passera pas, car il est encore plus préjudiciable à la monarchie et à notre famille que ne l'a jamais été le bill d'exclusion qui a été rejeté par les Pairs. J'ai là une lettre de M. Sidney et un papier qu'il a envoyé et qui lui a été remis par le pensionnaire (1) et M. de Morno (2). Cet écrit n'est que la substance d'un entretien qu'ils avaient eu avec lui après le rejet du bill d'exclusion par la chambre des Pairs ; ils disaient qu'ils n'étaient pas de cette opinion, mais qu'ils pensaient que Sa Majesté devait s'accorder en tout avec le Parlement. Quant à moi, je pense que si Sa Majesté avait le malheur de faire une pareille chose, elle ne la ferait pas longtemps sans qu'on en eût senti tous les inconvénients; car, croyez-moi, c'est l'établissement de la République qui est le but de toutes les intrigues qui agitent à présent l'Angleterre, et non pas la religion. Que Sa Majesté fasse encore un faux pas et se départe encore d'une partie de son autorité, et elle et la monarchie sont perdues pour jamais. Vous voyez comme elle est abusée et trompée tous les jours, mais il ne faut pas s'en étonner, lorsque ceux en qui elle avait le plus de confiance la trahissent et l'abandonnent ouvertement. Quoi qu'il en soit, elle ne croit pas à propos de s'en fâcher. Je ne vous en dirai pas davantage. Soyez sûr, etc., etc.

(1) Le conseiller pensionnaire de Hollande.

(2) Probablement l'envoyé espagnol à La Haye.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 14-24 décembre 1680.

Ayant encouru, jeudi dernier, la disgrâce de la chambre des Communes, je n'ai pas pu écrire à Votre Altesse par la poste de ce soir-là, ni n'ai osé rien écrire de peur de paraître partial à mon égard.

Sa Majesté a l'intention de parler clairement aux deux chambres relativement à l'affaire de Tanger, et de nos alliances chez l'étranger. Je prie Dieu de mettre dans leur tête de faire à Sa Majesté une bonne réponse.

Les Communes ont formé le projet de consacrer la journée de demain à l'examen de l'état de la nation.

Le duc de Monmouth a été fêté hier avec plusieurs autres lords et gentilshommes par les porteurs de la marine aux barrières de la Cité. En retournant chez lui, le duc de Monmouth a reçu les acclamations qu'on a l'habitude de lui faire d'un côté de la ville à l'autre. Des procédés aussi séditieux méritent bien des reproches.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 17-27 décembre 1680.

J'ai eu l'honneur de donner à Votre Altesse quelques détails sur l'état de nos affaires, et j'ai toujours continué de le faire (excepté par l'avant-dernière poste) depuis le commencement de la présente session du Parlement. J'ai été extrêmement fâché de n'avoir jamais pu donner à Votre Altesse quelques espérances d'union ; il n'y a pas la moindre chose qui puisse nous faire prévoir un accommodement général. Par exemple, chaque jour l'on fait des offres soit pour une chose, soit pour une autre qui sont préjudiciables aux prérogatives de la Couronne. Hier, ils ont empiété sur une ancienne dignité des Pairs en Angleterre, qui était que, lorsqu'un membre de la chambre des Communes parlait mal d'un pair, il ne lui était pas donné par la loi de justifier ses paroles. La chambre des Communes aurait voulu leur enlever cette prérogative par une loi, mais les Pairs prendront très-mal la chose; de pareils accidents ne font qu'irriter les esprits. C'est demain le jour fixé pour prendre en considération le dernier discours du Roi ; mais il ne m'est pas permis d'anticiper sur les événements et de savoir comment ils prendront la chose. Dieu veuille bénir toutes leurs délibérations !

Je suis, avec le plus grand respect, etc., etc.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

La Haye, 27 décembre 1680.

Le vent contraire qu'il a fait depuis quelque temps est cause que je n'ai reçu qu'hier la vôtre du 7-17. Les assurances que vous me donnez de la part du Roi, que Sa Majesté ne consentira point à des limitations dans l'autorité royale, me consolent fort. Mais je crains seulement que, par des voies indirectes, l'on pourrait venir à une chose qui est si ruineuse à la monarchie.

Pour toutes sortes d'expédients, excepté ceux-là, j'aurais une joie très-sensible si on les pouvait trouver pour réunir le Roi et son Parlement. Vous savez l'intérêt que toute l'Europe y a, et particulièrement moi. Dieu veuille qu'on les trouve bientôt, et fasse terminer cette session heureusement en une bonne union, sans quoi nous sommes tous perdus. Si l'on continue à parler des limitations, je vous prie, qu'aux occasions qu'il sera nécessaire, de représenter au Roi de ma part les assurances qu'il m'a données de ne pas vouloir consentir à une chose qui est si préjudiciable à toute la Maison royale, et qui entraînerait après soi la ruine de la monarchie.

Je suis, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 21-31 décembre 1680.

Cette après-midi les Communes ont fait réponse au discours que Sa Majesté a fait aux deux chambres, mais j'ai été assez malheureux pour ne pas avoir pu me procurer une copie pour l'envoyer aujourd'hui à Votre Altesse. La promesse qu'ils font de donner des secours est accompagnée de conditions très-dures; la plus dure de toutes est l'acceptation du bill d'exclusion contre le duc et l'association qu'on juge nécessaire à cet effet. Sa Majesté n'a fait aucune réponse pour le moment.

On dit que le comte de Salisbury a proposé aujourd'hui à la chambre des Pairs le renvoi de lord comte Feversham, de M. Hyde et du colonel Legg, comme étant trop attachés aux intérêts du duc. Je voudrais pouvoir donner à Votre Altesse quelques espérances sur l'issue de l'ouverture entre le Roi et les Communes, mais il faut que nous attendions encore un peu. Dans l'état présent des choses, il serait assez facile et assez naturel que Sa Majesté et la chambre se missent d'accord; Dieu veuille que cela soit ainsi!

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1681.

La dissolution du Parlement, au commencement de cette année, par suite de la persistance que mettaient les Communes à obtenir l'exclusion du duc d'York, fut suivie de la convocation d'un nouveau Parlement qui se réunit, au printemps, à Oxford.

Ce Parlement fut dissous huit jours après sa réunion; la cause de cette prompte dissolution provenait :

1° Du refus des Communes de se relâcher sur la question de l'exclusion du duc d'York ; 2° parce que le Roi venait de conclure, à cette même époque, un traité avec Louis XIV, qui lui promettait un subside annuel pour le mettre à même de se passer du Parlement.

Le Parlement d'Oxford fut le dernier du règne de Charles II.

C'est dans le même temps que Louis XIV se dispose à enfreindre la paix de Nimègue. L'alarme fut générale, et le prince d'Orange se décida à aller en personne en Angleterre, dans l'espoir de parvenir à opérer un rapprochement entre le Roi et l'opposition, et d'arriver ainsi à la réunion d'un nouveau Parlement, unique moyen d'arrêter le Roi de France dans les nouveaux projets d'agrandissement qu'il avait formés.

Le voyage du prince d'Orange ne produisit aucun résultat satisfaisant. Il trouva le parti de l'opposition aussi intraitable que celui de la Cour; tout ce que le prince put obtenir du Roi d'Angleterre, ce fut la promesse de convoquer un nouveau Parlement si Louis XIV attaquait les Pays-Bas espagnols à main armée. Toute la politique du cabinet de Londres fut par conséquent dirigée à empêcher cette agression violente de la part de la France. Mais Louis XIV ne tint aucun compte de ces représentations, ce qui mit la Cour d'Angleterre dans le plus grand embarras, car elle se vit pressée d'une part par les alliés de se joindre à eux contre la France, et de l'autre par Louis XIV de rester neutre dans cette question; ce fut à ce dernier parti que Charles II donna la préférence, séduit par les offres d'argent que lui fit faire le Roi de France.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 23 décembre—2 janvier 1681.

J'ai reçu dimanche votre lettre du 19, dans laquelle vous faites mention des propos que l'on a tenus à votre égard, en disant que vous saviez que le duc de Monmouth allait revenir. Je vous assure que je n'ai jamais ajouté foi à ces bruits; je vous connais bien trop pour cela; il n'était donc pas nécessaire de vous justifier comme vous l'avez fait. Sa conduite a été telle, qu'il est impossible de croire que ce soit un homme raisonnable et qui veuille du bien à Sa Majesté, qui l'ait induit à faire de pareilles choses; car, quoiqu'il se soit fait du tort, cependant sa fuite devant Sa Majesté prouve assez la faiblesse de notre gouvernement, qui a de très-fâcheux résultats au dehors.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 22, et je serai très-impatient d'apprendre ce que deviendra cette grande affaire qui vous concerne. Quant aux nouvelles que nous avons de France, je n'y ajoute pas foi. Je vous en dirais encore davantage, mais il faut que je finisse, comme d'habitude, en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 25 décembre—4 janvier 1681.

J'ai reçu votre lettre sans date, et je vois combien vous avez été fâché d'apprendre que les États passent ici pour avoir fortement engagé le Roi à adopter le bill d'exclusion. Je crois sans peine que vous n'avez eu aucune connaissance de l'écrit que M. Sidney (1) a envoyé, et qui semble énoncer l'opinion des États sur ce point. J'en ai lu une copie et je l'ai encore sur moi ; il me semble, et je crois ne pas m'être trompé, qu'il tend à engager le Roi à s'accorder avec son Parlement sur ce point comme sur tout autre. Sa Majesté est du même avis que moi ; aussi elle a fait réprimander M. Sidney et lui a fait reprocher d'avoir envoyé un pareil écrit, et surtout d'avoir fait supposer qu'il provenait d'un de ses proches parents, car je ne puis pas concevoir comment, sans avoir été forgé et envoyé de Londres, un pareil papier peut venir de chez vous. Je suis loin de croire que vous en soyez un des auteurs ; car, outre l'injustice d'un tel procédé, vous avez trop d'amitié pour moi, et vous êtes trop attaché à la monarchie et à notre famille pour avoir favorisé une chose de ce genre, sachant bien que des bills d'exclusion ou de limitation, et surtout ce dernier, doivent nécessairement renverser et détruire la

(1) Jacques II parle dans ses mémoires de cet écrit en ces termes :
« M. Sidney, envoyé du Roi à La Haye, se crut autorisé d'écrire que la terreur des États était portée à son comble par le bruit du rejet du bill d'exclusion ; il ajouta que les députés vinrent le trouver dans la plus grande consternation, disant qu'ils avaient tout sacrifié à leur alliance avec l'Angleterre, et qu'aujourd'hui ils voyaient qu'on ne pouvait attendre aucune assistance de ce côté. Le peuple hollandais, disait-il encore, était dans la confusion, et M. Van Beuningen en avait pour ainsi dire perdu la tête. »
M. Sidney fut rappelé peu après de sa mission en Hollande.

monarchie. J'espère que tout le monde sera convaincu, par ce qui s'est passé il y a aujourd'hui huit jours à la chambre des Communes, que leur véritable projet est de détrôner le Roi comme l'ancien Parlement a fait avec son père ; mais j'aime à croire qu'il saura bientôt mettre un terme à leurs violents procédés, car s'il ne le fait pas, il ne pourra pas être roi longtemps.

En fait de nouvelles, je vous dirai que quelques écoliers d'ici ont voulu brûler le Pape avec les mêmes cérémonies qu'on l'a fait dernièrement à Londres, et ils avaient désigné aujourd'hui pour le faire, mais le gouvernement, qui n'aime pas de pareils désordres, a mis ce matin quelques-uns d'entre eux en prison pour avoir formé ce complot ; car c'est une chose que les lois de ce pays-ci punissent très-sévèrement, que de faire de pareilles réunions.

Cependant quelques-uns d'entre eux se sont promenés ce matin dans les rues en emportant avec eux l'effigie du Pape ; mais ayant vu quelques officiers publics se diriger vers eux, ils se sont mis à courir et l'ont abandonnée après y avoir mis le feu. La chose s'est ainsi terminée, au moins pour aujourd'hui, et quoique au fond elle ne soit réellement rien du tout, je crois que ces événements ont été excités par nos ennemis de Londres, qui ne manqueront pas d'en faire une chose de la plus grande importance. Il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

28 Décembre—7 janvier 1681.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 27, où vous m'apprenez que le prince de Hanovre est sur le point de quitter Londres; vous pouvez facilement vous imaginer que je suis aussi fâché que lui d'avoir été privé du plaisir de le voir. Bien des choses peuvent arriver en deux ou trois mois de temps; vous voyez à quels excès s'est porté le Parlement, et jusqu'à quel point la confiance de nos ennemis s'est accrue. J'espère qu'avant que vous n'ayez reçu cette lettre, Sa Majesté aura fait tout son possible pour sauver la monarchie et sa personne, car s'il les laisse encore tranquilles pendant quelque temps, il faudra bientôt leur donner tout ce qu'ils demanderont.

Tout ici est dans la plus grande tranquillité.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 31 décembre—10 janvier 1681.

J'ai reçu hier, comme j'étais sur le point de partir pour une fête dans la Cité, votre lettre du 29, c'est ce qui m'a empêché de vous répondre jusqu'à présent. Il n'était pas nécessaire, je vous assure, de m'en dire autant au sujet du duc de Monmouth; je vous connais trop bien pour vous avoir jamais cru capable de faire une pareille chose. Je suis fâché d'apprendre que quelques personnes ont été alarmées chez vous de la prorogation du Parlement. Si elle n'avait pas eu lieu, ils auraient peut-être eu plus de raison d'être effrayés, mais j'espère que cette longue prorogation donnera le temps à Sa Majesté et au gouvernement de reprendre un peu de force et calmera un peu les esprits des gens, surtout quand on verra qu'il peut vivre de son propre revenu, sans avoir besoin du Parlement. Il n'y a rien de nouveau ici, seulement il fait très-beau temps et assez chaud pour la saison, etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.
Inédite.

Whitehall, 31 decembre—10 janvier 1681.

Après avoir reçu la lettre de Votre Altesse, datée du 27 courant, j'ai humblement fait connaître à Sa Majesté la satisfaction que Votre Altesse avait éprouvée, en apprenant qu'au moment où je lui montrais la lettre que Votre Altesse lui écrivait, Sa Majesté daignait se déclarer contre ces limitations, qui entraîneraient infailliblement, s'il y consentait, la ruine de sa Couronne.

J'ai aussi fait part à Sa Majesté des craintes que Votre Altesse avait que les droits de la Couronne, dans l'état où ils sont, ne souffrissent peu à peu et par des voies détournées, une diminution qui amènerait bientôt la ruine de la monarchie elle-même; je lui ai dit même que Votre Altesse m'avait chargé de lui rappeler de temps en temps, et quand l'occasion se présenterait, les assurances qu'elle avait daigné lui donner, par mon entremise, de ses soins et de ses efforts pour préserver le droit de naissance de chaque branche de la famille royale, en gardant et en maintenant les prérogatives de la Couronne libres et intactes comme elles le sont à présent.

En conséquence, Sa Majesté me charge de répéter à Votre Altesse ce qu'elle lui avait déjà dit, et de l'assurer qu'elle prendra pour cette affaire autant d'intérêt que l'on peut en donner.

Lorsque j'ai mis cette affaire sous les yeux de Sa Majesté, et que je lui ai fait connaître les désirs et les craintes de Votre Altesse, elle s'est exprimée comme si elle avait examiné l'acte d'association comme une loi, selon le modèle qu'on lui en avait présenté, et qui aurait les conséquences les plus dangereuses pour l'autorité et la dignité du Roi, aussi bien que pour la paix du royaume.

Cet acte n'a pas encore été proposé comme un bill, ainsi je ne pourrai pas rendre compte à Votre Altesse de ses parties et de son extension. Seulement, la chambre des Communes, dans sa dernière adresse ou réponse au Roi, l'a présenté comme nécessaire pour fortifier et défendre celui qui tend à l'exclusion du duc.

Mon pauvre jugement me rend contraire (aussi loin que mon vote peut porter) à la diminution et au retranchement des droits de la Couronne, par quelque acte ou consentement de Sa Majesté ou de son Parlement, et la commission dont Votre Altesse a bien voulu me charger, me rendra plus que jamais attentif à rappeler à Sa Majesté les assurances qu'elle a faites à Votre Altesse. Je suis, avec un parfait dévouement, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.
Inédite.

Whitehall, 4-14 janvier 1681.

Le message de Sa Majesté, qui est ci-joint, a soulevé aujourd'hui dans le Parlement quelques discussions, mais on a renvoyé à jeudi matin l'examen approfondi de la matière; la chambre des Pairs a voté aujourd'hui qu'il se tramait en Irlande une horrible conspiration pour massacrer les protestants, et renverser notre religion et le gouvernement. Ce vote a été communiqué aux Communes, afin qu'elles y joignent leurs efforts, ce qu'elles feront sans doute aussitôt qu'elles auront acquis la même conviction; ainsi, nos fureurs deviennent de jour en jour plus violentes par le juste jugement du Tout-Puissant sur ce pays.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 4-14 janvier 1681.

J'ai reçu dimanche votre lettre du 5, et je vois que vous êtes fâché, comme tout honnête homme doit l'être, de la mauvaise tournure que prennent les affaires en Angleterre, car il semble évident que le Roi ne pourra satisfaire les Communes qu'en mettant sa Couronne à leurs pieds, et que c'est une République qu'elles veulent. J'espère que Sa Majesté les aura déjà congédiées; si elle ne l'a pas fait, je désespère d'elle et de la monarchie. Je saurai, dimanche prochain, ce qui a été fait; je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, ayant été au conseil cette après-midi; il ne me reste qu'à vous assurer, etc , etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.
Inédite.

Whitehall, 11-21 janvier 1681.

Sa Majesté a prorogé hier matin le Parlement pour dix jours, après avoir passé un bill contre l'importation des bestiaux irlandais, et un autre pour que l'on enterre dans de la laine. Il était nécessaire de proroger le Parlement ; toutes les têtes étaient extraordinairement montées dans la chambre des Communes. Les suffrages imprimés, vendredi et hier, sont extraordinaires dans leur genre, mais la manière de les passer était encore plus une matière d'étonnement et de scandale pour tous les hommes qui connaissent la marche et la manière d'agir du Parlement. On emploie tous les moyens imaginables pour exciter la Cité à faire quelque chose d'extraordinaire, comme par exemple à faire ses réclamations, et l'on dit tout bas que Son Altesse Royale est en ville ; mais jusqu'ici rien ne semble nous l'annoncer. J'espère que la classe riche et tranquille des bourgeois se tiendra le plus longtemps possible dans l'ordre, et que Dieu voudra que cela dure à jamais.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 12-22 janvier 1681.

J'avais gardé, pendant trop longtemps, le silence dans l'espoir que la réponse que la France devait donner m'éclairerait assez pour pouvoir rendre à Votre Altesse un compte exact des résolutions que Sa Majesté a prises ; mais il paraît qu'ils ont encore trouvé moyen de gagner du temps, en occasionnant un délai de huit jours par leur refus d'admettre un mémoire collectif (1), bien qu'il y ait un précédent et que le dernier Mémoire remis de la même manière à M. de Croissy, n'ait pas soulevé de semblables difficultés. La conséquence la plus raisonnable que l'on puisse tirer de ces procédés, c'est que la réponse ne doit pas être satisfaisante sur les points que l'on demande, et que si la Cour de France avait été tant soit peu disposée à y accéder, elle y aurait consenti sans la moindre hésitation, et ne se serait pas exposée à paraître le faire de mauvaise grâce, en affectant un délai, surtout lorsqu'il est accompagné de circonstances aussi décourageantes. Votre Altesse doit donc suspendre ses conjectures et faire taire sa jalousie jusqu'à ce que la réponse nous soit arrivée, et lorsqu'il paraîtra évident que l'intercession du Roi et des États est sans succès, on devra avoir recours au seul remède qui nous reste, qui est de rappeler le Parlement, quoiqu'il faille que je donne à Votre Altesse un bien triste avertissement, c'est que je trouve, après de longues observations, que nous avons plus lieu d'entretenir des craintes que de nous flatter de quelque espoir de succès ; enfin, j'en conclus que, s'il est possible de se mettre d'accord, on doit l'essayer, quoique les conséquences d'une fâcheuse séparation, après notre réunion, seraient bientôt fatales

(1) Des États Généraux et de l'Angleterre.

à nos alliés du dehors, et donneraient l'avantage à la France, sur tout ce qui peut arriver. Nous avons ici des gens qui sacrifieraient tout à leur colère, outre que c'est l'intérêt de tous les factieux d'empêcher un accommodement, autant qu'il est de l'intérêt des honnêtes gens de l'encourager. Je ne dis ceci que pour épargner à Votre Altesse le chagrin d'un désappointement, si elle avait trop de confiance dans l'issue de notre prochaine réunion. Quant à moi, mes opinions sont toujours les mêmes que Votre Altesse a daigné approuver, lorsque j'eus l'honneur de l'en entretenir, c'est ce qui me fait présumer que Votre Altesse pense toujours à mon égard de la même manière, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 14-24 janvier 1681.

Il y a eu hier à Londres un conseil commun, comme il est d'usage tous les ans, pour recevoir le serment des nouveaux officiers. Il y a eu à cette assemblée beaucoup de pétitions présentées par les citoyens au lord maire, à l'alderman et au conseil commun; le sujet de la plupart était pour demander qu'on rappelât le Parlement pour qu'il pût être assemblé pour le 20 (*v. s.*). Pour m'épargner la peine de l'écrire, je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse un livre nouveau où est imprimée cette pétition. De cette pétition est résultée une adresse au nom de la Cité; elle a été présentée à Sa Majesté vers les cinq heures du soir, par le lord maire et par des députés des aldermen et du conseil commun; elle tendait au même effet, et elle était à peu près conçue dans les termes de celle ci-jointe que j'envoie à Votre Altesse. Je n'étais pas à portée de l'entendre, quoique je fusse dans la même chambre. On m'a dit que Sa Majesté avait répondu qu'elle ne doutait nullement de la fidélité et de l'affection de la cité de Londres, et qu'elle souhaitait beaucoup qu'ils prissent garde d'écouter les discours de certaines gens qui les engageraient à se mêler de choses qui ne les regardaient pas. Il est à craindre que cette réponse ne leur plaise pas du tout, car elle ne fait connaître en rien quelles sont les intentions du Roi relativement à l'assemblée du Parlement. Je prie Dieu tout-puissant de répandre ses bénédictions et sa sagesse sur Sa Majesté, et de diriger ses pas dans le sentier périlleux qu'elle suit.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

15-25 Janvier 1681.

Je vois, par votre lettre du 10, que vous êtes toujours incommodés par un froid rigoureux; l'hiver est beaucoup plus doux ici, et les gelées ne sont pas aussi longues et aussi fortes que chez vous. Vous devez déjà avoir vu que vous ne vous étiez pas trompé en croyant qu'il n'y avait rien de bon à attendre de ce Parlement, après une séance comme celle du 7 de ce mois, séance qui, jointe à leurs autres procédés, doit irrévocablement attirer une prorogation ou peut-être même une dissolution, chose qu'ils souhaitent ardemment. Nous saurons par les lettres de demain ce qui a été fait.

La maison du lord prévôt a été brûlée l'autre jour par quelques gens malintentionnés. On n'a pas encore pu découvrir les auteurs de ce crime, mais on pense que les écoliers y sont pour quelque chose, car ils avaient déjà menacé de le faire il y a quelque temps, lorsque le prévôt alla les empêcher de brûler le Pape.

Voilà tout ce que j'ai de nouveau à vous dire, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 18-28 janvier 1681.

Sa Majesté a déclaré aujourd'hui daus son conseil, qu'elle était décidée à dissoudre son Parlement, et qu'elle ferait connaître demain ses intentions par une proclamation. Elle a déclaré en même temps qu'elle avait le projet d'en convoquer un nouveau qui siégerait à Oxford pour le 21 mars. Votre Altesse n'aura pas de peine à croire que Sa Majesté n'a pas pris une pareille mesure, sans y être obligée par de puissantes considérations; les motifs n'en sont que trop connus. A ce sujet, Sa Majesté me charge de dire à Votre Altesse qu'elle a fait tout ce qu'elle a pu pour ses alliés, et qu'elle a une proposition à faire à son nouveau Parlement qui, elle croit, ne déplaira pas à Votre Altesse, et sera approuvée par tous les hommes sages et raisonnables. Voilà tout ce qu'elle me charge de lui dire. L'époque de l'ouverture du Parlement est encore trop éloignée pour que nous puissions conjecturer quelle sera l'opinion générale dans cette grande crise ; mais, en attendant, je fais des vœux au Ciel pour le bonheur et la sûreté du Roi et de toute la famille royale. Je suis, avec le plus grand respect, etc., etc.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

La Haye, 28 janvier 1681.

Tout le monde ici a été fort surpris de la prorogation du Parlement, quoiqu'ils peuvent bien comprendre que le Roi y a été obligé en quelque manière par leurs procédés si véhéments; mais je ne vous puis assez exprimer la grande crainte en laquelle nous sommes d'une plus longue prorogation ou dissolution. Quels en seront les effets dans le royaume? Vous en pouvez mieux juger que moi, nonobstant que d'ici nous avons sujet de craindre qu'elles seront très-funestes pour les affaires de la chrétienté. Je les tiens entièrement perdues et abandonnées à ceux qui ont l'intention de s'en rendre maîtres, et si l'on se persuade qu'en appelant un nouveau Parlement, ils ne seraient en les mêmes sentiments, est une chose qui ne peut entrer en moi, et l'expérience du passé a fait voir assez clairement qu'au lieu d'être plus modérés, ils ont toujours voulu pousser les choses plus loin.

Je crois être obligé, en conscience, de vous écrire si franchement mes sentiments, espérant que Sa Majesté ne trouvera pas mauvais que je lui représente une chose d'où, à mon avis, dépend la conservation de toute la chrétienté, de sa personne et de ses royaumes. L'intérêt que l'Etat et surtout moi y avons, n'est pas petit; ainsi il n'est pas étrange que je suis dans une inquiétude extraordinaire de savoir comment le jour d'après-demain se passera, qui est le temps que le Parlement doit se rassembler, puisque c'est un jour qui pourra contribuer à nous sauver ou à nous perdre entièrement.

Dieu aie pitié de tant de pauvres gens, et bénisse avec plus de prospérité les résolutions du Roi qu'il n'a fait jusqu'ici.

P. S. Je vous prie de représenter tout ceci à Sa Majesté; me faire réponse.



Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

25 Janvier—4 février 1681.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 22. Vous devez déjà avoir appris la dissolution du Parlement et la convocation d'un nouveau. Dieu veuille que celui-ci soit meilleur ! il est à présent impossible qu'il soit pire que le dernier, vu la malignité et la mauvaise foi de la plupart des votes qu'ils ont donnés, dont quelques-uns ont été insolents au dernier degré et ont fait beaucoup de peine à Sa Majesté. J'espère que tout ceci lui aura servi de leçon, car elle aura appris à distinguer ses fidèles sujets de ceux de ses ministres et des gens en qui elle avait le plus de confiance, qui l'ont bassement trahie, sans avoir cependant retiré le fruit de leur trahison.

Tout est ici très-tranquille ; on a mis les écoliers à la raison. Mais on n'a pas encore pu découvrir ceux qui ont brûlé la maison du prévôt, pour les punir comme ils le méritent ; tout porte à croire cependant que ce sont eux qui en sont coupables. Il ne me reste plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 28 janvier—7 février 1681.

Aussitôt après avoir reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 (*n. s.*), je l'ai montrée à Sa Majesté, qui a daigné me dire qu'elle m'indiquerait elle-même la réponse que j'aurais l'honneur de faire à Votre Altesse en son nom. En attendant, elle m'a chargé de dire à Votre Altesse que les mesures qu'elle a prises dernièrement étaient d'une nécessité absolue, et qu'en agissant de la sorte, elle avait l'espoir qu'il en résulterait pour ses alliés un plus grand avantage que celui qu'on avait à attendre de la marche des affaires publiques. Depuis, Sa Majesté ne m'a plus donné ses ordres; je les attends avec impatience. La pétition de la chambre des Pairs sera suivie (comme ils s'y attendent bien) d'une autre que doit faire demain la Cité, quoiqu'on n'y soit pas aussi porté au désordre que quelques esprits remuants l'auraient voulu. On ne peut pas s'imaginer combien l'on emploie de moyens pour mettre les têtes en fermentation dans la Cité et dans les provinces. Sa Majesté est décidée à se faire un rempart des lois du royaume, et elle espère que non-seulement elle conservera toujours l'attachement de la grande noblesse (en grande partie), mais encore celui des anciens cavaliers qui pour la plupart ont pris les armes pour défendre le Roi son père. Sa Majesté a pour elle la bonne cause et un Dieu juste; toutes les autres choses présentent un aspect bien pitoyable, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de tourner le cœur du peuple vers son Roi, celui du Roi ayant toujours été tourné vers son peuple.

Je suis, etc., etc.

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Inédite.

28 Janvier—7 février 1681.

Votre Altesse a daigné me dire qu'elle avait à peine le courage de parler d'affaires particulières ; moi, au contraire, je redoute d'écrire un mot qui ne concerne ces sortes d'affaires.

L'argent de Votre Altesse sera tout payé dans deux semaines, excepté 1,000 liv. qui, comme je l'ai déjà dit à Votre Altesse, ont été retenues pour les frais de l'Echiquier. Ce dernier délai n'aurait pas eu lieu, si les marchands m'avaient prévenus plus tôt.

Tout ce que je puis dire des affaires publiques, c'est que je crois qu'elles sont dans un très-mauvais état, et que personne ne saurait y remédier que Votre Altesse.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 1er-11 février 1681.

Je suis bien étonné d'apprendre, par votre lettre du 31 du mois passé, que là où vous êtes quelques gens ont été surpris de la nouvelle de la prorogation. Quels que soient leurs désirs ou leurs inclinations, comment pouvaient-ils croire que Sa Majesté laisserait subsister plus longtemps un Parlement qui l'a si indignement jouée, et n'était-elle pas tenue de le dissoudre, après des votes tels que ceux qu'il a rendus le jour même de sa prorogation? Personne n'a plus à cœur que moi de voir le Roi et son peuple en bonne intelligence, personne n'y est plus intéressé que moi; mais il n'y a pas un seul sujet fidèle, ou qui veuille du bien à la monarchie et à notre famille, qui puisse désirer que Sa Majesté ressemble à un doge de Venise, et se détrône elle-même, comme le voudrait la chambre des Communes; car jamais pareilles choses n'ont été tentées qu'en pleine révolution, et il est évident que leur but principal était de détrôner Sa Majesté. Mais, enfin, Dieu merci, ce Parlement n'est plus, et si Sa Majesté continue dans les mêmes dispositions et veut purger sa Cour des hommes qui l'ont trahie et qui ont pris parti contre elle, comme elle a fait dans son conseil, tout ira bien, et bientôt toutes les affaires seront arrangées. Vous voyez comme elle a été trahie par lord Sunderland et d'autres. Prenez garde à lui, car celui qui a trahi son Roi et son ami, comme il l'a fait, est indigne de votre confiance. Je pourrais vous en dire davantage sur ce sujet, mais il est trop tard; je finis en vous assurant, etc., etc.

Le Prince d'Orange à sir Leoline Jenkins.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

La Haye, 11 février 1681.

Sans un voyage que j'ai fait à Amsterdam, j'aurais répondu plus tôt aux lettres que vous m'avez écrites par ordre du Roi.

Je ne vous dirai point de quelle manière ni avec quelle surprise on a reçu ici la nouvelle de la dissolution du Parlement, puisque vous en serez entièrement informé avant ce temps, et que vous l'aurez pu juger par mes précédentes.

On est ici fort en doute si le Parlement s'assemblera à Oxford au temps prescrit, et s'il s'assemble, on est entièrement persuadé qu'ils seront de mêmes sentiments, puisque ce seront pour la plupart les mêmes personnes.

La proposition que vous me mandez que Sa Majesté leur fera et qui ne me peut déplaire, j'avoue que je ne puis comprendre ce que cela pourrait être, si vous me le pouvez faire savoir, vous obligerez beaucoup celui qui sera toujours à vous.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 4-14 février 1681.

Quoique Sa Majesté m'ait ordonné de prendre de nouvelles fonctions et de laisser remplir celles que j'occupais par lord Conway; cependant, si Votre Altesse me le permet, je continuerai à faire mon devoir, comme je crois l'avoir fait jusqu'à présent, jusqu'à ce que Votre Altesse me dise de cesser. La cité de Londres a choisi pour le Parlement d'Oxford les mêmes députés qu'elle avait ici. Le conseil s'étant assemblé, a présenté deux pétitions aux shérifs, l'une pour remercier les bourgeois de leurs soins et de leur zèle contre les papistes, et de leur activité à poursuivre l'acte d'exclusion contre le duc, et l'autre pour que l'on fît des remercîments aux seize lords qui avaient dressé la pétition. Nous n'avons pour toutes nouvelles que des actes de déloyauté et du genre le plus pernicieux.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.
Inédite.

Whitehall, 11-21 février 1681.

Je suis humblement reconnaissant de l'aimable lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 11 du courant (*n. s.*), et que j'ai montrée à Sa Majesté aussitôt après l'avoir reçue. Elle a déclaré à ce sujet qu'elle était tout à fait décidée à ce que son Parlement fût convoqué et assemblé dans les jour et place qu'elle avait désignés, et que ce ne serait pas de sa faute si la session n'était pas aussi bonne qu'on le désirait. Elle n'a pas encore muri ni communiqué à personne la proposition qu'elle doit faire au Parlement à son ouverture; lorsque je la saurai, Votre Altesse en sera tout de suite informée.

Je suis, avec un grand respect, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.
Inédite.

Saint-James-Street, 19-29 février 1681.

D'après ce que sir Gabriel Sylvius m'a dit de la part de Votre Altesse, je crois de mon devoir de l'importuner en la priant d'abord de croire que bien que j'écrive ou que je n'écrive pas, je ne laisse jamais de professer pour elle le plus grand zèle et la plus grande soumission. Il faut que j'avoue à Votre Altesse que, depuis mon différend avec milord Sunderland, nous avons cessé de nous communiquer l'un à l'autre les affaires de Sa Majesté. Il serait impertinent à moi, n'étant pas d'accord sur les avis que nous donnons à Votre Altesse, d'en donner de contraires à ceux qu'elle reçoit d'autre part et qu'elle juge bons. Le crédit et la place que milord Sunderland (1) occupait auprès du Roi, le rendaient plus digne que moi de la confiance de Votre Altesse. Je dois avouer que j'ai toujours été persuadé qu'il n'entendait pas bien les affaires du Roi et qu'il se trompait, quoique des personnes haut placées m'aient dit que je me trompais moi-même. Dieu sait ce qu'il en est, mais rien au monde ne pourra me faire croire qu'en faisant du mal, il en doive résulter du bien. Telle est mon opinion sur le bill d'exclusion, et je ne lui donnerai jamais mon approbation; je ne pourrai jamais me figurer qu'avant ou après, cet acte puisse donner quelque satisfaction, et si jamais un tel bill peut être obtenu du Roi, il sera la ruine de la Couronne et les droits de ses héritiers seront perdus. Voilà quelle est ma manière de penser. Quant à ce qui doit être fait, on s'en occupera incessamment, mais je ne puis rien prévoir. Je sais que Sa Majesté désire contenter son peuple, et que, si l'on peut trouver quelque chose qui puisse le tranquilliser, sans changer le

(1) Lord Sunderland venait d'être disgracié.

Gouvernement avec des associations et toutes les autres choses mentionnées dans la dernière adresse, elle y consentira volontiers, et je suis sûr que Votre Altesse ne voudrait pas voir Sa Majesté s'accorder avec les Communes à de telles conditions. Je pense que Votre Altesse aura de la peine à croire que l'on ne puisse pas proposer des conditions plus avantageuses; mais je crains qu'elle ne s'aperçoive bientôt que j'ai raison, et, s'il en est ainsi, nous devons, d'un autre côté, faire tous nos efforts pour que le parti modéré, voyant qu'il ne peut pas avoir ce qu'il désire, se décide enfin à se contenter de ce qu'il y a de mieux après. Personne ne pourra me nier que, si tout le temps que l'on vient de perdre, on l'avait employé à faire quelques lois plus praticables pour la conviction des papistes récusants, et à exclure d'entre nous les hommes les plus considérables de cette religion, et avoir soin que leurs enfants soient élevés dans la religion protestante, ceci ne souffrirait aucune difficulté, et l'on craindrait bien moins un successeur papiste s'ils étaient en plus petit nombre en Angleterre; et si l'on s'appliquait à faire tout le bien possible, on finirait par être dans la meilleure intelligence.

Je crains d'importuner Votre Altesse; mais comme elle m'a chargé de renouveler ma correspondance avec elle, je préfère lui dire toujours franchement mon opinion et je la prie humblement de considérer ce que le Roi peut faire, si ce que l'on dit est vrai, et je le crois, que rien ne pourra les persuader que le bill d'exclusion puisse être mainteuu, si le Roi ne se dessaisit pas du commandement de la milice de tous les ports maritimes et de l'armée navale. Ainsi, Votre Altesse est forcée de donner son opinion là-dessus, car il est certain que Sa Majesté n'aurait pas sitôt convoqué ce Parlement, si ce n'est en considération de ses voisins et alliés. Je demande pardon à Votre Altesse de la liberté que j'ai prise, et j'espère qu'elle attribuera ma conduite à mon attachement pour Votre Altesse et pour Sa Majesté.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, février 1681.

J'avais eu l'intention de répondre à votre lettre du 11 par la dernière poste, mais j'en ai été empêché par la visite des lords commissaires du trésor, qui sont venus au moment même où je commençais à vous écrire, et qui sont restés si longtemps, que, quand ils partirent, c'était juste l'heure d'aller danser des contredanses avec la duchesse qui m'attendait.

Je vois, par votre lettre, que la dissolution du Parlement vous a beaucoup surpris, et que vous craignez que celui qui succède ne vaille pas mieux ; en effet, je crois que vous avez raison, ils continueront l'ouvrage à l'endroit où les autres l'ont laissé. Ce qui s'est passé à la Cité, au moment des élections, suffit pour prouver la vérité de cette assertion, outre que ce sont à peu près les mêmes personnes que l'on choisit. Tout continue ici dans la plus parfaite tranquillité; mais Dieu seul sait combien de temps elle durera en Angleterre ! C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le moment.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

22 Février—2 mars 1681.

Je vois, par votre lettre du 21, que vous avez les mêmes craintes que nous, et que vous croyez que la session du Parlement qui doit avoir lieu à Oxford, ne sera pas plus heureuse que la dernière; car, à ce que j'ai entendu dire, la chambre des Communes ne sera pas mieux composée que ne l'a été l'autre, et si ce que l'on me mande de Londres est vrai, il paraît qu'ils ont résolu de commencer leurs attaques par la proposition du bill d'exclusion. Aussi, je n'attends rien de bon de cette session, car ni le Roi ni la chambre des Pairs n'accepteront le bill, pas plus que celui de limitation, qui, soit l'un, soit l'autre, causeraient infailliblement la ruine de la monarchie. Je vous en parle, parce que, selon ce que j'ai entendu dire, sir Gabriel Sylvius et quelques autres personnes prétendent que, d'après une lettre que je vous ai écrite, je ne parais pas très-fortement opposé au bill d'exclusion. Je me souviens avoir dit, dans une de mes lettres, que le bill de limitation me semblait aussi mauvais, même pire que celui d'exclusion; mais, en disant cela, je n'ai pas voulu faire entendre que je serais content si on acceptait le dernier. S'il y avait quelque chose dans ma lettre qui ait pu donner lieu à une telle interprétation je puis vous assurer que jamais je n'ai eu cette idée, car je les regarde tous deux, s'ils viennent à passer, comme la ruine de la monarchie, de notre famille et de moi-même. Si le Parlement vient une fois à se mêler de la succession, chose où il n'a rien à faire, il sera probablement aussi fatal à la Couronne et à ses légitimes héritiers, que Sa Majesté l'a été à ses ministres, lorsqu'elle a demandé le secours du Parlement pour détruire feu le comte de Clarendon; car, vous voyez, ils ont attaqué plusieurs

d'entre eux depuis, et regardent comme un droit de le faire, et s'ils parviennent à se saisir d'un avantage tel que celui de voir accepter les bills d'exclusion et de limitation, ils demanderont bientôt, comme une chose qui leur est due, de décider qui doit succéder, en faisant ainsi d'une monarchie héréditaire une monarchie élective.

Je ne puis pas concevoir comment quelqu'un qui me veut du bien, à moi et à la Couronne, puisse regarder le bill d'exclusion comme une chose tolérable et susceptible d'être adoptée ; c'est un faux raisonnement que de croire que ce bill ne signifierait rien, tandis que, j'en suis sûr, il n'en faudrait pas davantage pour causer ma ruine et celle de la monarchie ; car, non contents du succès, ils entreprendraient sans doute d'autres choses, et ne seraient satisfaits qu'en faisant du Roi un doge de Venise. J'ai cru nécessaire de vous dire tout ceci en ma défense pour détruire les propos que l'on tient contre moi ; j'ai fait tout mon possible pour empêcher ces deux bills de passer ; je continuerai tous mes efforts pour que rien de ce genre ne soit adopté. Il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 1er-11 mars 1681.

Je vois, par votre dernière lettre de La Haye, que vous avez l'intention d'aller à Dieren pour profiter du beau temps, qui a été très-rare tout l'hiver, et je crois me rappeler que, dans une de vos lettres précédentes, vous me disiez avoir le projet d'aller au printemps chez les duc de Zell et de Hanovre. Il y a chez ce dernier une de mes anciennes connaissances, le marquis de Boisdavid, qui est en vérité le meilleur et le plus honnête homme que j'aie jamais connu; il a donné preuve de ses qualités, et j'espère que, quand vous le connaîtrez, vous trouverez que j'ai raison, et vous lui accorderez vos bonnes grâces et lui dispenserez votre protection s'il en a besoin. En fait de nouvelles, je n'ai rien à vous dire; tout est ici dans le même état, mais vous allez en avoir de Londres de plus importantes.

Je puis vous assurer, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James, 11-21 mars 1681.

Je remercie très-humblement Votre Altesse de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 10 de ce mois, datée de Dieren, et dans laquelle Votre Altesse cherchait à me persuader que la liberté que j'avais prise de lui écrire, ne lui avait pas été désagréable; mais elle me permettra de lui dire, que j'ai cru m'apercevoir, dans une partie de sa lettre, où elle me disait qu'elle avait des raisons pour ne pas parler des moyens qu'il fallait employer pour obtenir un accommodement, que Votre Altesse persiste à ne voir qu'un seul expédient qui, elle peut me croire, ne viendra jamais à bout d'arranger ces choses. Dieu sait même si le Roi jugera à propos de l'adopter; j'espère qu'il ne le fera pas; mais s'il vient à le faire, Votre Altesse sera, je crois, bien aise que je l'aie bien informée à cet égard. J'ai cru que ce que j'avais de mieux à faire, c'était de montrer au Roi la lettre de Votre Altesse; il m'a dit en réponse, qu'il était impossible d'avoir un bon arrangement, si les deux partis ne rabattaient pas quelque chose de leurs prétentions; mais l'expédient auquel Votre Altesse fait allusion dans sa lettre, et qu'on a si longtemps demandé ici, ferait pencher la balance d'un seul côté, et serait plutôt une soumission qu'un arrangement.

Ainsi, Monseigneur, si par quelque moyen Votre Altesse pouvait les amener à accepter toute autre chose que le changement de gouvernement, qu'on l'essaie, pour l'amour de Dieu! et si ces moyens ne produisent pas l'effet qu'on en attend, ne rejetez pas tout le blâme sur un parti qui a été disposé à tout accorder au Parlement, excepté le bill d'exclusion, et qui a assez montré qu'il était prêt à adhérer à toute mesure raisonnable. Je ne sais

pas ce que je dirais de plus à Votre Altesse ; dans peu de temps nous saurons quelle doit être l'issue de l'assemblée de ce Parlement à Oxford, et je conviens facilement avec Votre Altesse, que, si elle est mauvaise, le Roi, la monarchie, et tous ses alliés seront dans une bien fâcheuse position ; mais je pense aussi que si l'arrangement se fait aux termes que l'on vient de demander, il sera aussi mauvais pour nous tous, car il ne saurait durer longtemps et préserver la famille royale, que je prie Dieu de bénir et conserver, etc., etc.

Minute de la lettre du Prince d'Orange à M. Hyde.

Inédite.

1er Avril 1681.

Je ne sçai pourquoy vous donnez des explications à mes lettres, quand je ne m'explique pas sur une matiere aussi importante et delicate qu'est celle de l'exclusion, sur quoy je ne me suis point expliqué, et ne pretend pas aussi de le faire; ainsi je suis fort surpris que vous en avez parlé au Roy comme d'une chose que je luy conseillois, et que vous en tirez une consequence, comme si j'estois d'advis que Sa Majesté se soumist aux volontés de son Parlement; l'advis que je vous ay mandé que j'estois, je le suis encore, que si l'on ne trouve quelque expedient pour unir le Roy et son Parlement, que je crois les affaires du Roy, du royaume et de tous ses alliés en un très-mechant estat; quel remede il y a pour prevenir de si grands maux? je ne le sçai, mais si je le sçavois, j'aurois de la peine à vous l'escrire, puisque vous donnez de telles explications à mes lettres. — Dieu nous preserve tous des grands maux que je crains.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 26 mars—5 avril 1681.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Lord Conway (1) au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 29 mars—8 avril 1681.

Je n'aurais pas si longtemps négligé mon devoir, qui est de donner à Votre Altesse les plus grandes assurances de mon zèle pour son service et pour ses intérêts, si je n'avais attendu à tous les courriers que Sa Majesté me fît l'honneur de me donner pour Votre Altesse, une lettre qu'elle est dans l'intention de lui écrire.

Mais maintenant que nos affaires ont éprouvé un grand changement par la dissolution du Parlement, qui a eu lieu à Oxford, je vais tâcher d'en faire à Votre Altesse un court récit.

On avait proposé, comme un moyen pour empêcher le bill d'exclusion, que Votre Altesse et la princesse d'Orange seraient déclarés régents à la mort du Roi, et seraient revêtus de tous les pouvoirs et de toute l'autorité royale, en en laissant seulement le nom et le titre au duc, qui, sous ces conditions, devait être banni pour jamais, et que tout ceci serait assuré par la clause d'exclusion, si le duc tentait de violer cet acte.

Si on leur avait proposé le duc de Monmouth pour régent, il est à croire qu'ils l'auraient accepté; mais avec une proposition telle que celle qu'on leur a faite, ils aiment mieux un bill d'exclusion, sans nommer un successeur; mais Sa Majesté, qui l'a déjà refusé plus d'une fois dans plusieurs Parlements, a enfin profité, pour les dissoudre, de l'occasion dont je vais parler.

Un certain Fitz-Harris, coquin fieffé, ayant écrit le livre le plus abominable et le plus injurieux, non-seulement contre Sa Majesté, mais contre toute sa famille, a été envoyé par ordre

(1) Il venait d'être nommé secrétaire d'État depuis la disgrâce de lord Sunderland.

du Roi devant les tribunaux pour être jugé; mais la chambre des Communes, pour le retirer des mains de la justice, a porté à la chambre des Pairs une accusation de crime de haute trahison contre Fitz-Harris. Les Pairs n'ont pas voulu la recevoir, et ils ont ordonné qu'il fût jugé selon le droit coutumier; sur quoi la chambre des Communes a rendu plusieurs votes extravagants que j'ai cru devoir ajouter ici, et qui doivent à l'avenir rompre toute communication entre les deux chambres. En conséquence, Sa Majesté a jugé à propos de saisir cette occasion pour les dissoudre, et après l'avoir fait, elle est partie pour Londres, où elle a trouvé tout le monde enchanté de son heureuse arrivée et les choses dans le plus parfait état de tranquillité.

Ceci n'empêchera pas du tout Sa Majesté de donner tous ses soins à ses alliés, et surtout à ceux pour lesquels Votre Altesse et les États de Hollande s'intéressent.

Elle sait bien que ses voisins n'ont pas grande opinion de sa force, lorsqu'elle est sans l'assistance de son Parlement, mais cependant elle croit que, malgré cela, il sera dans son pouvoir d'armer assez de vaisseaux et assez d'hommes pour soutenir ses alliés, et les secourir d'une manière plus efficace que si la monarchie était renversée, la Couronne rendue élective, ce qui est le but de tous leurs projets. Votre Altesse doit voir, par toutes les actions de Sa Majesté, qu'elle prend un intérêt tout particulier aux Provinces-Unies avec lesquelles elle sent que ses intérêts sont aussi liés, de même que ceux de Votre Altesse, et elle me charge de l'assurer qu'elle y donnera tous ses soins.

J'ai humblement demandé à Votre Altesse, dans ma dernière, de me faire l'honneur de me transmettre ses ordres, pour avoir l'occasion de lui prouver que je suis,

De Votre Altesse, etc., etc.

Sir Leoline Jenkins au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 29 mars—8 avril 1681.

Sa Majesté s'est vue obligée de dissoudre hier le Parlement d'Oxford, n'ayant plus d'espoir que, d'après la marche qu'elle semble devoir suivre et les sujets qu'elle a abordés, la chambre des Communes puisse améliorer les choses, et dans la crainte qu'elle ne fasse qu'ajouter au désordre et à la confusion. Elle a commencé d'abord par proposer de nouveau le bill d'exclusion contre le duc; les opposants à ce bill ont proposé plusieurs expédients, et, entre autres, un comprenant différents points et tendant à donner à la princesse d'Orange l'administration et l'exécution du pouvoir royal, sous le titre de régente pendant la vie du duc; mais ils ne voulurent pas même que la chambre se formât en comité, ce qui était nécessaire pour assurer la liberté du débat (les membres d'un comité ayant le droit de parler plusieurs fois, tandis qu'à la Chambre on ne peut parler qu'une fois sur la même affaire). La régente devait tout de suite prêter serment, et alors toutes les personnes qui occuperaient des charges importantes auraient à observer et à exécuter l'acte de régence; le duc ne devait pas résider en Angleterre, et le dernier Parlement qui avait siégé, devait se réunir aussitôt que possible, après la mort du Roi (à qui Dieu donne un règne long et heureux), rester réuni quelque temps pour mettre un peu ordre aux affaires, après que la régente aurait commencé à exercer son autorité. Mais rien de tout cela n'a été écouté ; ils veulent l'exclusion ou rien, et non-seulement ceci, mais ils veulent encore avoir (comme il a été dit par un de la cabale en pleine assemblée) le commandement de la milice, de la flotte, des places fortes, et une association par-dessus le marché. Outre le bill d'exclusion, il y

a eu un autre incident qui a commencé à être un sujet de disputes et d'animosité entre les deux chambres. C'est à propos d'un certain Fitz-Harris que Sa Majesté a fait mettre à la Tour comme coupable de haute trahison. Elle a chargé son procureur-général de le poursuivre devant le banc du Roi (notre cour criminelle ordinaire), selon les formes établies par la loi. Il y a déjà quelques semaines de cela ; mais en même temps la chambre des Communes a accusé le même homme, afin de faire les poursuites à son gré et ne pas les laisser à la direction du procureur du Roi. La chambre des Pairs rejeta leur accusation, et laissa le prisonnier au tribunal devant lequel il avait été traduit, afin qu'il fût jugé selon le droit coutumier. La chambre des Communes prétend que ceci ne peut être fait sans lui enlever le privilége qui lui donne le droit d'accuser toute personne vivante, et par conséquent que c'est un déni de justice à son égard. D'après ceci, le Roi s'est cru obligé de les congédier avant que leur animosité ne devînt plus violente. Il a quitté Oxford après avoir dissous le Parlement, et est arrivé hier au soir à Windsor. Il est entré ce matin à neuf heures et demie, et a été reçu, comme d'habitude, aux grandes acclamations du peuple, au son des cloches, etc., etc. La reine est arrivée ce soir à six heures. Toutes les choses sont, Dieu merci, dans l'état le plus parfait de calme et de tranquillité que l'on puisse désirer, quoique le parti séditieux fasse tous ses efforts pour exciter du désordre, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James, 29 mars—8 avril 1681.

Le Roi a ordonné à milord Conway de donner à Votre Altesse quelques détails sur la dissolution inattendue du Parlement, qui, je ne doute pas, lui aura causé quelque surprise. Le porteur de celle-ci, secrétaire de l'ambassade de Hollande, m'ayant donné avis de son départ, j'ai songé à ajouter quelque chose à ce sujet, qui n'en est pas un très-agréable pour Votre Altesse, ni pour quiconque désire la paix générale et notre tranquillité intérieure; mais que peut-on espérer, si d'un côté il faut tout céder et de l'autre ne pas faire la moindre concession? Le Roi, outre la clause de son discours qui invite à trouver tous les expédients possibles au sujet de la succession, a fait assembler hier tous ses serviteurs dans la chambre des Communes, pour qu'ils missent tous leurs efforts pour les faire accepter, surtout un d'eux, qui consistait à nommer, dans le cas que la Couronne devînt l'héritage du duc, la princesse d'Orange et Votre Altesse, régents. Sir Thomas Littleton, le chancelier de l'Echiquier, plusieurs autres membres du Conseil et d'autres personnes au service du Roi, ont fait tout leur possible pour que cette proposition fût acceptée, mais en vain; ils ne veulent rien que le bill d'exclusion, quoique Sa Majesté vienne encore de déclarer qu'elle n'y consentirait jamais. Ceci n'était qu'un mauvais commencement; mais l'accusation de Fitz-Harris pour crime de lèse-majesté, crime dont on ne peut pas douter qu'il ne soit coupable pour avoir écrit contre le Roi le libelle le plus infâme, le plus injurieux qui ait jamais paru, a été poursuivi par la chambre des Communes de manière à faire supposer qu'on agissait ainsi plutôt pour le sauver que pour le condamner. La chambre des Pairs

résolut de ne pas admettre l'accusation, et a renvoyé ce criminel devant les cours ordinaires de justice (comme cela s'est déjà fait plusieurs fois), ce qui a tellement mécontenté les Communes et leur a fait rendre des votes si violents, que Sa Majesté a jugé convenable d'y mettre fin, surtout par la raison que ces délibérations auraient interrompu la communication entre les deux chambres. Voilà quels sont les motifs d'une dissolution aussi subite. Aucun des deux partis n'espérait une meilleure issue de cette session ; mais personne non plus ne l'attendait sitôt. Aussitôt après sa sortie de la chambre, Sa Majesté monta en voiture et partit pour Londres ; elle a couché hier au soir à Windsor, et est arrivée ici ce matin. Sa Majesté est toujours pour ses alliés dans les mêmes dispositions qu'elle était dernièrement, et elle fera tout son possible pour les soutenir ; mais si l'on ne peut avoir la paix et la tranquillité au dehors que par la ruine entière du gouvernement et de la monarchie, je crois qu'elle aura de la peine à se décider à de pareilles conditions. Dans nos entretiens particuliers avec les chefs du Parlement, quand nous leur demandons pourquoi ils ont refusé la proposition de la régence, ils répondent qu'ils ne peuvent pas nier que l'offre ne soit très-avantageuse et capable de rendre les esprits à la tranquillité ; mais que, comme ils faisaient partie du Parlement, ils s'étaient engagés si avant avec le bill d'exclusion, qu'ils ne pouvaient pas reculer, et qu'ils seraient perdus d'intérêts et de réputation, s'ils se rendaient coupables d'un pareil changement dans leurs déterminations. Avec des têtes comme celles-là, nous n'avancerons pas grand'chose ; Dieu veuille que nous sortions du danger qui nous menace ! etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 29 mars—8 avril 1681.

Je vous avais écrit par la dernière poste, pour vous dire que j'avais reçu la lettre que m'apportait M. Villatte; c'est par lui que je vous euvoie celle-ci. Je ne vous dirai plus rien au sujet de son arrivée ici, où il vient de votre part; c'est un sujet trop désagréable pour nous deux; il retourne par mer, et je crois qu'il fait beaucoup mieux que de passer par Harwich; car, avec un vent favorable, il peut être en Hollande dans trois jours.

J'ai reçu dimanche votre lettre du 25, et je n'ai pas de peine à croire ce que vous me dites, quoique je puisse vous dire qu'on m'aie fortement assuré que M. Van Leeuwen et d'autres avaient dit que c'était là votre opinion; ainsi j'ai cru la chose assez certaine pour vous la communiquer; mais vous m'avez satisfait par ce que vous m'avez dit. Quand cette lettre vous arrivera, vous saurez déjà qui des deux est victorieux, de Sa Majesté ou du Parlement; car dans l'état actuel des choses, l'un des deux doit être le maître absolu. Certes, jamais on ne s'est donné tant de peine pour détruire une monarchie, comme on s'en est donné pour renverser celle-ci. Vous savez que le président de ce Parlement est le même que celui du dernier; ce choix et d'autres circonstances vous feront assez voir combien on doit peu compter sur la session qu'ils doivent avoir à Oxford. C'est tout ce que j'ai à vous dire quant à présent, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.
Inédite.

Saint-James, 1er-11 avril 1681.

Après avoir eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse, mardi dernier, par le secrétaire de l'ambassade de Hollande, j'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 1er avril, et qui m'a tellement surpris, que je ne savais que répondre par ce courrier. J'ai eu assez de temps depuis pour me demander à moi-même, si j'avais pu offenser en quelque chose Votre Altesse dans ma lettre précédente, et je dois surtout m'en garder dans celle-ci; ainsi je n'entreprendrai pas de me justifier de ce que j'écrivis alors, plutôt j'en demanderai humblement pardon à Votre Altesse, et je puis l'assurer que je n'aurais jamais cru que Votre Altesse eût pris si mal la chose. J'ai en tout temps écrit si franchement à Votre Altesse, et je me suis tellement cru en sûreté en le faisant, que je n'ai jamais gardé copie de mes lettres; ainsi il m'est impossible de me rappeler quelle partie de ma lettre peut l'avoir offensée. Quoi qu'il en soit, Votre Altesse m'a fortement fait sentir son mécontentement, et je m'y soumets, comme il est de mon devoir de le faire, en assurant Votre Altesse que, quoi qu'elle en pense, elle ne trouvera nulle part un serviteur plus dévoué et plus obéissant, qui ne cessera jamais d'être tel, quelque mal que Votre Altesse puisse le traiter, etc., etc.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Altrope, 4-14 avril 1681.

J'avais eu l'intention d'écrire à Votre Altesse d'Oxford, pour lui rendre compte de ce qui s'y passait; mais le peu de temps qu'a duré la session du Parlement n'a donné sujet à aucune nouvelle, excepté celle de la dissolution dont Votre Altesse aura entendu parler par cent voies différentes. Tout le monde est à présent dispersé; je suis dans un lieu, et je pense y rester longtemps, où je ne pourrai faire que des vœux pour la prospérité et le bonheur de Votre Altesse, et si je puis y contribuer en quelque chose, je me croirai le plus heureux des hommes, étant déjà le plus fidèle et le plus respectueux (1),

Monseigneur, etc., etc.

(1) Cette lettre est relative à l'éloignement de lord Sunderland des affaires.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la correspondance de lord Rochester.

Dieren, 14 avril 1681.

Je vous suis très-obligé de ce que vous m'avez informé au long des raisons qui ont obligé le Roi à dissoudre le Parlement. C'est assurément le plus grand malheur qui nous peut arriver au monde que la constitution présente de vos affaires en Angleterre, et sans un miracle nous sommes tous perdus, et quelque bonne intention que Sa Majesté ait, elle ne pourra point nous sauver dans l'état où sont ses affaires. Et quoique l'on se flatte que le temps pourrait produire quelque chose de bon, je crois que cela ira toujours de mal en pis, et assurément il ne nous en restera pas de songer à nous. Je me ferais un éternel reproche, si je ne vous écrivais si franchement, afin que vous puissiez représenter au Roi en quel extrême danger nous sommes. Ce n'est pas par des vues particulières, ce n'est pas une fausse appréhension qui me fait parler, mais c'est que je vois clairement notre ruine, et peut-être vous la verrez plus tôt que vous ne vous l'imaginez. Pour moi, je n'y vois aucun remède ; c'est de vous que cela doit venir, et il ne nous reste autre chose à faire que de remettre le tout à la Providence divine.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 14-24 avril 1681.

J'ai été très-fâché d'apprendre, par votre lettre du 14 que j'ai reçue ce matin, que ma fille avait mal aux yeux, mais j'espère qu'elle sera bientôt rétablie, et que cela ne l'empêchera pas d'aller avec vous chez le duc de Zell.

Je vois que vous avez appris la dissolution du Parlement et que vous craignez qu'elle n'ait de fâcheux résultats. Quant à l'effet qu'elle peut produire chez vous sur le continent, je ne prétends pas le savoir; mais tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ici dans notre petit monde une pareille mesure était nécessaire et qu'elle a eu un très-bon effet, car tout est à présent dans la plus grande tranquillité; ici même où je suis elle a beaucoup déconcerté les fanatiques et a détruit tous leurs plans. Ainsi donc, j'espère que désormais ils seront tranquilles et ne se mettront pas en révolution comme ils l'auraient certainement fait si le Parlement avait existé encore quelque temps; car, comment pouvait-on attendre rien de bon d'une chambre des Communes qui, tout le monde le sait, ne voulait que la ruine de la monarchie et qui aurait infailliblement mis en combustion toute l'Angletere? mais, Dieu soit loué! Sa Majesté a bien su ce qu'elle avait à faire; je ne doute pas qu'elle ne continue ferme dans sa résolution et tout alors ira bien. Je voudrais vous en dire davantage à ce sujet, mais il faut que je finisse; j'ai été toute la journée dehors, ayant dîné dans une maison à dix milles d'ici, qui appartient à lord Hattons; elle est très-jolie et très-bien située.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 7-17 mai 1681.

J'ai reçu par la dernière poste votre lettre du 3, datée de Hummeling, et je vois que vous faites presque tous les jours des chasses à courre, et que c'est un endroit très-bon pour cela. Ce pays ne nous offre pas ce genre de chasse; car ici les cerfs se trouvent dans des endroits tellement coupés de collines et de fondrières, qu'il est impossible aux chiens de les suivre.

Les chasses au tir et la chasse à pied sont les seuls divertissements que nous ayons ici; après le mois de juin, on trouve beaucoup de gibier, tels que coqs de bruyère et une grande quantité de perdrix. Il n'y a rien de nouveau ici, mais vous aurez déjà reçu de Londres la nouvelle de la mise en jugement de Fitz-Harris, qui doit avoir lieu vendredi.

Je finirai en vous assurant, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 10-20 mai 1681.

J'ai eu l'honneur de recevoir, la semaine dernière, une lettre de Votre Altesse, datée du 3 mai; mais devant aller moi-même à Windsor, et sachant que Votre Altesse avait l'intention de passer quelque temps à Hummeling, je ne me suis pas empressé autant que je l'aurais dû de remercier Votre Altesse pour la bonté avec laquelle elle a oublié tout le mal qu'elle avait pensé de moi, et puisqu'elle m'a pardonné je ne dirai plus rien à ce sujet, si ce n'est qu'elle me trouvera toujours obéissant et prêt à remplir ses ordres. Il y a peu de nouvelles qui appellent autant ici l'attention publique que le jugement de Fitz-Harris qui est encore entre les mains de la justice; mais, quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai que c'est une affaire qui peut avoir les plus grandes conséquences pour le Roi et pour le gouvernement. On croit que demain l'on en saura déjà quelque chose, le prisonnier ayant été traduit aujourd'hui devant le banc du Roi. Le chef de justice a procédé avec la plus grande précaution, ayant sur tous les points pris le temps de délibérer avant de donner son avis avec le reste des juges; il a eu une grande majorité de son côté avant même d'avoir donné son opinion.

L'ambassadeur espagnol a parlé très-vivement au Roi pour l'affaire de Chiny (1), et Sa Majesté elle-même en a parlé si chaudement à l'ambassadeur français, que j'espère que ceci arrêtera les progrès du Roi de France et fera cesser tous les embarras qui surgissent en Flandre. Je désire, avec Votre Altesse, que l'on trouve quelque moyen pour assurer la paix

(1) Ceci est relatif aux infractions à la paix de Nimègue commises par Louis XIV dans les Pays Bas espagnols.

générale, mais Dieu seul sait comment. Sir Gabriel Sylvius m'a montré une lettre par laquelle je vois que Votre Altesse pense qu'il sera de quelque utilité pour le bien public qu'il retourne à la Cour d'où il est arrivé, ce à quoi je l'aiderai en facilitant son départ aussitôt que Sa Majesté l'aura ordonné.

Je ne dérangerai plus Votre Altesse à présent que pour l'assurer que je suis, avec le plus profond respect, et les plus grands devoir et soumission, le plus humble et le plus obéissant des serviteurs de Votre Altesse.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James-Street, 24 mai—3 juin 1681.

Après les honneurs que Sa Majesté a daigné me conférer, rien ne m'a été si sensible que de voir Votre Altesse m'en faire mention et m'assurer dans sa lettre de sa faveur et de ses bonnes grâces. Tout ce que je puis dire, c'est que je ferai tous mes efforts pour les mériter, et que Votre Altesse ne me trouvera plus jamais en défaut. Je suppose que cette lettre trouvera Votre Altesse de retour à La Haye, où, en effet, sa présence est indispensable, et j'espère qu'elle mettra une fin non-seulement aux différends qui se sont élevés entre les Espagnols et l'Electeur de Brandebourg, mais même à ceux qui agitent les Etats et l'Electeur. Cette affaire me semble devoir très-probablement occasionner une guerre, si Votre Altesse n'y porte promptement ses soins et son attention.

L'ambassadeur hollandais a dernièrement remis un mémoire au Roi, au sujet d'une pétition qui a été présentée aux Etats par l'ambassadeur espagnol, et voilà ce qu'il demande : que Sa Majesté daignât faire connaître à ses maîtres les sages et prudentes déterminations qu'elle croyait utiles à l'état présent des affaires et nécessaires pour arranger à l'amiable les sujets de différends entre les deux Couronnes ; à quoi Sa Majesté a répondu que, selon elle, le meilleur moyen à employer dans l'état présent des choses, était d'engager le Roi de France à s'abstenir de toute voie de fait, sur toutes les matières dépendantes des conférences de Courtray, comme il avait promis de le faire pour toutes les affaires concernant l'Empire ; que M. Savile en était particulièrement chargé, et qu'il repartait de nouveau en France ; d'ailleurs, que Sa Majesté elle-même en parlerait vivement à l'ambassadeur

français. Voilà tout ce que Sa Majesté a jugé qu'il serait à propos de faire dans les circonstances présentes, et si l'on fait quelque cas de ses représentations, ses conseils auront eu un bon effet. — Nous avons ici tous les jours un nouveau témoin de plus pour l'affaire de l'assassinat de sir Ed. Godfrey; il en est arrivé un samedi dernier, mais à moins qu'on ne lui accorde son pardon d'avance, il ne dira ni son nom ni son secret. Je crains bien qu'on ne nous tourne en ridicule dans quelques pays, en voyant qu'une affaire semblable reste si longtemps indécise et suspendue.

Je n'ai plus rien à ajouter pour le présent, si ce n'est pour demander très-humblement à Votre Altesse qu'elle daigne me continuer ses bonnes grâces tant que je persisterai dans mon devoir et que je serai, de Votre Altesse, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

24 Mai—3 juin 1681.

J'ai reçu, par la dernière poste, votre lettre du 21, dans laquelle vous dites que vous êtes sur le point de retourner en Hollande, où cette lettre ira vous joindre, et que vous avez appris que ce coquin de Fitz-Harris nous a accusés, Sa Majesté, moi, le comte de Danby et d'autres personnes, d'être complices dans l'assassinat de sir Ed. Bury Godfrey : vous pouvez facilement vous imaginer combien une pareille accusation est fausse et dénuée de fondement. J'avoue que je suis étonné de voir comment un homme qui a les meilleures raisons du monde pour croire qu'il va être pendu, peut faire un parjure, comme je ne doute pas qu'il l'a fait ; mais cela ne me semble plus impossible après avoir vu le docteur Oates, Bedloe, et d'autres de cette trempe, en faire autant. Vous avez appris les autres nouvelles de Londres aussitôt que moi, ainsi je n'ai pas besoin de vous en parler ; les adresses les plus modérées et les plus respectueuses ont été faites au Roi par les principales villes de l'Angleterre et la plupart des comtés.

Je n'ai plus rien à dire, si ce n'est, etc., etc.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la Correspondance de lord Rochester.

Honslaersdyck, 6 juin 1681.

J'ai attendu mon retour en ce pays pour vous répondre à celle qu'il vous a plu de m'écrire le 20 du mois passé; j'espère que la chaleur avec laquelle le Roi a parlé à l'ambassadeur de France produira quelque bon effet; mais cependant les Français continuent en leurs prétentions, tant en Allemagne qu'aux Pays-Bas, et se mettent en possession des pays qu'ils disent être des dépendances (1). Et assurément, la conférence de Courtray se terminera en rien, étant impossible aux Espagnols de céder tout ce que la France prétend, sans se ruiner et rendre inutile le reste des Pays-Bas. Il faut que je vous dise ingénument que l'on s'étonne fort ici que Sa Majesté ne témoigne pas plus d'empressement à prévenir de si grands maux que ceux qui nous menacent; c'est pourquoi aussi messieurs des Etats ont ordonné à leurs ambassadeurs de demander les sentiments du Roi, et de quelle manière il croit que l'on doive faire pour empêcher, s'il est possible, la manière extraordinaire dont la France agit présentement, et sont d'intention de se conformer à ce que Sa Majesté résoudra. Notre situation et la conjoncture du temps ne permettant pas que nous soyions les premiers à parler ou faire; ce que cela sera, je n'en sais rien; mais bien que, si on laisse prendre à la France toutes les dépendances qu'elle prétend aux Pays-Bas, le reste tombera de soi-même entre ses mains, et cela en très-peu de temps; je ne sais pas pourquoi le Roi ne pourrait envoyer quelqu'un pour être présent aux conférences de Courtray, comme étant garandeur de la paix de Nimègue et en ayant été le médiateur. Enfin, c'est

(1) Ceci est relatif à la question soulevée par Louis XIV, après la paix de Nimègue, et aux réunions qu'il se fit adjuger tant dans l'Empire que dans les Pays-Bas espagnols.

de chez vous que toute l'Europe doit être sauvée, sans quoi elle sera bientôt subjuguée; ainsi je n'espère pas qu'il est vrai, le bruit qui court ici, que chez vous l'on commence à être en meilleure intelligence avec la France que l'on n'a été depuis quelque temps; si cela est, nos affaires sont en fort méchant état. Je vous écris si franchement, afin que vous voyiez de quelle manière j'en agis avec vous, en quoi je continuerai, si vous le souhaitez, et tâcherai de vous témoigner en toute occasion, que je suis entièrement à vous.

Il serait bon que M. Sylvius fût bientôt expédié, et que le Roi eût un ministre à la Cour de l'Empereur, puisque cela a fait grand bruit en Allemagne, que milord Middleton est rappelé sans qu'il ait eu un successeur.

Lord Conway au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 31 mai—10 juin 1681.

Je me crois obligé de rendre compte à Votre Altesse des affaires de Sa Majesté, et je l'aurais fait plus souvent si j'avais reçu des ordres de Votre Altesse, par lesquels j'aurais pu lui rendre quelque service.

La position de Sa Majesté est considérablement améliorée depuis la dissolution du Parlement d'Oxford ; il n'y a pas de comté ou de ville en Angleterre qui ne lui ait fait des remercîments ou qui ne prépare dans ce moment-ci des adresses dans lesquelles elles reconnaissent la satisfaction qu'elles ont éprouvée de sa dernière déclaration, et tout ceci sans que le Roi y soit pour la moindre des choses. C'est un mouvement volontaire du peuple qui perce à travers le mauvais esprit des factions qui nous ont dernièrement agités.

A cette occasion, le duc d'York voyant que tout allait si bien à la Cour, a montré le désir d'y revenir, mais Sa Majesté n'y consentira d'aucune manière.

On a informé Sa Majesté que Votre Altesse était décidée à disposer du commandement que lord Ossory avait des sujets de Sa Majesté au service des Etats; elle m'ordonne de lui écrire qu'elle insiste vivement pour que Votre Altesse ne dispose pas de ce commandement avant que Sa Majesté n'en ait été instruite et n'y ait donné son approbation.

Je serais au comble de la joie, si je savais comment mériter le titre que je veux avoir auprès de Votre Altesse, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James-Street, 31 mai—10 juin 1681.

Quoique je sache bien que Votre Altesse sera informée de ce qui se passe ici par d'autres personnes dont le rang les met plus à portée de le faire que moi, il est de mon devoir de faire savoir à Votre Altesse que dimanche dernier le Roi a décidé de rappeler M. Sidney de sa place à La Haye, et de désigner en même temps M. Skelton pour le remplacer. Je crains que ce changement ne soit pas très-agréable à Votre Altesse, mais j'espère que, puisque le Roi a jugé à propos de le faire, la personne qu'elle propose sera aussi acceptable qu'une autre. Je sais bien que si elle ne l'était pas, le service du Roi en souffrirait, ainsi j'aime à croire qu'elle se montrera telle qu'on le désire. J'ai appris que Votre Altesse est de retour à La Haye, ce qui, j'espère, contribuera beaucoup à la bonne réussite de toutes nos affaires, et à faire prendre les mesures nécessaires dans ces circonstances. Si Votre Altesse me juge digne de recevoir ses ordres, je tâcherai de les exécuter fidèlement, et de me montrer toujours, de Votre Altesse, le très-respectueux et obéissant serviteur, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James-Street, 7-17 juin 1681.

J'étais allé à Windsor lorsqu'est arrivée chez moi la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 6 ; mais comme on espérait que je serais de retour plus tôt que je ne l'ai été en effet, on ne me l'a pas envoyée. Quant à celle que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 11, je ne l'ai reçue que samedi. Je suis forcé de donner à Votre Altesse tous ces détails pour m'excuser de ne pas lui avoir répondu plus tôt, ce qu'il m'aurait été d'ailleurs impossible de faire, ne sachant le bon plaisir de Sa Majesté, et c'est pour cela que je suis parti dimanche pour Windsor.

Quant à ce qui regarde les affaires publiques, je veux dire la manière de se conduire des Français, *par voie de fait*, pour s'emparer de tout ce qu'ils ambitionnent, je puis assurer Votre Altesse que cette méthode n'est pas plus approuvée ici qu'elle ne le désire, et que dernièrement, sur les demandes faites par l'ambassadeur espagnol, relativement au comté de Chiny, Sa Majesté a envoyé M. Savile avec des instructions très-particulières, et a parlé elle-même ici si clairement à l'ambassadeur français, et lui a tellement fait sentir combien un pareil procédé était insupportable pour lui et pour le reste du monde, que je crois que pour le moment il n'est pas possible de faire davantage. Le mémoire que Votre Altesse, dans sa première lettre, dit avoir été présenté par l'ambassadeur hollandais, a été examiné et l'on a ordonné d'y faire réponse, mais par malheur milord Conway était allé à la campagne pour huit ou dix jours, et il n'a pu être expédié. Je suppose qu'il a déjà été délivré à Votre Altesse, et qu'elle en sera satisfaite ; elle y verra facilement que le Roi est décidé à faire, d'accord avec les Etats, tout ce qui sera dans

son pouvoir pour prévenir les malheurs qui semblent nous menacer tous; au reste, Votre Altesse connaît assez bien les dispositions du Roi d'agir avec vigueur; mais ce qui est difficile et nous jette dans de nouveaux embarras, c'est de nous mettre d'accord sur les moyens qu'il faut employer. Je ne prendrai pas sur moi de répondre plus particulièrement à aucune partie de la lettre de Votre Altesse. Il doit y avoir demain un comité d'affaires étrangères, et je suppose qu'il y sera question de la satisfaire sur ces points. J'ajouterai seulement que les bruits que Votre Altesse dit circuler chez nous, et qui tendent à faire croire que nous sommes avec les Français en meilleure intelligence que nous ne paraissons l'être, n'ont aucun fondement, et que la seule chose qui puisse les autoriser, sont quelques expressions imprudentes dont nos ministres se sont servis envers ceux de Votre Altesse, quoiqu'ils eussent tort dans cette occasion. Je ne sais pas si Votre Altesse pourra me comprendre; il ne m'est pas permis de m'expliquer davantage sur ce sujet; je dirai seulement que les lettres écrites d'ici en Hollande sur l'état de nos affaires semblent seules donner lieu à une pareille supposition, et que je crois sincèrement qu'elle est dénuée de tout fondement, quoique j'avoue que nos ministres ont eu tort dans ce qu'ils ont dit à cette occasion.

Les ordres que Votre Altesse, dans sa dernière lettre, me disait devoir envoyer à son ambassadeur par le courrier d'aujourd'hui, ou ne sont pas encore arrivés, ou n'ont pas encore été communiqués; ainsi je ne puis rien dire de plus à ce sujet.

Quant à ce que Votre Altesse me dit relativement à la révocation de M. Sidney et à l'envoi de M. Skelton, je n'ai pas manqué de le représenter à Sa Majesté, et j'avoue que je trouve que Votre Altesse a quelques raisons de prendre la chose en mal, la promesse qu'on lui avait faite de ne pas envoyer un nouveau ministre à La Haye sans la consulter n'ayant pas été tenue. Seulement, je ne puis pas me rappeler que Votre Altesse m'ait déjà particulièrement recommandé d'entretenir Sa Majesté à ce sujet. Mais le Roi lui-même a l'intention d'écrire à Votre Altesse sur ce point; ainsi il ne serait pas bien à moi de l'importuner davantage, surtout depuis que je vois Sa Majesté décidée à persister dans sa résolution, et il serait

à désirer que, puisque les choses en sont si loin, Votre Altesse laissât agir le Roi et ne le contrariât nullement dans sa résolution, M. Skelton étant d'ailleurs généralement connu et ayant servi très-longtemps Sa Majesté.

Je ferai tous mes efforts pour presser le départ de sir Gabriel Sylvius; mais quant à la proposition que Votre Altesse me fait d'envoyer à l'Empereur un ministre à la place de milord Middleton, je ne connais pas encore les intentions de Sa Majesté, et Votre Altesse doit très-bien savoir que nous n'avons jamais pu trouver dans cette Cour, ni par l'entremise de ses ambassadeurs, ni par celle des nôtres, la moindre disposition à entrer dans nos vues.

Il ne me reste à présent qu'à remercier très-humblement Votre Altesse de l'honneur qu'elle veut bien me faire en m'écrivant si franchement sur tous ces points. Je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne, en y répondant de tout mon pouvoir, et en employant tout mon crédit pour exécuter les ordres de Votre Altesse.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

7-17 Juin 1681.

J'ai reçu par la dernière poste votre lettre datée de Honslaersdick, et je vois que vous y êtes de retour, et qu'il y a eu une si grande sécheresse qu'il y aura à peine du foin et un peu de blé : il en est de même en Angleterre ; on y craint une disette, et j'entends dire que l'on se plaint généralement par toute l'Europe du manque de pluie.

Il n'y a rien de nouveau ici, tout y est très-tranquille, mais on ne pourra pas en dire autant de Londres, tant que des coquins tels qu'Oates et Fitz-Harris existeront ; j'espère que le jugement de ce dernier sera fini, et que, se voyant en danger, il aura avoué, avant que cette lettre ne vous parvienne, que ce qu'il avait dit était faux.

Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la Correspondance de lord Rochester.

Honslaersdyck, 17 juin 1681.

Je ne puis m'empêcher de vous dire de nouveau que l'on est fort surpris ici que le Roi ne s'intéresse pas plus à ce qui se passe aux Pays-Bas, et que, sur la nouvelle plainte que don Pedro Ronquillo a faite de ce que les Français demandent de nouveau le comté de Chiny, Sa Majesté n'a fait autre réponse, qu'il ordonnerait à M. Savile de presser son retour pour s'en plaindre conjointement avec notre ambassadeur à Paris. Je vous ai dit, par ma précédente, que, si l'on voulait sauver les Pays-Bas, qu'il fallait que vous autres, comme étant les plus éloignés du péril, parlassiez les plus hauts, et que tout ce que l'on pouvait attendre de nous, c'est que nous vous suivrions, après que vous auriez fait les premières démarches. Assurément, si l'on ne témoigne plus d'empressement à sauver ce pays, il se perdra avant que l'on ne puisse se l'imaginer. Il n'est pas besoin que je vous dise combien vous-y êtes intéressés; mais j'espère que vous emploierez tout votre crédit afin que l'on songe bien sérieusement aux remèdes, quoique très-difficiles, pour prévenir une si grande perte.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James-Street, 10-20 juin 1681.

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 14, et quoique je ne sois pas allé depuis à Windsor pour savoir quelle est l'opinion de Sa Majesté dans l'affaire de M. Skelton, je vais dire à Votre Altesse quelques-unes de mes propres pensées à ce sujet, en la priant de ne pas prendre cette affaire comme elle semblait devoir la prendre par sa lettre. Il ne peut rien arriver de plus mauvais pour Sa Majesté que de voir cesser entre elle et Votre Altesse une franche et libre correspondance; ainsi, Monseigneur, pour l'amour de Dieu, veuillez céder à Sa Majesté sur ce point, quoique vous ayez raison. Que Votre Altesse daigne me pardonner d'avoir osé lui donner mon avis lorsqu'elle a beaucoup plus d'esprit et de discernement que moi pour juger toute sorte de choses; mais, elle peut me croire, je le fais avec une bonne intention et pénétré de tout le respect et de toute la soumission possible pour Votre Altesse; ainsi, Monseigneur, daignez l'accueillir avec bonté. Je vais partir pour Windsor, et, à mon retour, j'aurai de nouveau l'honneur d'écrire à Votre Altesse.

Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple (1).

Honslaersdyck, 25 juin 1681.

Je n'aurais pas manqué d'avoir répondu à la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire par le dernier ordinaire, si M. Sidney n'avait été sur son départ. Je ne puis dissimuler à Votre Majesté que j'eusse fort souhaité qu'elle eût trouvé bon de l'avoir laissé ici, puisque je la puis assurer qu'elle n'a jamais eu de ministre en ce pays qui y a mieux réussi et qui lui a rendu de plus fidèles services; il est impossible aussi qu'il y ait personne qui soit plus zélé pour son service, de quoi je puis répondre, et ce sont là les raisons qui me le font fort regretter et tous les honnêtes gens du pays, et qui m'ont obligé à lui donner le régiment de feu M. le comte d'Ossory et le commandement des troupes en chef des sujets de Votre Majesté qui sont en ce service; messieurs des Etats n'ayant pas trouvé bon en temps de paix de disposer de la charge de général, de quoi M. Sidney informera plus particulièrement Votre Majesté, et de ce qui s'est passé en cette affaire,

(1) Dalrymple place par erreur cette lettre au nombre de celles que le prince d'Orange écrivit à Jacques II. Il est évident, d'après les lettres qui précèdent, qu'elle fut écrite en 1681, parce qu'elle se rattache au rappel de M. Sidney de sa mission à La Haye. Ce rappel fut une suite du mécontentement qu'avait excité auprès du Roi et du duc d'York la conduite de M. Sidney dans la grande affaire de l'exclusion; on se rappelle qu'il avait transmis dans cette circonstance un écrit qui avait vivement irrité le duc d'York; celui-ci s'en expliqua dans sa correspondance avec le Prince d'Orange et dans ses lettres à lord Hyde (correspondance du comte de Rochester). Depuis lors, la disgrâce de M. Sidney fut complète, et son rappel en devint une conséquence inévitable. M. Skelton ne fut point envoyé à La Haye; la Cour désigna comme son envoyé M. Chudleigh; mais à peine Jacques II fut-il monté sur le trône, qu'il choisit M. Skelton pour son envoyé à La Haye, bien qu'il sût que ce choix devait déplaire au prince d'Orange.

ne doutant pas qu'elle n'approuve le choix que j'ai fait, puisque assurément je n'aurais pu trouver personne qui lui aurait été plus fidèle ni plus attaché à ses intérêts, de quoi j'ose demeurer garant.

Je supplie Votre Majesté de ne point trouver mauvais que je lui représente de nouveau le tort qu'elle ferait à ses intérêts en ce pays, si elle y envoie M. Skelton. Je n'ai rien contre sa personne, et même veux croire qu'on lui a fait tort de quoi on l'accuse; mais c'est une chose que l'on n'ôtera jamais ici des esprits des gens, et j'ai encore d'autres raisons, sur quoi je me suis expliqué au long, en une lettre que j'ai écrite l'ordinaire passé à milord Hyde, laquelle sans doute il aura communiquée à Votre Majesté; ainsi j'espère qu'elle ne me voudra point donner cette mortification d'envoyer ici quelqu'nn avec lequel je ne pourrais point vivre en bonne intelligence; cela n'empêchera pourtant pas que je ne tâche de servir Votre Majesté avec la même ardeur et application que j'ai toujours fait, et il n'y a rien qui puisse arriver qui me fasse changer l'inclination fixe et l'attachement que j'ai pour ses intérêts, et je serais l'homme du monde le plus malheureux si elle n'en était entièrement persuadée et qu'elle n'eût la bonté de me continuer un peu de part dans ses bonnes grâces, puisque je serai jusqu'au dernier soupir de ma vie, avec plus de zèle et de fidélité que qui que ce soit, de Votre Majesté, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James-Street, 21 juin—1er juillet 1681.

J'ai reçu, il y a quelque temps, la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire ; mais il m'a été impossible d'y répondre jusqu'à présent, avant d'avoir eu l'occasion d'en faire part à Sa Majesté et de connaitre ses intentions ; je l'ai fait depuis, et voilà ce qu'elle me charge de dire à Votre Altesse. — Elle ne conçoit pas comment elle aurait pu s'intéresser davantage aux affaires des Pays-Bas, après les plaintes faites par l'ambassadeur espagnol à l'égard du comté de Chiny, qu'en envoyant aussitôt M. Savile, avec des instructions, pour se plaindre de ces procédés à la Cour de France, et joindre tous ses efforts à ceux de l'ambassadeur hollandais, pour engager le Roi Très-Chrétien à mettre un terme à ces entreprises, et à prévenir dans la suite de pareils procédés. Sa Majesté elle-même y a pris une grande part, en s'entretenant elle-même avec l'ambassadeur français, et en y mettant le plus grand intérêt ; car, en supposant même que Sa Majesté fût en état d'agir avec plus de vigueur, on n'aurait peut-être pas de meilleur parti à prendre que celui qu'on a déjà pris, vu que la plupart de ses voisins manquent de volonté et de pouvoir pour faire la guerre. Mais il m'est permis de parler à Votre Altesse un peu plus ouvertement, car elle connait si bien l'état des affaires du Roi, qu'elle ne peut, en réfléchissant, que le trouver hors d'état de prendre d'autres mesures. Le Roi n'a jamais voulu qu'on tint ce langage aux ministres étrangers ; il sait combien il importe de ne pas leur faire perdre courage ; mais Votre Altesse, qui est convaincue de cette vérité, devrait y réfléchir sérieusement, et j'espère qu'alors nous la verrons entrer dans nos vues, et employer,

d'accord avec nous, tous les moyens nécessaires, tant pour empêcher les choses d'empirer que pour les améliorer, jusqu'à ce que nous ayons recouvré un peu de force et que nous soyons tous unis, chose dont je ne désespère pas; car, quoique le Roi ait déjà dissous deux Parlements, il est évident qu'il a beaucoup gagné depuis dans l'esprit de son peuple, en montrant ses bonnes intentions et ses dispositions à se réconcilier tout à fait avec eux. La lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 24, et que j'ai reçue hier matin, me donne quelque espoir que Votre Altesse pense de même, et je la prie humblement de croire que le Roi est décidé à faire tout son possible pour le maintien de la paix, dans la position où il se trouve; aussi, il ne négligera rien de son côté pour prendre toutes les mesures susceptibles de produire un meilleur effet à l'étranger.

Quant à l'autre partie de la dernière lettre de Votre Altesse, je ne sais que dire, si ce n'est que je vois avec la plus grande peine que Votre Altesse prend tant à cœur une chose qui, selon mon pauvre jugement, ne méritait ni d'un côté ni d'un autre la moindre attention. Est-ce une chose assez importante, Monseigneur, pour exciter entre Sa Majesté et vous un différend dont tout le monde parlerait, et dont ceux qui veulent du mal au Roi ne manqueraient pas de se réjouir? J'assure Votre Altesse, sur ma parole d'honneur, que si l'on me consultait, on n'enverrait personne à La Haye sans le consentement de Votre Altesse; à l'arrivée de sa lettre, j'écris à Windsor dans ce sens; mais, d'un autre côté, ne puis-je pas prier Votre Altesse de considérer que la dispute n'est pas entre elle et M. Skelton, et que de même que nous autres serviteurs du Roi, nous devons nous soumettre en tout aux volontés et au plaisir de Votre Altesse, de même Votre Altesse jugera sans doute convenable de se soumettre à ceux de Sa Majesté? Je demande humblement pardon à Votre Altesse de lui écrire de cette manière; mais je ne le fais que dans le but de lui rendre un service, et de m'acquitter de mes devoirs envers elle, en conservant l'amitié et la bonne correspondance entre elle et le Roi; et comme Votre Altesse daigne m'écrire franchement sa façon de penser, ce dont je lui fais les plus

humbles remerciments, ce qui m'a mis au fait de sa manière de voir les choses, et que Votre Altesse m'a ainsi laissé voir comment elle s'était engagée dans cette affaire, je la prie humblement de me permettre aussi de lui parler avec liberté, surtout d'un sujet que je suis assez faible pour croire de la plus grande importance pour Votre Altesse et pour le Roi, et par conséquent pour la prospérité de nos affaires domestiques, le soutien de la Couronne et le bien général de la chrétienté.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 25 juin—5 juillet 1681.

Je me crois tellement obligé, par plusieurs raisons, à prendre intérêt à tout ce qui vous regarde, que je ne puis entendre rien dire sur votre compte qui puisse vous faire mériter des plaintes et des reproches sans vous en faire part tout de suite. Les dernières lettres que j'ai reçues de Londres m'apprennent que vous avez donné le commandement des sujets de Sa Majesté, que lord Ossory avait auparavant, à M. Sidney. Je vous avoue que je n'ai jamais voulu le croire jusqu'à présent, quoiqu'on l'eût déjà depuis longtemps écrit de La Haye, et que, je l'eusse lu imprimé sur la *Gazette de Bruxelles*. Je croyais que, si vous aviez fait quelque chose de semblable, vous m'en auriez averti ou que j'aurais bientôt appris de Londres que Sa Majesté avait approuvé votre choix; mais, à ma grande surprise, je trouve que non-seulement vous l'avez fait sans l'agrément de Sa Majesté, mais même contre sa volonté, puisqu'il vous a fait entendre, par un de ses secrétaires, qu'il n'y consentirait jamais. J'espère que la lettre que Sa Majesté vous a écrite de sa propre main, vous parviendra avant celle-ci, et aura produit sur vous l'effet qu'elle doit produire, et que vous ne désobligerez pas Sa Majesté au point de laisser un homme en qui elle n'a pas confiance, à la tête d'un corps aussi considérable de ses sujets. Je vous avoue que je trouve très-extraordinaire qu'un simple gentilhomme, quoique d'une famille très-ancienne, prétende à avoir un tel commandement, n'ayant pas du tout servi sur terre; je sais bien qu'on a souvent donné à des hommes d'État, et doués de grandes qualités, le commandement des troupes, sans qu'eux-mêmes eussent été soldats; mais je n'ai jamais entendu dire qu'un simple gen-

tilhomme ait été porté si haut, à moins d'être recommandé par ses longs services et son expérience dans l'art de la guerre. J'aime à croire que les raisons que je vous donne, et ce que Sa Majesté peut déjà vous avoir dit à ce sujet, finiront de vous convaincre. Quant à moi, je vous dirai que je ne serais pas bien aise de voir à la tête des sujets de Sa Majesté un homme qui, comme M. Sidney, est influencé par quelques-uns des ennemis les plus acharnés que j'aie sur la terre. J'aurais pu vous dire encore davantage à ce sujet, pour prouver toute l'inconvenance d'une pareille démarche, mais j'espère que ce que Sa Majesté et moi vous avons dit, suffira pour vous convaincre tout à fait. C'est l'intérêt que je vous porte, aussi bien que le service de Sa Majesté qui m'ont obligé à vous dire tout ceci, car je ne voudrais pas qu'elle eût à se plaindre de vous. Vous pouvez être sûr que j'aurai pour vous toute l'amitié que vous pouvez désirer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

28 Juin—8 juillet 1681.

Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, j'ai reçu la vôtre du 24, par laquelle je vois que vous avez appris la condamnation de ce coquin de Fitz-Harris, et j'espère qu'avant que vous n'ayez reçu celle-ci, si les dernières lettres que j'ai reçues de Londres disent vrai, il sera pendu comme il le mérite. Vous aurez aussi appris que lord Howard of Escrik a eu des jurés très-favorables, car les dépositions imprimées contre lui nous font croire qu'il était aussi coupable que l'autre; mais ce n'est pas étonnant, les jurés ont été choisis par Bethel et son collègue, et l'on ne pouvait pas attendre d'eux un meilleur choix.

Tout est ici très-tranquille; les élections sont sur le point d'être terminées, et j'ai chaque jour plus raison de croire que le Parlement qu'on va nommer fera son devoir (1). C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le moment.

(1) La réunion du Parlement d'Écosse devait avoir lieu le 28 juillet suivant.

M. Sidney au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 28 juin—8 juillet 1681.

Détails sur la Cour et les ministres de Charles II. Aigreur entre le Roi d'Angleterre et le prince d'Orange et quelles en étaient les causes. Le but de cette lettre était de mettre le prince au fait de l'état des choses, avant d'arriver à la Cour de Londres.

M. Godolphin au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 28 juin—8 juillet 1681.

Même sujet que dans la lettre de M. Sidney, et même but.

Sir William Temple au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Sheen, 28 juin—8 juillet 1681.

Réponse à une lettre dans laquelle le prince avait demandé l'avis de sir William Temple sur une visite qu'il se proposait d'aller faire au Roi d'Angleterre.

Temple dit qu'il ne croit pas que l'entrevue du prince avec le Roi puisse amener les résultats que le prince paraît en espérer.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la Correspondance du comte de Rochester.

La Haye, 20 juillet 1681.

Je ne reçus que vendredi dernier la lettre que le Roi m'a fait l'honneur de m'écrire par le yacht. Je suis parti hier de Dieren, et arrivé le soir ici. Je serais parti plus tôt si le vent avait été bon, et, s'il est tant soit peu favorable, je fais état de m'embarquer après-demain, en cas que messieurs des États approuvent mon voyage, de quoi je ne doute pourtant point. Demain je dois leur demander leur approbation (1). Ainsi j'espère avoir dans peu

(1) Après la dissolution du Parlement d'Oxford et l'appel de Charles II au peuple anglais, ce qui semblait dénoter une rupture définitive entre la Cour et le Parlement, le prince d'Orange se décida à se rendre à la Cour du Roi de la Grande-Bretagne, pour y plaider en personne la cause des alliés et du protestantisme. On voit, par les lettres précédentes, que cette démarche avait été concertée avec M. Sidney, sir William Temple et M. Godolphin. Cette visite du prince d'Orange excita les alarmes du duc d'York, alors exilé en Écosse. Ce prince redoutait une réconciliation entre son frère et son gendre, qui pourrait tourner à son préjudice. Le Roi d'Angleterre, de son côté, s'excusa auprès de l'ambassadeur de France d'avoir consenti à recevoir le prince d'Orange à sa Cour. Il dit à M. Barillon que la présence de son neveu ne changerait rien aux dispositions qu'il avait prises. Il est évident que cette visite ne pouvait amener aucun résultat satisfaisant pour la cause des alliés, non-seulement à cause des nouveaux engagements dans lesquels Charles venait d'entrer avec Louis XIV, mais encore parce qu'il subsistait une mésintelligence personnelle entre le Roi d'Angleterre et son neveu. Le but principal du voyage du prince d'Orange était d'engager le cabinet britannique à se joindre aux États-Généraux, à l'Empereur, à l'Espagne et aux princes de l'Empire, pour arrêter les usurpations de la France. Barillon dit dans ses dépêches que le prince d'Orange insista auprès du Roi sur la réunion d'un nouveau Parlement, et que le Roi et le prince se séparèrent fort mécontents l'un de l'autre. L'ambassadeur de

de jours la satisfaction de vous embrasser, et vous assurer de bouche que l'on ne saurait être plus entièrement à vous que je le suis.

Louis XIV dit encore que la duchesse de Portsmouth lui rapporta que le prince d'Orange avait vivement pressé la duchesse d'appuyer l'exclusion du duc d'York. (Dalrymple's *Memoirs*.)

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 28 juillet—7 août 1681.

J'ai à répondre à deux de vos lettres, toutes deux de Hollande, dont la dernière écrite du moment même où vous alliez vous embarquer pour l'Angleterre (1). Je suis bien aise que vous y alliez, parce que de cette manière vous serez mieux instruit des affaires de Sa Majesté que vous ne l'avez été jusqu'à présent, et je suis persuadé que vous prendrez pour l'avenir toutes les mesures nécessaires au bien-être de notre famille. J'ai appris avec plaisir, avant de recevoir votre lettre, que M. Sidney s'était désisté de ses prétentions au commandement des sujets de Sa Majesté qui sont à votre service; car je suis toujours de la même opinion, et je crois que, par plusieurs raisons, il est incapable de remplir cette charge.

Le Parlement s'assemble aujourd'hui, et nous allons ensemble par toute la ville, après cela je donne à diner chez moi à tous ses membres; après quoi, vous devez vous figurer si je serai un peu fatigué. Je voudrais vous en dire davantage, mais je finirai en vous assurant, etc., etc.

(1) Le prince arriva le 24 juillet (*v. s.*) à Windsor. (*Mémoires de Jacques II*, t. II, p. 482.)

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 2-12 août 1681.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre lettre de Windsor, que vous êtes arrivé à cette ville sain et sauf, et que vous avez entretenu Sa Majesté de ses affaires ; mais je suis loin de croire qu'elles soient en aussi mauvais état que vous le pensez. Il est vrai qu'il ne règne pas d'une manière aussi absolue que je l'aurais désiré et qu'il devrait régner ; mais il est à présent dans une position plus favorable que lorsque le Parlement tenait ses séances, et j'espère qu'avec le temps les choses s'arrangeront peu à peu, si le Roi persiste ferme dans ses résolutions et continue à accorder sa confiance à ses anciens amis, et ne se laisse pas tromper par ceux que vous allez voir à Londres ; car, quoiqu'ils changent d'opinion à présent et deviennent loyaux sujets, il n'est plus dans leur pouvoir de bien servir Sa Majesté ; ils ne sauraient jamais passer la digue qu'ils ont élevée entre eux et le Roi. Moins vous aurez affaire avec ces gens-là et mieux vous vous en trouverez. J'espère qu'avant de recevoir cette lettre, vous serez de mon avis. Je suis bien curieux de savoir ce qu'ils vous ont dit, et je compte que vous me l'apprendrez par la prochaine poste.

Tout va ici on ne peut mieux ; le Parlement a fait hier une réponse très-respectueuse à la lettre de Sa Majesté. Il y a bien quelques esprits turbulents comme en Angleterre, mais ils ne sont pas à craindre. Je pourrais vous en dire davantage, mais il est trop tard, et je n'ai pas le temps de vous dire autre chose, si ce n'est que vous pouvez être sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

14-24 Août 1681.

J'ai reçu hier votre lettre par Churchill, et je vois que vous ne pouvez pas faire entendre raison aux personnes avec lesquelles vous vous êtes entretenu à Londres, ce qui, je vous dirai, ne m'étonne pas du tout, vu l'impudence et l'effronterie avec lesquelles ils ont agi dans plusieurs Parlements pour détruire la monarchie et renverser le gouvernement; mais, Dieu merci, ils n'ont pas pu venir à bout d'accomplir leurs mauvais desseins, et quoiqu'il soit vrai que, quant aux affaires du dehors, Sa Majesté n'y peut faire que très-peu de chose, cependant les affaires de son royaume s'arrangent tous les jours, et j'espère que dans peu de temps il sera plus maître qu'après la restauration. Tout va ici très-bien malgré les efforts du parti pour opérer le contraire. Hier nous avons passé deux actes, l'un pour confirmer tous ceux qui avaient déjà été faits pour le maintien de la religion protestante établie à présent par la force des lois, et l'autre pour déclarer et confirmer la prérogative de la Couronne et le droit de la succession, choses qui ne feront pas du tout plaisir à quelques-uns de ceux qui viennent converser avec vous à Londres. Quant à ce que vous me dites que l'on m'a fait concevoir une mauvaise opinion de vous, je vous assure que personne n'a rien osé me dire à votre préjudice; seulement j'ai vu avec peine combien vous étiez mal instruit des affaires de l'Angleterre, et que, de cette manière, vous aviez favorisé et appuyé quelques gens qui ne seront jamais vos amis ni ceux de notre famille, ni sujets fidèles de Sa Majesté. Je ne doute pas que, lorsque vous aurez un peu réfléchi sur ce

que Sa Majesté elle-même et ceux en qui elle a confiance vous ont dit, vous ne soyez de mon avis; mais, quoi qu'il en soit, vous pouvez être sûr que j'aurai pour vous toute l'amitié que vous pouvez désirer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

23 Août—2 septembre 1681.

J'ai reçu votre lettre du 19, samedi soir dans la nuit, mais tellement tard qu'il m'a été impossible de vous répondre pour vous faire savoir que je l'avais reçue. Je suis bien aise de voir que vous êtes arrivé là sain et sauf (1), et que vous vous préparez à partir pour Dieren dans l'intention de vous amuser. Moi, je n'ai pas le temps pour ces sortes de choses-là, bien qu'il fasse très-beau ; car le Parlement est près de sa fin, et quoiqu'il ne s'assemble pas avant samedi, à cause des funérailles du feu chancelier, cependant j'ai beaucoup à faire pour me mettre en règle, car, quoique tout aille à merveille, on est cependant bien aise qu'il finisse de la manière la plus convenable. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage....

Soyez sûr, etc., etc.

(1) Au retour de son voyage de Londres.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Saint-James, 28 août—7 septembre 1681.

Il donne des conseils pacifiques au prince, et l'exhorte à ne pas traverser Louis XIV dans ses desseins sur la ville de Luxembourg.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

30 Août—9 septembre 1681.

J'apprends, par votre lettre du 28, datée de Dieren, et que j'ai reçue hier au soir, que ma fille est sur le point de partir pour Aix, où j'espère qu'elle trouvera un remède à ses maux.

Tout ici va très-bien; on a passé hier un acte pour la complète liberté de la religion protestante établie à présent par la loi; plusieurs esprits fanatiques s'y sont fortement opposés, à cause d'un Test qui exclut des places civiles les fanatiques aussi bien que les papistes. Lord Belhaven a été envoyé au Château pour avoir proposé des restrictions à faire aux droits de la Couronne, chose qu'on ne peut souffrir ici, quoiqu'on en ait tant parlé en Angleterre. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

12-22 Septembre 1681.

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 7, et je vois que vous paraissez content de la tournure favorable que prennent ici les affaires de Sa Majesté. Vous aurez appris, probablement avant de recevoir cette lettre, que tous les actes publics que Sa Majesté a présentés ont passé, et je crois que tout ce qui a été fait ici pour consolider le gouvernement aura le même effet dans les autres royaumes de Sa Majesté. Le Parlement n'a plus que très-peu de chose à faire ici, et j'espère qu'avant la fin de cette semaine la session sera terminée. Vous aurez sans doute entendu parler du voyage de lord Hyde; il est reparti hier pour l'Angleterre, après m'avoir rendu compte de l'état des affaires. Je vous en aurais dit encore davantage, mais il est si tard que je n'ai plus que le temps de vous assurer, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 23 septembre—3 octobre 1681.

Je suis resté si longtemps sans écrire à Votre Altesse que j'ai de la peine à croire que j'obtiendrai mon pardon pour avoir oublié mon devoir pendant si longtemps ; surtout Votre Altesse m'ayant honoré depuis son départ d'une de ses lettres que j'ai reçue au moment où j'allais partir pour l'Écosse. Je n'eus que le temps de la donner à milord Halifax et de le charger de transmettre à sir Gabriel Sylvius ce qui faisait le sujet de la lettre et des ordres dont Votre Altesse daignait m'honorer. Aussi je trouve depuis mon retour que la manière dont sir Gabriel Sylvius a été renvoyé, seulement pour prendre congé, n'est pas comme Votre Altesse le désirerait. Je pense qu'on n'a pas compris ici quelles étaient les intentions de Votre Altesse ; car, si je ne me trompe, les principales raisons de sir Gabriel Sylvius pour s'y rendre étaient de faire ses adieux, car étant venu précipitamment comme pour ses propres affaires, il n'aurait pas été *honnête* de s'en aller si brusquement sans retourner prendre congé des princes. Je ne sais pas ce que le Roi décidera ; milord Halifax lui a envoyé hier au soir, à New-Market, la lettre de Votre Altesse, pour prendre ses ordres à ce sujet. Pendant mon absence, comme Votre Altesse doit le savoir, on était convenu de présenter un mémoire au Roi de France, par le moyen de M. Savile et l'ambassadeur des États. Nous attendons de jour en jour une réponse, mais il faut que je fasse observer à Votre Altesse que M. Savile (et l'on doit s'en rapporter à lui) semble regretter, dans sa dernière lettre, qu'on l'ait chargé de présenter dans cette occasion un mémoire au Roi de France et surtout de cette nouvelle manière, car il dit que si jamais il a été à Paris sans avoir des plaintes à faire, c'est bien à présent ; le fait est que si l'on a quelque bien à attendre de cette

nouvelle méthode de joindre le Roi et les Etats dans le même mémoire, on ne doit pas en abuser en l'employant dans cette occasion, où elle n'est pas très-nécessaire.

Je ne dirai rien à Votre Altesse de mon voyage en Ecosse; il ne m'est rien arrivé qui mérite son attention, et il ne me reste plus qu'à dire à Votre Altesse que, de retour de cet ennuyeux voyage, je serai constamment ici pour recevoir ses ordres, et que je tâcherai de les remplir de mon mieux, en même temps que je l'informerai de tous les événements importants qui auront lieu.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 24 septembre—4 octobre 1681.

Par votre lettre du 20, vous m'apprenez que vous êtes encore à la chasse, et si vous avez un temps aussi beau que celui que nous avons ici, je ne doute pas que vous ne vous amusiez beaucoup, car je n'ai jamais vu une plus belle saison que celle-ci.

Vous devez avoir appris, par des lettres du 1er, que le Parlement a été ajourné et qu'il a fini on ne peut mieux. Le conseil a été très-occupé toute cette semaine pour mettre tout en ordre en conformité de ce qui a été fait par le Parlement. Cette ville sera bientôt presque déserte, la plupart des gens de qualité s'en allant dans leurs pays respectifs. Je n'ai que le temps de vous assurer, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 27 septembre—7 octobre 1681.

Je ne suis pas encore allé à New-Market, mais j'y ai envoyé la lettre de Votre Altesse le même jour que je l'ai reçue. J'ai appris en même temps que sir Gabriel Sylvius va être immédiatement rappelé ; car de même que ce fut surtout d'après l'avis de Votre Altesse qu'il retournât, puisque Votre Altesse jugea qu'il devait aux princes dans la Cour desquels il avait été employé, d'aller prendre congé d'eux; de même à présent qu'après avoir mûrement réfléchi, et à cause de leur absence, Votre Altesse croit qu'une telle démarche ne sera pas à propos; il ne continuera pas son voyage. Sa Majesté n'a pas de peine à accorder ceci à Votre Altesse, ainsi je suppose que des lettres de rappel sont parties aujourd'hui, et si Votre Altesse a des ordres à me donner, son prompt retour sera une bonne occasion pour me les transmettre.

Je ne dirai rien au sujet du mémoire dernièrement présenté au Roi de France, puisque l'ambassadeur des États est à présent avec Votre Altesse et lui aura donné les plus grands détails sur cette affaire, aussi bien que sur le siége de Strasbourg et l'achat de Casal, événements qui ont causé des alarmes capables de faire sortir de leur léthargie nos voisins les plus endormis. Quant à ce qui nous concerne particulièrement, comme un danger prochain qui menace notre pays, l'ambassadeur espagnol nous a dit ce matin que les commissaires français de Courtray étaient tels, qu'on pouvait croire qu'ils méditaient quelque grand coup, car autrement les conférences seraient tout à fait inutiles, si elles avaient pour but la sûreté du peu qui reste au Roi d'Espagne dans

les Pays-Bas. Votre Altesse connait parfaitement mon opinion à cet égard, et je l'ai eue pendant si longtemps qu'on aurait de la peine à m'en faire changer, aussi bien qu'à changer ma résolution d'être toujours, de Votre Altesse, etc., etc.

Lord Conway au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 7-17 octobre 1681.

Sa Majesté me charge de dire à Votre Altesse que, par estime et par amitié pour elle, elle a enfin renoncé à l'envoyer placer en Hollande M. Skelton, et a choisi une autre personne pour son envoyé aux États, si toutefois cette personne est du goût de Votre Altesse ; c'est M. Hales, un des lords commissaires de l'Amirauté, à qui Sa Majesté n'a encore fait aucune proposition ; d'ailleurs personne ici ne le saura jusqu'à ce que Votre Altesse ait daigné faire connaître son approbation.

Les ambassadeurs espagnol et hollandais ont vivement pressé d'en envoyer un aux États et se sont beaucoup plaints comme d'une négligence de ce que l'on a laissé pendant si longtemps la place vacante ; mais Votre Altesse sait bien que ce n'est pas la faute de Sa Majesté, qui, avant même le rappel, en avait déjà choisi un, quoiqu'il se soit ensuite malheureusement trouvé qu'il a déplu à Votre Altesse et qu'il n'a pas pu être immédiatement remplacé.

J'apprends avec peine les succès des Français à Strasbourg et à Casal, et qu'ils menacent la Flandre. Je suis sûr que Sa Majesté en est aussi affligée que Votre Altesse peut l'être, et que cela ne manquera pas de produire entre nous quelques altercations, où je montrerai le grand désir que j'ai de passer dans l'esprit de Votre Altesse pour son, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 8-18 octobre 1681.

J'ai reçu, mercredi dernier, à mon retour de Glascow, votre lettre du 6, et je vois que vous avez entendu parler de l'affaire de Strasbourg et de Casal. Je l'ai apprise aussi avant d'y arriver, et je suis bien curieux de savoir ce qu'en disent les Allemands et les Italiens, car elle ne peut finir ainsi; c'est une affaire qui peut avoir les plus grandes conséquences. Nous autres qui sommes ici si loin ne savons pas trop qu'en dire. Tout est ici très-tranquille et continuera probablement de même, et l'on a choisi un si bon lord maire qu'il contribuera beaucoup au service de Sa Majesté. Le mauvais temps commence à se déclarer d'une telle manière qu'il y a bien peu de plaisirs à prendre hors de chez soi; la ville est à présent presque vide, mais elle se remplira de nouveau le mois prochain à l'occasion des cours de justice.

Je n'ai que le temps de vous assurer, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 11-21 octobre 1681.

J'ai reçu par M. Van Beuningen (1) la lettre que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'écrire le 17, et je dois lui en témoigner toute ma reconnaissance, quoique pour le présent je ne puisse rien dire à Votre Altesse au sujet de l'affaire pour laquelle M. Van Beuningen est venu ici. Milord Halifax est le dernier ministre qui se soit entretenu avec Sa Majesté; en conséquence, celle-ci l'a chargé de faire connaître à Votre Altesse son opinion. Quant à ce qui sera décidé à l'égard des changements qui arrivent tous les jours, Votre Altesse en sera bientôt informée, car le Roi vient en ville demain, et l'on décidera probablement aussitôt ce qu'il y a à faire. Personne ne saurait douter que le danger ne soit imminent. Je voudrais bien qu'il fût aussi facile d'y trouver un remède que de se mettre d'accord sur les autres points. Votre Altesse me rend une grande justice en disant qu'elle est persuadée que je contribuerai de toutes mes forces au bon succès de cette affaire, car, sur mon honneur et sur ma parole, selon mon pauvre jugement, je le ferai toujours et j'appliquerai surtout mes pensées à ce sujet. Dans peu de temps je pourrai écrire à Votre Altesse plus longuement, mais à présent je ne l'importunerai pas davantage, etc., etc.

(1) M. Van Beuningen venait d'arriver à Londres en qualité d'ambassadeur extraordinaire des États.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Sans date.

Je ne puis pas laisser échapper l'occasion de présenter à Votre Altesse mes humbles respects par le moyen de M. Skelton, qui désire ardemment faire concevoir à Votre Altesse une meilleure opinion de lui, et qui m'assure de la manière la plus efficace que, dans toutes les occasions, il fera tous ses efforts pour rentrer dans ses bonnes grâces. Il est une chose qui peut conduire Votre Altesse à ses fins, d'unir les alliés contre le danger commun, c'est que Votre Altesse donne à présent ses instructions à M. Skelton et qu'elle continue à le faire de temps en temps, surtout relativement aux princes de Lunenbourg, qui sont assez puissants par eux-mêmes, et il se trouve en outre fort heureusement que Votre Altesse a sur eux une grande influence. Je ne puis rien ajouter à ce que Votre Altesse sait au sujet du mémoire que l'on a envoyé pour qu'il soit approuvé par les États comme il l'a été ici par Sa Majesté, et quand je dis à Votre Altesse que M. Van Beuningen est assez satisfait de l'état présent des choses, je suppose que Votre Altesse l'est aussi, d'après ce qu'il nous a dit. Quant à moi, je ne changerai jamais d'opinion et je serai toujours prêt à servir, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

27 Octobre—6 novembre 1681.

La première lettre de Votre Altesse m'a trouvé ici, et aussitôt après l'avoir reçue, je suis parti pour New-Market pour la montrer à Sa Majesté, qui, en considération de ce que Votre Altesse lui a écrit, me charge de lui faire cette réponse : qu'elle est toujours dans les mêmes dispositions où Votre Altesse l'a trouvée quand elle est venue ici, et qu'elle ne voit pas du tout la nécessité de provoquer elle-même, ou de commencer une guerre; que, tout au contraire, son intérêt est de l'éviter autant qu'elle le pourra par des voies justes et honorables; mais dans le cas où le Roi de France viendrait à faire de nouvelles tentatives et paraîtrait vouloir ouvertement rompre la paix et attaquer les Pays-Bas espagnols, pour lesquels le Roi et les États sont si fortement intéressés, alors il est prêt à se joindre aux États et à prendre, de concert avec eux, toutes les mesures qu'on jugera le plus convenables dans cette occasion; il n'hésitera pas à convoquer un Parlement et à prendre d'autres dispositions qui le mettront à même de secourir plus efficacement ses alliés. Je n'ai pas voulu manquer de donner ces détails à Votre Altesse, quoique je suppose qu'elle attend encore davantage de ceux que lui donnera M. Van Beuningen après son entretien avec Sa Majesté, qui arrive ici demain de New-Market. Le Roi a représenté en même temps l'état de la chrétienté comme très-triste et promettant un très-fâcheux avenir ; cependant Votre Altesse semble en être encore plus affligée et en désespérer tout à fait, ce dont je suis fâché, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

27 Octobre —6 novembre 1681.

Je vois, par votre lettre du 20, que vous êtes très-alarmé des entreprises des Français en Flandre, et non sans raison, car je ne vois pas comment vous pourriez les empêcher à présent d'entrer dans le pays et de le ravager. Quelque résolution que l'on prenne à Londres, vous la connaîtrez avant moi, M. Van Beuningen y étant, car moi je suis tellement en dehors du chemin des affaires, que, hors ce qui regarde ce pays-ci, les choses sont faites avant même que je n'en aie entendu parler.

Vous voyez combien sont honnêtes à Londres les grands jurés, qui n'ont pas voulu recevoir l'accusation portée contre Rouse; le parti dans cette ville montre presque autant de mauvaise foi, car ils ont proposé d'ajouter le serment à la profession de foi faite au temps du Roi Jacques dans le Test, et à présent ils font tous leurs efforts pour empêcher le peuple de prendre ce serment. Voilà tout ce que cette ville offre en fait de nouvelles; il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 4-14 novembre 1681.

Je n'aurais pas tardé si longtemps à remercier Votre Altesse, pour la première lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, mais j'étais curieux de voir les progrès de la négociation de M. Van Beuningen, afin d'être plus à même de faire mes observations sur cette affaire, et de donner à Votre Altesse mon opinion à cet égard. En même temps, je suis bien fâché de trouver Votre Altesse plus découragée qu'elle ne doit l'être dans ce qu'elle attendait de l'Angleterre; mais elle a tant d'expérience des négociations de cette espèce et elle connaît si bien les délais qu'elles éprouvent nécessairement, que j'espère qu'elle ne fera pas de fâcheuses suppositions, parce qu'une proposition n'est pas acceptée sur-le-champ. Il y a eu des conférences qui ont été rapportées au conseil et sur lesquelles j'espère que l'on prendra bientôt une résolution dont Votre Altesse sera satisfaite. Si dans quelque circonstance le Roi n'adhère pas tout à fait à ce qu'on demande de lui, j'espère qu'on y donnera la meilleure interprétation, et si l'on jette des fondements assez forts pour pouvoir ensuite supporter l'édifice, Sa Majesté y sera encouragée en voyant que l'on accueille avec plaisir les démarches qu'elle fait dans ce moment. Votre Altesse a assez de discernement pour connaître toute ma façon de penser par cette petite ouverture que je lui fais, et il faut que je lui dise que rien ne contribuera davantage à la perte de notre crédit à l'étranger comme de nous voir désespérer des affaires de l'Angleterre, ce qui, par cette raison, ne serait pas pardonnable tant qu'il nous resterait le moindre espoir de voir les choses s'arranger. Je ne parlerai pas de moi à cet égard; Votre Altesse a

toujours été si bonne envers moi, que je lui laisse le droit de me juger et d'apprécier la part que j'ai prise dans cette affaire; je suis certain que Votre Altesse ne désapprouvera pas ce que je lui ai dit au sujet des affaires publiques, pas plus que la profession que j'ai faite d'être, de Votre Altesse, le très-humble, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 5-15 novembre 1681.

J'ai reçu par la dernière poste votre lettre du 5, et je vois que vous vous attendez d'un jour à l'autre à voir les Français s'emparer d'Alost et des autres places qu'ils ambitionnent, mais si ce que l'on m'écrit de Londres est vrai, ils ont fait courir le bruit qu'ils n'entreprendront rien de ce côté-là, mais qu'ils se dédommageront d'un autre côté, en attaquant, à ce que l'on suppose, Luxembourg; dans peu de temps nous aurons connu leurs projets. Quant aux affaires, tout est ici très-tranquille; on ne met plus de difficulté au serment du Test, parce que l'on sait qu'il sera soutenu, et bien que le duc d'Hamilton et lord Argyll soient deux grands personnages, leur opposition n'empêchera pas les autres d'y consentir, presque tous les avocats et les hommes de loi les plus distingués l'ayant accepté, à l'exeption d'un seul. Il ne me reste qu'à, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 8-18 novembre 1681.

Je ne crois pas importuner Votre Altesse, qui a paru dernièrement avoir si peu de confiance en nous, en lui apprenant que les ambassadeurs ont tellement été satisfaits du mémoire qu'on leur a donné aujourd'hui, qu'ils ont jugé à propos d'en rendre grâce à Sa Majesté. Il n'est donc pas douteux que Votre Altesse n'y donne son approbation, et si cela est ainsi, j'espère que les pensées tristes et mélancoliques auxquelles Votre Altesse s'est abandonnée depuis peu, feront bientôt place à des vues plus agréables et plus encourageantes des affaires publiques. J'ai voulu préparer Votre Altesse à tout ce qui pouvait lui arriver de pire, dans ce que je lui ai dit relativement au retour de M. Van Beuningen, afin que Votre Altesse ne fût pas désappointée, et qu'elle ne se flattât pas de réussir tant qu'il y aurait possibilité que ses propositions fussent rejetées. Je prierai Votre Altesse d'écrire tout de suite au Roi à ce sujet, en lui disant que vous approuvez ce qui a été fait; c'est un des meilleurs moyens pour l'encourager à continuer dans les bonnes dispositions qu'il a prises. Ce que Votre Altesse dit de M. Gabriel Sylvius rend toute apologie inutile. Je n'ai pas été peu satisfait des assurances qu'il m'a données de la faveur de Votre Altesse, et je ferai tous mes efforts pour la mériter, étant, comme je le suis, entièrement dévoué à Votre Altesse...

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 10-20 novembre 1681.

J'ai eu l'honneur de recevoir deux lettres de Votre Altesse des 7 et 11 courant, et auxquelles je ne sais que répondre. Les ministres hollandais n'ont pas encore reçu de réponse à leur mémoire, et, de toutes les manières, je n'aurais pu écrire à Votre Altesse ni avant ni après, si la réponse qu'on a rendue mardi n'avait pas été aussi bien reçue qu'on le dit; car, dans sa dernière lettre à cet égard, Votre Altesse semble être tellement découragée et tellement désespérée, que si on ne l'avait pas satisfaite sur ce point, j'aurais toujours gardé le silence. Mais si Votre Altesse reçoit aussi bien que M. Van Beuningen la réponse de Sa Majesté, j'espère qu'elle aura dans l'avenir une meilleure idée de nous et que les choses iront mieux qu'elle ne l'espérait. Nous verrons dans quelque temps d'ici ce que les Français feront et s'ils auront quelque égard à la menace que le Roi a faite d'y interposer son autorité, dans le cas où ils continueraient à agir *par voies de fait* dans les Pays-Bas espagnols, et j'assure à Votre Altesse que le Roi a parlé à ce sujet à l'ambassadeur français encore plus vivement qu'il ne l'a fait dans la réponse qu'il a donnée en public. Il n'y a pas de danger que le Roi se plaigne de sir Gabriel Sylvius de ce qu'il n'est pas venu plus tôt, puisque ce sont les ordres de Votre Altesse qui l'ont retenu. J'espère que bientôt il lui fera savoir qu'il n'a pas du tout été mal reçu.

Je n'importunerai pas davantage Votre Altesse pour le moment; je veux seulement faire voir à Votre Altesse qu'aussitôt

que j'ai une part dans quelque affaire, je fais tout mon possible pour me conduire comme un honnête homme le doit; mais Votre Altesse sait elle-même que c'est pour satisfaire quelques personnes ici que je suis condamné à l'inaction.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 12-22 novembre 1681.

Je ne suis pas du tout étonné de voir, par votre lettre du 11, que vous avez été tellement occupé à votre retour à La Haye, qu'il vous a été impossible de m'écrire; je le crois sans peine, car, après un si long séjour comme celui que vous avez fait à la campagne, vous devez avoir beaucoup à faire, et surtout après le mémoire que l'ambassadeur français vous a présenté; je suis curieux de savoir quelle résolution on prendra en Angleterre et chez vous; à la distance que je suis du reste du monde, je ne puis dire que très-peu de chose et veiller seulement aux affaires de ce pays-ci, qui, Dieu merci, sont en très-bon état. Vous devez avoir appris, par la dernière poste, que lord Argyll a été envoyé au Château pour avoir répandu dans le conseil un papier qui contenait une prétendue explication du Test. Je vous avouerai que j'ai été scandalisé de sa manière d'agir, car s'il l'avait franchement accepté ou refusé positivement, il ne lui serait rien arrivé. Tout est ici d'ailleurs dans le plus parfait état de tranquillité, et il n'existe pas du tout d'assemblées illicites.

Je n'ai plus rien à dire, si ce n'est pour, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Sans date.

Je ne connais pas de motif plus puissant pour me faire désirer d'avoir du crédit à la Cour que l'envie que j'ai de servir Votre Altesse, non pas que je pense qu'elle en ait besoin dans les circonstances actuelles, Sa Majesté est trop bien disposée à faire à Votre Altesse tout le bien qui sera en son pouvoir, quoique je craigne que le résultat ne réponde pas à ses bonnès intentions; ainsi, si le succès ne couronne pas les démarches (1) que nous faisons pour Votre Altesse, elle ne devra pas l'attribuer au manque de vigueur. M. Van Beuningen rendra compte à Votre Altesse de ce que l'ambassadeur français a dit à cette occasion; mais sa manière de penser n'est pas définitive et je ne me hasarderai pas à donner mon opinion avant que la réponse n'arrive de France, de peur de faire concevoir à Votre Altesse des espérances qui ne se réaliseraient pas, car il serait possible qu'elle fût trompée dans son attente. J'ai cessé pendant si longtemps de remplir mon devoir envers Votre Altesse, que je sais à peine comment me justifier, mais le fait est que, dans l'état présent des affaires au dehors, je ne savais que dire; j'ai cru cependant quelque temps que les choses prendraient une tournure favorable, d'après l'influence que pourrait avoir ce qui se passerait en Hongrie. Les dernières nouvelles que nous ayons reçues de cette contrée nous font supposer qu'il y aura une guerre avec les Turcs, chose qui disposera les Français à insister encore plus fortement pour qu'on leur accorde leurs prétentions. Je ne dirai rien au sujet de nos propres affaires, si ce n'est que, si Votre Altesse était ici

(1) Il est apparemment question de la principauté d'Orange.

pour être témoin des avances que font les hommes de l'opposition pour rentrer dans le parti de la Cour, elle serait bientôt aussi convaincue de la vérité de ce que je lui ai dit, à l'égard de leur *sincérité* et de leur bonne conduite, qu'elle le sera, j'espère, de mon zèle pour son service.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

22 Novembre—2 décembre 1681.

J'ai reçu ce matin votre lettre du 21, et je vois que vous n'avez pas encore reçu de réponse au mémoire de M. Van Beuningen; mais je suppose qu'elle sera aussi satisfaisante que vous pouvez la désirer; le temps d'ailleurs nous en montrera bientôt les résultats. Il n'y a pas grand' chose de nouveau ici. Lord Argyll vient d'être accusé et il doit comparaître lundi à son jugement. Avant de recevoir celle-ci, vous aurez probablement appris quelque chose au sujet de lord Shaftesbury, car, à ce que l'on dit, le grand juré doit s'assembler jeudi prochain pour le juger. Je vais aller à présent au conseil, ainsi je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 2-12 décembre 1681.

J'avais espéré que la réponse que Sa Majesté a faite à l'ambassadeur des États aurait pleinement satisfait Votre Altesse sur tous les points, puisqu'elle a fait taire en grande partie les objections qu'on n'aurait pas manqué de faire ici et qui viennent toujours frapper le côté faible du gouvernement. Je ne crois pas que les ambassadeurs jugent très-nécessaire de presser l'explication au sujet de Luxembourg; il est évident que, d'après la manière dont la réponse est conçue, de nouvelles démarches pour approfondir cette affaire sembleraient porter tout à fait l'empreinte de la défiance, ce qui aurait de très-mauvaises conséquences, surtout dans la position actuelle du Roi, que Votre Altesse elle-même juge être assez satisfaisante; il a besoin d'être poussé et encouragé au lieu d'être arrêté, en lui suggérant des soupçons qui sont tout à fait dénués de fondement. Votre Altesse recevra sans doute par la voie de ses ambassadeurs un compte détaillé de toutes les décisions que l'on a prises ici relativement aux affaires étrangères, et j'espère qu'elles seront de nature à engager Votre Altesse à ne pas désespérer de notre état, autant qu'elle a pu le faire il y a quelque temps. Je ne prétends pas donner à Votre Altesse comme une chose certaine l'opinion que je vais énoncer, mais je pense que si, après les représentations qu'on a l'intention de faire au Roi de France, on n'obtient pas quelque satisfaction raisonnable au sujet de Luxembourg, Sa Majesté convoquera alors un Parlement, sans lequel il lui est impossible de tenir le moindre des engagements qu'elle a pris avec ses alliés. Votre Altesse ne sera jamais trompée dans l'opinion qu'elle s'est formée de moi, que j'emploierai tous mes efforts et le peu de pouvoir que j'ai à la réussite de toute mesure qui con-

tribuera à nous mettre en état de secourir plus efficacement nos alliés. Il ne faut pas que j'oublie de féliciter en même temps Votre Altesse de la découverte d'une conspiration qui ne saurait être susceptible d'une bonne interprètation, soit que Votre Altesse en fût ou non menacée; le fait est qu'elle doit mettre le plus grand soin à récompenser ses amis qui lui veulent du bien et à déjouer les projets de ses ennemis.

Je fais, pour la prospérité de Votre Altesse, les vœux les plus ardents, étant, comme je suis, sincèrement dévoué à son service, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 2-12 décembre 1681.

Je remercie humblement Votre Altesse de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 2, et je suis bien aise de voir que la réponse du Roi a causé chez Votre Altesse autant de satisfaction ; j'espère que Sa Majesté fera volontiers tout ce que raisonnablement l'on pourra attendre d'elle. Il y a eu mercredi dernier une conférence entre les ambassadeurs hollandais et espagnol et quelques personnes du conseil privé de Sa Majesté. Je pense que M. Van Beuningen en rendra à Votre Altesse un compte détaillé, et j'espère qu'il n'oubliera pas de lui dire que ce n'étaient pas les affaires des différents princes et États, mais bien l'intérêt commun qui faisait le but de cette conférence. On y a fait diverses propositions, et entre autres celle de prier les États de mettre seize mille hommes sur les frontières, pour être employés, en cas de nécessité, au secours de Luxembourg. Une moitié de ces troupes devait être payée par le Roi, si l'on en venait aux mains. Mais l'impossibilité où le Roi se trouve de payer des troupes sans le secours du Parlement est si bien connue de tout le monde qu'on n'a pu la déguiser, et qu'aucun de ses serviteurs n'a jugé cet avis acceptable ; une telle mesure engagerait Sa Majesté dans des dépenses qu'elle ne pourrait supporter sans l'avis et le soutien du Parlement. Enfin, il a été conclu d'une voix unanime qu'un mémoire collectif serait présenté au Roi de France par l'ambassadeur de Sa Majesté et celui des États, et que ce mémoire ne concernerait que l'affaire de Luxemboug. Il a été ensuite décidé que le Roi serait prié de convoquer un Parlement, si la réponse du Roi de France n'était pas aussi satisfaisante qu'on pouvait le désirer, chose qui, je l'avouerai, ne me semble pas probable ;

ainsi, il faudra dans peu convoquer un nouveau Parlement, et la seule chose que je puisse désirer, c'est qu'il s'assemble dans de bonnes dispositions et qu'il réponde à l'attente générale. Je suis certain que, s'il trompe notre espoir, nous nous en trouverons encore plus mal que s'il ne s'était pas assemblé. Votre Altesse connaît déjà mon opinion à ce sujet; c'est qu'il y a des choses auxquelles il ne faut jamais consentir; quant à moi, je serai toujours du même avis, que rien, ni la nécessité ni les circonstances, ne doit forcer le Roi à se départir de quelques prérogatives essentielles de la Couronne, et à consentir à des choses par lesquelles son honneur et sa conscience sont compromis. Nous avons été très-surpris hier d'apprendre que l'on avait tenté à La Haye de s'emparer de la personne de Votre Altesse et de l'enlever. Je ne saurai qu'en penser jusqu'à ce que nous ayons reçu quelques détails; j'espère que Dieu protégera et préservera Votre Altesse de tous ses ennemis publics et privés, et continuera à faire d'elle un instrument de ses grandes et glorieuses actions; j'espère aussi que Votre Altesse n'aura jamais besoin des services d'un être aussi peu important que moi, mais personne au monde ne servira Votre Altesse avec plus de dévouement et ne fera des vœux plus ardents que moi pour sa prospérité.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

3-13 Décembre 1681.

J'ai reçu par la dernière poste deux de vos lettres, une du 28 novembre et l'autre du 2 de ce mois. Je vois par la première que vous êtes satisfait de la réponse que Sa Majesté a donnée au mémoire de M. Van Beuningen. J'étais bien sûr que ce qui s'est passé dans l'affaire de lord Shaftesbury vous ferait de la peine, car certes on n'a rien vu de plus étrange que la conduite et le langage des grands jurés, ni rien de plus insolent et de plus séditieux que les attroupements qui ont eu lieu à la Cité à ce sujet; mais j'espère que Sa Majesté aura bientôt mis un terme à ces désordres occasionnés par le parti rebelle, dont tout le monde à présent connait bien les desseins. Nous sommes ici dans la plus grande tranquillité, et je désirerais qu'il en fût de même partout. Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la Correspondance de lord Rochester.

La Haye, 16 decembre 1681.

La résolution que l'on a prise de parler conjointement au Roi de France touchant la blocade de Luxembourg et, en cas de refus, qu'un Parlement serait convoqué, me paraît la meilleure que l'on ait pu prendre. Mais j'espère que tout délai ou réponse ambiguë seront pris pour des refus. Le principal, selon mon avis, c'est le temps que l'on doit ménager, puisqu'il est impossible que cette place demeure longtemps en l'assiette où elle est. Je crois aussi que si l'on parle fortement, et qu'en France l'on soit bien persuadé qu'en Angleterre on la veut (la place) sauver tout de bon, que l'on ne poussera point la chose à bout. Ce qu'un Parlement fera quand il s'assemblera, Dieu le sait; mais il est impossible, selon mon sens, d'éviter d'essayer s'il n'y aurait pas moyen d'accommoder les affaires. Et en voyant les dangers évidents du dehors, il faut espérer qu'ils y feront plus de réflexion qu'ils n'ont fait ci-devant. Je vous suis très-obligé de vous concerner, en ce qui me touche, aux bruits qui avaient couru ; jusqu'à présent l'on n'a pu découvrir qu'ils aient eu d'autre dessein que d'enlever un nommé Serdan, quoiqu'il y ait beaucoup de circonstances qui feraient croire autre chose. Le temps peut-être nous apprendra la vérité, et à vous, qu'il est impossible d'être plus entièrement à vous que je ne le suis.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

17-27 Decembre 1681.

Je viens de recevoir votre lettre du 12, mais il est si tard que j'ai à peine le temps de vous dire un mot, la poste étant sur le point de partir. Vous me disiez dans votre lettre qu'un officier de dragons français, qui était chargé de conduire la troupe destinée à enlever un Français d'Amsterdam, a été condamné à être décapité, mais que vous lui avez fait grâce, et vous paraissez supposer qu'il n'avait pas d'autres desseins que ceux qu'il a réellement montrés; mais, d'après ce que l'on dit ici, je suis tenté de croire qu'ils avaient des projets plus importants; quoi qu'il en soit, vous êtes parvenu à les déjouer et j'en suis bien aise.

La duchesse a fait hier une chute de cheval terrible, mais, Dieu merci, elle en a été quitte pour quelques contusions aux jambes.

Je n'ai pas le temps à présent de vous en donner les détails; ma fille, à qui j'ai écrit à ce sujet, vous en rendra compte. Je finis en vous assurant, etc., etc.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1682.

La correspondance de cette année est exclusivement remplie des négociations avec la Cour de Londres, pour la porter à s'unir ouvertement avec les adversaires de la France, afin d'arrêter les empiétements de Louis XIV dans les Pays-Bas espagnols et dans l'Empire.

Les États-Généraux avaient envoyé deux négociateurs à Londres, et ceux-ci correspondaient avec le prince d'Orange.

Charles II était trop intéressé à ne pas se brouiller avec Louis XIV, pour pouvoir écouter de semblables propositions et les adopter surtout avec franchise.

Ceci rendait la situation des adversaires de Louis XIV très-précaire, même dangereuse, tandis que le monarque français en profitait pour persévérer dans ses desseins de spoliation.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

24 Décembre—3 janvier 1681-2.

J'ai reçu votre lettre du 23, dans laquelle vous me dites que vous êtes de retour à La Haye; quant aux affaires d'Angleterre, je ne vous en dirai que très-peu de chose, elles sont tellement incertaines et je suis à une si grande distance du centre du gouvernement que de grands changements peuvent avoir lieu sans que j'en aie la moindre nouvelle. Si lord Argyll est allé à Londres, comme on le suppose, vous apprendrez, avant que cette lettre ne vous arrive, qu'il s'est échappé du Château mardi pendant la nuit, ce qui n'était pas très-difficile, car il n'était pas gardé à vue. Je crois qu'il aurait mieux valu pour lui de ne pas le faire, car il savait bien lui et ses amis que, quand même les jurés l'auraient jugé coupable, sa vie n'était nullement en danger; tout le monde le blâme de l'avoir fait. On a rendu hier une sentence, et pour la première fois on a prononcé contre lui.

Nous avons eu pendant ces trois derniers jours un temps très-froid et découvert; nous n'avons pas eu pendant tout l'hiver un temps aussi beau, mais il est rarement de longue durée. Tout est ici très-tranquille, et je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Édimbourg, 7-17 janvier 1682.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 2, et je souhaite de tout mon cœur que cette année soit meilleure pour nous tous que ne l'a été l'autre. Il n'y a rien de nouveau ici, tout étant dans la plus parfaite tranquillité; quant à lord Argyll, on n'a pas encore pu découvrir le lieu de sa retraite. Je crois qu'il est allé en Angleterre; mais on assure de la manière la plus positive qu'il est ici de retour, chose qu'il peut faire dans la plus grande sécurité, car dans ce pays-ci on peut facilement se cacher de manière à ne pas être découvert.

Nous sommes tous bien curieux d'apprendre quelle réponse le Roi de France fera au mémoire de M. Savile et de votre ambassadeur, relativement à Luxembourg.

La tranquillité et le bon ordre règnent toujours ici, et tout semble porter à croire qu'ils dureront longtemps. Le jour où l'on doit prêter le serment du Test est déjà arrivé, et il y a très-peu de gens de qualité qui l'aient refusé. Un d'entre eux, le duc d'Hamilton et quelques autres personnes perdront leurs places, qui tomberont par là dans les mains de Sa Majesté.

Nous avons eu très-chaud tout cet hiver; quoiqu'il fît un peu de vent, nous n'avons eu que très-peu de gelées et seulement une fois de la neige, qui n'est restée que deux jours. N'ayant plus rien à vous dire, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite (1).

Westminster, 27 janvier 1682 (*n. s.*).

Monseigneur,

Depuis le départ de ma dernière dépêche du 24 de ce mois, milord Halifax m'a encore répété qu'il ne fallait pas douter que le Parlement ne fût promptement convoqué, si la réponse du Roi de France, au mémoire relatif à Luxembourg, n'était pas satisfaisante et si l'on ne permettait pas la libre entrée dans cette ville de troupes et de munitions de tout genre; mais parce qu'on considère la convocation d'un Parlement comme une chose peu agréable au Roi, on en parle, tant à la Cour qu'à la ville, comme d'une chose très-incertaine.

Les maximes que l'on juge à la Cour les plus propres pour arriver à une bonne fin avec le Parlement, tendent aujourd'hui à introduire de l'ordre et de l'économie dans les finances, et à enlever par là aux Communes cette vieille persuasion, que le besoin d'argent obligera tôt ou tard Sa Majesté à se conformer à leur volonté. Par là on espère aussi contenir la ville de Londres, les dissidents et ceux qui ont cabalé contre Sa Majesté, en leur faisant sentir le poids de la puissance royale, afin de les rendre souples et disposés à concourir à des expédients satisfaisant Sa Majesté. Comme depuis un temps la Cour et la nation sont

(1) Extrait des *Archives de la Maison d'Orange*. — M. Van Beuningen fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la Cour de Londres pour y travailler, conjointement avec l'ambassadeur ordinaire Van Citters, à détacher le Roi de la Grande-Bretagne de son alliance avec la France et l'entraîner dans une ligne avec les puissances continentales contre Louis XIV. — Les lettres de M. Van Beuningen sont traduites du hollandais.

dans une perpétuelle mésintelligence, et que le danger des révolutions du dehors et l'impuissance des améliorations intérieures s'accroît toujours, il est possible que, par cette voie, on puisse arriver à une issue favorable, bien que l'opinion de beaucoup y soit contraire.

M. Sidney est depuis hier à bord du yacht royal qui doit le conduire à La Haye. Il a mauvaise opinion en ce qui touche la session du Parlement, et le Roi et les membres de son cabinet n'en augurent pas mieux. Ils s'expliquent à cet égard d'autant plus positivement que le Roi désirant que les affaires entre la France et l'Espagne pussent s'arranger sans en venir à une rupture, cherche par conséquent à éviter tout ce qui pourrait donner de l'énergie à l'Espagne et la rendre moins disposée à céder.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 24 janvier—3 février 1682.

Je vois par votre lettre du 20 que vous ignorez encore la résolution qu'a prise Sa Majesté après le refus fait par la France de recevoir ensemble les mémoires des ministres anglais et hollandais. Avant de recevoir celle-ci, vous aurez déjà appris quelle réponse on a donnée à M. Savile, et quelle résolution on prendra à Londres à ce sujet; car dans les lettres que je reçois aujourd'hui, on me dit que l'on attend d'un moment à l'autre une réponse de France. Tout continue ici dans le même état, l'affaire de Lanerik n'ayant eu aucune suite. Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite (1).

Westminster, 10 février 1682.

Votre Altesse aura remarqué, par notre dépêche du 6 (2), la grande répugnance que le Roi éprouve pour un Parlement. Sa Majesté convient cependant que, sans un Parlement, elle ne peut rien faire pour ses alliés. Il est évident que, sans Parlement, l'Angleterre, est considérée comme impuissante à agir, et que, par conséquennt, la France pourra tout entreprendre avec la certitude du succès, ce qui lui donnera une puissance irrésistible.

Je pense donc que Votre Altesse approuvera le zèle et la persistance que nous mettons à insister sur un Parlement, et nous espérons que, dans la République, on ne prendra pas de résolution sur le mémoire de M. Barillon qui puisse être interprétée comme si Leurs Hautes Puissances étaient disposées à se mêler à une négociation qui concerne l'Espagne. Mais nous espérons que nous serons chargés de continuer ici nos remontrances touchant l'urgence de la réunion d'un Parlement.

C'est d'autant plus urgent, qu'il y a grande apparence que si actuellement on ne réunissait pas cette assemblée, on n'en convo-

(1) *Archives de la Maison d'Orange.*

(2) M. Van Beuningen écrivait quelquefois seul et quelquefois avec son collègue.

querait plus d'autres pendant la vie du Roi et du duc (1), et que, par conséquent, tout resterait à la disposition du Roi de France pendant un grand nombre d'années.

Il est cependant probable que la France ne voulant pas choquer trop ouvertement l'Angleterre, réservera les Pays-Bas espagnols et la République pour ses dernières conquêtes, et que, pour l'instant, elle se contentera de la faculté d'agir en Italie et ailleurs, sans que la Grande-Bretagne s'en mêle.

En attendant, la scission entre la nation et la Cour augmente journellement; *les faiseurs d'adresses*, qui ont compté sur la promesse de fréquents Parlements, augmenteront les difficultés de cette situation, et ceci pourrait faire naître la pensée de chercher un appui auprès de la France pour se fortifier contre des sujets désespérés....

Les principales raisons à l'aide desquelles le Roi et les ministres reculent la réunion du Parlement et cherchent à l'expliquer, sont : le peu d'apparence d'une issue fructueuse, et, en second lieu, que l'on a besoin de quelques mois encore afin de préparer les affaires, dans l'espoir d'arriver par là à un succès favorable.

Mais on peut, à l'aide d'ajournements et de prorogations, conserver longtemps un Parlement, tandis qu'en reculant sa réunion, on perd bien plus qu'on ne gagne par des tours d'adresse; le peuple ici ne peut être gagné que par des réalités.

L'exaspération contre les ministres augmente; milord Halifax, cependant, est considéré comme travaillant avec zèle pour la réunion d'un Parlement; mais milord Hyde est très-mal vu, et M. Jenkins aussi, comme dépendant de ce dernier. Le manque d'accord entre les ministres a éclaté, dans la chaleur du vin, à un grand festin donné par milord Conway; le Roi y était resté le dernier avec ses ministres; lord Halifax se mit à protester de sa tendre affection pour le Roi, ce qui lui attira ce mot de M. Seymour : « Que cette affection était de fraîche date. » Lord Halifax répartit : « Qu'elle n'avait pas coûté seize mille livres sterling. » Sur quoi M. Seymour jeta un verre à milord Halifax. Cette dispute, suite

(1) Le duc d'York.

de l'ivresse, fut tout aussitôt calmée par le Roi, mais depuis, lord Halifax est malade.

M. le duc (d'York) continue à insister sur son retour ; on commence à dire qu'il lui sera accordé, ce qui serait très-fort contre l'avis et l'opinion de milord Halifax.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 31 janvier—11 février 1682.

J'ai reçu dimanche dernier votre lettre du 27, et je vois que vous ne connaissez pas encore la réponse que le Roi de France a faite aux mémoires qui lui ont été présentés par M. Savile et par votre ambassadeur; mais avant que cette lettre ne vous parvienne, vous l'aurez déjà apprise, car j'en ai déjà été informé ici; mais comme je ne sais pas quelle décision Sa Majesté a prise, je ne vous dirai plus rien à ce sujet.

Vous me dites dans votre lettre que vous avez eu un ouragan qui a fait beaucoup de mal aux campagnes et beaucoup de tort aux marchands en retenant leurs vaisseaux dans le port; on l'a aussi ressenti en Angleterre, et il a aussi empêché pendant quelque temps les vaisseaux de sortir du port, mais il n'a pas été aussi terrible pour la campagne.

Tout est ici très-tranquille et semble continuer de même. Nous avons eu pendant deux ou trois jours un vent d'est qui aura probablement fait quitter vos ports à presque tous les vaisseaux qui y étaieut retenus. Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous, etc., etc.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 13 février 1682 (*n. s.*).

Le lendemain du départ de notre dépêche à Votre Altesse, du 10 de ce mois, est arrivée ici la réponse écrite du Roi de France sur le mémoire de M. de Starrenburg (1). Elle a été remise séparément à M. Savile (2), mais dans les mêmes termes.

Sa Majesté a fait communiquer aussitôt le mémoire remis à M. Savile à l'ambassadeur d'Espagne et à nous (les ambassadeurs des États-Généraux). Nous avons saisi cette occasion pour démontrer au comte Halifax et à M. Seymour et aux deux secrétaires d'État, que, puisque cette réponse impliquait un refus net, le cas prévu existait positivement, dans lequel le Roi avait promis de réunir le Parlement.

M. Ronquillo (3) était d'avis de faire à cet égard de nouvelles instances auprès du Roi par un mémoire et dans une audience de Sa Majesté. De l'autre côté, nous avons prié lord Conway de présenter de nouvelles remontrances à ce sujet au Roi, et de nous procurer une audience de Sa Majesté, si elle ne s'opposait pas à nous écouter sur un sujet qui déjà a été amplement traité. Mais il nous a été répondu que le Roi ne voulait pas délibérer sur cette question avant que la réponse des Etats-Généraux sur le mémoire remis par M. Barillon, au nom du Roi de France, fût arrivée.

On a cherché, tant avec nous qu'avec M. Ronquillo, une foule de faux-fuyants, et l'on a dit que le Roi devant s'attacher parti-

(1) Ambassadeur des États-Généraux à la Cour de France.

(2) Envoyé de Charles II à la Cour de France.

(3) Ambassadeur d'Espagne à Londres.

culièrement au bien public, ne pouvait réunir un Parlement, si cela devait y être contraire; que l'on ignorait aussi ce que M. Barillon aurait à ajouter à la susdite réponse; que, d'ailleurs, ce n'était pas un refus net, puisque la réponse ne refuse ni n'autorise l'accès à la ville de Luxembourg....

Leurs Hautes Puissances pourront conclure de tout cela s'il reste quelque espoir que de nouvelles instances soient plus fructueuses, et si, par conséquent, il ne serait pas désirable que l'Espagne cherchât à s'arranger avec la France le plus promptement et le mieux possible, ou le moins mal possible.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 11-21 fevrier 1682.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Edimbourg, 14-24 février 1682.

Je vois par votre lettre du 13 combien vous êtes impatient de connaître l'avis de Sa Majesté au sujet de la réponse que lui a faite le Roi de France relativement à Luxembourg. Vous devez déjà en avoir été instruit par Chudley (1), qui, je suppose, vous aura joint quelque temps après m'avoir écrit votre dernière lettre, car quelques officiers écossais qui sont venus ici lever des recrues m'ont dit avoir vu en venant un yacht qui entrait dans la Brielle. Je vois que les Espagnols vous réclament les cinq mille hommes que vous leur aviez promis et que l'on est prêt à leur envoyer ; Sa Majesté aussi doit leur en envoyer huit mille autres; mais je crois que toutes ces forces n'empêcheront pas Luxembourg d'être pris, et, que, dans l'état actuel des choses, il n'y a qu'un traité qui puisse sauver la Flandre entière, autant que je puis en juger étant à une si grande distance du centre des affaires. Tout continue ici dans le même état; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

(1) Chudley était le nouvel envoyé du Roi d'Angleterre à La Haye.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 14-24 février 1682.

Dans ma dernière, j'ai mandé à Votre Altesse avec quelle aigreur M. Seymour s'était expliqué avec moi touchant ce que Votre Altesse aurait dit à M. Chudley, qu'il paraissait que le Roi d'Angleterre était dans les intérêts de la France; tous les autres m'ont parlé de cela avec modération; mais milord Halifax, qui travaille avec zèle au bien général et peut être compté au nombre des serviteurs de Votre Altesse, m'a dit: que le Roi avait paru très-surpris que Votre Altesse n'eût pas répondu à la lettre de Sa Majesté, et que les ennemis de Votre Altesse en profitent pour lui nuire. Je répondis que le temps avait peut-être manqué à Votre Altesse, et que, de plus, elle était si alarmée à la vue de la conduite étrange et pernicieuse que l'on tient ici, que Votre Altesse ne savait ni qu'en dire ni qu'en penser.

J'ai remis la copie de Paris à milord Halifax, et je lui ai démontré combien il était nécessaire que le Roi éclatât à l'occasion du tort qu'on lui fait en répandant le bruit qu'il a reçu de l'argent du Roi de France; que ceci fait une impression très-grande tant ici qu'à l'étranger, et que l'on va jusqu'à dire dans les cafés, que Luxembourg avait été vendu par le Roi. Mais on ne s'en inquiète guère, et ce qui peut être considéré comme du mépris pour un bruit faux et mensonger, peut être interprété aussi comme sa confirmation.

M. Ronquillo n'a pas caché au ministre que ses avis de Paris portaient que le Roi avait reçu deux cent mille couronnes pour ne pas réunir le Parlement, et ensuite quatre cent mille couronnes pour le rasement de Luxembourg.

Milord Hyde me dit hier que l'on paraissait appréhender en Hollande le retour du duc (d'York), comme si c'était dans l'intérêt de l'Etat que la Maison royale restât divisée; et quand je répondis qu'ici aussi on interprétait le retour dudit duc comme un indice certain que le Parlement ne serait pas convoqué, Sa Seigneurie voulut me faire accroire que l'on s'abusait à cet égard. Mais ceci, selon moi, est la confirmation que l'on travaille fort pour faire revenir M. le duc; ce qui d'ailleurs ne serait que pour un peu de temps, car le Parlement d'Ecosse doit siéger au mois d'avril.

Il serait à souhaiter que les chefs du parti opposé à la Cour s'abstinssent de menacer ouvertement, en disant que milord Hyde et M. Seymour ne peuvent être tolérés; on parle de MM. Jenkins et Conway, comme Votre Altesse le sait déjà, et comme lord Halifax travaille avec vigueur et ouvertement en faveur d'un Parlement, tous les autres semblent se réunir contre lui.

Il ne m'est pas possible d'exprimer de quel mauvais œil je suis vu et du Roi et de M. Seymour, depuis la dernière résolution de Leurs Hautes Puissances. Grâce aux suggestions des Français, on cherche à la faire considérer non comme l'œuvre des États-Généraux mais de Votre Altesse. Mais depuis hier soir, je commence à être mieux vu de Sa Majesté. Je crains d'avoir été trop hardi en disant tout ce que je pensais que le Roi devait savoir, pour ne plus être trompé, ce qui a eu lieu depuis trop longtemps déjà. Le Roi est sous l'influence d'une opinion erronée, et croit que Votre Altesse verrait volontiers la guerre. Je lui ai fait voir, par deux passages traduits de vos lettres, que c'était tout le contraire, et j'ai ajouté que Votre Altesse considère la conduite de Votre Majesté comme propre à nous jeter dans une guerre. Il ne peut encore être détrompé à ce sujet.

C'est une grande satisfaction pour moi de voir que la conduite sage et ferme de Votre Altesse soit louée par tout le monde ici. Dieu veuille que ceci puisse produire une émulation salutaire ici!

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Edimbourg, 21 février—2 mars 1682.

J'ai reçu samedi soir votre lettre du 15, par le colonel Douglas, et le lendemain une autre par le lieutenant-colonel Bohan, et vous pouvez être sûr que je les aiderai de tout mon pouvoir à faire leurs recrues, ce qui ne sera pas très-difficile, les gens de ce pays-ci aimant beaucoup à servir dans le vôtre.

Je n'ai pas de peine à croire que l'assassinat de M. Thynn ait causé une grande rumeur chez vous comme à Londres, et il est fort heureux que les criminels aient été aussitôt découverts et pris, car sans cela les factieux de l'Angleterre n'auraient pas manqué d'en faire grand bruit et d'accuser les innocents comme ils le firent dans l'affaire de sir Edm. Bury Godfrey, à plus forte raison Thynn ayant été longtemps dans le parti rebelle, tandis que Godfrey était connu pour un très-brave et très-honnête homme. Je n'ai point de nouvelles à vous donner, tout étant ici dans la plus grande tranquillité; ainsi, je finirai ma lettre en vous assurant, etc., etc.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 3 mars 1682 (n. s.)

J'ai désabusé le Roi et ses ministres sur ce qui, à tort, a été écrit relativement à un discours attribué à Votre Altesse. Cette assurance a été reçue avec une vive satisfaction, principalement par le Roi. Il m'a dit qu'il ne pouvait concevoir de mauvaises pensées à l'endroit de Votre Altesse, qu'il aimait non comme son neveu, mais comme son fils.

D'après les résolutions que l'on a prises ici, en ce qui concerne l'importante question des affaires étrangères, il est inutile d'espérer quelque changement à cet égard, à moins que les Français ne revinssent sur les conditions d'accommodement proposées.

Je laisse par conséquent à la considération de Votre Altesse le soin de juger si, pour l'Espagne et les États-Généraux, il y a autre chose à faire que de ménager le temps le plus possible et de chercher comment on pourrait parvenir à un traité le moins onéreux sans prévenir l'Empire ou être prévenu à cet égard par lui, et avec le plus d'accord possible, afin de trouver plus tard les esprits plus disposés à une ligue et garantie générale, ligue à laquelle les princes et États de l'Italie devraient être admis. Ce qui fait supposer que les Français s'opposent ici à cette ligue, c'est que le Roi a manifesté l'appréhension que, s'il en était question dans ce moment, les Français étendraient leurs conquêtes.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 6 mars 1682 (*n. s.*).

Votre Altesse aura remarqué, par ce qui nous est arrivé dans les derniers temps, et par une lettre du 3 de ce mois, qu'il n'y a pas la moindre intention de convoquer ici un Parlement, et que toutes les nouvelles instances à cet égard seraient non-seulement inutiles, mais qu'elles produiraient le plus mauvais effet, tant sur l'esprit du Roi que de ses ministres, dispositions qui, d'ailleurs étant fomentées par les Français, pourraient avoir des conséquences funestes.

Leurs Hautes Puissances et Votre Altesse ont fait tout ce qu'il est possible de faire afin de donner une impression profonde de leur énergie et de leur ponctualité à observer les traités conclus avec eux. Par là aussi, ils ont établi les meilleures bases pour arrêter les progrès de la France, assurer le repos public et faire réussir un nouvel accommodement. La nécessité en a été démontrée par moi, et, ainsi faisant, j'ai fait disparaître le ressentiment du Roi et de ses ministres touchant ce que j'ai dit avec beaucoup de liberté relativement au refus de réunir le Parlement contre la promesse donnée à cet égard. Le Roi et ses conseillers intimes en avaient été d'autant plus offensés que, généralement, on l'avait approuvé. Enfin, le bon vouloir à notre égard qui avait été interrompu est revenu, et le Roi, pour sauver les apparences à l'égard de sa promesse, a dit : qu'il ne prétendait pas y manquer, mais qu'il ne trouvait pas obligeant d'être tellement pressé à cet égard.

Il me semble donc préférable, si Votre Altese l'approuve, de se servir de cette déclaration du Roi pour ne pas paraître renon-

cer à l'idée de voir réunir un Parlement dans le cas où les Français formeraient de nouveaux projets, et de faire ainsi bonne mine à mauvais jeu.

En attendant, les affaires me semblent telles qu'il n'y a rien de mieux à faire que de songer à un accommodement, et la voie la plus prompte me semble être la meilleure. Je pense qu'il faut surtout dissimuler plutôt que décrier la faiblesse que l'on découvre ici et ailleurs, afin d'entretenir au lieu d'affaiblir les dispositions qu'on pourrait rencontrer après cet accommodement pour la conclusion d'une ligue générale.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Edimbourg, 25 fevrier—7 mars 1682.

Je vois, par votre lettre du 24, que j'ai reçue jeudi dernier, que les vents contraires vous ont empêché d'avoir des lettres d'Angleterre ; mais vous aurez déjà appris longtemps avant de recevoir celle-ci, quelle a été la réponse de Sa Majesté à ce qui lui a été représenté par M. Van Beuningen, et je vous avoue que je suis du nombre de ceux qui pensent que les offres de la France sont de beaucoup préférables à la guerre dans l'état actuel des choses. Je ne connais pas bien l'état présent des affaires chez vous ; mais je sais que, pour nous, il suffirait d'engager la guerre et de convoquer le Parlement pour mettre en danger la monarchie et ruiner complétement notre famille, et je suis sûr que tous les sujets fidèles de Sa Majesté pensent comme moi. Je pourrais vous en dire encore davantage à ce sujet, mais je ne le ferai pas, parce que je sais qu'avant que vous n'ayez lu cette lettre, on aura pris une résolution quelconque. Les choses continuent ici dans le même état ; ainsi il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Edimbourg, 4-14 mars 1682.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre lettre du 3, que vos pertes dans la dernière inondation n'ont pas été aussi considérables qu'on l'avait supposé. Je vois aussi que vous êtes bien impatient de savoir si vous aurez la paix ou la guerre. Je ne puis pas m'empêcher de croire que l'une ou l'autre dépend de votre opinion et de celle de Sa Majesté; je suis sûr que Sa Majesté est d'avis d'avoir la paix, et j'espère que vous penserez comme elle; dans l'état où sont les choses, je ne crois pas qu'il y ait d'autre parti à prendre que celui d'accepter les offres de la France relativement à la cession de Luxembourg. Les dernières lettres que j'ai reçues de Londres m'assuraient positivement que j'allais être rappelé auprès de Sa Majesté à New-Market; ce qui me fait espérer d'apprendre quelque chose de plus à ce sujet. Sa Majesté y doit être arrivée aujourd'hui; ainsi, si je dois partir vous l'apprendrez avant de recevoir cette lettre. Il ne me reste plus qu'à vous assurer de ma constante amitié.

J'ai appris, après avoir écrit cette lettre, que sir Will. Legge doit arriver ici avec un ordre de Sa Majesté, qui me permet de quitter cette ville.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 20-30 mars 1682.

J'ai à répondre à plusieurs de vos lettres que j'ai reçues depuis la dernière que je vous ai écrite en Hollande, et je ne vous dirai pas grand' chose en réponse, l'état des affaires ayant tellement changé depuis que vous m'avez écrit votre dernière lettre, puisque les Français ont retiré leurs troupes de devant Luxembourg, chose qui fera changer toutes les mesures précédemment prises et en fera prendre d'autres, et j'espère qu'à présent nous aurons la paix et jouirons, sans que personne ne puisse nous le contester, de tout ce que les Français nous ont offert. J'ai reçu aujourd'hui votre lettre par M. Sidney, et je suis convaincu que vous croyez tout ce que vous me dites de lui, mais, outre les beaux raisonnements qu'il peut vous faire, il devrait se justifier ici par ses actions, ce qui n'est pas très-difficile pour lui ; alors personne ne serait en droit de lui rendre de mauvais services. Je le lui dirai moi-même la première fois que je lui parlerai, ce dont je n'ai pas encore eu le temps, pas plus que de vous en écrire plus long, car il est très-tard et je dois aller demain matin, de bonne heure, à une chasse au renard ; je finirai donc en vous assurant, etc., etc.

Extrait d'une lettre de l'ambassadeur Van Beuningen au Prince d'Orange.

Inédite.

Westminster, 7 avril 1682.

Des voyageurs venant de la Hollande ont apporté ici la nouvelle que le comte d'Avaux avait fait à Leurs Hautes Puissances la même communication relativement à la levée du blocus de Luxembourg, et qu'il avait proposé, comme l'a fait ici M. Barillon, de soumettre le différend à la décision du Roi d'Angleterre.

La nouvelle de Vienne, reçue par le comte de Thun (1), concernant la remise de sommes considérables de la France aux mécontents hongrois, et qu'une pension considérable aurait été accordée au comte Tékély, ne paraissent pas trop pouvoir se concilier avec le dire du Roi de France : qu'il n'a été porté à lever le blocus que pour le bien de la chrétienté et dans l'appréhension d'une guerre avec les Turcs.

M. Sidney n'a pas manqué de faire au Roi un rapport satisfaisant touchant les bons sentiments de Votre Altesse, et sa conduite énergique et fructueuse dans la grande affaire (2), ainsi que des puissants motifs que Votre Altesse a eus d'être mécontente des démarches que l'on a faites ici pour rendre ses efforts illusoires ; mais aujourd'hui que le Roi et ses ministres en voient les bons résultats, ils sont assez raisonnables pour ne pas donner tort à Votre Altesse, et entendre, sans contradiction

(1) Ambassadeur de l'Empereur à Londres.

(2) Relativement aux prétentions de la France, de dépouiller l'Espagne de Luxembourg.

de leur part, les louanges méritées que l'on donne à la direction ferme et sage de Votre Altesse; j'espère qu'à l'avenir on se montrera ici plus disposé à l'écouter, et que l'on arrivera par là à prendre, pour la tranquillité de l'Europe, les mesures salutaires qui ont été projetées par Votre Altesse (1).

(1) On pourrait multiplier ici les lettres de l'ambassadeur Van Beuningen, si elles offraient un intérêt réel; mais comme elles ne font que répéter ce que le négociateur hollandais a dit dans les premières, c'est-à-dire ses efforts constants auprès du Roi de la Grande-Bretagne et de ses ministres pour les faire changer de système, et la résistance qu'il éprouve de la part de Charles II de faire quoi que ce soit qui puisse le brouiller avec Louis XIV, en se prononçant pour la cause européenne contre les envahissements de la France, il nous a paru inutile d'en publier d'autres.

La mission du négociateur hollandais, après avoir duré plusieurs mois, se termina donc sans aucun résultat, au commencement de l'année 1683.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 2 12 avril 1682.

J'ai reçu hier votre lettre du 6, datée de Dieren, et je vois que vous y êtes arrivé dans l'intention de vous livrer quelque temps au plaisir de la chasse. J'ai chassé ici autant que je l'ai pu, quoique le temps n'ait pas été bon pour cela, car nous n'avons eu que des vents froids du nord et du nord-est, quelques ondées de neige, de la grêle et de la pluie. Il a fait assez beau ces deux jours, mais il a fait très-froid pour cette saison de l'année. Nous irons bientôt à Londres; Sa Majesté a l'intention d'y aller samedi, mais elle n'y restera que quinze jours et partira ensuite pour Windsor. Je crois que je pourrai l'accompagner dans ces deux endroits, et retourner ensuite en Écosse pour y régler quelques affaires, aussitôt que j'aurai laissé le Roi dans cette dernière ville, et je ramènerai alors la duchesse vers le mois de mai. Quant à l'affaire de Luxembourg, je crois que toute la chrétienté jouira de la paix et de la tranquillité.

Je n'ai plus rien à dire, si ce n'est pour, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

New-Market, 4-14 avril 1682.

Je n'ai pas voulu laisser retourner chez vous le porteur sir Gabriel Sylvius sans lui donner une lettre pour vous ; il est si bien informé de tout ce qui se passe ici que je n'aurai pas besoin de vous en parler ; il vous rendra un compte détaillé de l'état véritable des affaires de ce pays, qui, Dieu merci, se sont beaucoup améliorées depuis douze mois ; Sa Majesté règne avec plus d'autorité et elle n'a plus à craindre les manéges de lord Shaftesbury et son parti, ni à déjouer leurs projets. Je n'ai plus rien à vous dire ; soyez toujours sûr, etc., etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 4 14 avril 1682.

Je ne serais pas resté si longtemps sans écrire à Votre Altesse, mais les événements qui sont survenus depuis ma dernière lettre portaient en eux une si mauvaise empreinte et ont fait une telle impression sur Votre Altesse, que j'ai craint de l'importuner et d'ajouter au mécontentement qu'elle éprouvait. Rien ne m'a donc fait tant de plaisir que l'assurance que Votre Altesse m'a donnée que j'occupais toujours une place dans ses bonnes grâces; je suis toujours le même homme à l'égard des affaires publiques, et, quant aux affaires privées, je suis encore moins susceptible de changement; aussi je regarde comme une des plus grandes obligations que j'aie jamais reçues, la franchise et la sincérité avec lesquelles Votre Altesse a agi envers moi à Windsor. J'ai lieu de me plaindre de ma mauvaise mémoire, qui ne me permet pas de me souvenir de ce fait que Votre Altesse m'a laissé entrevoir dans sa lettre; ainsi ce sera un nouveau bienfait dont je serai redevable à Votre Altesse, si elle veut bien m'éclairer un peu à cet égard, surtout si la chose est de nature à être de quelque utilité pour Votre Altesse ou pour moi, afin que je puisse m'en souvenir; en même temps, je ne vois pas la nécessité d'exposer à Votre Altesse que la position des affaires est tout à fait changée, depuis ce qui s'est passé à Luxembourg, événement dont j'espère que l'on profitera comme d'un grand moyen pour assurer la paix publique, et puisque le Roi y prend une si grande part, il mérite tous les encouragements possibles de la part de ses alliés, qui sont obligés de lui rendre justice à cette occasion, pour l'avoir si impitoyablement censuré, avant qu'il n'eût donné cette preuve de son zèle pour la conservation de la Flandre.

Votre Altesse, j'en suis sûr, ne se trouvera pas en défaut à ce sujet; car, non-seulement c'est dû au respect et à la justice auxquels Votre Altesse ne manquera jamais, mais c'est qu'il est en effet de la plus grande importance en toute occasion que Votre Altesse et Sa Majesté soient entièrement satisfaites l'une de l'autre. Ce n'est que parce que je sens toutes les conséquences d'une pareille démarche que j'y engage si fortement Votre Altesse; c'est dans une bonne intention, et j'espère qu'elle me pardonnera si je prends la liberté de lui conseiller de se donner quelque peine pour rectifier, dans la première lettre qu'elle écrira à Sa Majesté, toutes les erreurs qu'on peut avoir commises, et excuser toutes les choses susceptibles d'une mauvaise interprétation. Il y a autant de zèle pour Votre Altesse dans le conseil que je lui donne que dans le plus grand service; ainsi, j'espère qu'elle l'acceptera comme venant de son plus, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James, 17-27 avril 1662.

J'ai reçu hier votre lettre du 17, par laquelle je vois que vous allez partir pour Dieren, où vous ferez, je crois, un séjour très-agréable, si le temps vous le permet. Tout est ici dans le même état ; il n'y a rien de nouveau, seulement tout le monde est impatient de connaître le résultat des immenses préparatifs que font les Turcs, pour savoir s'ils sont destinés contre la Pologne ou contre la Hongrie. Leurs Majestés iront samedi à Windsor ; je dois y aller avec elles, et aussitôt qu'il y aura quelque frégate de prête, je dois me rendre en Écosse pour y régler quelques affaires, et alors je ramènerai la duchesse par mer avec moi et nous nous fixerons dans ce pays-ci, car nous avons assez voyagé pendant ces trois dernières années. Il ne me reste qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 24 avril—4 mai 1682.

J'ai reçu hier votre lettre du 26, par laquelle je vois que vous devez déjà être arrivé à La Haye, pour voir la kermesse, et j'espère que vous aurez beau temps, car sans cela tout le plaisir sera gâté. Nous avons eu beau temps pendant ces deux derniers jours, mais accompagné d'un vent d'est qui ne le rend pas aussi agréable qu'il l'aurait été d'ailleurs; cependant un peu de chaleur ne nous ferait pas de mal; le temps est ce soir à la pluie, ce qui peut-être fera de nouveau fixer le vent au sud. Je n'ai pas encore désigné le jour de mon départ pour l'Ecosse; je ne pourrai partir que lorsque les frégates seront prêtes, mais je crois qu'elles pourront mettre à la voile vers la fin de la semaine procfiaine. Dans deux ou trois jours, je le saurai positivement, et alors je prendrai mes mesures pour mon départ. J'ai l'intention de m'embarquer aux dunes, et je pense être de retour ici avec la duchesse vers la fin de mai. Nous avons ici très-peu de monde à présent et pas du tout de nouvelles; seulement, on m'écrit de Londres, que les fanatiques ou le parti factieux sont très-abattus par la mesure que Sa Majesté a prise en leur défendant de s'assembler. Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 30 avril—10 mai 1682.

Je n'ai pu refuser au porteur, le comte de Forfar, de lui donner une lettre pour vous et de le recommander à vos bonnes grâces; c'est un homme de qualité et qui, je n'en doute pas, se rendra digne de vos bontés. Je pense partir pour l'Ecosse mercredi ou jeudi; les frégates seront prêtes à mettre à la voile; je ne crois y rester que très-peu de temps; ainsi, si le vent m'est favorable, je serai de retour avec la duchesse vers la fin de mai. Le temps continue toujours à être très-mauvais et il pleut tellement que les prairies sont presque submergées. Il a tombé beaucoup de pluie aujourd'hui; aussi je crains qu'il ne continue de pleuvoir encore pendant longtemps.

Je n'ai pas d'autres nouvelles à donner; ainsi, je finirai ma lettre, en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Édimbourg, 9-19 mai 1682.

Je n'ai reçu votre lettre du 8 qu'au moment même où j'allais m'embarquer; ainsi je n'ai pas eu jusqu'à présent ni le temps ni l'occasion de vous écrire, mais avant de recevoir celle-ci vous aurez déjà appris que je suis arrivé ici sain et sauf, quoique la frégate sur laquelle j'étais, ait échoué sur un banc de sable, nommé Lemmon, à huit lieues de la côte de Norfolk. C'est samedi matin que nous fîmes naufrage; dimanche soir j'ai pris terre à Leith, et je suis arrivé ici aujourd'hui à neuf heures du soir. Nous avons perdu beaucoup de monde; mais le nombre des personnes qui se sont sauvées a été assez grand, vu le peu de temps que le vaisseau est resté sur l'eau. Plusieurs se sont noyées et parmi elles lord Roxborow et lord Obrian, M. Hyde, lieutenant du vaisseau, et le capitaine Stuart, tous les deux Anglais; parmi les Écossais, Hopton, M. Joseph Douglas, et un certain Levington, médecin; plusieurs de mes domestiques ont péri aussi, et de deux cent cinquante matelots qui composaient l'équipage, on en a perdu cent dix. C'est la grande présomption du pilote qui s'est trompé de route et de distance qui est la cause de la perte du vaisseau. Il passait pour un des plus habiles pilotes que nous eussions dans ces mers; il fut sauvé parmi le reste de l'équipage par une des chaloupes du yacht. Si j'y avais pensé alors je l'aurais fait tout de suite pendre, selon la coutume de ces mers, mais je le ferai condamner par un conseil de guerre, aussitôt que j'arriverai en Angleterre, ce qui sera bientôt, car j'espère partir

avec la duchesse lundi prochain, à bord de l'*Happy-Return*, frégate de quatrième ordre ; c'est le *Glocester*, frégate de troisième ordre, sur laquelle nous avons fait naufrage. Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 30 mai—9 juin 1682.

Je suis arrivé samedi dernier à Londres, après une traversée longue mais heureuse; le lendemain je reçus vos lettres du 26 et du 29, datées de Honslaersdyck, par lesquelles je vois que vous avez entendu parler de ce qui m'est arrivé dans mon voyage en Ecosse. Je suis arrivé ici samedi soir et j'ai trouvé Sa Majesté très-incommodée de la fièvre; mais on l'a saignée lundi matin, ce qui l'a beaucoup soulagée; elle n'a plus la fièvre aujourd'hui, elle est, Dieu merci, tout à fait bien portante; ainsi je compte retourner à Londres pour chercher la duchesse, et revenir ici jeudi prochain. Je vous écris d'ici avant de partir, parce qu'il sera trop tard quand j'arriverai à Saint-James, et alors je n'aurais plus le temps de vous écrire. Tout va très-bien chez nous; Sa Majesté a plus de pouvoir, et lord Shaftesbury et son parti deviennent chaque jour plus faibles. Il ne me reste qu'à vous assurer, etc.

Lord Halifax au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 2-12 juin 1682.

Votre Altesse doit déjà avoir appris par M. Van Beuningen comment Sa Majesté a reçu ses lettres, chose qui m'a fait le plus grand plaisir; quoique le Roi n'en approuve peut-être pas toutes les expressions, ces lettres doivent cependant avoir produit sur lui un très-bon effet, en lui prouvant que Votre Altesse se donne des peines pour le satisfaire, et qu'elle désire faire disparaître toutes les occasions de mésintelligence que pourraient faire naître les dernières transactions entre elle et Sa Majesté. Je suis sûr que rien ne peut contribuer aussi fortement à la conservation de la chrétienté qu'une union entière d'intérêts et une confiance si parfaite, qu'elle puisse résister au danger d'être dominée ou détruite par ceux qui en craindraient les effets; c'est pour cela que je prie de toute mon âme Votre Altesse de recevoir l'avertissement que je lui donne que Votre Altesse ne croie jamais le Roi capable de se persuader que ceux qu'on a connus ici comme contraires à ses intérêts, puissent jouir de quelque crédit ou de quelque influeuce auprès de Votre Altesse; car une telle crainte, une fois introduite dans sa tête, de manière à y prendre racine, détruirait bientôt toute son inclination à rechercher et à chérir l'amitié de Votre Altesse. Votre Altesse me pardonnera, si je lui avoue mes craintes, mais j'ai peur que sa trop grande générosité ne l'ait empêché de distinguer quelques hommes faux, et ne l'ait rendu plus facile à être trompée et abusée sur l'état de nos affaires par ceux qui sont trop dirigés par leur propre intérêt pour représenter les choses sous leur point de vue véritable. Ceci devient de jour en jour tellement évident, que je suis persuadé que si Votre Altesse le voyait comme nous, elle serait bientôt convain-

cue que même les meilleures choses seront souvent employées par eux pour un but infâme et pour des raisons qui ne sont pas excusables. Je ne dis pas ceci comme un trait de vengeance contre des hommes qui peuvent m'avoir cruellement abusé, mais c'est une grande vérité que j'affirme avec la plus grande indifférence, comme si je n'avais pas eu à me plaindre d'eux.

Tout le monde attend avec la plus grande impatience la réponse du Roi d'Espagne, relativement à l'arbitrage qui, étant accepté par le Roi pour un but juste, sera, je crois, ainsi interprété par ses alliés. Le Roi vient de se remettre d'une petite maladie, ce qui a rendu la gaieté à tout le monde, et sera une nouvelle agréable pour Votre Altesse, aux bonnes grâces de laquelle je me recommande humblement, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Saint-James, 23 juin—3 juillet 1682.

J'ai reçu à Windsor, après le départ de la dernière poste, votre lettre du 23, dans laquelle vous me dites que vous allez visiter en Flandre vos villes frontières, et que vous ne comptez y rester que quelques jours. Notre voyage ne sera pas long, car nous sommes arrivés ici ce matin, et nous irons lundi à Chatam voir lancer un vaisseau, puis nous retournerons, sans passer par ici, à Windsor, où nous comptons rester la plus grande partie de l'été. C'est demain un grand jour dans la Cité, c'est le jour des élections des shérifs; les factieux feront tous leurs efforts pour que les nouveaux nommés soient de leur parti, mais on ne sait pas encore qui l'emportera.

Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James, 26 juin—6 juillet 1682.

Je ne puis m'empêcher de vous recommander le porteur de celle-ci, l'époux de l'héritière du vieux colonel Kilpatrik; il vous dira mieux que moi comment vous pouvez lui accorder votre protection; il a aussi une lettre que Sa Majesté écrit aux États en sa faveur; ainsi je vous recommande vivement ses intérêts, c'est un très-brave homme et d'une très-bonne famille.

J'ai été bien aise d'apprendre que vous avez échappé aussi aux dangers que vous avez couru sur mer en revenant de Flandre, et qui auraient pu avoir de très-fâcheux résultats. En fait de nouvelles, je vous dirai que les événements qui ont eu lieu samedi à la Cité, à l'occasion de l'élection des shérifs, a empêché Sa Majesté d'aller à Chatam pour voir lancer à l'eau le nouveau vaisseau, comme je vous avais déjà dit. Les deux shérifs, auteurs principaux de ces troubles, ont été envoyés à la Tour par arrêt du conseil, et quoique, selon la loi d'*Habeas corpus*, ils ne puissent y rester que très-peu de temps, cependant aussitôt qu'ils en sortiront ils seront poursuivis devant la loi par le procureur-général à cause de leurs méfaits. Du reste, vous serez bientôt informé en détail de tout ce qui s'est passé; ainsi je ne vous en parlerai plus. Sa Majesté n'a pas encore fixé le jour de son départ pour Windsor.

Je n'ai plus que le temps de vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 11-21 juillet 1682.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 17-27 juillet 1682.

J'ai reçu samedi soir, au moment où j'allais monter en voiture pour aller à Saint-James, votre lettre du 20, datée de Dieren, par laquelle je vois que vous avez chez vous le même temps que nous avons ici, et si la semaine dernière il a continué de même, vous devez avoir eu plus chaud que jamais, surtout vendredi et samedi.

On s'est beaucoup remué dans la Cité pour choisir les nouveaux shérifs. Mais samedi tout était fini; le lord maire a déclaré dûment élus North et Bax, tous deux d'une probité reconnue, et les deux anciens shérifs ont aussi déclaré dûment élus Papillion et Dubois, deux factieux; ainsi l'on doit discuter devant la Cour de Westminster, si ce sont ces deux derniers qui doivent rester, quoique, selon ce que j'ai entendu dire, ceux que le lord maire soutient seront confirmés sans la moindre difficulté; mais on vous rendra bientôt de ceci un compte détaillé.

La duchesse a été un peu indisposée ce matin, mais elle est mieux à présent; ainsi j'espère que ce ne sera rien du tout. Je vous écris à présent, quoique ce soit demain jour de courrier, parce que, comptant demain aller à la chasse, je ne sais pas si je serai de retour assez tôt pour le faire.

Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 21-31 juillet 1682.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 30 juillet—9 août 1682.

J'ai reçu vendredi, en revenant de la chasse, votre lettre du 30, mais il était trop tard pour vous répondre par la même poste, ce que je fais à présent par le porteur de celle-ci, le capitaine Maxwell, qui retourne en Hollande. Je vois que vous allez passer en revue une partie de vos troupes, et vous faites bien; elles n'en deviennent que meilleures. En fait de nouvelles, je vous dirai que lord Sunderland est revenu à la Cour; la duchesse de Porstmouth lui a fait faire sa paix avec le Roi, à qui il a demandé pardon de ses fautes passées, en l'assurant de sa bonne conduite et de son dévouement futur, et je ne doute pas qu'il ne remplisse sa promesse.

Je ne vous en dirai pas davantage, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Lord Sunderland au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 1er—11 août 1682.

Votre Altesse m'a tellement favorisé dans toutes les occasions, que j'ai lieu de croire qu'elle verra avec plaisir tout le bien qui pourra m'arriver; c'est ce qui me fait prendre la liberté de faire savoir à Votre Altesse que Sa Majesté a daigné me permettre de baiser sa main, et m'a reçu très-gracieusement; la réception que le duc m'a faite a aussi été au-delà de ce que j'attendais, et ses procédés envers moi ont été tels à cette occasion, que je lui en serai toujours reconnaissant, et que je lui dois plus que je ne mérite, quoique je ferai tous mes efforts pour m'en rendre digne. Milord Hyde s'est aussi comporté à mon égard aussi bien que j'aurais pu le désirer lorsque nous vivions en meilleure intelligence; je dois avouer que je lui dois beaucoup de services, et que je suis bien aise que ce soit à lui à qui je les dois. Si j'ai trop longtemps importuné Votre Altesse sous ce rapport, il faut que Votre Altesse s'accuse elle-même de m'avoir fait supposer qu'une pareille chose ne lui déplaisait pas. Si, dans quelque position que je sois, je puis rendre à Votre Altesse quelque service, il n'y a personne au monde qui saisisse l'occasion avec plus de zèle que, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 8-18 août 1682.

J'ai reçu aujourd'hui votre lettre du 10, et je suis très-fâché d'apprendre qu'il a continuellement plu le jour que vous avez passé la revue de vos troupes, ce qui était très-désagréable pour elles et pour vous. Quant à ce qui regarde l'affaire d'Orange, j'en ai été informé par M. Van Beuningen. Sa Majesté et moi nous nous sommes entretenus à ce sujet avec l'ambassadeur de France. M. Van Beuningen vous rendra un compte détaillé de toute cette affaire; ainsi je n'ai pas besoin de vous en parler plus longtemps. J'irai demain à Londres où je pense rester jusqu'à samedi, et alors retourner ici, où il ne se passe rien de nouveau pour le moment; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Saint-James, 15-25 août 1682.

La duchesse est accouchée ce matin d'une fille, et, Dieu merci, elle et l'enfant se portent très-bien ; elle a eu de très-heureuses couches, et quoique l'enfant soit venu au monde une nuit plus tôt qu'on ne le croyait, il est très-beau et très-fort, ce qui m'a fait croire que sa mère s'était trompée dans son calcul, plutôt que de supposer qu'il est venu avant le temps. J'étais à Windsor lorsqu'on m'en apporta la nouvelle, et je suis arrivé ici le plus promptement possible. Je n'ai plus le temps de vous rien dire, si ce n'est pour, etc., etc.

Le Prince d'Orange à lord Hyde.

Publiée dans la Correspondance de lord Rochester.

Dieren, 31 août 1682.

Il y a longtemps que je ne vous ai tourmenté de mes intérêts particuliers, présentement je m'y trouve obligé, à mon grand regret, par les violences que la France me fait. J'ai imploré la protection et l'assistance de Sa Majesté; je vous prie d'appuyer par votre puissant crédit la très-humble supplication que j'ai faite au Roi; j'espère qu'il aura la bonté de ne point souffrir que l'on traite de cette manière celui qui a l'honneur de lui être si proche, quant à ce que, je m'assure, il le peut y remédier si facilement; puisque je crois que, si Sa Majesté me fait la grâce de parler un peu ferme et de témoigner à la France que les violences qu'elle me fait la touchent, j'en serai bientôt délivré. J'espère que vous ne me refuserez pas la prière, très-instante, que je vous fais pour votre appui, puisque vous me l'avez toujours promis en tout ce qui concernerait mes intérêts particuliers; vous ne pourriez jamais me donner une preuve plus essentielle de votre amitié qu'en cette occasion, que je tâcherai reconnaître partout où il s'agirait de vous faire voir combien je suis votre serviteur (1).

(1) Louis XIV s'empara, vers cette epoque, de la principauté d'Orange, sous prétexte qu'elle appartenait à la Maison de Longueville; M. Heinsius fut envoyé en mission spéciale, par les États-Généraux, à la Cour de France, pour réclamer contre cette spoliation. Le prince s'était flatté que l'envoyé d'Angleterre appuyerait la réclamation des ambassadeurs des États; mais à l'arrivée de Heinsius à Paris, lord Preston lui dit qu'il n'avait point reçu d'ordre de sa Cour d'appuyer les réclamations du prince d'Orange. Heinsius quitta Paris vers la fin d'octobre 1683, sans avoir pu obtenir ce qu'il demandait. (Dalrymple's *Memoirs.*)

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 25 août—4 septembre 1682.

Je n'ai pas eu le temps de vous faire savoir par la dernière poste que j'avais reçu votre lettre du 14; je n'ai pas encore pu non plus voir M. Barillon; quand je le verrai, j'aurai un entretien avec lui, et je prierai aujourd'hui M. Van Beuningen de m'informer de quelques matières de fait et des articles du dernier traité qui concernent la Maison d'Orange, afin que je sois mieux disposé à toutes les objections qu'on pourra me faire.

Nous avons de nouveau un très-mauvais temps; il a plu hier pendant presque toute la journée, et aujourd'hui cela continue. J'ai peu de nouvelles à vous donner, ainsi je ne vous en dirai pas davantage, seulement pour vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 29 août—8 septembre 1682.

J'ai reçu à Windsor votre lettre du 31, par M. Van Beuningen, qui m'a rendu un compte détaillé de l'affaire d'Orange, et qui vous informera, j'espère, de ce qui s'est passé dimanche dernier au conseil, à Windsor, et vous apprendra en même temps les instructions que l'on a données à M. Jenkins pour aller traiter avec l'ambassadeur de France. Quand je le verrai, je lui parlerai moi-même, et je désire que toute cette affaire ait le résultat que vous désirez; je ferai toujours tout mon possible pour vous prouver que je prends à vous le plus grand intérêt. Je ne puis vous en dire davantage; je dois me lever demain matin de bien bonne heure pour aller à la chasse. Ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 4-14 septembre 1682.

Je n'ai reçu votre lettre du 3 qu'hier au soir, comme j'arrivai ici. En revenant de Windsor, M. Van Beuningen est venu me parler avant dîner, relativement à l'affaire d'Orange, et m'a rendu compte de tout ce qui a été fait, ce dont j'ai été surpris et fâché, car je ne les aurais jamais cru capables d'exécuter leur menace de mettre les troupes en quartier d'hiver. M. Van Beuningen vous informera de ce qu'on a résolu au conseil cette après-midi. J'aurais beaucoup désiré que mes paroles ou mes actions eussent eu plus d'influence qu'elles n'en ont réellement, car alors rien de ce qui s'est passé n'aurait eu lieu, et vous et la ville d'Orange n'auriez pas été trompés et abusés de la manière dont vous l'avez été; mais, je vous prie, soyez sûr que je ferai toujours mon possible pour protéger vos intérêts. En fait de nouvelles, je vous dirai que Sa Majesté aime tellement la campagne qui environne Winchester, qu'elle a l'intention d'y aller passer un mois dans la saison propre à la chasse au faucon, et je crois qu'elle n'est pas éloignée d'y bâtir quelque maison. Elle doit arriver de Windsor d'aujourd'hui en huit et partir le 18 pour New-Market, où elle ne restera d'abord que dix jours, mais elle y retournera vers la Saint-Michel et fera encore un séjour de trois jours, comptant revenir ensuite ici et y rester jusqu'après le mois d'octobre.

Je n'ai plus rien à vous dire; ainsi, je vous prie de compter toujours sur ma parfaite amitié, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 19-29 septembre 1682.

J'ai reçu hier votre lettre du 21, et j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous, relativement à l'affaire d'Orange; j'en ai parlé à Sa Majesté et à l'ambassadeur français qui est ici, et je suppose qu'au moment où je vous écris cette lettre, vous aurez déjà été informé de la réponse que l'on a faite à Paris à l'ambassadeur hollandais, et si elle est telle que je l'entends dire, je crois qu'elle mettra un terme à toute cette affaire. En fait de nouvelles, je vous dirai qu'il y a eu aujourd'hui un peu de bruit à la Cité à cause de l'élection des shérifs. Le parti modéré a élu ce matin, à la place de Box, un certain Riche, qui avait payé sa taxe, et dans l'après-midi les deux anciens shérifs se sont assemblés avec le parti factieux et auraient fait probablement quelque chose contre les formes, si le lord maire n'était venu les empêcher et ne les avait renvoyés chez eux, ce qu'ils n'ont fait qu'en commettant quelques désordres, dont les auteurs seront punis s'ils viennent à être découverts. Par la prochaine poste, vous en apprendrez davantage à ce sujet; je finirai donc en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 2-12 octobre 1682.

Je n'ai pas voulu laisser le porteur, M. Chudley (1), retourner en Hollande sans lui donner une lettre pour vous et vous faire savoir en même temps que j'ai reçu la vôtre du 2, datée de La Haye, par laquelle je vois que je n'avais pas été bien informé au sujet de l'affaire d'Orange; j'ai fait tout mon possible et je continuerai à faire tous mes efforts pour qu'elle se fasse à votre satisfaction. Quant à ce qui se passe ici, le porteur de celle-ci vous en instruira lui-même; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

(1) Nous laissons l'orthographe du nom de Chudleigh telle qu'elle se trouve dans les lettres.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 6-16 octobre 1682.

Je vois, par votre lettre du 9 que j'ai reçue à New-Market, que les États vont envoyer un ambassadeur extraordinaire en France pour l'affaire d'Orange, et je ne doute pas que le Roi ne fasse aussi tout son possible pour l'arranger. Je suis arrivé ici hier de New-Market pour un motif bien désagréable ; on m'avait envoyé chercher, parce que ma fille Charlotte était dans des convulsions horribles, et je l'ai trouvée si mal, que je suis bien étonné comment elle est encore en vie ; mais je crois qu'elle ne passera pas la nuit et qu'elle mourra avant même que je n'aie fini ma lettre, ce dont vous serez bien fâché, je l'espère ; ainsi je ne vous en parlerai pas davantage.

Au moment où j'allais cacheter ma lettre, on est venu me dire que ma petite-fille était morte.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 24 octobre—3 novembre 1682.

Triomphe de la Cour sur la cité de Londres. — Mortification des Whigs.

Le Prince d'Orange au Roi d'Angleterre.

Publiée comme ci-dessus.

5 Novembre 1682.

J'ai reçu, avec le respect que je dois, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire par M. Chudleigh (1). Il me sera très-facile à obéir à ses ordres, et pour persuader l'Empereur et l'Espagne à la paix, puisque je le puis assurer de certaine science, qu'ils la souhaitent autant que qui que ce soit, pourvu qu'elle soit générale, et je ne crois pas que Votre Majesté la voudrait autrement, puisqu'elle ne pourrait être d'aucune durée, et que je suis très-persuadé que ce n'est ni l'intérêt de Votre Majesté, ni celui de cet Etat, qui ne butte qu'à une paix sûre et durable, à quoi ils contribueront ce qui sera en leur pouvoir, ainsi que je ferai aussi; et quoique je sache que la France me veut faire passer pour celui qui souhaite la guerre, j'espère que Votre Majesté me fera la justice de n'y point ajouter foi, quand elle voudra prendre la peine de considérer qu'il n'y a présentement homme dans l'Europe qui a un intérêt plus contraire, quand on considérera toutes les circonstances des choses.

Je fus très-marri de voir qu'on a voulu persuader à Votre Majesté, comme s'il y avait de ses alliés qui auraient l'imprudence de la vouloir menacer et la forcer à une guerre. Je ne puis croire que l'on puisse en trouver qui auraient été assez impertinents de tenir un pareil langage, mais certainement ce sont des artifices de la France qui, indirectement, a voulu le persuader à Votre Majesté, pour les mettre mal avec beaucoup de raison dans son esprit. Je ne crois pas qu'il y ait un de ses alliés qui voudrait engager Votre Majesté, ou lui demander que ce qui est conforme aux traités qu'ils ont avec elle; au moins j'en puis répondre à

(1) Envoyé de l'Angleterre à La Haye.

l'égard de cet État, qui ne souhaite rien plus que de pouvoir faire ce qui serait agréable à Votre Majesté, et lui témoigner l'attachement inviolable qu'il aura pour ses intérêts, et qu'ils n'auront jamais failli que de pouvoir contribuer à la grandeur et au pouvoir de Votre Majesté, ce qui est aussi leur véritable intérêt, et de quoi ils ne se départiront jamais.

Pour moi, une des plus grandes mortifications que j'aie eu ce monde, c'est de n'avoir jusqu'à présent eu aucune occasion pour faire voir à Votre Majesté mon véritable zèle pour son service et ses intérêts. J'espère qu'elle n'ajoutera jamais foi aux personnes qui la voudraient persuader du contraire, ni que l'on me pourrait faire accroire que Votre Majesté ne me faisait plus l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi, comme je vois qu'elle soupçonne qu'il arriverait, par la lettre qu'elle m'a fait la grâce de m'écrire; puisque si longtemps qu'elle m'assure le contraire, je ne pourrais jamais avoir de telles pensées, surtout voyant la bonté qu'elle a eue depuis peu de se vouloir bien intéresser aux violences que la France m'a faites à Orange, et j'espère qu'elle voudra bien continuer à me protéger et à me faire avoir réparation et satisfaction de ce que j'ai souffert si injustement. Si la nouvelle que je viens de recevoir est véritable, que la France m'a pris toute la principauté, sous prétexte d'une vieille prétention de la maison de Longueville, je serai entièrement ruiné si Votre Majesté ne m'assiste avec vigueur, et ne me fasse rendre ce que l'on me prend avec tant d'injustice; ce que j'attendrai de sa bonté et des assurances qu'elle me fait la grâce de me faire de la continuation de son amitié, et puisque je serai toute ma vie, avec un profond respect, son très-humble et très-obéissant neveu et serviteur.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 28 novembre—8 décembre 1682.

Verdict délivré contre lord Grey et Pilkenton.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 18-28 décembre 1682.

Son opinion sur lord Shaftesbury et lord North.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1683.

La correspondance de cette année roule principalement sur deux événements dont l'Angleterre fut le théâtre.

Le premier fut la suppression de la Charte de la ville de Londres, et de plusieurs autres villes du royaume. Cette mesure fut considérée comme un grand triomphe par la Cour, et comme devant amener enfin le pouvoir illimité de la Couronne, et transformer ainsi la monarchie limitée de l'Angleterre en une monarchie illimitée, comme celle de la France sous Louis XIV.

L'autre événement fut la découverte de la double conspiration, connue sous le nom de complot de *Rye-House,* qui coûta la vie à plusieurs hommes influents du parti de l'opposition.

La joie que manifeste le duc d'York de ces deux avantages obtenus par la Cour est d'autant plus curieuse, quand on pense que, peu d'années après, Jacques II crut sauver sa Couronne prête à lui échapper en restituant à la ville de Londres cette même *Charte* qu'il avait vu supprimer avec tant de joie sous le règne de son frère.

De son côté, le prince d'Orange ne cessait de faire les plus vives instances auprès de la Cour de Londres pour se joindre aux États-Généraux, afin d'arrêter Louis XIV, mais toujours sans succès.

La Cour de Londres offrait sa médiation qui était acceptée par Louis XIV, mais refusée par l'Espagne et l'Empereur, à cause de la partialité du cabinet anglais.

Le prince d'Orange appréhendait que les Etats-Généraux finiraient par abandonner de leur côté l'Espagne et l'Empire, ce qui mettrait la Maison d'Autriche et l'Europe à la discrétion du Roi de France.

Ce résultat, prévu en 1683, se réalisa l'année suivante.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 26 décembre—5 janvier 1683.

Il s'intéresse à la restitution de la principauté d'Orange et souhaite la paix.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 8-18 janvier 1683.

Le duc d'York espère que le prince d'Orange donnera des conseils pacifiques aux Espagnols.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 9-19 fevrier 1683.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 20 février—2 mars 1683.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Roi de la Grande-Bretage au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 2-12 mars 1683.

Votre lettre du 18 février m'a causé le plus grand plaisir, ainsi que le feront toutes celles dans lesquelles vous m'assurerez de votre affection ; toute espèce de preuves que vous m'en donnerez seront toujours reçues avec reconnaissance.

Je suis ravi de voir que vous êtes tout à fait de mon opinion, et que vous croyez que la paix est une chose indispensable pour nous deux. Je pense que si l'on avait suivi mes conseils, elle serait à présent très-avancée, tandis que je ne vois plus d'autre moyen de l'obtenir, si ce n'est que le Roi d'Espagne accepte l'arbitrage (1). La saison avancée et la mauvaise tournure que prennent les affaires de l'Empereur en Hongrie (2) la rendent encore plus désirable que jamais, et nous devons faire les plus grands efforts pour que le Roi de France, dont on a si longtemps refusé les offres, ne puisse saisir une si belle occasion. Mon opinion, sur cette affaire, se trouve plus en détail dans les Mémoires de Chndleigh (3) ; ainsi donc, il me reste seulement à vous dire que vous tenez à moi de si près, et que nos intérêts sont et doivent être tellemement liés ensemble, que non-seulement nous devons viser aux mêmes choses, mais encore employer les mêmes moyens ; car si nous différons, nos ennemis communs sauront

(1) Louis XIV avait offert l'arbitrage de la Grande-Bretagne.

(2) Tandis que le Roi de France dépouillait l'Espagne de la ville de Luxembourg et d'autres districts dans les Pays-Bas, l'Empereur était tenu en échec par les Turcs, alliés de Louis XIV. Les infidèles, après avoir obtenu de grands succès en Hongrie, se préparaient à cette époque à assiéger Vienne.

(3) Envoyé britannique à La Haye.

profiter de notre division, au préjudice de notre famille à laquelle ils ne pourraient nuire sans cela. Je ne saurais douter de votre amitié pour moi, et j'attends la même chose de vous. Je dois au porteur de celle-ci, M. Van Beuningen, la justice de dire que je n'ai jamais rencontré personne plus vivement attaché à vous et à nos intérêts que lui. Je suis, avec une sincère amitié, votre, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

New-Market, 19-29 mars 1683.

J'ai reçu aujourd'hui en revenant de la chasse, votre lettre du 19, par laquelle je vois que M. Van Beuningen vient d'arriver chez vous, et que vous étiez sur le point de partir avec ma fille pour Dieren, où vous vous amuserez probablement si le temps est aussi beau qu'ici. Nous n'avons eu cette année que très-peu de courses de chevaux; mais l'on vient de me dire qu'il y en aura pendant tous les jours de la semaine prochaine, excepté vendredi. Cette ville est à présent remplie de monde ; outre les courses de chevaux, nous avons encore des chasses et des combats de coqs; ainsi nous avons toujours quelque chose à faire, quoiqu'il n'y ait rien de nouveau. Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 17-27 avril 1683.

Nous sommes arrivés ici samedi matin, et ce matin j'ai reçu votre lettre du 19, dans laquelle je vois que vous avez l'intention de rester là où vous êtes jusqu'au commencement de mai. Les nouvelles que nous recevons de l'étranger, me font penser comme vous, que la guerre éclatera parmi les chrétiens, aussi bien que parmi les Turcs et les Rois du Nord, ce dont je suis très-fâché, car je suis un de ceux qui désirent la paix.

En fait de nouvelles, je vous dirai qu'il y a eu la semaine passée un peu de désordre à Oxford entre les écoliers et le peuple, et, à ce que l'on m'a dit, ce sont les habitants qui ont tort, et ils s'exposent par là à perdre leur charte. Je n'ai plus qu'à vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 27 avril—7 mai 1683.

Je viens de recevoir votre lettre du 29, par laquelle je vois que vous êtes sur le point de partir pour La Haye, et de là aller à Honslaersdyck, séjour très-agréable pour cette saison de l'année. Le tonnerre et la pluie que vous avez chez vous, sont remplacés ici par le vent qui ne nous a pas encore laissé un seul jour tranquilles. Les Whigs semblent vouloir imiter la saison, et élever parmi le peuple un orage pareil à ceux qui nous menacent dans les airs, et à ce propos ils font tous leurs efforts pour exciter au désordre, et faire revivre les anciennes animosités, mais en agissant ainsi, ils montrent qu'ils ont plus de malice que de jugement ; la preuve en est dans ce qu'ils ont fait dernièrement au lord maire et à quelques-uns des aldermen, et leurs efforts ridicules pour faire un nouveau complot, conduit par un nommé Louis; mais il serait trop long de vous informer de toutes ces affaires, vous devez déjà en être instruit ; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 3-13 mai 1683.

Je vais vous informer d'une proposition qu'on a faite à Sa Majesté et qu'elle a acceptée, c'est celle du mariage de la princesse Anne avec le prince de Danemarck. C'est l'ambassadeur de cette Couronne qui l'a proposé aujourd'hui; Sa Majesté y a donné son approbation; ainsi je ne puis pas m'empêcher de vous en faire part. Il est à présent très-tard, et je dois aller chasser le cerf demain matin; ainsi, je n'ai que le temps de vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 8-18 mai 1683.

Cette lettre n'offre aucun intérêt historique.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Windsor, 29 mai—8 juin 1683.

J'ai reçu vendredi votre lettre du 1er juin, mais si tard qu'il m'a été impossible de vous répondre jusqu'à présent; je vois que vous venez d'arriver d'Anvers, et que le marquis de Grana dit qu'il désire la paix. Je conviens avec lui et avec vous que les Espagnols ne sont pas en état de désirer la guerre, et ils auraient dû déjà s'en délivrer en acceptant l'arbitrage, au lieu de perdre tout morceau par morceau et mettre en danger toutes leurs possessions. C'est tout ce que j'ai à vous dire à ce sujet.

J'ai eu assez beau temps dans mon voyage pour aller à Oxford et revenir; mais, depuis que je suis de retour, nous avons eu beaucoup de tonnerre, d'éclairs et de pluie. Il ne se passe ici rien de nouveau; ainsi, je finirai en vous assurant, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 18-28 juin 1683.

Je vois, par votre lettre du 22 que j'ai reçue hier, que l'escadre que vous avez toute prête sera bientôt en mer. Nous n'avons plus de nouvelles certaines de celle que l'on prépare à Brest; nous croyons seulement qu'elle ne s'est pas dirigée du côté du nord, parce que nous n'avons pas reçu la nouvelle de son entrée dans le canal. Le lord maire et l'alderman sont venus aujourd'hui ici présenter une pétition à Sa Majesté, relativement à leur Charte, dont le Roi peut à présent s'emparer. Avant la semaine prochaine, la réponse qu'ils auront reçue sera imprimée, et j'espère que votre ambassadeur, qui l'a entendue, vous en rendra compte; ainsi donc, je n'ai pas besoin de la répéter, et je vous dirai seulement que le jour où elle l'a rendue a été un grand jour pour la monarchie.

Vous pouvez être sûr, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 22 juin—2 juillet 1683.

En arrivant à Londres, j'ai appris que l'on venait de découvrir une conspiration contre Sa Majesté et contre moi; ce n'était pas un complot comme celui du docteur Oates, mais bien une conspiration réelle et véritable, car on a donné l'ordre de se saisir de tous les conspirateurs. Jusqu'à présent on n'a pu s'emparer que d'un seul, tous les autres s'étant enfuis. Ils sont tous pour la plupart fanatiques en principes ou en paroles; il y a trois hommes de loi : Goodenough, West et Nelthrop, et leur projet était de s'emparer de la personne de Sa Majesté et de la mienne, quand nous reviendrions de New-Market, mais l'incendie qui est survenu dans cette ville nous ayant forcé de la quitter plus tôt que nous le pensions, ils ne furent pas prêts. Depuis notre arrivée ici, ils ont parlé de le faire entre cette ville et Hamptoncourt; mais comme je n'accompagne pas généralement Sa Majesté dans ce voyage, ils n'ont pas jugé à propos de se saisir d'un de nous deux seuls. Par la prochaine lettre, je vous parlerai de tout ceci plus en détail; Sa Majesté va demain au conseil à Hamptoncourt pour traiter de cette affaire. L'escadre française a été signalée devant Douvres, lundi dernier au soir; ainsi, si le vent a continué à être favorable pour elle, je crois qu'elle sera à présent près du Sund.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres, 3-13 juillet 1683.

J'ai reçu dimanche dernier votre lettre du 6, et je vois que vous avez appris avec plaisir l'heureux résultat de l'affaire de la Charte, qui sera, comme vous devez bien le penser, d'un grand avantage pour la monarchie, et qui établira la paix et la tranquillité dans le gouvernement, et si l'on tire profit de cette conspiration, qui a été si heureusement découverte (ce dont je ne doute nullement), j'espère que ce qui était regardé comme la destruction et la ruine de la monarchie tournera à son avantage. Plusieurs des conspirateurs doivent être jugés la semaine prochaine, et la plupart de ceux que l'on prend journellement avouent le fait ; quoiqu'ils eussent manqué leur coup dans le mois de novembre dernier, et qu'ils n'eussent pu s'emparer de la personne de Sa Majesté et de la mienne, il paraît qu'ils avaient l'intention de se soulever encore à la fin du mois dernier ou au commencement de celui-ci, et de chercher tous les moyens imaginables pour s'assurer, comme ils le disent, de la personne de Sa Majesté et de la mienne. On a fait partout désarmer les fanatiques, et en cherchant dans la maison de Wildman, on a trouvé cachés dans une cave, sous quelques bûches de bois, deux canons qui, certainement, étaient là pour servir au moment de la révolte, et qui auraient été d'un grand usage dans les rues. Le lord maire, l'alderman et le conseil ordinaire ont été hier voir Sa Majesté pour la féliciter de la délivrance d'une aussi horrible conspiration, et ils sont ensuite venus me complimenter.

Je voudrais vous en dire davantage, mais je n'ai pas le temps, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Londres, 10-20 juillet 1683.

J'ai reçu votre lettre du 9, et je vois que vous avez été informé par la mienne de la conspiration, qui paraît chaque jour plus considérable qu'on ne l'avait cru d'abord, relativement à l'insurrection; car hier on s'est assuré de lord Essex, lord Brandon, lord Howard de Escrick, M. Hampden, et autres. Les deux premiers ont été envoyés à la Tour, et n'ont rien avoué; mais le troisième, mieux avisé, a tout reconnu et a dit des choses qui se rapportent exactement avec celles que nous tenons des autres conspirateurs. Ils doivent être jugés jeudi prochain, et alors tout le monde sera parfaitement convaincu de la vilenie de ces gens, dont il y a quelques-uns assez malicieux et assez malintentionnés pour dire que tout ceci n'est qu'un complot formé par la Cour; mais une fois les jugements finis, il faudra bien qu'ils se taisent. On a saisi à la campagne trois hommes qu'on a pris pour Rumbold, parce qu'il était borgne; mais nous ne savons pas encore si un d'eux est la personne que l'on cherche.

Je n'ai plus rien à vous dire, etc., etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 26 juillet—5 août 1683.

J'ai reçu, il y a deux jours, votre lettre du 2 août, et je vois que vous avez beaucoup contribué à faire saisir les complices de la dernière conspiration qui s'étaient échappés d'ici; je suis tout à fait satisfait de ce que vous avez fait, et je ferai toujours tout mon possible pour que Sa Majesté et vous, vous soyez en bonne intelligence. Je vous engage aussi très-fortement, comme vous le dira le porteur de celle-ci, M. Bentinck, à qui j'ai franchement fait connaître mon opinion à ce sujet à avoir en considération les affaires de l'Allemagne, et à penser à ce qu'il vous dira de la part de Sa Majesté. Le mariage entre ma fille la princesse Anne et le prince George a été conclu hier, et Sa Majesté a fixé mardi pour notre départ pour Windsor, où nous resterons tout le mois prochain, mais je ne saurais vous dire si l'on a l'intention d'aller à Winchester.

Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage, le porteur de celle-ci étant très-bien informé de tout; il ne me reste donc qu'à vous assurer de ma sincère et parfaite amitié, etc., etc.

Lord Hyde au Prince d'Orange.
Inédite.

Saint-James, 29 juillet—8 août 1683.

Je remercie très-humblement Votre Altesse de l'honneur qu'elle a daigné m'accorder en me transmettant ses ordres par M. Bentinck, et je suis prêt à les exécuter avec tout le zèle et tout le dévouement possible. J'espère que M. Bentinck me servira assez bien auprès de Votre Altesse pour lui représenter combien je désire gagner son estime, et je m'en rapporte à lui, s'il ne pense pas que je fais tous mes efforts pour m'en rendre digne. Je suis bien fâché qu'il existe une telle différence sur l'opinion des affaires publiques pour l'empêcher de partir d'ici pleinement satisfait; mais j'espère que, sur d'autres matières qui exigeaient peut-être plus de jugement, il aura eu un succès tel que Votre Altesse n'aura pas à se repentir de l'avoir envoyé ici pour quelque temps, quoique Votre Altesse ait eu besoin de lui là où elle est. L'amitié qui vous a unis pendant quelque temps, et l'intimité et le crédit dont il jouit auprès de Votre Altesse, m'ont amené à m'entretenir très-ouvertement avec lui des affaires présentes comme des passées, dans les intérêts de Sa Majesté, du duc et de Votre Altesse, qui sont tellement unis par la main de Dieu, que l'on peut aisément dire : maudit qui voudrait les séparer.

Si M. Bentinck juge à propos d'importuner Votre Altesse à ce sujet, elle jugera elle-même si tout ce qu'il lui dira ne provient pas d'un cœur plein de zèle et de dévouement pour son service.

Le Roi de la Grande-Bretagne au Prince d'Orange.

Inédite.

Whitehall, 30 juillet—9 août 1683.

Je vous aurais plus tôt témoigné toute ma reconnaissance pour l'intérêt que vous avez pris dans votre lettre à l'affaire de la Charte de Londres; mais comme M. Bentinck est arrivé précisément au moment où je vous écrivais, je n'ai pas voulu continuer avant de connaître l'objet de sa venue. A présent, je vous remercie infiniment de la part que vous avez bien voulu prendre, soit à l'affaire de la Charte, soit au sujet de ma délivrance des mains de ces hommes cruels et barbares qui avaient conspiré ma mort. Je rends aussi grâce à Dieu; j'espère qu'il me réserve pour un meilleur avenir.

M. Bentinck et moi nous nous sommes entretenus au sujet de la paix générale, et je vois avec peine que vous persistez toujours dans votre opinion, qu'elle ne saurait être faite aux conditions que la France propose. Je ne puis pas me figurer comment, dans l'état présent des choses dans la chrétienté, on pourrait obtenir des termes plus raisonnables; je crains même qu'un plus long délai n'apporte aucun changement favorable à la situation de l'Europe (1). Je persiste donc à croire qu'on ne doit pas rejeter ces conditions. J'ai expliqué plus longuement ma pensée à M. Bentinck, porteur de la présente; ainsi, je ne vous en dirai pas davantage à ce sujet, si ce n'est que je crains bien que vous ne

(1) Vienne était assiégée pour la seconde fois par les Turcs; ce siége dura depuis le 14 juillet jusqu'au 12 septembre 1683. Une armée polonaise marcha au secours de la capitale de l'Autriche, sous la conduite du roi Jean Sobieski, qui, réuni au duc de Lorraine, général des troupes de l'Empereur, attaqua les Turcs dans leurs retranchements devant Vienne, en fit un grand carnage et les força de lever le siége de cette ville.

vous aperceviez bientôt que j'ai raison. Quoi qu'il en arrive, vous pouvez être sûr que je vous aimerai comme si vous étiez mon propre fils, et que je ne manquerai pas de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour l'affaire d'Orange, quoique je sache bien que nous ne puissions rien faire à votre satisfaction sans que tout le monde ne soit d'accord. Vous pouvez vous fier à mon amitié dans toutes les occasions, et croire que je ne manquerai jamais d'être, avec sincérité, votre, etc., etc.

Minute d'une Lettre autographe du Prince d'Orange au Roi de la Grande-Bretagne,

Sans date ni fin, mais qui est, d'après son contenu, une réponse à la lettre de Sa Majesté Britannique, du 30 juillet 1683.

Archives de la Maison d'Orange.

J'ai reçu, avec le respect que je dois, la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire par M. de Bentinck, qui m'a aussi informé de toutes les bontés qu'elle lui a témoignées pour moi, ce dont je lui rends très-humblement grâce, et j'espère à les pouvoir mériter par un attachement inviolable que j'ai et aurai toute ma vie pour ses intérêts, pour lesquels je n'épargnerai ni ma personne, ni ma fortune, quand il sera question de servir Votre Majesté. C'est une grande consolation pour moi que les assurances que M. de Bentink m'a données de sa part, que, quoique j'eusse le malheur de n'être pas tout à fait dans ses sentiments au regard des prétentions de la France, cela ne refroidirait pas l'amitié dont elle me fait l'honneur de m'assurer avec tant de bonté en sa lettre. Sire, je supplie Votre Majesté de croire que je ne me flatte point par de vaines espérances; mais je la supplie aussi de considérer que si les Pays-Bas espagnols sont réduits à n'avoir que le nom d'un pays et point l'effet, ce qui serait assurément si Luxembourg en était démembré, quelle assurance ou sûreté nous pourrions avoir sur cette barrière (1), s'il ne vaudrait mieux de n'en

(1) Depuis la paix de Westphalie (1648), la République des Provinces-Unies, considérait les Pays-Bas espagnols comme une barrière indispensable à sa sûreté, pour se garantir d'une attaque de la France ; la politique de la Cour de France était d'affaiblir les provinces espagnoles des Pays-Bas : l'Empire et les Etats-Généraux, au contraire, avaient un intérêt commun à empêcher qu'on en démembrât les places fortes pour les adjuger à la France. Louis XIV réclamait entre autres, Courtray, Dixmude et Luxembourg, et s'en était provisoirement rendu maître; il exigeait que cette in-

point avoir, qu'une qui ne serait point capable de la moindre résistance, puisque, en tel cas, il faudrait prendre d'autres mesures pour. . . . .
. . . . ?

fraction au traité de Nimègue fût sanctionnée par un nouveau traité de paix. La Cour de Londres ne s'y opposait point ; elle consentait à laisser au Roi de France tout ce qu'il réclamait, car elle était dominée par la crainte de déplaire à Louis XIV ; mais le prince d'Orange et la Cour de Madrid s'y refusaient absolument ; le premier surtout, dans l'intérêt des Provinces-Unies, qui par là se verraient plus exposées à une invasion des Français.

Le Prince d'Orange au comte de Rochester (1).

Publiée dans la Correspondance de lord Rochester.

Dieren, 16 août 1683.

C'est avec bien de la joie que je me sens obligé de ne pas seulement vous remercier de toutes les honnêtetés et civilités que vous avez faites à M. de Bentinck, mais surtout de la franchise avec laquelle vous avez parlé. Je crois que vous connaissez assez mon humeur pour savoir que c'est une chose que j'estime par-dessus toute autre. Je vous ai aussi bien de l'obligation des assurances que vous avez faites à M. de Bentinck, ainsi que dans la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, que vous travaillerez à me mettre bien dans l'esprit du Roi et de M. le duc, et comme je vous connais pour une personne qui n'avance rien que ce qu'elle a l'intention de faire, je m'y fie entièrement, et ne doute point du succès, sachant l'influence que vous avez sur les sentiments de Sa Majesté et de Son Altesse Royale. De mon côté, j'y correspondrai, à ne pas seulement satisfaire quand il en sera question, à ce que M. de Bentinck a promis de ma part, mais de faire davantage quand il sera en mon pouvoir.

C'est une grande affliction pour moi que de voir le Roi et M. le duc si contraires à mes sentiments au regard des affaires publiques ; si tout le bonheur et la sûreté de cet État n'en dépendaient, et (si je l'ose dire) même le véritable intérêt de Sa Majesté et de Son Altesse Royale, je pourrais me soumettre à leurs sentiments; mais cela étant, je ne le puis en bonne conscience. En tout ce qui concernera les affaires du dedans des royaumes, je ferai aveuglément tout ce qu'ils voudront, sans jamais rien exa-

(1) Lord Hyde venait d'être créé comte de Rochester

miner; mais j'espère aussi qu'à l'avenir on aura un peu plus de croyance en moi, sur le sujet des affaires étrangères, puisque, assurément, étant le plus près des lieux, nous en sommes mieux informés, et l'Angleterre et ces États ayant les mêmes intérêts, je ne puis avoir aucune autre intention que de bien servir le Roi et M. le duc, là où, au contraire, ceux à qui on se fie présentement, ont un intérêt tout opposé(1). C'est ce que j'espère que vous ferez comprendre, et j'ai une si grande confiance en votre probité et savoir-faire, que je ne doute pas de voir bientôt les effets de vos bonnes intentions; pour moi, je n'en aurai jamais d'autres que de l'homme du monde qui sera le plus reconnaissant et le plus entièrement à vous.

(1) La Cour de France.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Windsor, 14-24 août 1683.

Le duc d'York diffère d'opinion, quant à la politique extérieure avec le prince d'Orange.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Winchester, 2-12 septembre 1683.

Il blâme les Espagnols de ne pas vouloir accepter la médiation du Roi d'Angleterre ; — sur la conspiration.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Winchester, 9-19 septembre 1683.

Même sujet que la précédente lettre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 9-19 novembre 1683.

Il exprime son regret que la guerre vienne d'éclater en Flandre. — Procès d'Algernon Sidney.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 27 novembre—7 décembre 1683.

Relative aux aveux du duc de Monmouth sur la conspiration en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 4-14 décembre 1683.

Détails sur l'exécution d'Algernon Sidney et sur les aveux du duc de Monmouth.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 7-17 décembre 1683.

Sur la rétractation du duc de Monmouth et détails sur la mort d'Algernon Sidney.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 14-24 décembre 1683.

Il annonce la disgrâce du duc de Monmouth, et manifeste ses craintes sur une rupture prochaine avec la France.

PRÉCIS DE LA CORRESPONDANCE.

1684.

La correspondance de cette année roule, comme celle de l'année précédente, sur le désir du duc d'York que le prince d'Orange ne cherche pas à traverser les vues pacifiques de la Cour de Londres. Il conseille de satisfaire Louis XIV en lui abandonnant la ville de Luxembourg, qu'il offre d'accepter comme un équivalent de ses prétentions dans les Pays-Bas espagnols.

Les États-Généraux, de leur côté, se montrent peu disposés à recommencer la guerre avec la France; ils conseillent à la Cour d'Espagne de se soumettre aux exigences de Louis XIV.

Le prince d'Orange résiste encore; mais lorsque la prise de Luxembourg par les Français eut porté la terreur dans la République des Provinces-Unies, les États-Généraux se hâtèrent de conclure un traité avec le Roi de France. Ce traité devint la base de la trève de vingt ans, signée entre Louis XIV, l'Espagne et l'Empereur. Ce traité mit le comble à la puissance que Louis XIV possédait déjà depuis la Paix de Nimègue.

Quant aux affaires intérieures de l'Angleterre, le duc

d'York continue à entretenir le prince d'Orange des suites de la conspiration qu'on avait déjouée en Angleterre et du mécontentement qu'il éprouve de voir qu'à La Haye quelques-uns des conspirateurs sont bien reçus par le prince.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Whitehall, 2-12 janvier 1684.

Il témoigne son mécontentement au prince, et lui parle de la nécessité de se soumettre aux volontés du Roi.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 4-14 janvier 1684.

Sur le dernier discours d'Algernon Sidney, et sur la conduite du duc de Monmouth.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 15-25 février 1684.

Il espère que l'on acceptera en Hollande l'offre de la trève de vingt ans faite par la France.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

New-Market, 10-20 mars 1684.

Il parle en faveur de la paix avec la France.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Londres, 25 mars—4 avril 1684.

Même sujet que la lettre précédente.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

Londres, 7-17 avril 1684.

Même sujet que la précédente.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.*
Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 15-25 avril 1684.

Vœux pour la paix ; — sur la conspiration.

Lord Godolphin au Prince d'Orange.
Publiée comme ci-dessus.

18-28 Avril 1684.

Sur la brouillerie entre le Roi et le Prince.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.
Inédite.

Londres, 5-15 mai 1684.

Depuis le retour de sir Gabriel Sylvius, je me suis entretenu avec lui de l'état des affaires, là où vous êtes, et quoique j'aie été bien aise d'apprendre qu'il est probable que la paix sera conclue, chose que je désire de tout mon cœur, j'ai été fâché de voir que vos intérêts particuliers en Hollande ne prennent pas une tournure aussi favorable que je l'aurais désiré (1).

Sa Majesté s'est aussi entretenue avec sir Gabriel, et lui a fait ses réflexions à ce sujet ; elle m'a dit qu'elle vous écrirait par le courrier, pour vous faire connaître son opinion et vous donner les meilleurs conseils qu'il pourra. Quoique je n'aie pas vu la lettre, n'étant pas écrite ce matin quand je revins de Windsor, je sais quel doit en être le contenu ; ainsi je n'ai pas besoin de vous en parler. Je désire que vous suiviez les conseils que Sa Majesté vous donne, et qui ne tendent qu'à votre bien et à celui de notre famille, sans compromettre en rien votre honneur (2) ;

(1) Les intrigues de l'ambassadeur de France dans la République, et principalement à Amsterdam, avaient considérablement diminué l'influence du prince d'Orange ; le prince voulait soutenir les Espagnols contre les infractions faites à la paix de Nimègue par Louis XIV, dût-il en résulter une nouvelle guerre entre la France et les Provinces-Unies ; les partisans de la France se prononçaient pour la conservation de la paix ; il fut évident dès lors que la Cour de Madrid, abandonnée par les États, se verrait obligée à se soumettre aux exigences du monarque français.

(2) Le prince d'Orange pensait, avec raison, que son honneur eût été compromis s'il avait consenti à abandonner la cause des alliés, principalement celle de l'Espagne. Les Stuarts, au contraire, croyaient que leur intérêt exigeait que le prince fît ce sacrifice, tant à la paix générale qu'à la sécurité de la famille régnant en Angleterre. L'intérêt de sa famille, pen-

car alors, j'en suis sûr, il ne vous les aurait jamais proposés. Je pourrais vous dire beaucoup plus à ce sujet, mais je ne vous en parlerai pas davantage pour le moment. J'espère que ce que Sa Majesté vous a dit fera son effet, et que vous reconnaîtrez qu'en vous donnant ces conseils, elle n'a eu pour but que l'intérêt de notre famille.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire ; tout est ici très-tranquille. Les dernières lettres de Flandre nous apprennent ce que vous aurez déjà entendu dire, que le duc de Monmouth a été très-bien accueilli par le marquis de Grana (gouverneur des Pays-Bas espagnols), et je suppose que vous savez déjà de quelle manière le Roi a ordonné à son envoyé de se comporter avec lui.

La duchesse n'est pas bien, et l'on craint pour elle une fausse-couche.

Je suis curieux de savoir quelles résolutions on prendra chez vous. Je serai toujours, etc., etc.

sait le duc d'York, devait prevaloir dans l'esprit de son gendre ; celui-ci, au contraire, croyait que l'intérêt général ne devait point être sacrifié à celui de son oncle et de son beau-père.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Londres. 13-23 mai 1684.

J'ai reçu à Windsor votre lettre du 15, dans laquelle vous me dites que vous alliez partir pour Vilvoorde, pour y passer en revue quelques-unes de vos troupes, et je suppose, par ce que vous m'avez dit, que vous serez de retour à La Haye avant que vous ne receviez cette lettre.

Je pense que vous serez fâché d'apprendre que ma fille, la princesse de Danemarck, est accouchée d'un enfant mort; on dit qu'il l'était déjà depuis quelques jours. Si cela est ainsi, il faut remercier Dieu qu'elle soit accouchée aussi heureusement, car elle se porte à présent très-bien.

En fait de nouvelles, je vous dirai que Sa Majesté a déclaré dimanche, au conseil du cabinet, qu'elle jugeait à propos de rappeler la commission d'amirauté, et, sans me faire amiral, de m'en laisser exercer les fonctions (1); le Roi signera toutes les commissions, et le secrétaire de l'amirauté aura à suivre en tout mes ordres.

Le docteur Oates est à présent en prison; il n'a pu trouver, parmi ses compagnons fanatiques et séditieux, quelqu'un qui voulût le cautionner pour mille livres sterling, pour répondre à

(1) Le duc d'York, en un mot, avait alors la souveraine direction des affaires et avait la haute main en toutes choses.

« Le 11-21 mai, le duc d'York fut déclaré grand-amiral d'Angleterre, » c'est-à-dire qu'on l'investit du pouvoir de cette charge, sans lui en donner » le titre ni la commission, ce qui aurait obligé Son Altesse au serment (du » Test) et à la communion. Cela mécontenta fortement grand nombre de » personnes. (Reresby's *Memoirs*.) »

une accusation que j'ai portée contre lui, pour avoir dit dernièrement des mots scandaleux sur mon compte; il doit être jugé la semaine prochaine. Je n'ai plus rien à vous dire, si ce n'est pour faire des vœux pour la paix, et vous assurer, etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Windsor, 20-30 mai 1684.

Il se plaint de ce que le prince a vu le duc de Monmouth.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 30 mai—9 juin 1684.

Regrets sur la prise de Luxembourg par les Français.

Le Duc d'York à la Princesse d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Windsor, 6-16 juin 1684.

Il se plaint à sa fille que le prince d'Orange a vu le duc de Monmouth et lord Brandon, et l'engage à faire à cet égard des représentations au prince.

Le Duc d'York à la Princesse d'Orange.

Inédite.

Windsor, 10 20 juin 1684.

J'ai reçu dimanche votre lettre du 15, dans laquelle je vois que vous avez eu un temps très-pluvieux, ce dont nous avons grand besoin ici; mais il n'est pas probable qu'il pleuve, le temps étant très-chaud et le vent fixé au beau temps.

Je remarque que vous voyez avec peine qu'on trouve tant à redire à la conduite du prince avec le duc de Monmouth et lord Brandon (1); mais les excuses que vous faites pour le défendre ne sont pas valables; car, quoiqu'il soit vrai que le duc de Monmouth ait obtenu son pardon, tout le monde sait qu'il en a si mal usé, que Sa Majesté s'est vue obligée de le bannir de sa présence; les lois d'Angleterre ne sauraient le poursuivre pour cela, mais il n'est pas moins vrai que sa conduite envers Sa Majesté a été si offensante, que, selon mon opinion, il est revenu par là plus coupable qu'il ne l'était avant d'obtenir son pardon; car, peut-on concevoir rien de plus insolent que de refuser, lorsque Sa Majesté le voulait, d'avouer, sous sa signature, ce qu'il lui avait déjà déclaré en ma présence, donnant par là à penser que Sa Majesté et moi nous avions fait un mensonge, et que Sa Majesté avait voulu l'obliger, lui, duc de Monmouth, à avouer ce qu'il n'avait jamais dit? Toutes ces choses ont été, j'en suis sûr, connues de tout le monde, avant même que je ne vous en rendisse compte à vous et au prince; ainsi, je suis convaincu que le prince ne peut les ignorer.

(1) Le duc de Monmouth et lord Brandon se trouvaient alors à La Haye.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire ; tout est ici dans la plus parfaite tranquillité. Votre sœur a l'intention de venir ici la semaine prochaine; ainsi, cet été, je ne ferai que très-peu de voyages à Londres. Je finirai en vous assurant que vous pouvez compter sur ma parfaite amitié.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Inédite.

Windsor, 13-23 juin 1684.

J'ai reçu mardi dernier vos lettres du 9 et du 16 ; mais elles ne sont arrivées qu'après le départ du courrier, de manière que je n'ai pu vous répondre jusqu'à présent. Je ne puis m'imaginer comment la première a tardé si longtemps. Quoique je croie ce que vous me dites, que ni le duc de Monmouth ni aucun de son parti n'est capable de vous donner des impressions fâcheuses, cependant l'appui que vous leur donnez doit les encourager. Cela vous nuit et peut avoir un mauvais effet pour le service de Sa Majesté. Quoi qu'ils puissent vous dire, on ne peut se fier à eux. Les lettres saisies sur sir Th. Armstrong, et écrites de la main du duc de Monmouth, montrent assez qu'il n'a jamais songé ni fait attention au caractère dont il avait revêtu ce digne assassin (qui doit comparaitre demain devant le banc du Roi, pour savoir quand il sera exécuté) ; il continuait à l'assurer de son amitié, à l'employer et à le recommander.

Je viens d'arriver de Hamptoncourt, et la poste est prête à partir ; ainsi, je ne vous en dirai pas davantage à ce sujet, ni à aucun autre, si ce n'est pour vous assurer, etc., etc.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée dans l'Appendice de Dalrymple.

Londres, 26 juin—6 juillet 1684.

Il approuve les démarches des Etats envers la France pour la paix.

Le Prince d'Orange à M. Bentinck (depuis lord Portland).

Publiée comme ci-dessus.

La Haye, 7 juillet 1684.

Il charge M. Bentinck d'expliquer au Roi pourquoi il a vu le duc de Monmouth et lord Brandon.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Londres, 3-13 octobre 1684.

Il lui témoigne son mécontentement sur sa conduite.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Saint-James, 18-28 novembre 1684.

Sur l'exécution des conspirateurs.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Saint-James, 2-12 decembre 1684.

Il croit que le duc de Monmouth est secrètement en Angleterre.

Le Duc d'York au Prince d'Orange.

Publiée comme ci-dessus.

Saint-James, 12-22 decembre 1684.

Réponse froide à une apologie que l'ambassadeur des États-Généraux lui avait faite de la conduite du prince.

La continuation de cette correspondance de 1685 à 1688 a été publiée dans l'*Appendice de Dalrymple*, et après 1684, on ne trouve plus de lettres inédites dans les *Archives de la Maison d'Orange*.





TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième Volume.

Appendice au Troisième Volume.

1679.

1681.

1682.

1683.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, IMPRIMERIE DE H. PICAULT, RUE DE PARIS, 27.